



# 2014 RA

Rapport annuel  
sur les institutions financières

● Coopératives de  
services financiers

● Sociétés de fiducie  
et sociétés d'épargne

● Assurance de personnes

● Assurance de dommages

● Tarification en  
assurance automobile

Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement des institutions financières et de l'assurance-dépôts, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance des assureurs et la Direction principale de la surveillance des institutions de dépôt de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN : 978-2-550-73230-3 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-73231-0 (en ligne)

ISSN : 2368-0245 (imprimé)

ISSN : 2368-0253 (en ligne)

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Il me fait plaisir de vous transmettre, pour son dépôt à l'Assemblée nationale, le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année 2014. Ce rapport renferme les renseignements que l'Autorité des marchés financiers doit rendre publics en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, la *Loi sur les assurances* et la *Loi sur l'assurance automobile*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão  
Québec, le 9 juin 2015

p. j. Rapport



Québec, le 14 mai 2015

Monsieur Carlos Leitão  
Ministre des Finances  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

Je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année terminée le 31 décembre 2014.

Produit conformément aux dispositions des articles 597 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, 313 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne*, 321 de la *Loi sur les assurances* et 182 de la *Loi sur l'assurance automobile*, ce rapport rend publics des renseignements permettant d'apprécier la situation financière et l'envergure des opérations des institutions financières régies par ces lois.

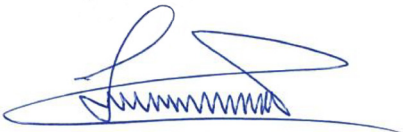
Ce rapport annuel décrit le contexte économique qui a prévalu au Québec et ailleurs dans le monde en 2014 par l'analyse de certaines variables pouvant affecter l'activité de l'industrie financière. Il présente également les principaux enjeux propres à cette industrie et les actions d'encadrement et de surveillance mises de l'avant par l'Autorité des marchés financiers afin de maintenir le bon fonctionnement de ces marchés et d'assurer un traitement équitable des consommateurs.

Finalement, le rapport fournit des informations sectorielles relatives aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie et sociétés d'épargne, aux assureurs de personnes et de dommages ainsi que sur la tarification en assurance automobile. Le portrait financier global pour les secteurs des institutions de dépôt et des assurances met en lumière les postes les plus importants du bilan et de l'état des résultats.

L'information qui est consignée dans ce rapport provient essentiellement du registre tenu par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre chaque institution financière détentrice d'un permis au Québec.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être modifiés à la suite des travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité concernant les activités des institutions financières. Au moment de la préparation de ce rapport, aucun fait connu ne permet cependant de mettre en doute l'information publiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Louis Morisset  
Président-directeur général

# Table des matières

## 7 INTRODUCTION

## 8 CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

## 10 REVUE DES MARCHÉS FINANCIERS

## 12 PORTRAIT ET ENJEUX DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU QUÉBEC

## 29 1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

### 31 1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

31 1.1.1 Portrait du secteur

36 1.1.2 Portrait financier

56 1.1.3 Données détaillées par institution

### 65 1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

66 1.2.1 Portrait du secteur

69 1.2.2 Portrait financier

78 1.2.3 Données détaillées par institution

## 89 2. LE SECTEUR DES ASSURANCES

### 93 2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES

93 2.1.1 Portrait du secteur

100 2.1.2 Données détaillées par institution

### 131 2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES

131 2.2.1 Portrait du secteur

138 2.2.2 Données détaillées par institution

### 188 2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE

190 2.3.1 Portrait du secteur

202 2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

213 2.3.3 Pratiques de tarification

## 223 3. ANNEXES

224 Abréviations

225 Glossaire

228 Liste des tableaux et des graphiques

## INTRODUCTION

Le *Rapport annuel sur les institutions financières 2014* regroupe les renseignements que l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) doit rendre publics en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*<sup>1</sup> (LCSF), la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*<sup>2</sup> (LSFSE), la *Loi sur les assurances*<sup>3</sup> (LA) et la *Loi sur l'assurance automobile*<sup>4</sup> (LAA).

En vertu de sa loi constitutive, l'Autorité a pour mission d'appliquer les lois relatives à l'encadrement du secteur financier, notamment dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des instruments dérivés, des institutions de dépôt – à l'exception des banques à charte fédérale – et de la distribution de produits et services financiers<sup>5</sup>.

À cette fin, la Surintendance de l'encadrement de la solvabilité au sein de l'Autorité a plusieurs mandats. Elle doit veiller à ce que les institutions financières détiennent toutes les autorisations requises pour exercer leurs activités au Québec. Elle s'assure également de développer des outils normatifs, telles des lignes directrices ou des normes afin d'encadrer leurs activités. La Surintendance surveille entre autres les institutions financières afin qu'elles respectent les différentes obligations légales, réglementaires et normatives, notamment en termes de solvabilité, de pratiques de gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales, favorisant ainsi la stabilité financière du marché au Québec et le traitement équitable des consommateurs de produits et services financiers.

En 2013, avec la publication d'un rapport consolidé, l'Autorité avait effectué une refonte majeure tant sur le plan de la présentation que du contenu des quatre rapports sectoriels publiés précédemment. Ce *Rapport annuel sur les institutions financières 2014* s'inscrit dans cette continuité.

Ayant complété sa dixième année d'encadrement des institutions financières exerçant au Québec, l'Autorité présente ci-dessous quelques données phares permettant d'apprécier rapidement l'évolution du secteur des institutions financières au cours de cette période.

Le site Web de l'Autorité peut être consulté à l'adresse [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca), où le présent rapport, les registres relatifs à l'assurance et aux institutions de dépôt et de nombreux autres renseignements sont facilement accessibles.

Secteurs	2004	2014
<b>Assurances</b>		
Nombre d'assureurs	312	273
Part de marché des sociétés à charte du Québec		
- assurance de personnes	47,2 %	52,2 %
- assurance de dommages	44,2 %	44,5 %
Primes directes souscrites		
- assurance de personnes	8,8 G \$	14,9 G \$
- assurance de dommages	7,0 G \$	8,7 G \$
<b>Assurance automobile</b>		
Nombre d'assureurs automobiles au Québec	126	115
Nombre d'assureurs à charte du Québec	53	46
Part de marché des assureurs à charte du Québec	56 %	55 %
Nombre de véhicules souscrits dans la catégorie « voitures de tourisme »	4 080 848	4 934 565
Prime moyenne pour la catégorie « voitures de tourisme »	589 \$	525 \$
<b>Coopératives de services financiers</b>		
Nombre de coopératives de services financiers au Québec	573	347
Total des dépôts (ISQ)	63,1 G \$	107,9 G \$
Total des prêts hypothécaires (ISQ)	40,8 G \$	93,5 G \$
<b>Sociétés de fiducie</b>		
Nombre de sociétés de fiducie	35	37
Total des dépôts au Québec	8,8 G \$	13,5 G \$
Total des prêts hypothécaires au Québec	6,3 G \$	1,4 G \$
<b>Sociétés d'épargne</b>		
Nombre de sociétés d'épargne	8	8
Total des dépôts au Québec	8,2 G \$	11,0 G \$
Total des prêts hypothécaires au Québec	11,2 G \$	7,5 G \$

### Note au lecteur

Le *Rapport annuel sur les institutions financières 2014* comporte deux volets. Le premier présente une vision globale, qui aborde les questions liées à l'environnement économique et réglementaire de l'industrie financière au Québec ainsi que les enjeux y afférant. L'autre volet est axé sur la présentation des résultats financiers des institutions financières exerçant au Québec. Ces derniers résultats sont arrêtés au 31 décembre 2014. Étant donné que la publication du rapport annuel s'effectue à la mi-année suivant cette date, l'Autorité fait état de ses préoccupations et des enjeux qu'elle décèle en y introduisant certains éléments qui ont eu cours au début de l'année 2015, principalement, lorsque ces éléments sont le résultat des efforts déployés en 2014.

Il importe également de mentionner que certains autres éléments pourraient être abordés dans le *Rapport annuel de gestion de l'Autorité des marchés financiers*, lequel est publié au cours du dernier trimestre de l'année civile.

1 RLRQ, c. C-67.3, art. 597

2 RLRQ, c. S-29.01, art. 313

3 RLRQ, c. A-32, art. 321

4 RLRQ, c. A-25, art. 182

5 Article 4 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2

6 G désigne milliards

## CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

### CONTEXTE ÉCONOMIQUE

#### Monde

D'importantes divergences ont caractérisé le paysage économique en 2014. La croissance s'est accélérée aux États-Unis, tandis qu'elle a stagné dans la zone euro sous le poids de conditions financières toujours restrictives et d'une demande interne déprimée. Quant au Japon, ce dernier est retombé en récession sous l'effet notamment de la hausse de la taxe à la consommation.

Dans la zone euro, la reprise a été faible et inégale. La plupart des pays de cette zone ont de nouveau ralenti la cadence à un moment ou à un autre au cours de la dernière année. Ainsi, à l'exception de l'Allemagne, le taux de chômage est demeuré très élevé.

Malgré une baisse significative des taux longs, le coût du crédit pour les ménages et les entreprises n'a pas diminué de façon proportionnelle. Ainsi, les conditions de crédit restent dans l'ensemble tendues pour le secteur privé.

Le risque de déflation demeure une préoccupation pour les autorités publiques. Par conséquent, les efforts de la Banque centrale européenne (BCE) pour dynamiser la croissance ont été plus intenses et se sont traduits par la mise en place de mesures non conventionnelles supplémentaires à la fin de 2014 et au début de 2015, notamment par l'annonce d'un taux de dépôt négatif. Cette dernière mesure vise à stimuler le crédit et à dissuader les institutions de dépôt de consigner leurs liquidités excédentaires auprès de la BCE. Néanmoins, cela pourrait susciter des inquiétudes quant à la mobilisation de l'épargne et l'évolution des taux de change.

Dans les pays en émergence, l'activité économique a aussi été très inégale, même si la croissance du produit intérieur brut (PIB) y demeure beaucoup plus élevée que dans le monde développé.

La Chine continue de voir son rythme de croissance ralentir graduellement, tandis que certains pays en émergence ont vu leur niveau de production se comprimer sous l'effet des tensions géopolitiques et du repli des prix des matières premières.

Le tableau 1 donne un aperçu de l'évolution des taux de croissance du PIB de quelques économies au cours de la période de 2011 à 2014.

### Tableau 1

*Croissance du PIB (en pourcentage)*

Croissance du PIB				
	2011	2012	2013	2014
Monde	4,2	3,4	3,4	3,4
Pays développés	1,7	1,2	1,4	1,8
Pays émergents	6,2	5,2	5,0	4,6
États-Unis	1,6	2,3	2,2	2,4
Zone euro	1,6	-0,8	-0,5	0,9
Chine	9,3	7,8	7,8	7,4
Canada	3,0	1,9	2,0	2,5
Québec	2,0	1,5	1,0	1,3

Sources : Fonds monétaire international,  
ministère des Finances du Québec

#### États-Unis

La croissance de l'économie américaine s'est raffermie au cours de la seconde moitié de l'année 2014. Soutenu par une demande intérieure plus ferme, le PIB a crû de 2,4 % en 2014. La progression de l'emploi s'est également renforcée tout au cours de cette année. En 2014, il s'est créé plus de 3,1 millions d'emplois, soit le nombre le plus élevé des 15 dernières années. Le taux de chômage a continué de baisser, entraînant en même temps une réduction du nombre de chômeurs de longue durée.

La modeste progression des coûts de main-d'œuvre, le repli des cours énergétiques et la présence de capacités inutilisées ont permis de contenir l'inflation malgré une croissance économique plus ferme.

En raison de conditions macroéconomiques plus favorables, la Réserve fédérale américaine a mis un terme à son programme d'achats d'obligations du Trésor et de créances hypothécaires, mieux connu sous l'acronyme QE3. Ceci constitue la première étape d'un processus de normalisation de sa politique monétaire, qui devrait se poursuivre en 2015 par une première hausse de son taux directeur en plus de six ans.

## Canada

Soutenue par la vigueur relative de la consommation des ménages et par un regain de l'investissement résidentiel et des exportations nettes, la croissance du PIB au Canada s'est chiffrée à 2,5 % en 2014.

À la faveur d'une légère amélioration des conditions du marché du travail, le taux de chômage a reculé passant de 7,2 % à 6,7 %.

De plus, le marché du logement s'est revigoré en 2014, mais avec d'importantes divergences d'une province et d'une grande ville à une autre. L'activité fut particulièrement vigoureuse à Toronto, à Vancouver et à Calgary, où les hausses de prix ont été soutenues. Les mises en chantier ont pour leur part affiché un niveau similaire à l'année précédente avec la construction de 189 000 logements.

Le repli marqué du prix du pétrole au cours de l'année est venu atténuer les perspectives de croissance de l'économie, en réduisant notamment les dépenses d'investissement dans ce secteur, qui compte pour plus du tiers des investissements des entreprises au Canada.

À l'opposé, le repli du dollar canadien et le raffermissement de l'économie américaine sont venus appuyer la relance des exportations et l'activité dans le secteur manufacturier. Le graphique 1 illustre l'évolution du prix du pétrole et le dollar canadien sur la période 2010 à 2014.

## Graphique 1

*Prix du pétrole et dollar canadien (exprimé en \$ US)*



L'endettement des ménages canadiens s'est stabilisé depuis plusieurs trimestres, traduisant ainsi une croissance modérée du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation. Toutefois, la dette en proportion du revenu disponible demeure à un niveau élevé (163 %) et rend les ménages vulnérables à une hausse marquée des taux d'intérêt et à une correction sévère des prix des logements ou à tout autre choc externe négatif d'envergure.

## Québec

La croissance du PIB réel fut de 1,3 % au Québec en 2014. Malgré cette faible croissance de l'économie et la stagnation de l'emploi et des salaires, les dépenses de consommation ont tout de même progressé modérément en 2014 et ont contribué à favoriser la hausse du PIB. À l'opposé, le repli des investissements des entreprises et le ralentissement du secteur résidentiel ont freiné la croissance de l'économie.

L'accélération de l'économie américaine au cours de l'année 2014 et l'affaiblissement du dollar canadien ont tous deux contribué à relancer les exportations internationales du Québec, ce qui s'est traduit par une reprise de l'activité dans le secteur manufacturier.

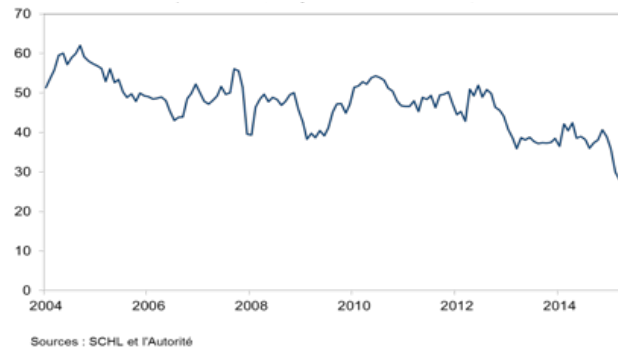
L'économie du Québec devrait continuer de bénéficier du renforcement de l'économie américaine, de la baisse des cours pétroliers et de l'effet du repli du dollar canadien. Ces aspects bénéfiques devraient en partie contrebalancer le frein exercé par le ralentissement de la croissance des dépenses publiques.

En 2014, le taux de chômage au Québec s'est stabilisé à 7,5 %, et l'emploi a fait du surplace, demeurant pratiquement inchangé par rapport au niveau de l'année précédente. Toutefois, une légère amélioration s'est manifestée en fin d'année, et cette tendance haussière de l'emploi s'est poursuivie au premier trimestre de 2015.

Les mises en chantier se sont inscrites en légère baisse, particulièrement pour les propriétés unifamiliales, et semblent vouloir se stabiliser à un niveau plus aligné avec le niveau de formation des ménages au Québec. Cette décélération devrait permettre, à terme, de réduire le nombre élevé de propriétés présentement en vente sur le marché québécois par rapport au niveau de transaction. Le temps nécessaire afin d'écouler l'ensemble du stock de propriétés à vendre témoigne d'un marché plutôt favorable aux acheteurs qu'aux vendeurs. Les graphiques 2 et 3 illustrent respectivement l'évolution des mises en chantier au Québec et du ratio de l'inventaire sur les ventes de propriétés au Québec.

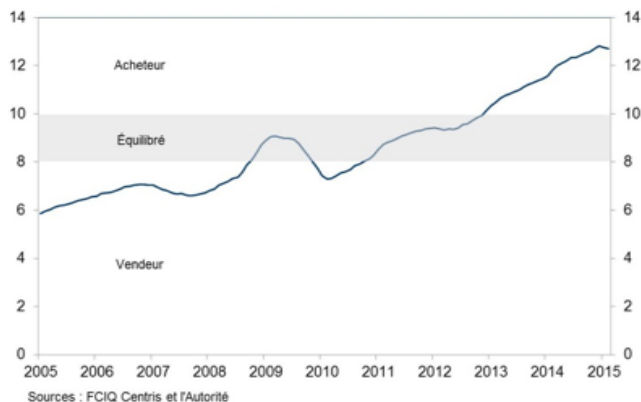
## Graphique 2

Mises en chantier (en milliers, moyenne mobile 3 mois)



## Graphique 3

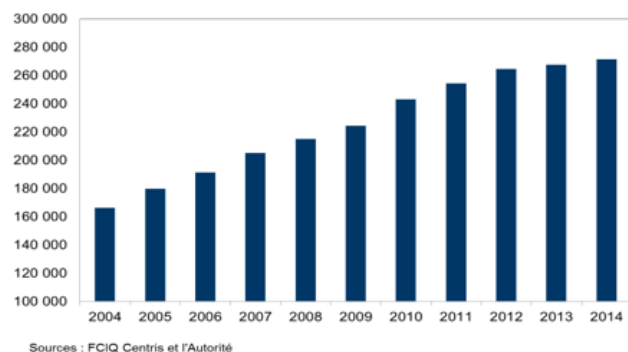
Ratio de l'inventaire sur les ventes de propriétés au Québec



Cette hausse du nombre de propriétés invendues, conjuguée avec une faible progression du niveau des ventes, s'est traduite par une décélération de la croissance du prix des propriétés. Pour 2014, les prix de vente des propriétés au Québec sont demeurés pratiquement inchangés. Le graphique 4 indique que les prix moyens pondérés des propriétés au Québec ont quant à eux fortement augmenté depuis 2004.

## Graphique 4

Prix moyen pondéré des propriétés au Québec



L'endettement des ménages québécois est lui aussi élevé, mais tend à se stabiliser. Son niveau demeure toutefois préoccupant, dans la mesure où il laisse les ménages vulnérables face à un choc macroéconomique tel qu'une augmentation abrupte et rapide des taux d'intérêt.

Parallèlement, la valeur moyenne des actifs des ménages a crû de telle sorte que le ratio des dettes sur les actifs se maintient autour de sa moyenne de long terme. Par ailleurs, le ratio dette/actif des ménages québécois (12,7 %) tend à se comparer avantageusement à ceux des ménages ontariens (14,3 %) et canadiens (14,2 %).

Enfin, le taux d'épargne des ménages québécois demeure très faible. Se situant à 1,7 %, ce qui représente moins de la moitié du taux d'épargne de l'ensemble des ménages au Canada, qui lui se chiffre à 4 %.

## Revue des marchés financiers

### MARCHÉS BOURSIERS

Le quatrième trimestre de 2014 a été marqué par d'importants soubresauts et par une hausse de la volatilité des marchés. Néanmoins, la performance des marchés boursiers a été positive pour l'ensemble de la dernière année.

L'effondrement des cours pétroliers a de loin éclipsé tout autre événement de marché en 2014. En effet, la chute du prix du pétrole s'est avérée être l'une des plus sévères des 30 dernières années. Se transigeant à près 115 \$ US le baril à son sommet en juin 2014, le prix du Brent a chuté de moitié et se situait à moins de 60 \$ US le baril en fin d'année 2014.

La chute des cours pétroliers s'est traduite par un repli substantiel du S&P/TSX au cours du dernier trimestre de l'année. La Bourse canadienne a néanmoins dégagé un rendement positif pour l'ensemble de 2014, affichant ainsi un rendement de 7,4 %. Les secteurs des banques et de l'assurance ont pour leur part dégagé un rendement légèrement supérieur à l'ensemble du marché boursier canadien.

Le dollar canadien a également subi les contrecoups de la baisse des cours pétroliers avec un recul de 9 %, terminant l'année à 0,86 \$US/\$CA. Aussi, la chute du huard s'est poursuivie durant le premier trimestre de 2015, et ce dernier s'échangeait à moins de 0,79 \$US/\$CA au 31 mars 2015.

De son côté, soutenu par une amélioration des perspectives économiques et des conditions monétaires toujours très souples, l'indice S&P 500 a terminé l'année en hausse de 11 %. À titre de comparaison, le S&P 500 a réalisé des rendements annualisés de 18 % au cours des trois dernières années, contre seulement 6,5 % pour le S&P/TSX.

L'Indice Québec a pour sa part affiché un rendement de 23 % en 2014, surclassant de loin les indices boursiers canadiens et américains. La bonne performance du secteur des biens de consommation de base et l'absence d'exposition de l'indice au secteur de l'énergie ont contribué à cette performance particulièrement solide. Sur trois ans, l'Indice Québec a réalisé un rendement annualisé de 21,9 %. L'évolution des principaux indices boursiers est illustrée au graphique 5.

## Graphique 5

*Principaux indices boursiers (janvier 2011 = 100)*



## MARCHÉ OBLIGATAIRE

Malgré ce qui était attendu, les taux d'intérêt ont poursuivi leur tendance baissière en 2014. Les difficultés économiques d'outre-mer, la forte baisse des cours pétroliers et le recul des anticipations inflationnistes dans le monde ont contribué à maintenir les taux à de bas niveaux.

L'affaiblissement de la reprise dans la zone euro et la décélération de l'inflation ont conduit la BCE à assouplir davantage sa politique monétaire. Ainsi, les taux 10 ans allemands ont reculé de 135 points de base pour s'établir à 0,5 % à la fin de l'année, tandis que la portion de court terme de la courbe de rendement affichait des taux d'intérêt négatifs.

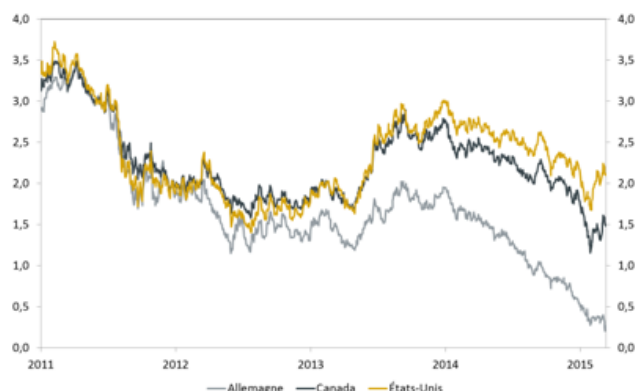
Bien que la croissance nord-américaine se soit raffermie et que la Réserve fédérale américaine ait mis fin à son programme d'achats de titres obligataires, les taux longs américains ont également reculé considérablement l'année dernière. Se situant à 3,0 % en début d'année, ceux-ci ont terminé l'année 2014 à 2,2 %.

L'essentiel du recul des taux longs américains s'explique par un repli marqué des anticipations d'inflation. L'imminence d'un relèvement du taux directeur de la Réserve fédérale américaine (attendu en milieu d'année 2015), après qu'elle eut laissé celui-ci inchangé depuis plus de six ans, a conduit à une hausse des taux obligataires de plus court terme et, par conséquent, à un aplatissement de la courbe de rendement. Malgré ce repli, les taux d'intérêt américains ont offert un surcroît de rendement aux investisseurs par rapport à leur contrepartie allemande ou canadienne.

Au Canada, les taux d'intérêt ont retraité sur l'ensemble de la courbe de rendement, avec des replis plus prononcés sur les échéances plus longues. Ainsi, les taux longs canadiens ont reculé de près de 100 points de base pour terminer l'année à 1,8 %. La baisse inattendue du taux directeur de la Banque du Canada au début de l'année 2015 a accentué encore davantage celle des taux d'intérêt sur l'ensemble de la courbe de rendement. Le graphique 6 montre l'évolution du rendement des obligations gouvernementales de l'Allemagne, des États-Unis et du Canada.

## Graphique 6

*Rendement des obligations gouvernementales (échéance 10 ans)*



## PORTRAIT ET ENJEUX DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU QUÉBEC

L'industrie Finance et assurances<sup>7</sup> est un moteur de croissance important pour l'économie québécoise depuis plusieurs années. En effet, au cours des cinq dernières années, cette industrie a crû en moyenne beaucoup plus rapidement que l'économie du Québec (respectivement 2,2 % et 1,6 %). En 2014, l'écart a été similaire, la progression de l'industrie Finance et assurances s'établissant à 2,0 % comparativement à 1,4 % pour l'économie québécoise.

La contribution de l'industrie Finance et assurances à l'activité économique s'est chiffrée en 2014 à 19,4 G\$, ce qui représente 6,2 % du PIB réel du Québec. Les deux plus importants secteurs de l'industrie Finance et assurances, soit ceux des institutions de dépôt et de l'assurance, ont représenté près de 80 % du PIB de cette industrie. Le secteur des institutions de dépôt a vu son PIB augmenter en 2014 de 1,9 % alors que celui des assureurs connaissait un recul de 0,6 %.

Près de 150 000 personnes travaillent dans cette industrie, dont près de 80 % dans les secteurs des institutions de dépôt et de l'assurance. Avec une contribution par emploi (PIB/emploi) d'environ 130 000 \$, l'industrie Finance et assurances constitue l'une des industries les plus productives de l'économie québécoise.

Considérant l'importance et l'impact de cette industrie pour l'ensemble de l'économie québécoise, le rôle de l'Autorité relatif à l'encadrement et au bon fonctionnement des institutions financières qui en font partie prend tout son sens.

Subdivisée en fonction des trois grandes catégories d'institutions financières réglementées et supervisées par l'Autorité, la présente partie du rapport vise à dresser un portrait global de ces institutions et à présenter les principaux éléments susceptibles d'affecter leurs marchés respectifs, leur évolution et leur bon fonctionnement. Dans cette perspective sont également présentés quelques points de vigilance pour lesquels l'Autorité porte une attention particulière.

Les risques auxquels font face les institutions financières sont nombreux. Certains sont universels et touchent tous les secteurs alors que d'autres affectent plus spécifiquement un seul de ces secteurs<sup>8</sup>.

Le cyberrisque et, plus globalement, les enjeux liés à l'ère du numérique sont traités de façon plus générale puisqu'ils touchent toutes les institutions financières.

Finalement, les sections relatives aux institutions de dépôt, à l'assurance de personnes, à l'assurance de dommages et à l'assurance automobile décrivent plus en détails les points de vigilance, les enjeux qu'ils posent pour ces institutions et le cas échéant, les actions entreprises par l'Autorité.

### RISQUES ET ENJEUX LIÉS À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Le cyberrisque, notamment la cybercriminalité, constitue une des nombreuses menaces pour la réputation des institutions financières. Le cyberrisque comprend également d'autres dimensions liées aux médias sociaux, à la mobilité et à la prolifération des objets connectés<sup>9</sup> dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Le facteur d'incertitude lié au cyberrisque contribue à accroître l'importance qui devrait lui être accordée. Toutes les organisations y sont confrontées, et *a fortiori*, les institutions financières. Il s'agit de l'un des risques dont l'ampleur ne cesse de croître. Le cyberrisque tire son origine de l'utilisation de la technologie dans toutes les sphères de la société et met notamment en exergue les risques associés aux pertes financières engendrées par les cyberattaques, aux pertes de données personnelles ou de nature confidentielle et celles relatives à l'interruption des d'affaires.

Aussi, l'atteinte à la réputation d'une institution financière peut être la conséquence ultime d'une cyberattaque résultant, par exemple, du vol ou de la perte de renseignements confidentiels de clients. En somme, l'utilisation des technologies de l'information expose de façon particulière les institutions financières au risque de cyberattaque.

La nature des produits et services financiers ainsi que la façon dont ceux-ci sont distribués par les institutions financières rendent également ces dernières vulnérables, entre autres, compte tenu de la force et de l'omniprésence des médias sociaux. Le risque de réputation est souvent qualifié du risque des risques puisqu'il peut se matérialiser à la suite de la combinaison de divers risques. À titre d'exemple, de mauvaises pratiques commerciales ou un traitement non équitable des consommateurs peut entacher l'image et la réputation d'une institution. C'est ainsi que l'utilisation répandue des médias sociaux, leur force et leur instantanéité viennent amplifier ce risque.

Le monde de plus en plus connecté vers lequel la société se dirige recèle par ailleurs beaucoup d'autres possibilités qui risquent de modifier les façons de faire des institutions financières. Les objets connectés sont en partie responsables de l'accroissement du volume de données générées sur les réseaux. Ils représentent en fait l'extension d'Internet au monde physique. La domotique, qui permet le contrôle à distance de certaines fonctionnalités d'une habitation, est probablement l'application la plus simple et la plus connue de ce phénomène.

<sup>7</sup> Correspond à la catégorie « Finance et assurances », telle que définie par l'Institut de la statistique du Québec. Cette catégorie englobe les secteurs des institutions de dépôt, des assurances et des valeurs mobilières.

<sup>8</sup> Ces risques sont discutés dans chacune des sections.

<sup>9</sup> On parle d'objets connectés pour définir des types d'objets dont la vocation première n'est pas d'être des périphériques informatiques ni des interfaces d'accès au Web, mais auxquels l'ajout d'une connexion Internet permet d'apporter une valeur supplémentaire en termes de fonctionnalité, d'information, d'interaction avec l'environnement ou d'usage.

Pour les institutions financières, certaines opportunités et menaces pointent à l'horizon par rapport à cette nouvelle réalité. C'est par exemple le cas des drones qui peuvent notamment être utilisés par les assureurs de dommages dans l'évaluation de certains risques au moment de la souscription ou lors de l'évaluation des dommages dans les endroits plus difficiles d'accès à la suite d'un sinistre. Les drones pourraient soulever aussi une problématique en termes d'assurance, particulièrement au niveau de la responsabilité, pour leurs propriétaires.

Dans un autre ordre d'idée, les nouvelles applications telles que les plateformes de location de logements (Airbnb) et les fonctions mobiles permettant l'offre de services de transport rémunéré (UberX)<sup>10</sup> risquent de bouleverser certaines industries et constituent un risque accru pour les assurés qui y participent ainsi que pour les assureurs. Ces nouveaux phénomènes pourraient amener une modification de l'offre et de la demande d'assurance, particulièrement en ce qui a trait à la garantie liée à la responsabilité civile. Bien que la plupart des polices d'assurance habitation et automobile des particuliers comporte des restrictions de couvertures lorsqu'un assuré utilise ses biens en échange d'une rémunération, à la lumière de ces nouvelles réalités, l'Autorité demeure vigilante quant à leur évolution et, à court terme, considère important que les informations relatives aux protections offertes soient claires et facilement accessibles pour le consommateur.

L'émergence d'applications mobiles dans d'autres secteurs, dont celui de l'assurance de personnes, est aussi imminente. Comme pour la télématique en assurance automobile, la technologie utilisant la géolocalisation permet de suivre les habitudes de vie des consommateurs et certains éléments de leur état de santé. Ces applications donnent donc aux assureurs la possibilité de personnaliser leurs produits et de moduler davantage la tarification.

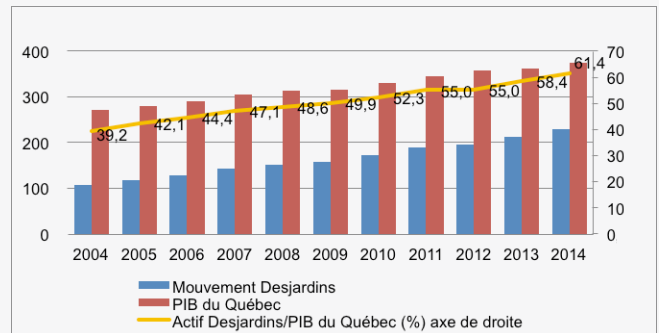
Enfin, malgré le fait que les objets connectés puissent permettre aux institutions financières de peaufiner leur offre de produits et services, l'utilisation de ces technologies présente un risque accru, notamment en matière de protection des renseignements personnels et de protection de la vie privée. À l'instar des principales parties intéressées en la matière, l'Autorité assure une vigie constante de ces phénomènes émergents afin de baliser adéquatement l'implication des institutions financières sous sa supervision et informer convenablement les consommateurs.

## LES INSTITUTIONS DE DÉPÔT : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE DU MOUVEMENT DESJARDINS, INSTITUTION FINANCIÈRE D'IMPORTANCE SYSTÉMIQUE INTÉRIEURE

Le secteur des institutions de dépôt joue un rôle prépondérant au sein de l'économie du Québec. Ce secteur est largement dominé par le Mouvement des caisses Desjardins (le Mouvement Desjardins) et, dans une moindre mesure, par les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne. En 2014, la valeur de l'actif du Mouvement Desjardins représente à lui seul 61,4 % du PIB du Québec contre 58,1 % en 2013. Le graphique 7 illustre l'évolution de l'importance du Mouvement Desjardins dans l'économie québécoise.

### Graphique 7

Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB au Québec en milliards de dollars



Malgré un contexte économique de plus en plus concurrentiel, en partie lié à la situation des bas taux d'intérêt, le Mouvement Desjardins présente un bilan en croissance, tout en se conformant aux exigences en termes de ratios réglementaires.

### Résilience du Mouvement Desjardins

À la suite de la désignation du Mouvement Desjardins à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I), l'Autorité a renforcé sa surveillance tout en veillant notamment au respect des exigences réglementaires préconisées par les dispositions de Bâle III (capital, liquidités et levier financier).

10 Cet enjeu est discuté plus en détail à la section traitant de l'assurance automobile.

## Niveau de capital réglementaire supérieur aux exigences

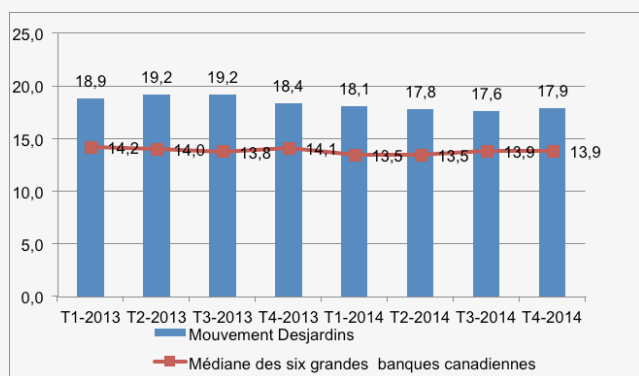
En 2014, le total des fonds propres réglementaires<sup>11</sup> du Mouvement Desjardins est de 17,4 G\$ contre 16,4 G\$ en 2013. Tel qu'il est illustré au graphique 8 ci-dessous, le ratio du total des fonds propres s'élève à 17,9 % en 2014 comparativement à 18,4 % en 2013, il se situe au-dessus des exigences réglementaires minimales et de la médiane des ratios du total des fonds propres des six grandes banques canadiennes, qui se situe à 13,9 % en 2014.

La structure actuelle des éléments de fonds propres assure au Mouvement Desjardins une relative stabilité de ses fonds propres réglementaires. En effet, les fonds propres de la « meilleure qualité », appelés également fonds propres de la catégorie 1A, s'élèvent à 15,3 G\$, soit 87,9 % du total des fonds propres réglementaires. Cette catégorie est essentiellement composée de réserves à hauteur de 11,5 G\$.

Les fonds propres de la catégorie 2, composés majoritairement d'obligations subordonnées, sont assujettis au retrait progressif suite aux dispositions introduites par Bâle III; dispositions qui font également parties de l'encadrement de l'Autorité. Ainsi, à l'instar de ses pairs bancaires, le Mouvement Desjardins doit combler ces retraits de son capital par de nouveaux instruments qui répondent à tous les critères de qualification de Bâle III afin de maintenir son niveau de capital réglementaire.

## Graphique 8

Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins vs les six grandes banques canadiennes



11 Total des éléments de fonds propres répondant aux critères de qualification pour être inclus dans les catégories 1A, 1B et 2, telles qu'elles sont définies dans la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base.

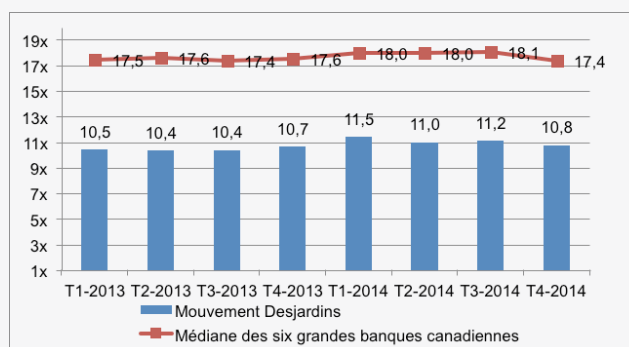
## Ratio de levier confortable

Le graphique 9 illustre l'évolution du ratio de levier (actifs/fonds propres) des six grandes banques canadiennes et celui du Mouvement Desjardins. En 2014, ce ratio se situe à 10,8X pour le Mouvement Desjardins, soit en deçà du ratio moyen des six grandes banques canadiennes et de l'exigence réglementaire de l'Autorité fixée à 20X. La médiane des ratios de levier de ces banques canadiennes se situe à 17,4X en 2014. L'utilisation du levier d'endettement par le Mouvement Desjardins reste faible comparée aux banques canadiennes.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le ratio actifs/fonds propres a été remplacé par le ratio de levier introduit par Bâle III et intégré à l'encadrement de l'Autorité.

## Graphique 9

Évolution du ratio actifs/fonds propres du Mouvement Desjardins vs les six grandes banques canadiennes



## Liquidité bien encadrée

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* - LCR) et l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* - NCCF), entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, de même que le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* - NSFR), lequel entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont intégrés dans l'encadrement de l'Autorité. Bien que ces ratios soient tout de même calculés par les institutions financières, ils ne font toutefois pas encore l'objet d'une divulgation publique.

Par ailleurs, le Mouvement Desjardins a introduit ces ratios comme outil de suivi dans le cadre de sa politique de gestion du risque de liquidité. Ainsi, pour l'ensemble de ces mesures, le Mouvement Desjardins démontre qu'il est bien positionné pour se conformer aux exigences. De plus, malgré les récents changements liés à l'application du NSFR intervenus au cours de l'année 2014, cette position demeure favorable en vue de son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## ENJEUX LIÉS AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE PLUS EN PLUS CONCURRENTIEL

### Risque de correction du marché immobilier au Québec

L'un des principaux points de vigilance sur lesquels l'Autorité exerce un suivi est le risque de correction à la baisse du marché immobilier.

Selon la Banque du Canada<sup>12</sup>, la plus grande source de risque interne pour le système financier canadien est l'incapacité des ménages lourdement endettés à assumer leurs dettes en cas de forte baisse de leurs revenus, ce qui provoquerait une correction importante et généralisée du prix des maisons.

Dans le contexte actuel de bas taux d'intérêt pouvant favoriser une croissance du crédit hypothécaire, la vigilance est de mise quant à l'évolution de ce risque au Québec. À cet effet, la *Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels* énonce les attentes de l'Autorité en regard des pratiques de gestion saine et prudente que doivent suivre les institutions actives sur le marché hypothécaire.

L'Autorité porte une attention particulière à l'évolution des portefeuilles hypothécaires des institutions sous sa supervision, notamment pour évaluer l'impact d'un possible fléchissement du prix de l'immobilier jumelé à une hausse du niveau d'endettement. Compte tenu de la forte concentration du Mouvement Desjardins dans le marché des prêts hypothécaires résidentiels, la matérialisation de ce risque pourrait avoir des impacts non négligeables pour cette institution, voire sur l'économie.

### Rentabilité, concurrence et productivité

Depuis la dernière crise financière, les activités d'intermédiation s'exercent dans un environnement réglementaire de plus en plus exigeant. Par ailleurs, le contexte de bas taux d'intérêt accentue la concurrence en affectant la rentabilité de ces activités.

Avec un bilan en croissance, le Mouvement Desjardins a affiché pour l'année 2014, une hausse de 3,1 % des revenus nets d'intérêts et une augmentation de 4,1 % des excédents avant ristournes aux membres. Ces hausses ont contribué à consolider sa rentabilité tout en maintenant sa cote de crédit auprès des agences de notation.

Malgré ces résultats, le Mouvement Desjardins reste confronté à un défi lié à la productivité. Les efforts consacrés pour réduire les frais autres que d'intérêts afin d'améliorer l'indice de productivité restent tributaires des coûts engendrés par le maintien de son réseau de caisses, lequel assure l'essentiel de son offre de produits et services financiers et des coûts liés au développement de son modèle d'expansion.

### Contexte de bas taux d'intérêt et refinancement

D'une manière générale, la situation de bas niveau des taux d'intérêt exerce des pressions sur le bilan des institutions de dépôt. En plus de la contraction des revenus liés aux activités de prêts, leur refinancement demeure un enjeu important. En effet, cette situation de bas taux d'intérêt influence les sources de refinancement des institutions de dépôt et pourrait accroître le risque de transformation inhérent à l'activité de l'intermédiation financière. Ainsi, un refinancement stable contribue à réduire ce risque.

Les politiques de refinancement dans le contexte de bas taux d'intérêt font face à des défis majeurs. Les institutions de dépôt sont confrontées à un financement sur le marché institutionnel abordable mais instable par nature et à une forte concurrence en matière de mobilisation de l'épargne des particuliers et des entreprises, du fait de la faible rémunération des dépôts et de l'essor des marchés boursiers. Le refinancement peut ainsi exercer des pressions sur la liquidité des institutions de dépôt.

Dans ce contexte, l'Autorité suit l'évolution des pratiques en la matière en s'assurant notamment que la gestion de la liquidité répond aux exigences réglementaires.

### Fusions, acquisitions et concentration du marché

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de dommages et d'assurance de personnes de *State Farm Mutual Automobile Insurance Company* (State Farm) ainsi que des actions de ses sociétés canadiennes de fonds communs, prêts et assurances de prestations du vivant.

La transaction conclue entre State Farm et le Mouvement Desjardins avec le soutien du Crédit Mutuel de France, un partenaire de longue date du Mouvement Desjardins, fait en sorte de consolider la présence hors Québec des assureurs faisant partie du Mouvement Desjardins. Cette transaction s'intègre à la stratégie du Mouvement Desjardins visant à développer des affaires avec des entreprises mutuelles et coopératives. À la suite de cette transaction, Desjardins Groupe d'assurances générales devient ainsi un des plus importants groupes d'assureurs de dommages au pays.

Cette tendance de « bancassurance » a démontré son efficacité et sa résilience au fil des années en générant des revenus et une capacité à fidéliser les clients, atteignant ainsi une forme de diversification. Toutefois, l'encadrement du capital des institutions de dépôt exige que les mécanismes de déduction liés à la consolidation réglementaire soient très conservateurs en termes de capital. Ainsi, la pérennité du modèle coopératif dans un contexte de plus en plus concurrentiel demeure un défi constant pour le Mouvement Desjardins.

12 Banque du Canada, *Revue du système financier*, décembre 2014

## Quelques chiffres

### Mouvement Desjardins

- Au niveau consolidé, le total de l'actif du Mouvement Desjardins atteint 229,4 G\$ en 2014.
- Le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins s'établit à 17,9 % en 2014. Les fonds propres de la catégorie 1A sont principalement constitués de réserves à hauteur de 11,5 G\$.
- Le ratio actifs / fonds propres est passé de 10,7X en 2013 à 10,8X en 2014.
- Sur la période 2004 -2014, le nombre de caisses du réseau Desjardins est en diminution progressive, passant de 573 à 347.
- En 2014, le montant total du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins s'élève à 150,9 G\$. Quant aux dépôts, ils totalisent 146,3 G\$.
- Les prêts hypothécaires résidentiels représentent 64,6 % du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins.

## L'ASSURANCE DE PERSONNES

Compte tenu de la nature long terme des contrats d'assurance vie et du rôle de plus en plus important joué par les assureurs de personnes dans la distribution de produits d'épargne et de placements, la solidité financière de ces derniers est essentielle afin de garantir les engagements pris envers les assurés et maintenir la confiance des consommateurs dans l'industrie.

La santé de l'industrie de l'assurance de personnes est dépendante de l'évolution, dans une perspective à long terme, de facteurs socio-économiques tels que la démographie, l'amélioration de la mortalité, les taux d'intérêt, l'activité économique proprement dite, les rendements boursiers et le marché immobilier.

Tel qu'il est indiqué précédemment à la section contexte économique et financier, bien que les rendements boursiers soient positifs pour l'année 2014, ils sont accompagnés d'une hausse importante de la volatilité des marchés. Ces facteurs constituent donc, encore cette année et possiblement pour les années à venir, des enjeux importants avec lesquels devront composer les assureurs.

## Impact des bas taux d'intérêt qui perdurent

La nature long terme des produits d'assurance vie rend les assureurs particulièrement sensibles à la persistance des bas taux d'intérêt. Cette situation a mené à un renforcement du passif des polices ainsi qu'à des modifications de la tarification et de l'offre de produits, ce qui risque de se poursuivre si les taux d'intérêt continuent de diminuer. Actuellement, des placements comportant une échéance aussi longue que celle des produits d'assurance vie entière, par exemple, sont peu fréquents sur les marchés, représentant un risque de non-appariement.

En conséquence, certains assureurs ont modifié la composition de leur portefeuille de placements qui apparie leurs engagements afin d'obtenir un maximum de rendement dans un contexte de bas taux d'intérêt, passant de placements composés d'obligations gouvernementales, jugées plus sûres, à des placements plus risqués comme des actions, immeubles ou infrastructures. Ce phénomène a contribué au fait que les fonds propres requis pour le risque d'insuffisance de rendement de l'actif des assureurs à charte du Québec ont fortement augmenté depuis la fin de 2008.

Par ailleurs, plusieurs hausses de la tarification ont été appliquées aux produits d'assurance offrant des garanties à long terme au cours des dernières années. Ainsi, on assiste à un changement dans l'offre de produits des assureurs, puisque certains misent davantage sur les produits à primes ajustables ou avec participation, c'est-à-dire les produits pour lesquels le risque est partagé entre les assurés et les assureurs. En réponse à ces changements, des produits ont été retirés de l'éventail des produits offerts, et quelques assureurs se sont retirés de certains marchés ou ont été acquis par d'autres assureurs.

## Impact de la baisse des taux de déchéance

Les produits d'assurance vie entière comportent un autre risque important pour les assureurs, soit le risque de déchéance<sup>13</sup>. En effet, puisque les primes de ces produits sont nivelées et garanties pour de très longues périodes, l'expérience des assureurs relative aux taux de déchéance des polices « fondées sur les déchéances » peut affecter négativement la rentabilité de ces produits.

Les polices « fondées sur les déchéances » ont la particularité qu'une hausse des taux de déchéance a pour effet de générer un gain pour l'assureur. Comme l'assureur a établi sa tarification en tenant pour acquis qu'un certain nombre de titulaires se départiront de leur police, il en résulte qu'un taux de déchéance plus faible qu'anticipé a pour effet de réduire la rentabilité de ces produits.

13 Le risque de déchéance correspond au changement de valeur de la police qui fait suite à un taux d'abandon différent du taux prévu.

L'expérience récente pour cette gamme de produits montre des taux de déchéance aux durées avancées qui sont inférieurs à ceux prévus par les assureurs dans l'établissement de leur passif actuariel. Ce phénomène peut notamment s'expliquer par le niveau limité de l'expérience disponible pour ces produits ainsi que par les hausses tarifaires récentes, lesquelles font suite aux baisses de taux d'intérêt long terme.

En effet, les hausses tarifaires observées ont eu un effet dissuasif sur le remplacement de polices, réduisant du coup les taux de déchéance. Étant donné que ces produits ont été développés au cours des années 80, l'expérience observée à ce jour est limitée pour les taux de déchéance aux durées avancées, ce qui a pour effet d'augmenter l'incertitude de réalisation des hypothèses retenues dans l'évaluation du passif actuariel.

Compte tenu de la part non négligeable que les produits fondés sur les déchéances représentent sur le passif des polices des assureurs, l'Autorité considère qu'il s'agit là d'un facteur de risque devant continuer à faire l'objet d'un suivi.

### **Accroissement de l'espérance de vie**

Les taux de mortalité sont en diminution depuis plusieurs années, et par conséquent, on observe un accroissement de l'espérance de vie. Bien que cette diminution des taux de mortalité soit favorable pour les produits d'assurance-vie, elle représente un risque important pour les produits offrant une protection contre la longévité. Ce risque affecte à la fois les individus dans leur objectif d'accumulation d'épargne pour la retraite, ainsi que les régimes de retraite à prestations déterminées mis en place par les employeurs. Cette situation constitue donc une opportunité pour les assureurs afin de développer de nouveaux produits. D'ailleurs, on constate que le secteur d'affaires de la gestion du patrimoine prend une importance de plus en plus grande pour les assureurs. De plus, on observe une tendance qui prend de l'ampleur dans le marché canadien en vertu de laquelle un régime de retraite à prestations déterminées transfère le risque de longévité à un assureur. Bien que cette activité soit relativement récente au Canada, elle est déjà répandue dans d'autres pays.

En collaboration avec la Régie des rentes du Québec ainsi que par le biais de sa participation au Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance, l'Autorité assure une vigie constante de ce phénomène afin d'être au fait des développements futurs.

### **Publication imminente de la nouvelle norme comptable portant sur les contrats d'assurance**

L'*International Accounting Standards Board* (IASB) a publié en juin 2013, sous forme d'exposé-sondage, la deuxième version de sa norme IFRS 4<sup>14</sup>, *contrats d'assurance*. Cet exposé-sondage apporte des éléments de réponse à certains aspects problématiques ou incomplets contenus dans le premier exposé-sondage, tout en cherchant à minimiser la volatilité comptable.

L'IASB envisage de conclure ses délibérations sur cette deuxième version de l'exposé-sondage au cours de l'année 2015. La norme devrait entrer en vigueur au plus tôt trois ans après, soit pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Bien que les paramètres ne soient pas encore établis de façon précise et définitive, la mise en place de ce nouveau référentiel comptable pourrait impliquer des modifications importantes aux résultats et à la présentation des états financiers des assureurs ainsi que pour la compilation et le suivi d'un grand nombre de nouvelles données. Ainsi, des modifications substantielles devront possiblement être apportées aux différents systèmes de gestion de données des assureurs et pourraient avoir des impacts sur certaines décisions stratégiques en termes de produits ou de marché. De plus, il ressort des commentaires effectués par les parties prenantes que le référentiel proposé, s'il était adopté sans modification, pourrait entraîner un niveau de volatilité très important des résultats des assureurs de personnes.

D'ici la publication de la norme définitive, l'Autorité continue à effectuer une vigie active à l'égard de tous les travaux et commentaires émanant de l'IASB ainsi que de divers groupes de travail et comités de l'Association actuarielle internationale (AAI) et de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA). De plus, l'Autorité poursuivra ses travaux liés à ce projet avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et l'industrie.

Lorsque la nouvelle norme sera publiée, des travaux empiriques seront réalisés en collaboration avec l'industrie québécoise et canadienne afin de bien quantifier et de cerner les impacts, notamment en matière de capitalisation.

14 IFRS – International Financial Reporting Standards.

## Normes de pratiques actuarielles modifiées

Par ailleurs, la *Norme de pratiques* de l'Institut canadien des actuaires (ICA) relative à l'hypothèse d'intérêt à utiliser dans les évaluations actuarielles a été modifiée pour les évaluations qui sont réalisées depuis octobre 2014. Cette modification vise à bien mesurer les risques liés aux rendements futurs, ce qui peut contribuer à solidifier le bilan de certains assureurs.

Le taux d'intérêt ultime de réinvestissement sans risque, les primes de risque nettes maximales (*spreads*) pour certaines catégories d'actifs et le pourcentage maximal d'actifs à revenu non fixe (actions et immeubles) pouvant être appariés au passif des contrats d'assurance, sont maintenant prescrits dans la norme révisée.

Il est à prévoir que ce changement à la norme aura un impact à la baisse sur le passif des contrats d'assurance des assureurs ayant des polices comportant des garanties à très longue échéance et dont les engagements sont appariés à des actifs à revenu fixe.

L'entrée en vigueur de cette norme révisée aura vraisemblablement pour effet de hausser le passif actuariel des assureurs qui faisaient un grand usage d'actifs à revenu non fixe pour appairer leurs engagements et qui dépassaient les limites imposées par les nouvelles normes. Ces assureurs privilégiaient ce type de placements dans l'évaluation de leurs passifs long terme, car ces placements leur permettaient d'utiliser un taux de rendement plus élevé que celui qu'ils auraient pu obtenir s'ils avaient apparié leurs engagements avec des actifs à revenu fixe.

## Poursuite de la modernisation des exigences en matière de capital

En collaboration avec le BSIF et Assuris<sup>15</sup>, les travaux relatifs à la modernisation des exigences en matière de capital s'appliquant aux assureurs de personnes se sont poursuivis en 2014. L'aboutissement de ces travaux devrait notamment mener à une meilleure prise en compte de la concentration et la diversité des risques, ainsi que de certains risques spécifiques, dont le risque opérationnel, dans l'établissement du montant que les assureurs devraient détenir afin de pouvoir remplir leurs obligations.

À la suite de l'analyse des résultats de l'étude d'impact quantitative réalisée à la fin de 2013, une nouvelle étude d'impact quantitative a été réalisée en 2014. Ces travaux visent à permettre l'intégration des progrès touchant la théorie actuarielle et la théorie du capital économique, à tenir compte de la mondialisation ainsi que de l'accroissement de la complexité des produits et à prendre en considération les changements prévus aux normes comptables en vertu de la phase II d'IFRS 4.

L'objectif demeure la mise en application du nouveau cadre de solvabilité en 2018 bien que les travaux récents portant sur la phase II d'IFRS 4 confirment que la date de prise d'effet de cette norme comptable sera reportée au plus tôt en 2019 et peut-être même en 2020.

### Quelques chiffres

#### Assurance de personnes

- Au 31 décembre 2014, 98 assureurs de personnes sont autorisés à exercer au Québec.
- En 2014, les primes directes souscrites au Québec s'élevèrent à 14,9 G\$, ce qui représente une hausse de près de 8,1 % par rapport à l'année précédente.
- La part de marché des assureurs à charte du Québec est de 52,2 %, un recul de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2013.
- Le secteur d'activité accidents et maladie représente 46 % des primes perçues, l'assurance-vie près de 34 % et les produits de rentes 20 %.
- Les produits d'assurance collective dominent largement avec près de 61 % du marché par rapport à 39 % pour les produits individuels.
- Les bénéficiaires nets des assureurs faisant affaire au Québec ont crû de plus de 12 % en 2014.
- Le ratio de solvabilité moyen de l'industrie s'est établi à 239 %, une très légère diminution par rapport au ratio de 240 % constaté en 2013.

<sup>15</sup> Assuris est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie.

## L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Puisque la grande majorité des polices d'assurance de ce secteur sont émises pour une très courte durée, généralement un an, il s'ensuit que les enjeux auxquels sont confrontés les assureurs de dommages sont intimement liés aux impacts à court terme, visibles et concrets, de l'évolution de la société et de son environnement physique immédiat.

De plus, la nature de plus en plus complexe et changeante des habitudes de vie des individus, de leur environnement physique, de la technologie maintenant omniprésente et de l'économie, pour ne nommer que ces facteurs, amène une souscription et une tarification des risques beaucoup plus complexe et personnalisée, pouvant ainsi affecter la nature des réclamations et la variabilité des résultats observés sur le marché.

À cet égard, l'année 2014 a confirmé certaines tendances et a été témoin de l'émergence de nouveaux risques.

### Nouveaux risques et opportunités dans la mire des assureurs en 2014

La gestion des risques est au cœur des opérations des assureurs. Auparavant plus statique, cette gestion devrait se faire aujourd'hui en suivant un processus continu, dynamique et intégré, en lien avec la culture de l'institution. Ainsi, les risques jugés moins importants, mais qui pourraient le devenir une fois combinés, devraient être pris en compte. Parmi ceux-ci, les risques liés aux technologies constituent, à n'en pas douter, une source de menaces mais également d'opportunités avec lesquelles les assureurs doivent composer.

À titre d'exemple, bien que menaçant pour leurs propres opérations, le cyberrisque constitue aussi pour certains assureurs de dommages une opportunité de développer un nouveau marché, soit celui de la cyberassurance, pour couvrir notamment les pertes dues aux cyberattaques, aux pertes de données personnelles et aux interruptions d'affaires.

L'évolution de la technologie favorise également une souscription s'appuyant de plus en plus sur le profilage des risques et une tarification variable et personnalisée. À cet égard, la télématique, telle que décrite plus en détails à la section portant sur la tarification en assurance automobile, constitue incontestablement l'application la plus courante et concrète de cette technologie.

Finalement, l'émergence des véhicules autonomes est un autre exemple de ces nouveaux risques. Plusieurs constructeurs automobiles, de même que Google, tablent sur des prototypes dont le fonctionnement est déjà démontré. Certains assureurs au Québec et au Canada évoquent déjà un bouleversement de l'industrie d'ici quelques années.

L'Autorité suit de près l'émergence de ces risques et opportunités afin d'être au fait des développements et en mesure de se positionner le cas échéant.

### Changements climatiques et dégâts d'eau : toujours une préoccupation

En s'appuyant sur le cinquième rapport quinquennal du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>16</sup>, il est probable que les variations de température extrêmes et les phénomènes météorologiques violents deviennent de plus en plus fréquents. De fait, cela se traduit régulièrement par des pluies intenses amenant de grandes quantités d'eau en très peu de temps. Pour les propriétaires d'habitations, ces événements sont synonymes de dégâts d'eau et de réclamations plus importantes auprès de leurs assureurs. Les changements climatiques représentent donc toujours un enjeu important auquel les assureurs de dommages sont confrontés.

Devant la hausse constante du coût des sinistres liés à ces phénomènes, les dégâts d'eau représentant depuis quelques années plus de la moitié des réclamations en assurance habitation, certains assureurs ont graduellement resserré les protections offertes, les critères de sélection, les normes de souscription et la tarification, de façon à limiter le coût des sinistres. Toutes ces mesures ont permis aux assureurs de se prémunir jusqu'à maintenant contre une détérioration notable de leur rentabilité découlant de ces risques.

Comme l'a cependant rappelé l'Autorité en mars 2014<sup>17</sup>, la restriction de conditions d'assurance, bien que justifiable, devrait être accompagnée d'explications simples et claires pour les assurés. À cet égard, les initiatives de quelques assureurs visant à simplifier leurs contrats d'assurance habitation, et, dans certains cas, à offrir une protection même limitée en cas d'inondations, sont un pas dans la bonne direction.

<sup>16</sup> Intergovernmental Panel on Climate Change, (IPCC), 2014

<sup>17</sup> Discours d'ouverture de Louis Morisset lors de la Journée de l'assurance de dommages, Journal de l'assurance, mars 2014

## Risque sous-estimé d'un séisme urbain majeur

La probabilité d'un important tremblement de terre en zone urbaine au cours des 50 prochaines années est de 5 % à 15 % dans le corridor Québec-Ontario<sup>18</sup>, ce qui constitue une menace importante pour les assureurs qui couvrent ce risque.

L'exposition à ce risque est considérée depuis longtemps par l'Autorité. Dès 1998, une ligne directrice a été publiée afin d'établir un niveau du capital minimal à maintenir par les assureurs pour couvrir ce risque.

Compte tenu des avancées en termes de modélisation et des connaissances plus précises du risque de tremblement de terre, l'Autorité a publié une nouvelle ligne directrice en 2013, précisant ses attentes à l'égard de la gestion de ce risque. Cet encadrement prudentiel a subséquentement mené à la modernisation de la formule de calcul, laquelle s'appuie dorénavant uniquement sur les modèles pour l'établissement du sinistre maximum probable devant servir au calcul du capital minimal requis. Cette mise à jour de la formule de capital a été publiée en cours d'année et est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les règles sont donc bien établies et les assureurs devraient être en mesure de mieux supporter ce risque. Malgré cela, selon un récent sondage<sup>19</sup>, à peine 4 % des particuliers résidant au Québec souscrivent effectivement cette garantie facultative, alors que 22 % croient qu'ils sont assurés. L'Autorité considère que cet écart de perception avec la réalité montre clairement que des efforts de sensibilisation quant à l'importance de se prémunir contre ce risque devraient être mis de l'avant, en plus de sensibiliser les consommateurs au fait que les contrats d'assurance ne couvrent pas automatiquement ce risque.

## Normes de capital révisées

Au Québec, les assureurs de dommages sont également assujettis à des normes en matière de solvabilité. Ces dernières sont déterminées par la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital*. Malgré certaines différences, cette norme est harmonisée à l'échelle canadienne pour tous les assureurs de dommages et le calcul des capitaux disponibles et requis s'effectue par le biais du test du capital minimal (TCM), lequel permet d'obtenir le ratio de solvabilité.

Depuis sa version originale parue en 2004, le cadre de solvabilité applicable aux assureurs de dommages n'avait pas subi de modification majeure. Toutefois, le projet devant mener à une importante révision a été entrepris en 2012 par la publication d'un document de consultation sur les modifications proposées et à une étude d'impact quantitative en 2013. À la suite de l'analyse des commentaires fournis par les assureurs et des résultats de l'étude d'impact, le nouveau cadre de solvabilité a été présenté aux assureurs en 2014.

Les changements proposés incluent une révision de la définition de ce qui constitue le capital disponible, avec l'imposition de différentes limites quant à l'utilisation des catégories d'instruments de capital, la mise à jour de plusieurs des exigences ainsi que l'ajout de nouvelles exigences pour des risques non couverts ou non pris en compte explicitement comme le risque opérationnel. Par ailleurs, tel qu'il a été mentionné précédemment, la ligne directrice révisée intègre les exigences en capital en lien avec l'exposition des assureurs de dommages au risque de tremblement de terre. Enfin, la ligne directrice révisée reconnaît, à certains égards, que les risques ne sont pas parfaitement corrélés. Cette reconnaissance se traduit par l'introduction d'un crédit pour diversification entre le risque d'assurance et celui lié aux actifs, soit la somme des risques de crédit et de marché. La ligne directrice révisée a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

<sup>18</sup> Rapport, Symposium national sur les tremblements de terre, Bureau d'assurance du Canada, février 2015

<sup>19</sup> Ibid

## Quelques chiffres

### Assurance de dommages

- Au 31 décembre 2014, 178 assureurs de dommages se partagent le marché du Québec.
- Les primes directes souscrites au Québec s'élèvent à 8,7 G\$.
- Les 10 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec en 2014 recueillent 76 % des primes directes souscrites.
- Pour la période de 2010 à 2014, les taux de croissance des primes directes souscrites les plus forts se situent en assurance biens des entreprises avec 17 % et en assurance biens des particuliers avec 16 %, alors qu'ils n'ont progressé que de 7,8 % en assurance automobile.
- Pour chacune de ces trois catégories d'assurance, les ratios des sinistres et frais de règlement sur les primes directes acquises sont respectivement de 58 %, 57 % et 66 %.
- Les assureurs de dommages demeurent bien capitalisés avec un ratio global de près de 261 %, soit le niveau le plus élevé enregistré au cours des cinq dernières années.
- Le rendement des placements, estimés à près de 95,8 G\$, s'établit à 3,9 % en 2014. Ce rendement représente toutefois une hausse de près d'un point de pourcentage par rapport au rendement obtenu en 2013.

## LA CONCENTRATION DU MARCHÉ DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

Le secteur des assurances, que ce soit celui de l'assurance de personnes ou celui de l'assurance de dommages, est en mouvance constante. À titre illustratif, au cours des dernières années, de nombreuses fusions, acquisitions et arrivées de nouveaux joueurs dans ces secteurs ont eu des effets plus ou moins importants sur la concentration de ces marchés.

En ce qui concerne le secteur de l'assurance de personnes, malgré le transfert de quelques portefeuilles moins importants, le marché est demeuré relativement stable au cours des dernières années, faisant en sorte que les parts de marché des assureurs les plus importants sont demeurées essentiellement les mêmes au cours de cette période. Il importe toutefois de souligner la vente du portefeuille d'assurance vie d'AXA Canada qui avait été acquis initialement par Intact Corporation financière et revendu par la suite à SSQ Groupe financier. Une acquisition qui a permis à cet assureur de faire son entrée dans le marché de l'assurance vie individuelle, marché où SSQ Groupe financier était pratiquement absent avant cette transaction. Soulignons également l'acquisition récente des affaires canadiennes de Standard Life plc par la Compagnie d'assurance-vie Manufacturers, un des plus importants assureurs de personnes au Canada. Ces transactions ont eu un impact certain sur le niveau de concentration de ce secteur.

Pour le secteur de l'assurance de dommages, certaines transactions telles que l'acquisition d'AXA Canada par Intact Corporation financière de même que celle de L'Union Canadienne par RSA Canada ont quelque peu modifié la concentration de ce secteur.

## Tableau 2

*Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs par secteur d'assurance*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		3		5		10	
	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Assurance de personnes	Assurance de dommages
2013	18 %	25 %	48 %	47 %	70 %	60 %	90 %	77 %
2014	17 %	24 %	50 %	46 %	71 %	60 %	90 %	76 %

Les données du tableau 2 démontrent qu'il y a certaines différences sur le plan de la concentration du marché entre le secteur de l'assurance de personnes et celui de l'assurance de dommages. À cet effet, le tableau 2 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui font affaire au Québec dans les secteurs de l'assurance de personnes et de l'assurance de dommages pour les années 2013 et 2014.

En 2014, la part de marché du plus important assureur ou groupes d'assureurs était de 17 % pour le secteur de l'assurance de personnes tandis qu'elle était de 24 % pour le secteur de l'assurance de dommages. Toutefois, la situation est inversée en ce qui a trait à la part de marché des cinq assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants. En effet, ces derniers détiennent 71 % du marché de l'assurance de personnes par opposition à 60 % pour l'assurance de dommages. Ce constat est d'autant plus vrai lorsqu'on observe la part de marché des 10 assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants. En 2014, leurs parts du marché sont respectivement de 90 % pour le secteur de l'assurance de personnes et de 76 % pour l'assurance de dommages.

Les transactions mentionnées précédemment illustrent le fait que l'Autorité considère important de suivre l'évolution de la concentration de ces secteurs afin d'être en mesure de déterminer l'importance d'une future transaction sur la concentration.

Le tableau 3 présente l'index d'Herfindahl-Hirschman<sup>20</sup> (HHI) et établit un comparatif entre le secteur de l'assurance de personnes et celui de l'assurance de dommages.

## Tableau 3

### Index de concentration HHI par secteur d'assurance

Index HHI		
Année	Assurance de personnes	Assurance de dommages
2013	1 160	1 046
2014	1 185	1 009

En 2014, l'index HHI est de 1 185 pour le secteur de l'assurance de personnes, tandis qu'il est de 1 009 pour le secteur de l'assurance de dommages. Puisque ces index sont inférieurs à 1 500, il est donc possible, sur la base de l'index de concentration retenu, de qualifier ces marchés de non concentrés. Toutefois, tel qu'il a été précisé précédemment, cet index montre également que le secteur de l'assurance de personnes est un peu plus concentré que celui de l'assurance de dommages.

Des analyses plus détaillées sur la concentration du marché sont également disponibles dans les sections spécifiques du rapport portant sur les assurances de personnes, les assurances de dommages et la tarification en assurance automobile. Ces analyses permettent de constater entre autres, que pour l'assurance de personnes, c'est le segment de l'assurance collective qui est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En ce qui a trait au secteur de l'assurance automobile, les analyses démontrent que le marché des assureurs exerçant par le biais d'un réseau de courtage est plus concentré que celui des assureurs directs.

Ces données très factuelles doivent être considérées avec prudence puisque l'index HHI utilisé dans le présent rapport n'est qu'un des indicateurs utilisés par l'Autorité dans ses analyses du marché. Plusieurs autres variables sont aussi analysées pour permettre d'obtenir une image fidèle de la concentration d'un marché.

20 L'index HHI est une mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie et représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises présentes dans un marché donné. Selon cet index, il est généralement reconnu qu'un index HHI inférieur à 1 500 indique que le marché n'est pas concentré. Lorsque l'index HHI se situe entre 1 500 et 2 500, cela dénote la présence d'une concentration modérée, alors qu'un marché fortement concentré présentera un index supérieur à 2 500. De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'index HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

## L'ASSURANCE AUTOMOBILE

### Enjeux liés à l'assurance de remplacement

La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement est le seul produit d'assurance automobile qui peut être distribué à la fois par des représentants certifiés et des concessionnaires d'automobiles. En effet, le régime de la distribution sans représentant prévu au Titre VIII de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (LDPSF)<sup>21</sup> permet aux concessionnaires d'automobiles de distribuer directement cette police d'assurance aux acheteurs de véhicules neufs et usagés.

Dans le *Rapport annuel sur les institutions financières 2013*, l'Autorité s'engageait notamment à s'assurer que tous les assureurs qui utilisent ce mode de distribution aient mis en œuvre les mesures nécessaires en ce qui concerne entre autres le contrôle de la conformité du processus d'offre des produits d'assurance, et ce, afin de s'assurer du respect de saines pratiques commerciales et du traitement équitable des consommateurs.

Les travaux de l'Autorité entamés au cours des derniers mois de 2013 se sont intensifiés durant l'année 2014. À cet effet, tous les assureurs présents dans le marché de l'assurance de remplacement ont été rencontrés par l'Autorité dans le but de s'assurer que le processus d'offre du produit de l'assurance de remplacement était en conformité avec les lois et les lignes directrices en vigueur.

Une action concertée a été effectuée à l'égard de tous les acteurs impliqués dans ce marché avec comme objectif d'assainir les pratiques de vente liées à l'assurance de remplacement, et ce, afin de favoriser le traitement équitable du consommateur.

À la suite de ses analyses et travaux d'enquête, l'Autorité a rendu publiques en février 2015<sup>22</sup> diverses mesures mises de l'avant pour que cessent les pratiques commerciales identifiées et jugées non conformes liées à la vente de l'assurance de remplacement.

L'Autorité entend poursuivre au cours des prochaines années ses travaux de surveillance auprès des différents intervenants de ce marché afin notamment de s'assurer du respect des attentes exprimées dans son encadrement.

#### Quelques chiffres

##### Assurance de remplacement

- En 2014, 120 018 polices ont été souscrites pour près de 199 M\$<sup>22</sup> en primes. À titre comparatif, ces chiffres étaient de 130 471 polices pour plus de 219 M\$ en primes en 2013.
- Pour l'année 2014, la distribution de cette police d'assurance automobile par les concessionnaires d'automobiles représente 82 % des polices vendues et 88 % des primes souscrites. À titre comparatif, ces chiffres étaient 89 % des polices et 93 % des primes en 2013.
- En 2014, pour l'assurance de remplacement, un écart moyen de 695 \$ (64 %) est observé entre la prime moyenne pour une police distribuée par un concessionnaire d'automobiles et celle distribuée par un représentant certifié. La prime moyenne souscrite, incluant tous les termes de polices disponibles, est de 1 781 \$ pour le réseau des concessionnaires d'automobiles et de 1 086 \$ lorsqu'elle est souscrite par un représentant certifié.

### Programmes de télématique

L'utilisation de la télématique par les assureurs automobiles a fait son apparition sur le marché québécois depuis environ trois ans; le premier programme a été introduit en avril 2012. Le dispositif installé sur le véhicule ou l'application mobile permet aux compagnies d'assurance de recueillir, de stocker et d'analyser les informations sur les habitudes de conduite des conducteurs. À titre d'exemple, des données relatives au kilométrage parcouru, aux accélérations et freinages brusques, au respect des limites de vitesse et aux heures de la journée durant lesquelles le véhicule est utilisé peuvent être transmises aux assureurs dans le cadre des programmes de télématique.

Ces données permettent aux assureurs de moduler leur tarification en fonction des comportements routiers réels des assurés et ce, en sus des critères habituels servant à déterminer le niveau de risque que représente un assuré tels que l'âge, le sexe, l'historique d'accidents, etc.

L'utilisation des programmes de télématique expose davantage les assureurs automobiles aux enjeux et préoccupations entourant la protection des renseignements personnels de même qu'à la protection de la vie privée des assurés. Ainsi, en réponse aux préoccupations et enjeux croissants liés à l'utilisation de la télématique, l'Autorité a collaboré étroitement avec la Commission d'accès à l'information sur ce dossier.

21 RLRQ, c. D-9.2

22 Avis au Bulletin de l'Autorité, 19 février 2015 (Vol. 12, n° 7)

23 M désigne millions.

L'Autorité a également analysé le cadre législatif, réglementaire et normatif en place. Ainsi, les dispositions des différentes lois visées notamment la LA et la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*<sup>24</sup>, de même que l'encadrement prudentiel développé par l'Autorité, principalement la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales* et la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés à l'impartition*, encadrent adéquatement les programmes de télématicque.

L'Autorité a rendu public en début d'année 2015<sup>25</sup> son positionnement concernant l'utilisation des programmes de télématicque par les assureurs automobiles. L'avis publié vise essentiellement à préciser les attentes de l'Autorité qui découlent de l'encadrement en vigueur au Québec concernant l'offre de produits d'assurance automobile s'appuyant sur l'utilisation de données liées à la télématicque.

Aussi, l'Autorité continue de suivre le développement de nouveaux programmes liés à la télématicque et demeure à l'affût de l'évolution dans ce domaine. L'Autorité entend donc poursuivre ses travaux de vigie et de surveillance au cours des prochaines années auprès des différents assureurs qui offrent ce genre de programme.

Quelques chiffres
<p><b>Programmes de télématicque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En 2014, au Québec, trois programmes différents sont offerts par cinq assureurs.</li> <li>En nombre d'assurés, les programmes de télématicque ont actuellement un taux de pénétration du marché estimé à 3 %.<sup>26</sup></li> </ul>

## UberX

Au cours des dernières années, un nouveau service de transport a fait son apparition au Québec. Il s'agit d'applications mobiles qui permettent à des particuliers d'offrir des services rémunérés de transport de personnes en utilisant leur véhicule personnel. Ces applications mettent en contact le propriétaire d'un véhicule et une personne qui a besoin d'un transport, moyennant rétribution.

Bien qu'il n'appartienne pas à l'Autorité de se prononcer sur la légalité de ce nouveau service, il est de sa responsabilité d'informer les consommateurs du risque auquel ils s'exposent lorsqu'ils souhaitent offrir de tels services avec leur véhicule personnel.

À cet effet, en décembre 2014, l'Autorité a publié un communiqué visant à rappeler aux consommateurs que le formulaire de police d'assurance automobile du Québec F.P.Q. N° 1 - Formulaire des propriétaires contient certaines exclusions, notamment lorsqu'un véhicule est utilisé comme taxi ou comme un véhicule fourni avec chauffeur. Ces exclusions pourraient s'appliquer si un sinistre survenait lorsqu'un assuré offre un service de transport rémunéré avec son véhicule personnel, faisant en sorte que l'assuré pourrait ne pas être indemnisé pour les dommages causés à son véhicule. À cet effet, il est suggéré aux consommateurs qui désirent offrir ce service de communiquer avec leur assureur afin de l'aviser de leur intention et pour s'assurer que leur couverture d'assurance est adéquate.

Quelques chiffres
<p><b>Assurance automobile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au 31 décembre 2014, 115 assureurs détiennent un permis pour vendre des produits d'assurance automobile au Québec pour un total de 3,2 G\$ de primes souscrites.</li> <li>Les assureurs directs dominent le marché du Québec en détenant 57 % du total des primes souscrites en comparaison à 43 % pour les assureurs à courtiers.</li> <li>Le nombre de véhicules assurés en 2014 est de 5,9 millions.</li> <li>Le volume de primes souscrites en 2014 se situe à 3,2 G\$, tandis que le montant total des sinistres a connu une légère hausse, pour se situer à 2,1 G\$.</li> <li>Le ratio sinistres / primes est passé de 65,2 % en 2013 à 66,1 % en 2014.</li> <li>Le total des dépenses incluant les frais d'exploitation et le coût des réclamations est estimé à 96 % des primes acquises.</li> <li>Le bénéfice d'exploitation pour l'ensemble des assureurs est estimé à 4,9 % des primes acquises pour 2014, en comparaison à 5,9 % en 2013.</li> <li>L'augmentation moyenne des tarifs pour 2014 est de 0,7 % faisant en sorte que la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme est de 525 \$.</li> </ul>

24 RLRQ, c. P-39.1

25 Avis au Bulletin de l'Autorité, 9 avril 2015 (Vol. 12, n° 14)

26 Cette estimation provient des travaux de vigie et de surveillance effectués par l'Autorité.

## ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET SURVEILLANCE

### Environnement réglementaire

La Surintendance de l'encadrement de la solvabilité a pour mandat d'administrer la LA, la LCSF, la LSFSE, la LAA et la *Loi sur l'assurance-dépôts*<sup>27</sup> (LAD). Elle est également responsable de donner des lignes directrices, guides, cadres et avis qui précisent les attentes de l'Autorité en regard des pratiques de gestion saine et prudente attendues des institutions financières faisant affaire au Québec.

Le dispositif d'encadrement de l'Autorité régissant les institutions financières s'inspire des principes directeurs et des meilleures pratiques recommandées principalement par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, par l'AICA et par l'*International Association of Deposit Insurers* (IADI).

L'année 2014 s'est inscrite dans la continuité du renforcement de la réglementation et la vigie du système financier international. Plusieurs questions réglementaires ont retenu une attention particulière au sein de l'Autorité.

En lien avec les grands principes internationaux et la gestion des risques, plusieurs organisations internationales travaillent à l'élaboration d'exigences propres à la mise en place, par les institutions financières, de processus d'évaluation interne de leurs risques liés à leur solvabilité. La littérature identifie ces processus comme le dispositif *Own Risk and Solvency Assessment* (ORSA) pour les assureurs et le Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) pour les institutions de dépôt. Concernant ces nouvelles normes, et bien que l'encadrement actuel de l'Autorité couvre l'essentiel des attentes relatives à ce dispositif, l'Autorité a effectué en 2014 une révision du cadre actuel de gestion de risques des institutions financières. Cet exercice a mené au projet d'une nouvelle *Ligne directrice sur la gestion du capital*, ainsi qu'à la modification de la *Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques*. À la suite d'une consultation publique qui a eu lieu en fin d'année et qui s'est poursuivie en début de l'année 2015, ces lignes directrices ont pris effet le 1<sup>er</sup> mai 2015.

Par ailleurs, à la suite de la publication de sa *Ligne directrice sur les pratiques commerciales* en juin 2013, une autoévaluation de ces pratiques a été effectuée auprès de l'industrie en début d'année 2014. Par cette autoévaluation, l'Autorité désirait avoir un portrait global de l'industrie concernant le traitement équitable des consommateurs ainsi que sur le degré d'avancement des institutions financières dans leurs travaux en réponse aux attentes énoncées dans la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*. À la suite de la réception des réponses de plus de 200 institutions financières sondées, des travaux d'analyse ont été réalisés. Un rapport sera publié en milieu d'année 2015.

En août 2014, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en place d'un cadre de gestion des risques pour les banques canadiennes d'importance systémique intérieure. Aux fins de la consultation publique, la proposition-clé de ce cadre portait sur le régime de protection des contribuables et de la recapitalisation des banques. Le régime proposé ferait en sorte que les pertes seraient assumées par les actionnaires et les créanciers de la banque d'importance systémique, et non par les contribuables.

Compte tenu de sa désignation d'IFIS-I, le Mouvement Desjardins devrait, à l'instar de ses pairs canadiens, pouvoir exercer dans un environnement réglementaire qui tienne compte de son statut.

### Supervision des institutions financières

La supervision des institutions financières par l'Autorité repose sur deux principaux piliers : l'élaboration de normes prudentielles basées sur des principes et l'exercice d'une surveillance effective basée sur les risques.

### Institutions de dépôt

En ce qui a trait aux institutions de dépôt, plusieurs initiatives ont été entreprises par l'Autorité afin de renforcer la surveillance du Mouvement Desjardins, désigné comme une IFIS-I en juin 2013.

Au cours de l'année 2014, l'Autorité a poursuivi ses efforts pour adapter son dispositif prudentiel aux exigences internationales. Ces travaux ont porté sur les principaux axes suivants :

- Tel qu'il a été annoncé lors de la désignation du Mouvement Desjardins comme ISIF-I, l'Autorité a entrepris des travaux touchant d'une part, les formulaires de divulgation financière du Mouvement Desjardins et de ses composantes et d'autre part, les attentes en matière d'encadrement de l'agrégation des données sur les risques et de notification de risques (ADRNR). Ce premier axe de travail vise à aider les institutions financières à optimiser leur procédure de contrôle sur la qualité de l'information divulguée dans le but de présenter l'information la plus précise possible sur leur exposition aux risques.
- Le second axe porte sur la mise en place d'un dispositif de prévention et de gestion des défaillances des IFIS-I. D'une part, cela repose sur l'élaboration d'un plan de retour à la viabilité (PRV) préparé par le Mouvement Desjardins. D'autre part, quant à l'Autorité, elle doit élaborer un plan de résolution (PR).

La modernisation des lois administrées par l'Autorité, dont principalement la LCSF et la LAD, ayant comme objectif ultime de favoriser la stabilité du secteur financier québécois, facilitera par exemple la mise en place de dispositions relatives à la gestion de crise d'une institution de nature coopérative désignée systémique. Ces dispositions contribueraient à donner à l'Autorité les pouvoirs d'intervention nécessaires, tant en période de continuité des affaires qu'en période de crise. Dans cette perspective, l'Autorité a d'ores et déjà entamé les travaux portant sur la rédaction d'un plan de résolution et supervise les travaux du Mouvement Desjardins quant à l'élaboration de son plan de retour à la viabilité.

De manière générale, le PRV vise ultimement à ce que le Mouvement Desjardins dispose d'un cadre de gestion de crise sévère présentant un large éventail d'options crédibles, de nature à restaurer sa viabilité de façon soutenable, et ce, sans recourir à un soutien financier de la part des autorités publiques. De plus, le PRV fait partie intégrante de la supervision, il contribue à identifier les éventuels obstacles à la résolvabilité. Les attentes de l'Autorité, à un haut niveau, portent particulièrement sur :

- la mise en place d'une structure de gouvernance du PRV responsable de l'élaboration des plans et en mesure d'intervenir efficacement en cas de crise;
- la qualité des scénarios de stress;
- les indicateurs d'alerte permettant une identification rapide des zones de tension;
- les options de retour à la viabilité pouvant être mises en œuvre efficacement afin de rétablir la viabilité en cas de difficulté.

Les travaux en matière de PR préparés par l'Autorité sont en cours et permettront de mettre en place des instruments de résolution pour préserver la stabilité financière, assurer la continuité des activités, des services et des opérations du Mouvement Desjardins. Adaptés au contexte d'un groupe coopératif, ces travaux pourraient être envisagés suivant deux perspectives.

En situation de continuité d'affaires, l'Autorité s'attend à renforcer la capacité d'absorption de pertes de l'assujetti en analysant certains outils tels que les ratios *Gone-concern Loss Absorbing Capacity* (GLAC) ou *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC).

En situation de crise sévère, l'Autorité veillerait à ce que la planification de la résolution soit adaptée au contexte coopératif en intégrant notamment la prise en compte des instruments de catégorie 1B (actions privilégiées) ou 2 (dettes subordonnées), répondant aux critères de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) ou *Non-Viability Contingent Capital* (NVCC).

Plusieurs enjeux sont liés aux instruments comportant une clause FPUNV, notamment la dépréciation ou la conversion, selon que les instruments soient des actions privilégiées ou des dettes subordonnées. La possibilité d'émission de tels instruments pour un groupe coopératif pourrait accroître sa capacité additionnelle d'absorption de pertes. Cependant, le marché canadien des instruments FPUNV reste relativement étroit et limité en ce qui concerne les grandes banques.

Dans la perspective d'une recapitalisation interne, l'Autorité poursuit les travaux en vue d'adapter cette stratégie de résolution à un groupe coopératif. Les modalités entourant la conversion constituent les principaux enjeux compte tenu de la structure coopérative de l'assujetti.

### **Coopération entre régulateurs : implications nationales et internationales**

La crise financière de 2008-2009 a mis en lumière les besoins accrus de coopération et d'échanges d'information entre les régulateurs de diverses juridictions. Ces enjeux de coopération constituent maintenant une partie importante des principes directeurs et orientations émis depuis par des organismes internationaux tels que le Conseil de la stabilité financière, l'AICA et l'IADI. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le Fonds monétaire international en a fait une de ses recommandations-clés dans le rapport publié en mars 2014 à la suite du programme d'évaluation du secteur financier canadien mené en 2013.

En plus d'être signataire d'accords multilatéraux de niveau international visant à favoriser l'échange d'information et la coopération entre les régulateurs, l'Autorité continue de participer au développement de protocoles d'entente avec d'autres régulateurs en vue d'assurer la supervision et la surveillance des entités réglementées qui exercent des activités dans leurs territoires respectifs.

L'Autorité participe activement aux travaux de plusieurs organisations nationales et internationales de réglementation financière et prudentielle dont le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance et l'Association des superviseurs prudeniels des caisses (ASPC) au niveau national et, l'AICA, l'IADI, et l'*International Credit Union Regulators' Network* (ICURN) au niveau international.

---

À travers la coopération avec les autres régulateurs, l'Autorité vise à acquérir et à partager son expertise en vue de demeurer une organisation influente, mais aussi, dans une perspective d'amélioration constante de son dispositif d'encadrement et de surveillance, adapter, voire influencer les pratiques au niveau international.

Les relations ainsi développées avec les régulateurs d'autres grands groupes coopératifs internationaux sont d'une grande importance pour l'Autorité. À titre d'exemple, depuis juin 2014, l'Autorité préside un nouveau comité de l'IADI où siègent plusieurs régulateurs, assureurs-dépôts et autorités de résolution et dont les travaux portent sur les enjeux relatifs à la résolution des coopératives financières. Les échanges issus de ces rencontres sont bénéfiques puisqu'ils permettent de partager les enjeux eu égard à l'encadrement et la surveillance d'institutions de même nature, de faire évoluer les pratiques d'encadrement, de supervision et de résolution, ainsi que de partager l'expertise entre pairs.





# 1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT



## 1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

En vertu de l'article 1 de la LCSF, « toute caisse et toute fédération de caisses constituent une coopérative de services financiers ». Le secteur des coopératives de services financiers du Québec est quasi exclusivement composé des caisses Desjardins membres du Mouvement Desjardins.

### 1.1.1 Portrait du secteur

Le portrait de ce secteur est décrit par le biais d'une présentation sommaire des coopératives de services financiers exerçant au Québec, la concentration du marché et les parts de marché relatives dans le secteur des institutions de dépôt.

#### Présentation sommaire des coopératives de services financiers

Au 31 décembre 2014, le Québec compte 347 coopératives de services financiers, réparties de la manière suivante :

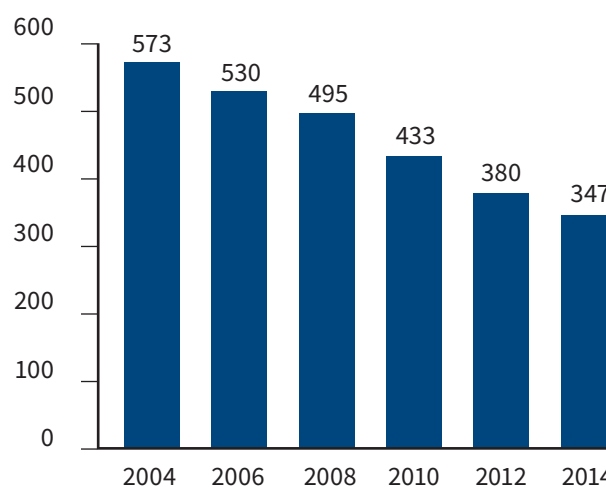
- Les coopératives de services financiers affiliées au Mouvement Desjardins ou le réseau des caisses (le « réseau ») constitué de 344 coopératives de services financiers, toutes membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ). Le réseau est constitué des caisses locales Desjardins<sup>28</sup>; 312 caisses de ce type sont dénombrées au Québec. Le réseau comprend également les caisses de groupe Desjardins<sup>29</sup>; 32 caisses de ce type sont dénombrées au Québec. La liste de ces caisses du réseau est présentée au tableau 16 de ce rapport.
- La Caisse centrale Desjardins (CCD) est une coopérative<sup>30</sup> qui remplit les rôles de trésorier et d'agent financier du Mouvement Desjardins<sup>31</sup> sur les marchés canadiens et internationaux pour le compte du réseau.
- La FCDQ est une coopérative détenue par les caisses. Elle les soutient en leur fournissant les services dont elles ont besoin en coordonnant les efforts de toutes les autres composantes du Mouvement Desjardins. La FCDQ agit comme organisme de surveillance et de contrôle des caisses ainsi que des sociétés et des personnes morales contrôlées par les caisses.

La Caisse des Mutuellistes, Épargne et Crédit (la « Caisse des Mutuellistes ») est une coopérative de services financiers indépendante, dans la mesure où elle n'est pas membre d'une fédération.

Pour la période 2004-2014, le nombre de coopératives a constamment diminué, passant de 573 à 347, comme en témoigne le graphique 10.

## Graphique 10

Évolution du nombre de coopératives (2004 à 2014)<sup>32</sup>



La baisse du nombre de coopératives s'explique en grande partie par les fusions qui sont intervenues entre les coopératives membres du Mouvement Desjardins. En 2014, 14 fusions ont eu lieu, impliquant 28 coopératives.

Les coopératives ayant fait l'objet de fusions en 2014 sont énumérées au tableau 15 de ce rapport. Par ailleurs, dans le cadre de modifications constitutives, l'Autorité dénombre six changements de nom légal. Les informations sur les changements de nom légal sont également présentées au tableau 15 de ce rapport.

28 Ensemble des coopératives dont les membres sont généralement des citoyens d'un même secteur géographique, d'une même localité ou d'un même quartier.

29 Ensemble des coopératives regroupant des membres en fonction de leurs activités professionnelles et de leur lieu de travail.

30 Article 10 de la *Loi sur le Mouvement Desjardins*.

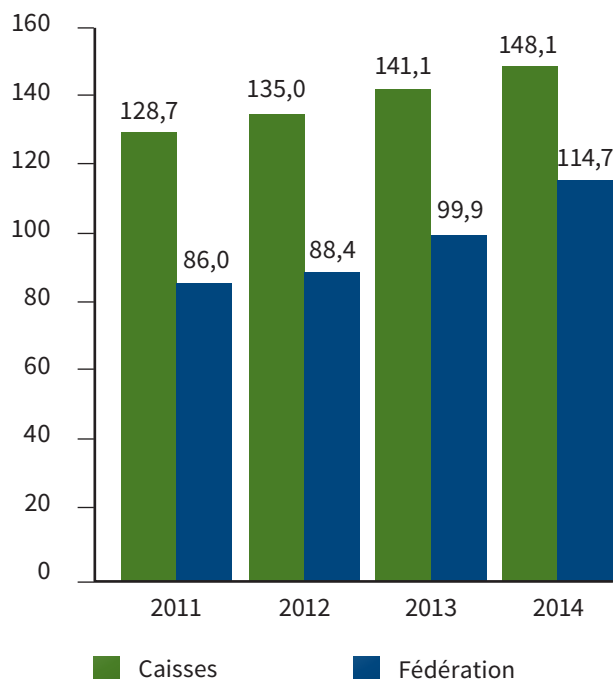
31 Outre la FCDQ et ses filiales, y compris la CCD et les caisses Desjardins au Québec, le Mouvement Desjardins regroupe les caisses Desjardins en Ontario, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

32 L'Autorité a autorisé 18 fusions de coopératives membres du Mouvement Desjardins, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015, impliquant 41 coopératives. Ainsi, à cette même date, le réseau des caisses est constitué de 321 coopératives de services financiers qui sont toutes membres de la FCDQ.

Le graphique 11 illustre une évolution croissante de l'actif des coopératives dont les parts de qualification sont ouvertes au public (caisses<sup>33</sup>), et celles dont les parts ne le sont pas (FCDQ et CCD<sup>34</sup>).

## Graphique 11

Évolution de l'actif selon le type de coopératives en milliards de dollars (2011 à 2014)<sup>35</sup>



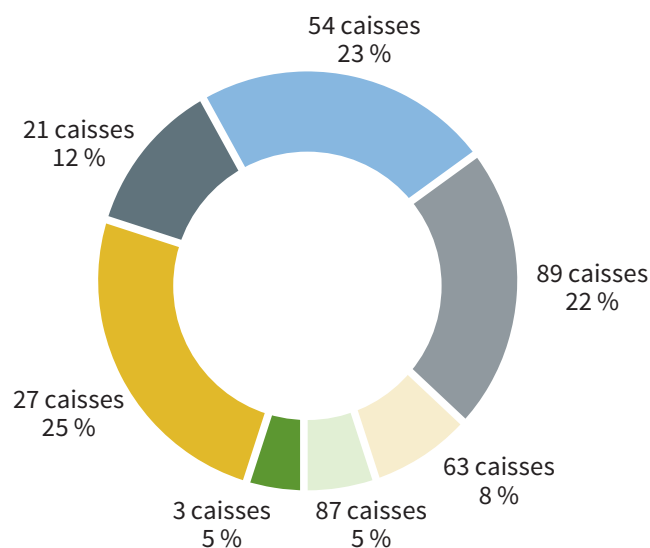
Au cours des quatre dernières années (2011 à 2014), l'actif de la FCDQ a progressé de 33,4 % et s'est établi à près de 115 G\$. Pour la même période, l'actif cumulé du réseau des caisses au Québec a augmenté de 15 % et approche les 150 G\$ en 2014.

## Concentration

Le graphique 12 présente un portrait du réseau au 31 décembre 2014. Trois caisses ayant un actif supérieur à 2 G\$ représentent 5 % du total de la taille du réseau des caisses. En revanche, 87 caisses ayant un actif inférieur à 150 M\$ totalisent également 5 % de la taille du réseau des caisses.

## Graphique 12

Répartition des coopératives au 31 décembre 2014 en fonction de la taille de leur actif\*



\* Cette répartition exclut la FCDQ et la CCD et la caisse des Mutuellistes

33 Les données des caisses sont celles du réseau des caisses du Mouvement Desjardins.

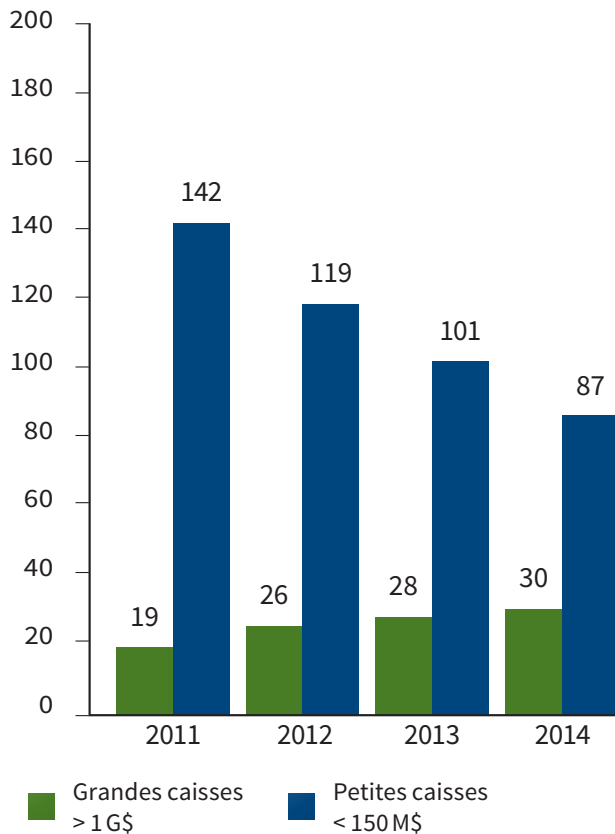
34 La CCD est une filiale de la FCDQ et celle-ci figure dans les comptes consolidés de la FCDQ.

35 En raison des liens d'appartenance entre la FCDQ et les caisses, il est important de noter que la somme des actifs de la FCDQ et des caisses n'est pas égale à celle du Mouvement Desjardins.

Une analyse au cours de la période de 2011 à 2014 confirme la tendance à la baisse du nombre de caisses dont l'actif est plus faible et la hausse du nombre des caisses dont l'actif est plus important. Le graphique 13 met en évidence ces évolutions.

## Graphique 13

*Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif (2011 à 2014)*



Ainsi, au cours de la période de 2011 à 2014, le nombre de caisses ayant plus de 1 G\$ d'actif est passé de 19 à 30. Sur la même période, le nombre de caisses avec un actif inférieur à 150 M\$ a diminué, passant de 142 à 87.

### *Parts de marché des coopératives de services financiers et des banques au Québec*

Les coopératives de services financiers occupent une place importante dans le paysage financier du Québec. L'analyse par segment du marché du crédit et de dépôt montre que les autres institutions de dépôt, notamment les banques à charte fédérale (banques à charte), sont dans une forte dynamique concurrentielle.

#### *Prêts*

Le montant total des prêts accordés par les banques à charte et les coopératives au Québec en 2014 s'élève à 392,8 G\$. Le total des prêts est ainsi réparti : 253,1 G\$ pour les banques à charte et 139,7 G\$ pour les coopératives. Au Québec, la décomposition par segment pour les banques à charte et les coopératives est définie comme suit :

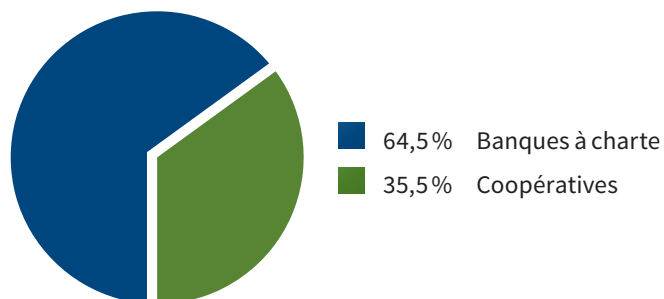
- total des prêts hypothécaires : 224,2 G\$ (57,1 %)
- total des prêts personnels : 98,9 G\$ (25,2 %)
- total des prêts aux entreprises : 50,4 G\$ (12,8 %)
- total des prêts agricoles : 8,8 G\$ (2,2 %)
- total autres prêts : 10,5 G\$ (2,7 %)

On note une prépondérance des prêts hypothécaires au Québec, lesquels représentent 57,1 % du total des prêts octroyés par les banques à charte et les coopératives au 31 décembre 2014.

Le graphique 14 montre la part de marché des prêts des coopératives et des banques à charte au Québec pour la période 2011 à 2014.

## Graphique 14

*Parts de marché des prêts selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)*



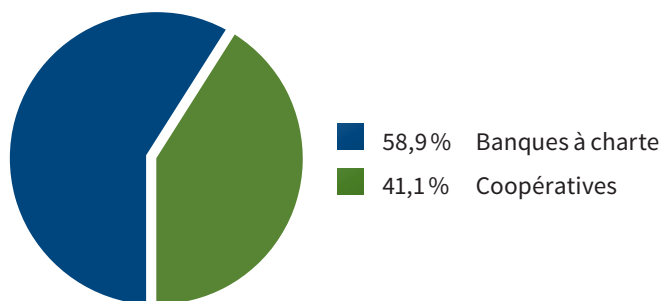
En moyenne pour la période 2011 à 2014, la part de marché des coopératives sur le marché des prêts est de 35,5 % contre 64,5 % pour les banques à charte. La décomposition du portefeuille de prêts montre que l'essentiel des prêts octroyés par les coopératives est plus orienté vers le secteur immobilier que pour les banques à charte. Les coopératives sont également fortement présentes dans le marché des prêts agricoles dans la province. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les coopératives sont généralement confrontées à une concurrence moins importante en région et hors des zones urbaines.

### Prêts hypothécaires

Le graphique 15 montre la part de marché hypothécaire des coopératives et des banques à charte au Québec pour la période 2011 à 2014.

## Graphique 15

*Parts de marché des prêts hypothécaires selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)*



En moyenne pour la période 2011 à 2014, la part de marché des prêts hypothécaires est respectivement de 41,1 % pour les coopératives contre 58,9 % pour les banques à charte.

Les coopératives au Québec présentent une proportion de prêts hypothécaires plus importante par rapport aux banques à charte. En moyenne, 66,1 % du portefeuille de prêts des coopératives sont des prêts hypothécaires contre 52 % pour les banques à charte.

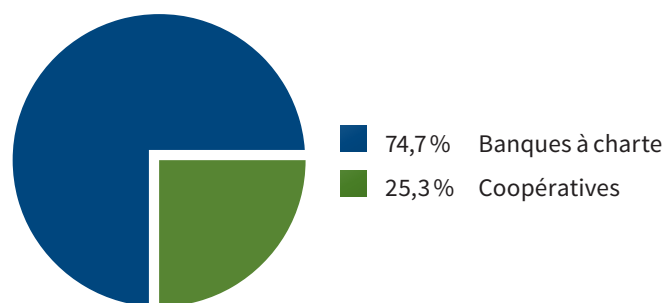
Plus spécifiquement, au 31 décembre 2014, les prêts hypothécaires résidentiels représentent en moyenne 91,8 % des prêts hypothécaires totaux pour les coopératives, contre 95,7 % pour les banques à charte.

### Prêts personnels

Le graphique 16 montre la répartition des prêts personnels des coopératives et des banques à charte au Québec sur la période 2011 à 2014.

## Graphique 16

*Parts de marché des prêts personnels selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)*



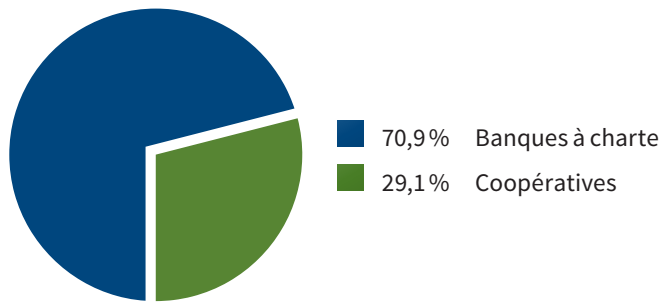
Les prêts non hypothécaires les plus importants sont les prêts personnels. Ils représentent en moyenne respectivement 18,2 % du total des prêts des coopératives et 29,5 % du total des prêts des banques à charte. En moyenne pour la période 2011 à 2014, la part de marché des prêts personnels est respectivement de 25,3 % pour les coopératives contre 74,7 % pour les banques à charte.

### Prêts aux entreprises

Le graphique 17 montre la répartition des prêts aux entreprises des coopératives et des banques à charte au Québec pour la période 2011 à 2014.

## Graphique 17

*Parts de marché des prêts aux entreprises selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)*



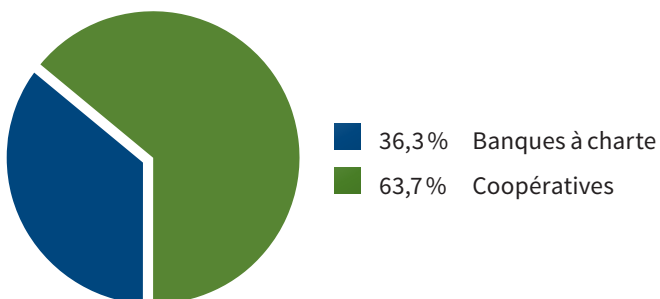
En moyenne pour la période 2011 à 2014, la part de marché des prêts aux entreprises est respectivement de 29,1 % pour les coopératives contre 70,9 % pour les banques à charte. Pour les coopératives, les prêts aux entreprises représentent en moyenne 10,1 % du total de leurs prêts contre 13,6 % pour les banques à charte.

### Prêts agricoles

Le graphique 18 illustre la répartition des prêts agricoles au Québec pour la période 2011 à 2014.

## Graphique 18

*Parts de marché des prêts agricoles selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)*



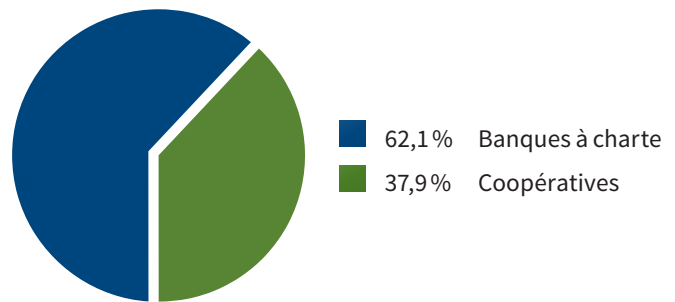
En moyenne pour la période 2011 à 2014, la part de marché des prêts agricoles est respectivement de 63,7 % pour les coopératives contre 36,3 % pour les banques à charte. Pour les coopératives, les prêts agricoles représentent en moyenne 4,1 % du total de leurs prêts, contre 1,3 % pour les banques à charte.

### Dépôts

Le graphique 19 montre la part de marché des dépôts des coopératives et des banques à charte au Québec pour la période 2011 à 2014.

## Graphique 19

*Parts de marché des dépôts selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)*



En moyenne pour la période 2011 à 2014, la part de marché des coopératives sur le marché des dépôts est de 37,9 % contre 62,1 % pour les banques à charte.

Les banques à charte ont une part plus importante du marché des dépôts que les coopératives. En effet, en 2014, le montant total des dépôts détenus par les banques à charte et les coopératives au Québec s'élève à 293,9 G\$, dont 186 G\$ pour les banques à charte et 107,9 G\$ pour les coopératives.

Les coopératives au Québec présentent une proportion plus importante de dépôts aux particuliers par rapport aux banques à charte. En moyenne, 78,1 % des dépôts des coopératives sont orientés sur le marché des particuliers contre 55,7 % pour les banques à charte.

### 1.1.2 Portrait financier

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans, des états de résultats et de diverses mesures financières pour apprécier la performance des coopératives de services financiers au Québec au titre de l'exercice 2014.

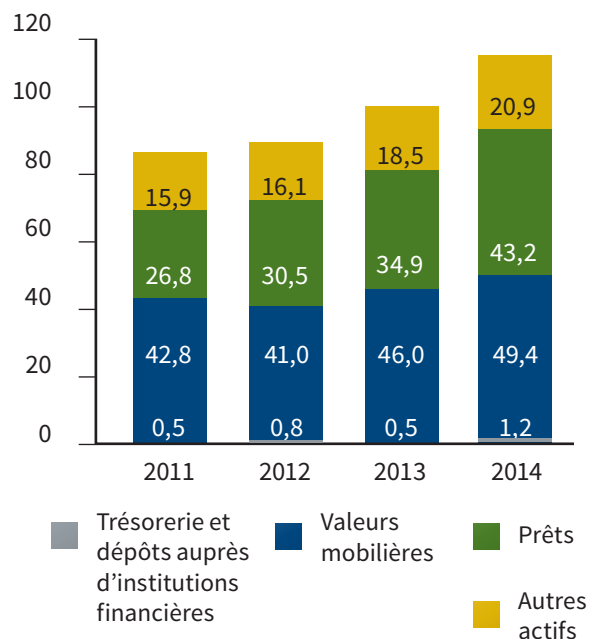
#### La Fédération des caisses Desjardins du Québec - FCDQ

##### Bilan de la FCDQ

Le graphique 20 illustre l'évolution des principaux postes de l'actif du bilan de la FCDQ sur la période 2011 à 2014. Entre 2011 et 2014, l'actif de la FCDQ est passé de 86 G\$ à 114,7 G\$. L'évolution de l'actif de la FCDQ s'explique principalement par l'augmentation des prêts.

## Graphique 20

Évolution de l'actif de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)



Au 31 décembre 2014, l'actif de la FCDQ s'établissait à 114,7 G\$, représentant une progression de 14,8 % par rapport à 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par celle des prêts et des valeurs mobilières.

L'actif est composé principalement de valeurs mobilières et de prêts. En effet, les valeurs mobilières constituent le premier poste de l'actif avec 43,1 % du total de l'actif au 31 décembre 2014 contre 46 % au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, les prêts progressent de 23,8 % et représentent 37,7 % du total de l'actif contre 35 % au 31 décembre 2013. La croissance des prêts s'explique en grande partie par les prêts accordés aux caisses membres<sup>36</sup> de la FCDQ qui ont progressé de 5,4 G\$ en 2014. Les prêts aux caisses membres constituent le premier portefeuille de la FCDQ, soit 19,9 G\$, suivis des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers qui représentent 13,8 G\$.

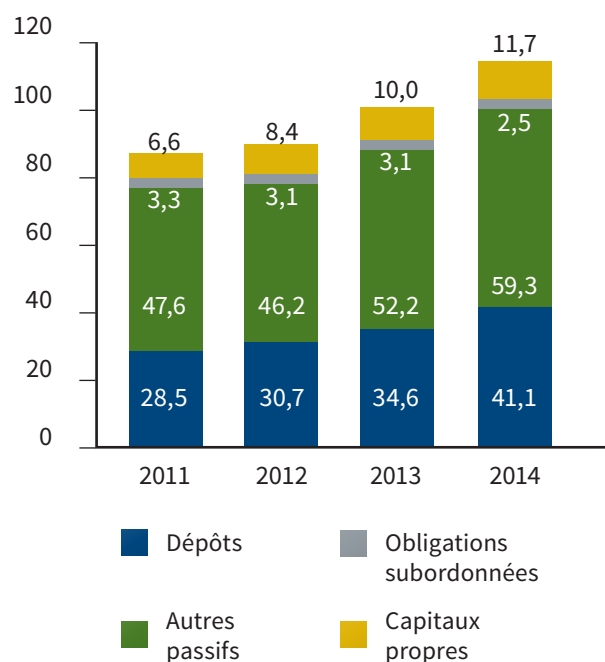
Au 31 décembre 2014, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 76M\$, contre 66 M\$ au 31 décembre 2013. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,18 % alors qu'il était de 0,19 % à la fin de l'année 2013. Les provisions pour pertes sur prêts enregistrent une hausse de 23,5 %, et leur niveau est de 163 M\$.

##### Passif et capitaux propres de la FCDQ

Le graphique 21 illustre l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ pour la période 2011 à 2014. Le passif du bilan est passé de 79,5 G\$ à 102,9 G\$ entre 2011 et 2014.

## Graphique 21

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)



Au 31 décembre 2014, le passif de la FCDQ est essentiellement composé des éléments des autres passifs et des dépôts.

<sup>36</sup> Les prêts aux caisses membres sont des prêts octroyés par la FCDQ pour les soutenir dans leurs activités d'intermédiation financière.

L'encours des dépôts a progressé de 18,8 % par rapport à 2013 passant de 34,6 G\$ à 41,1 G\$. Cette croissance est principalement attribuable aux dépôts des entreprises et des gouvernements, qui sont passés de 23,7 G\$ au 31 décembre 2013 à 32,3 G\$ au 31 décembre 2014, représentant une hausse de 36,5 %. Au 31 décembre 2014, le total des dépôts représentait 40 % du passif, contre 38,5 % à la fin 2013.

Les autres passifs progressent de 13,6 % en 2014 sous l'impulsion des activités de marchés et d'assurance.

Les capitaux propres de la FCDQ, qui sont constitués en grande partie des excédents non répartis et des parts de capital, ont connu une augmentation non négligeable. Au 31 décembre 2014, les capitaux propres s'élèvent à 11,7 G\$, en hausse de 17,5 % depuis le 31 décembre 2013. L'émission par la FCDQ de parts de capital sur cette période ainsi que les excédents nets après ristournes aux caisses membres expliquent cette croissance.

### État des résultats de la FCDQ

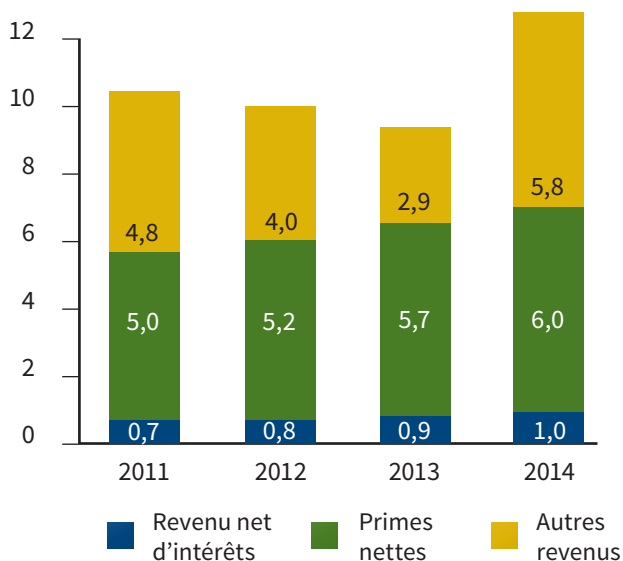
L'analyse de la formation du résultat se fonde principalement sur la contribution des postes suivants : revenu total, frais autres que d'intérêts, excédent d'exploitation et résultat global.

#### Revenu total

Le graphique 22 illustre l'évolution des principales composantes du revenu total de la FCDQ pour la période de 2011 à 2014. Durant cette période, le revenu total<sup>37</sup> de la FCDQ est passé de 10,5 G\$ à 12,8 G\$ sous l'impulsion des primes nettes et des autres revenus.

## Graphique 22

Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)



37 Le revenu total est la somme du RNI, des primes nettes liées aux activités d'assurance et des autres revenus.

Après une progression limitée entre 2011 et 2013, le revenu net d'intérêts (RNI) affichait une augmentation de 17,2 % en 2014 pour ressortir à 1 G\$, et ce, toujours dans un contexte de faibles taux d'intérêt. Cette hausse du RNI s'explique par l'amélioration des marges d'intérêts<sup>38</sup> des prêts aux caisses membres et de celle des autres prêts.

Les primes nettes constituent le premier élément du revenu total et ont poursuivi leur progression à un rythme régulier depuis quatre ans. En 2014, elles augmentent de 6,2 % pour atteindre 6,0 G\$.

La principale évolution en matière de revenus se trouve au poste des autres revenus qui ont plus que doublé pour atteindre 5,8 G\$ et qui incluent notamment des revenus de placement de 2,8 G\$, contre 0,1 G\$ en 2013. Les revenus de placement ont atteint leur niveau le plus important depuis quatre ans.

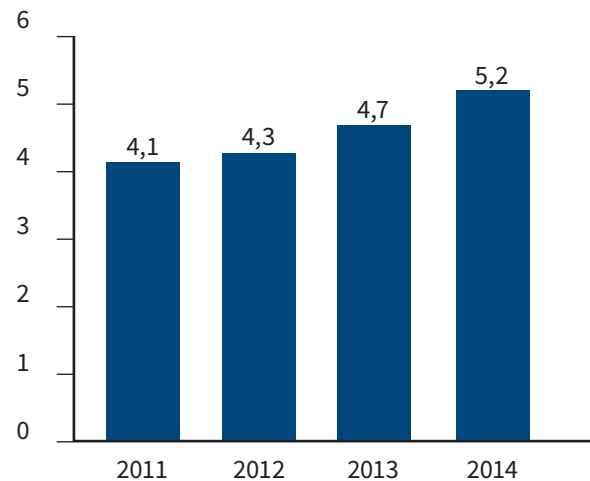
Au final, le revenu total cumulé a progressé de 36,4 % par rapport à 2013 pour atteindre 12,8 G\$.

#### Frais autres que d'intérêts

Le graphique 23 montre l'évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ pour la période 2011 à 2014. Ces frais sont en nette augmentation sur la période, passant de 4,1 G\$ à 5,2 G\$.

## Graphique 23

Évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)



38 La marge d'intérêts est composée des revenus d'intérêts diminués des frais d'intérêts.

Le montant des frais autres que d'intérêts représente les dépenses liées au fonctionnement, incluant principalement les salaires et les avantages sociaux, ainsi que les autres frais relatifs au programme de fidélisation de la clientèle et à la progression des affaires. Ce montant est passé de 4,7 G\$ en 2013 à 5,2 G\$ en 2014. Les frais autres que d'intérêts enregistrent une hausse de 10,2 % et représentent 40,2 % du revenu total de la FCDQ en 2014.

Outre l'augmentation liée aux frais de personnel, la hausse des frais autres que d'intérêts s'explique aussi par les frais engagés dans la réalisation de projets au bénéfice du réseau des caisses, ainsi que dans le cadre de projet de croissance externe applicable en 2015, notamment l'acquisition de State Farm.

#### Excédent d'exploitation

La FCDQ affiche en 2014 une baisse de 13 % de ses excédents d'exploitation, lesquels s'établissent à 1,1 G\$.

Cette baisse s'explique notamment par la charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement qui a fortement augmenté et qui n'a pas été compensée par l'augmentation des revenus de placements. Cette charge a augmenté de 93,4 % en 2014 pour atteindre 6,3 G\$ contre 3,3 G\$ en 2013.

La dotation à la provision pour pertes sur créances en 2014 a augmenté de 30,5 % comparativement à 2013 et s'établit à 265 M\$.

#### Résultat global

La FCDQ affiche en 2014 une baisse de 7 % de ses excédents nets de l'exercice, après ristournes aux caisses membres. La baisse est moins importante que pour l'excédent d'exploitation en raison d'une diminution d'impôts sur les excédents comparativement à 2013.

Le résultat global de la FCDQ accuse une baisse de 45 %, passant de 1 G\$ en 2013 à 0,6 G\$ en 2014.

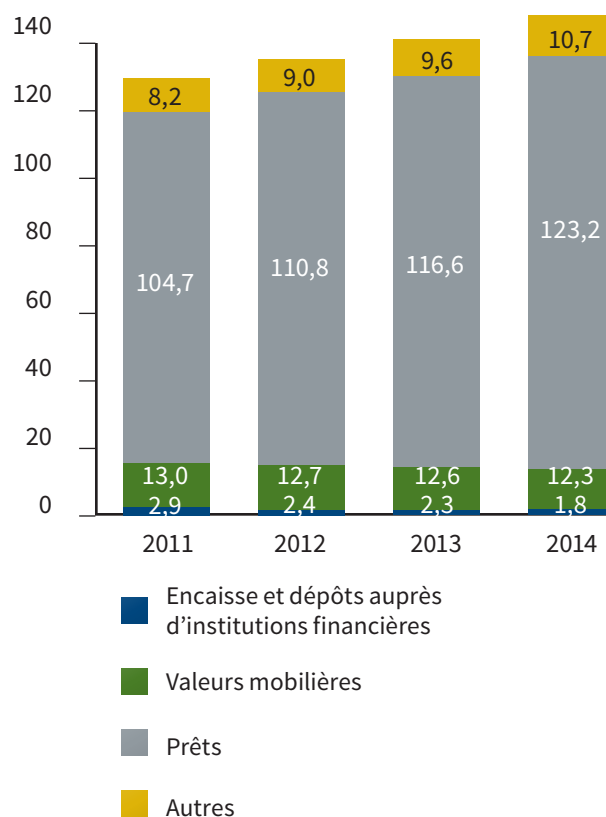
### Réseau des caisses

#### Bilan du réseau des caisses

Le graphique 24 montre l'évolution des principaux postes de l'actif cumulé du bilan pour l'ensemble du réseau des caisses sur la période 2011 à 2014. L'actif du réseau des caisses est en croissance depuis 2011, passant de 104,7 G\$ à 123,2 G\$ sous l'impulsion des prêts.

## Graphique 24

Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)



Le total de l'actif du réseau progresse de 4,9 % en 2014 pour atteindre 148 G\$, comparativement à 141,1 G\$ au 31 décembre 2013. Cette évolution s'explique principalement par les prêts qui constituent le principal élément de l'actif.

En 2014, les prêts cumulés nets de provisions progressent de 5,7 % pour atteindre 123,2 G\$, en raison principalement d'une progression des prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts représentent 83,2 % du total de l'actif. Le portefeuille des prêts du réseau des caisses est majoritairement constitué de prêts hypothécaires résidentiels, soit 74,7 % du total des prêts.

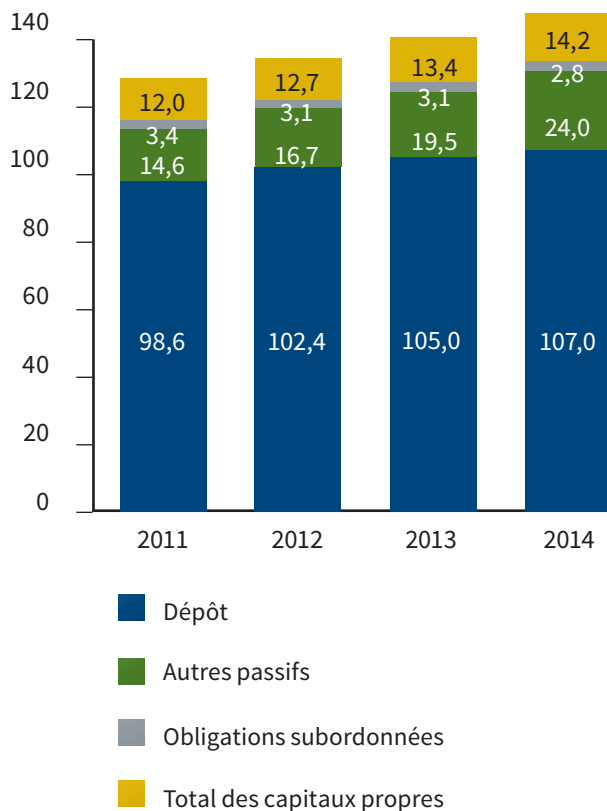
Dans ce contexte, le taux de prêts douteux total (particuliers et entreprises) est en légère baisse par rapport à l'an passé, soit 0,34 % contre 0,35 % au 31 décembre 2013. Le taux des prêts douteux le plus important concerne le marché des entreprises avec un ratio de 0,73 %. Les provisions pour pertes sur prêts enregistrent une hausse de 3,2 % et leur niveau est de 284 M\$.

### Passif et capitaux propres du réseau des caisses

Le graphique 25 illustre l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses pour la période de 2011 à 2014. Le passif du bilan est passé de 98,6 G\$ à 107 G\$ pour cette période.

## Graphique 25

*Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)*



En ce qui a trait au passif cumulé du réseau des caisses, on note également une croissance à l'image de l'actif. Les dépôts des membres représentent 79,9 % des différents éléments de la composition du passif. Les dépôts des particuliers représentent 83,6 G\$ du total des dépôts et progressent de 2,2 % en 2014. Les dépôts des entreprises présentent une légère augmentation de 0,9 % en 2014 et s'établissent à 23,4 G\$.

Par ailleurs, le poste des autres passifs progresse de 23,3 %, notamment sous l'impulsion du poste des dettes envers les établissements de crédits qui augmente de 4,1 G\$.

Quant aux capitaux propres, ils augmentent de 5,3 % pour atteindre 14,2 G\$. Ils sont essentiellement composés des réserves pour 10,2 G\$ au 31 décembre 2014 (soit 72,3 % du total des capitaux propres) contre 9,9 G\$ au 31 décembre 2013.

### État des résultats du réseau des caisses

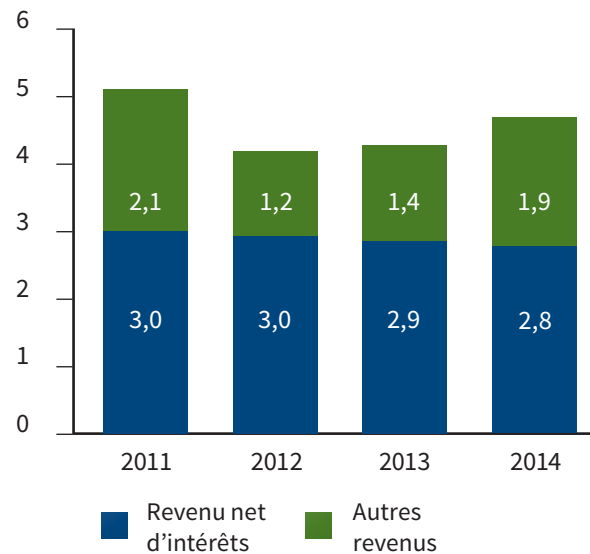
L'analyse de la formation du résultat se fonde principalement sur la contribution des postes suivants : revenu total, frais autres que d'intérêts, excédent d'exploitation et résultat global.

### Revenu total

Le graphique 26 montre l'évolution des deux principales sources de revenus du réseau des caisses. Entre 2011 et 2014, le revenu total<sup>39</sup> du réseau des caisses est passé de 5,1 G\$ à 4,8 G\$. Cette baisse s'explique notamment par celle du RNI.

## Graphique 26

*Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)*



Au 31 décembre 2014, le RNI constitue toujours la principale source de revenu du réseau des caisses et est en recul de 2,7 % par rapport à 2013. Cette diminution s'explique notamment par une baisse des revenus d'intérêts sur prêts et sur les valeurs mobilières.

Les autres revenus affichent une augmentation de 36,6 % et atteignent 1,9 G\$. Cette évolution est due aux revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui s'établissent à 169 M\$ comparativement à une perte de 371 M\$ en 2013.

<sup>39</sup> Le revenu total est la somme du RNI, des primes nettes liées aux activités d'assurance et des autres revenus.

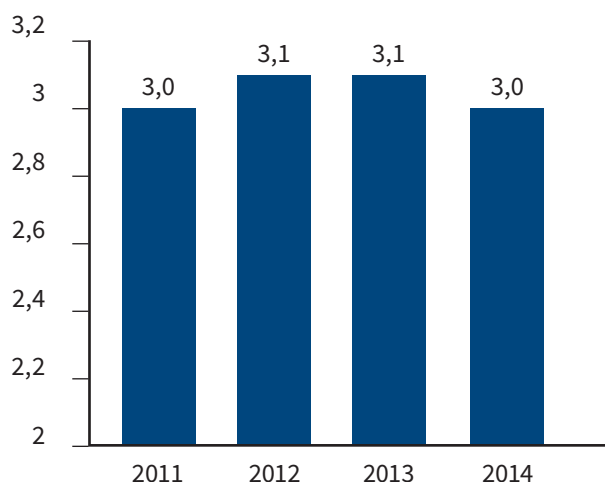
Le revenu total, de l'ordre de 4,8 G\$, est en augmentation de 10,3 % sous l'impulsion des revenus de placement, tel qu'il a été évoqué précédemment.

### Frais autres que d'intérêts

Le graphique 27 montre que les frais autres que d'intérêts sont légèrement à la baisse de 2013 à 2014, mais restent supérieurs à 3 G\$ sur la période 2011 à 2014.

## Graphique 27

*Évolution des frais autres que d'intérêts du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)*



Les frais autres que d'intérêts représentent 63 % du revenu total du réseau des caisses en 2014.

Ces frais enregistrent une baisse de 2,6 % en 2014 par rapport à 2013 et s'établissent à 3 G\$. Cette baisse s'explique notamment par la réduction des frais de personnel et des frais autres que d'intérêts.

### Excédent d'exploitation

Les excédents d'exploitation du réseau des caisses progressent de 44,2 % en 2014 par rapport à 2013 et s'établissent à 1,7 G\$, en raison principalement des revenus de placement plus favorables en 2014 qu'en 2013.

En 2014, la dotation à la provision pour pertes sur créances augmente de 17,6 % et s'établit à 85,6 M\$.

### Résultat global

Au 31 décembre 2014, le réseau des caisses affiche une hausse de 36,8 % de ses excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres. Ces excédents nets représentent 1,3 G\$ en 2014 contre 0,9 G\$ en 2013.

Comparativement à l'an passé, la hausse est moins importante que pour les excédents d'exploitation, en raison des augmentations respectives des impôts sur les excédents et des provisions pour ristournes aux membres.

Le résultat global du réseau des caisses enregistre une baisse de 22,6 % passant de 1,1 G\$ en 2013 à 0,9 G\$ en 2014. Cette baisse s'explique en grande partie par la réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies.

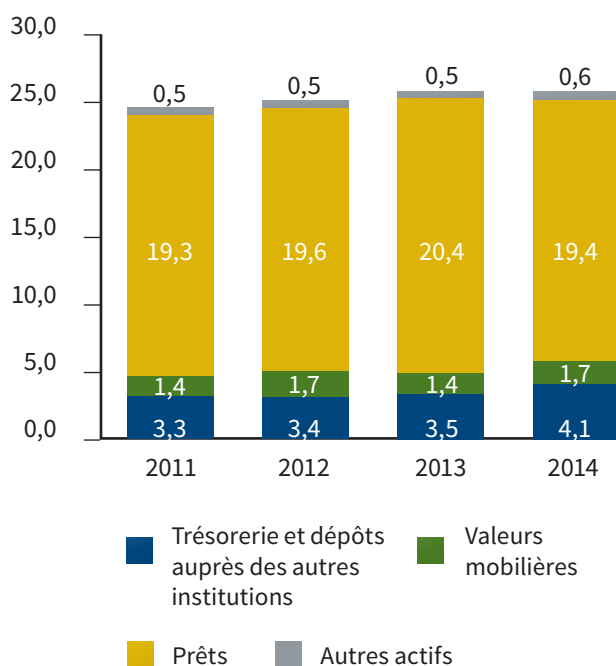
### Caisse des Mutuellistes

#### Bilan de la Caisse des Mutuellistes<sup>40</sup>

Le graphique 28 illustre l'évolution du bilan de la Caisse des Mutuellistes pour la période 2011 à 2014. L'actif de la Caisse des Mutuellistes est passé de 24,6 M\$ en 2011 à 25,8 M\$ en 2014.

## Graphique 28

*Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)*



Au 31 décembre 2014, le total de l'actif de la Caisse des Mutuellistes demeure stable et s'établit à 25,8 M\$, soit pratiquement le même que l'exercice précédent.

Les prêts représentent 75,2 % du total de l'actif. Pour l'exercice 2014, ces derniers ont diminué de 4,8 %, baisse attribuable notamment au remboursement de prêts hypothécaires en cours d'année et aux prêts personnels et affaires.

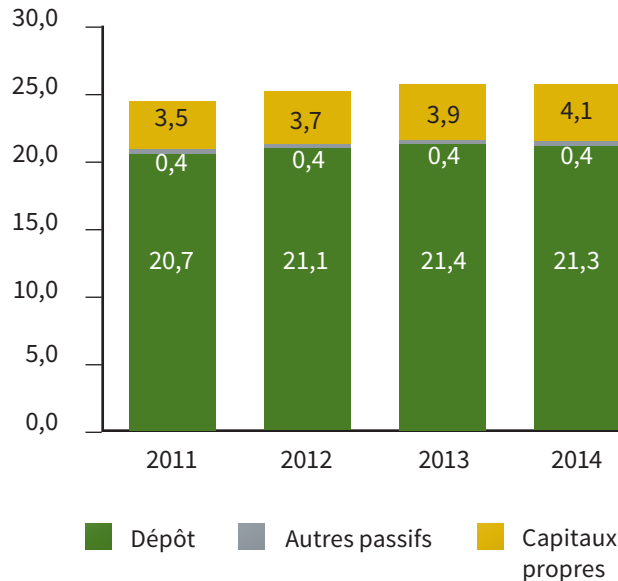
40 La Caisse des Mutuellistes clôture son exercice au 30 septembre.

### Passif et capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes

Le graphique 29 montre l'évolution du passif pour la période de 2011 à 2014. Le passif du bilan est passé de 21,1 M\$ à 21,7 M\$ au cours de la même période.

## Graphique 29

*Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)*



Les dépôts représentent 98,2 % du passif du bilan. Le total des dépôts enregistre une légère baisse de 0,6 % comparativement au 30 septembre 2013. Les dépôts à terme non rachetables constituent le premier élément du passif avec 75,8 %.

Concernant les capitaux propres, ils atteignent 4,1 M\$ au 30 septembre 2014, soit une hausse de 4,5 %, grâce aux excédents générés par la Caisse. Les réserves générales sont en augmentation de 5,9 % et représentent 90,8 % du total des capitaux propres.

### État des résultats de la Caisse des Mutuellistes

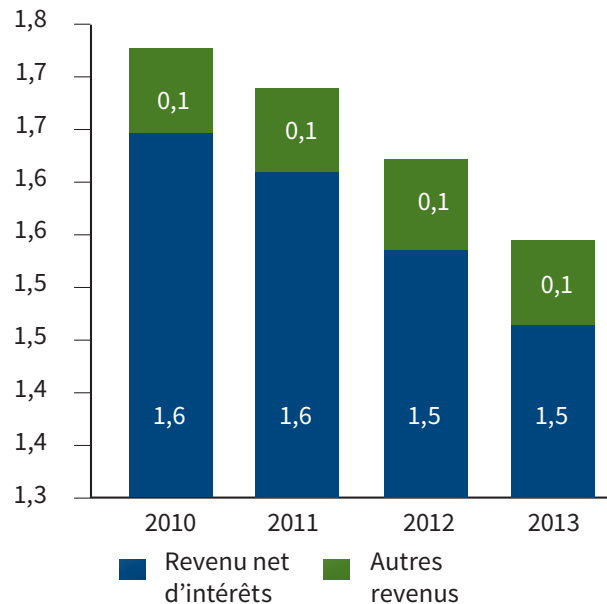
L'analyse de la formation du résultat se fonde principalement sur la contribution des postes suivants : revenu total, frais autres que d'intérêts, excédent d'exploitation et résultat global.

#### Revenu total

Le graphique 30 illustre l'évolution des composantes du revenu total de la Caisse pour la période 2011 à 2014. Entre 2011 et 2014, le revenu total de la Caisse des Mutuellistes est passé de 1,7 M\$ à 1,5 M\$. Cette baisse s'explique notamment par celle du RNI.

## Graphique 30

*Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)*

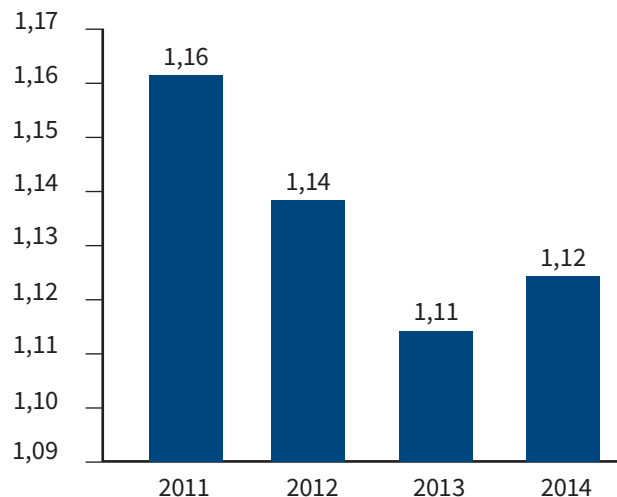


En 2014, le revenu total a baissé de 4,6 %, principalement à cause de la baisse du RNI et du revenu d'intérêts sur placement.

## Frais autres que d'intérêts

### Graphique 31

Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)



Les frais autres que d'intérêts représentent 72,7 % du revenu total. Ils ont augmenté de 0,9 %, comparativement à l'exercice précédent.

Concernant les mauvaises créances, elles sont en baisse de 2,6 % s'établissant à 187 K\$<sup>41</sup>.

#### Excédent d'exploitation

Les excédents avant impôts et ristournes passent de 314 K\$ au 30 septembre 2013 à 235 K\$ au 30 septembre 2014, ce qui représente une diminution de 25,1 %.

L'excédent à répartir au terme de l'exercice s'élève à 170 K\$ au 30 septembre 2014, soit une baisse de 28,7 % par rapport à 2013.

#### Résultat global

Le résultat étendu de la caisse des Mutuellistes passe de 232 K\$ en 2013 à 191 K\$ en 2014, soit une diminution de 17,7 %.

41 K désigne milliers.

## Le sommaire de la situation financière

**Tableau 4**

Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

<b>ACTIF</b>	<b>2014</b>	2013
(millions de dollars)		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 232	524
<b>Valeurs mobilières</b>		
Caisses membres	2 767	3 105
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	24 845	23 536
Titres disponibles à la vente	11 611	11 318
	<b>39 223</b>	<b>37 959</b>
<b>Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente</b>	<b>10 143</b>	<b>8 043</b>
<b>Prêts</b>		
Caisses membres	19 957	14 590
Hypothécaires résidentiels	2 367	2 308
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	13 827	12 506
Aux entreprises et aux gouvernements	7 173	5 635
	43 324	35 039
Provision pour pertes sur prêts	(163)	(132)
	<b>43 161</b>	<b>34 907</b>
Actif net des fonds distincts	<b>8 695</b>	<b>7 252</b>
<b>Autres actifs</b>		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	858	985
Primes à recevoir	1 130	1 126
Instruments financiers dérivés	3 153	2 448
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	1 751	1 901
Actifs de réassurance	785	648
Immeubles de placement	551	457
Immobilisations corporelles	655	604
Goodwill	472	456
Immobilisations incorporelles	569	507
Actifs d'impôt différé	599	468
Autres	1 689	1 613
	<b>12 212</b>	<b>11 213</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>114 666</b>	<b>99 898</b>

## Tableau 5

*Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)*

<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2014</b>	2013
(millions de dollars)		
<b>PASSIF</b>		
<b>Dépôts</b>		
Caisses membres	5 415	6 386
Particuliers	2 055	2 266
Entreprises et gouvernements	32 307	23 668
Institutions de dépôt	1 345	2 304
	<b>41 122</b>	<b>34 624</b>
<b>Autres passifs</b>		
Acceptations	858	985
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 304	7 754
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	13 021	8 738
Instruments financiers dérivés	2 194	2 180
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	3 713	3 752
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement	19 435	17 070
Passif net des fonds distincts	8 706	7 260
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 576	1 024
Passifs d'impôt différé	201	195
Autres	3 245	3 269
	<b>59 253</b>	<b>52 227</b>
<b>Obligations subordonnées</b>	<b>2 564</b>	<b>3 063</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>102 939</b>	<b>89 914</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	7 050	5 641
Excédents non répartis	3 290	3 021
Cumul des autres éléments du résultat global	386	266
Réserves	440	543
<b>Capitaux propres - Part revenant au Groupe</b>	<b>11 166</b>	<b>9 471</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>561</b>	<b>513</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11 727</b>	<b>9 984</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>114 666</b>	<b>99 898</b>

## Tableau 6

État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audit)

	2014	2013
(millions de dollars)		
<b>Revenu d'intérêts</b>		
Prêts caisses membres	303	249
Prêts autres	1 121	988
Valeurs mobilières	327	321
	<b>1 751</b>	<b>1 558</b>
<b>Frais d'intérêts</b>		
Dépôts caisses membres	187	203
Dépôts autres	406	327
Obligations subordonnées et autres	135	157
	<b>728</b>	<b>687</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>1 023</b>	<b>871</b>
<b>Primes nettes</b>	<b>6 018</b>	<b>5 662</b>
<b>Autres revenus</b>		
Cotisations des caisses membres	304	313
Autres revenus provenant des caisses membres	540	473
Commissions sur prêts et cartes de crédit	598	549
Services de courtage et de fonds de placement	970	855
Honoraires de gestion et de services de garde	349	300
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 249	(331)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	273	215
Revenus nets sur autres placements	231	227
Revenus de change	70	58
Autres	198	211
	<b>5 782</b>	<b>2 870</b>
<b>Revenu total</b>	<b>12 823</b>	<b>9 403</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>265</b>	<b>203</b>
<b>Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>6 303</b>	<b>3 259</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>		
Rémunération et autres versements aux caisses membres	487	422
Salaires et avantages sociaux	1 907	1 794
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	351	321
Ententes de services et impartition	251	228
Communications	233	228
Autres	1 933	1 691
	<b>5 162</b>	<b>4 684</b>
<b>Excédents d'exploitation</b>	<b>1 093</b>	<b>1 257</b>
Impôts sur les excédents	198	257
<b>Excédents avant ristournes aux caisses membres</b>	<b>895</b>	<b>1 000</b>
Provision pour ristournes aux caisses membres	9	60
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux caisses membres	(2)	(15)
<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres</b>	<b>888</b>	<b>955</b>

## Tableau 7

État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

	2014	2013
(milliers de dollars)		
<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres</b>	<b>888</b>	<b>955</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)</b>		
<b>Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état consolidé du résultat</b>		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(436)	101
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5)	-
	<b>(441)</b>	<b>101</b>
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat</b>		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	228	65
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(99)	(53)
	129	12
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2	(15)
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(1)	(1)
	<b>1</b>	<b>(16)</b>
Gains nets de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome, déduction faite des opérations de couverture	1	-
	<b>131</b>	<b>(4)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(310)</b>	<b>97</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>578</b>	<b>1 052</b>

## Tableau 8

Fonds propres et ratios de capital de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2014	2013
	sous Bâle III	sous Bâle III
(milliers de dollars)		
<b>Fonds propres de la catégorie 1a</b>		
Instruments de fonds propres admissibles	2 486	1 500
Instruments de fonds propres assujettis au retrait progressif	1 679	1 885
Réserves	11 210	10 806
Excédents non répartis	1 397	1 272
Cumul des autres éléments du résultat global admissible	466	323
Report attribuable à la modification d'IAS19	-	282
Participations ne donnant pas le contrôle	43	31
Déductions	(2 335)	(2 393)
<b>Total des fonds propres nets de la catégorie 1a</b>	<b>14 946</b>	<b>13 706</b>
<b>Fonds propres de la catégorie 1b</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	30	25
<b>Total des fonds propres de la catégorie 1b</b>	<b>30</b>	<b>25</b>
<b>Total des fonds propres de la catégorie 1</b>	<b>14 976</b>	<b>13 731</b>
<b>Fonds propres de la catégorie 2</b>		
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	2 472	2 781
Provision collective admissible	286	270
Parts de qualification admissibles	25	25
Autres titres admissibles	7	9
Déductions	(700)	(700)
<b>Total des fonds propres de la catégorie 2</b>	<b>2 090</b>	<b>2 385</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES</b>	<b>17 066</b>	<b>16 116</b>
<b>ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES</b>	<b>85 371</b>	<b>87 133</b>
<b>Ratio des fonds propres</b>		
Fonds propres de la catégorie 1	15,90%	15,80%
Fonds propres de la catégorie 2	2,20%	2,70%
Investissements	s.o.	s.o.
<b>RATIO TOTAL DE FONDS PROPRES</b>	<b>18,10%</b>	<b>18,50%</b>

## Tableau 9

*Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)*

<b>ACTIF</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
(milliers de dollars)		
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>1 818 529</b>	<b>2 287 077</b>
<b>Valeurs mobilières</b>		
Titres classés prêts et créances	5 164 687	5 935 375
Titres disponibles à la vente	7 141 052	6 672 898
	<b>12 305 739</b>	<b>12 608 273</b>
<b>Prêts</b>		
Hypothécaires résidentiels	92 252 153	86 492 730
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	6 489 011	6 840 950
Aux entreprises et aux gouvernements	24 756 260	23 517 406
	123 497 424	116 851 086
Provision pour pertes sur prêts	-284 347	-275 578
	<b>123 213 077</b>	<b>116 575 508</b>
<b>Autres actifs</b>		
Instruments financiers dérivés	1 613 467	1 484 103
Immeubles de placement	10 991	9 896
Immobilisations corporelles	692 704	687 525
Actifs d'impôt différé	418 302	323 893
Titre de placement selon la méthode de la mise en équivalence	7 054 951	6 146 689
Intérêts à recevoir	340 445	336 462
Autres	580 287	646 883
	<b>10 711 147</b>	<b>9 635 451</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>148 048 492</b>	<b>141 106 309</b>

## Tableau 10

Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2014</b>	2013
(milliers de dollars)		
<b>PASSIF</b>		
Dépôts		
Particuliers	83 639 278	81 845 460
Entreprises et gouvernements	23 381 832	23 162 015
	<b>107 021 110</b>	<b>105 007 475</b>
<b>Autres passifs</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	18 501 888	14 386 242
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	234 883	1 145 747
Instruments financiers dérivés	1 119 395	1 157 216
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 087 228	775 841
Passifs d'impôt différé	186 898	176 457
Autres	2 950 598	1 888 866
	<b>24 080 890</b>	<b>19 530 369</b>
<b>Obligations subordonnées</b>	<b>2 784 527</b>	<b>3 122 829</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>133 886 527</b>	<b>127 660 673</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	2 297 592	2 388 121
Excédents non répartis	1 200 014	826 516
Cumul des autres éléments du résultat global	428 792	290 739
Réserves	10 235 567	9 940 260
<b>Capitaux propres - Part revenant au Groupe</b>	<b>14 161 965</b>	<b>13 445 636</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>14 161 965</b>	<b>13 445 636</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>148 048 492</b>	<b>141 106 309</b>

## Tableau 11

État combiné du résultat du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2014	2013
(milliers de dollars)		
<b>Revenu d'intérêts</b>		
Prêts	4 329 612	4 380 837
Valeurs mobilières	280 823	318 832
	<b>4 610 435</b>	<b>4 699 669</b>
<b>Frais d'intérêts</b>		
Dépôts	1 359 512	1 400 369
Obligations subordonnées et autres	439 885	411 060
	1 799 397	1 811 429
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>2 811 038</b>	<b>2 888 240</b>
Autres revenus		
Frais de services sur les dépôts et les paiements	477 163	477 363
Commissions sur prêts et cartes de crédit	105 745	97 325
Services de courtage et de fonds de placement	203 859	172 044
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	169 485	(371 103)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	50 855	6 681
Revenus nets sur autres placements	1 706	1 378
Revenus de change	31 149	31 440
Autres	906 805	1 010 352
	1 946 767	1 425 480
<b>Revenu total</b>	<b>4 757 805</b>	<b>4 313 720</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>85 618</b>	<b>72 824</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 321 135	1 374 163
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	505 145	487 383
Communications	81 278	89 754
Autres	1 093 502	1 130 475
	3 001 060	3 081 775
<b>Excédents d'exploitation</b>	<b>1 671 127</b>	<b>1 159 121</b>
Impôts sur les excédents	256 217	116 480
<b>Excédents avant ristournes aux caisses membres</b>	<b>1 414 910</b>	<b>1 042 641</b>
Provision pour ristournes aux membres	217 594	170 521
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux membres	57 909	45 141
<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>1 255 225</b>	<b>917 261</b>

## Tableau 12

État combiné du résultat global du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2014	2013
(milliers de dollars)		
<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>1 255 225</b>	<b>917 261</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)</b>		
<b>Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat</b>		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	<b>(501 603)</b>	240 246
	<b>(501 603)</b>	<b>240 246</b>
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	<b>235 860</b>	33 303
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	<b>(111 525)</b>	(48 193)
	<b>124 335</b>	<b>(14 890)</b>
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	<b>(2 898)</b>	893
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	<b>2 216</b>	(9 383)
	<b>(682)</b>	<b>(8 490)</b>
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome, déduction faite des opérations de couverture	<b>585</b>	320
	<b>585</b>	<b>320</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(377 365)</b>	<b>217 186</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>877 860</b>	<b>1 134 447</b>

## Tableau 13

Bilan de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)

	2014	2013
(milliers de dollars)		
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme	2 108	975
Placements		
Obligations	1 227	1 038
Dépôts à terme	2 040	2 525
Bons du trésor	0	0
Autres	444	343
	3 711	3 906
<b>Prêts</b>		
Prêts hypothécaires	12 064	12 386
Prêts non hypothécaires	7 821	8 489
	19 885	20 875
Provision pour pertes sur prêts	-473	-486
	19 412	20 389
Immobilisations	374	298
Propriétés reprises	0	0
Autres éléments d'actif	199	203
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>25 804</b>	<b>25 771</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Dépôts		
Dépôts à demande	2 115	2 164
Dépôts à terme non rachetables	16 437	16 652
Dépôts à terme rachetables	2 753	2 609
	21 305	21 425
Autres éléments du passif	392	414
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>21 697</b>	<b>21 839</b>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Parts de qualification	76	74
Excédents à répartir	171	239
Réserve générale	3 727	3 519
Cumul des autre éléments du résultat étendu	35	14
Fonds d'aide et autres réserves	98	86
<b>TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>4 107</b>	<b>3 932</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>25 804</b>	<b>25 771</b>
Ratio de fonds propres catégorie 1a (Sous Bâle III)	26,36	
Ratio de fonds propres catégorie 1 (Sous Bâle II)	26,36	24,24
Ratio de fonds propres à risque total	27,82	25,17
Ratio actif/fonds propres	6,08	6,49

## Tableau 14

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)

	2014	2013
(milliers de dollars)		
<b>Revenus d'intérêts</b>		
Prêts	1 902	1 971
Placements	95	125
	1 997	2 096
<b>Frais d'intérêts</b>		
Dépôts	532	561
Emprunts	0	0
	532	561
<b>Revenus nets d'intérêt</b>	<b>1 465</b>	<b>1 535</b>
Mauvaises créances	186	192
Revenus nets d'intérêt après mauvaise créances	1 279	1 343
Autres revenus	80	85
Revenus nets d'intérêt après autres revenus	1 359	1 428
Frais d'opération	1 124	1 114
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes	235	314
Impôts sur le revenu	42	47
<b>EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES</b>	<b>193</b>	<b>267</b>
Ristournes aux membres	28	34
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	-5	-6
Virement provenant de la réserve générale	0	0
<b>EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR</b>	<b>170</b>	<b>239</b>
Autres éléments du résultat étendu	21	-7
<b>RÉSULTAT ÉTENDU</b>	<b>191</b>	<b>232</b>

## Tableau 15

### Informations complémentaires

FUSION	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour
Caisse populaire Desjardins de la Ouareau et Caisse Desjardins de Saint-Donat ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de la Ouareau	2014	01	01
Caisse Desjardins de Beauce-Centre et LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Cranbourne ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Beauce-Centre	2014	01	01
Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière et Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière	2014	01	01
La Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley et Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce	2014	01	01
Caisse Desjardins du Petit-Pré et Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré	2014	01	01
Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant et Caisse populaire Desjardins Saint-Faustin ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Mont-Tremblant	2014	01	01
Caisse Desjardins de Mont-Laurier et Caisse populaire Desjardins Vallée de la Kiamika ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Coeur des Hautes-Laurentides	2014	01	01
Caisse Desjardins Ahuntsic-Viel et Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins d'Ahuntsic	2014	01	01
Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre et Caisse populaire Desjardins du Coeur-des-vallées ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Coeurs-des-vallées	2014	01	01
La caisse populaire Place Desjardins et Caisse Desjardins du Quartier-Chinois ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Complexe Desjardins	2014	01	01
Caisse Desjardins du Bic et Caisse populaire Desjardins de Saint-Fabien ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Bic-Saint-Fabien	2014	01	01
Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis et CAISSE D'ECONOMIE DES EMPLOYES DE DOMGLAS INC. ont fusionné pour devenir Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis	2014	01	01
Caisse populaire Desjardins de Matane et Caisse populaire Desjardins du Rivage et des Monts ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de La Matanie	2014	01	01
Caisse d'Économie polonaise du Québec et Caisse Desjardins du Réseau de la santé ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Réseau de la santé	2014	03	01

CHANGEMENT DE NOM LÉGAL		Date du		
		Année	Mois	Jour
DE	À			
Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval	Caisse Desjardins de l'Université Laval	2014	09	02
Caisse populaire Desjardins de Masham-Luskville	Caisse Desjardins des Collines-de-l'Outaouais	2014	09	02
Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien	Caisse Desjardins du Littoral gaspésien	2014	09	02
Caisse populaire Desjardins de Laterrière	Caisse Desjardins de Laterrière	2014	09	02
Caisse d'économie des employés de la S.T.C.U.M.	Caisse d'économie Desjardins des employés de la STM	2014	09	02
Caisse d'économie Desjardins Hydro	Caisse Desjardins Hydro	2014	09	02

### 1.1.3 Données détaillées par institution

## Tableau 16

*États financiers pour les coopératives de services financiers membres d'une fédération*

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse Desjardins de Kildare	323 952	6 502	23 597	2 530	974
Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes	124 761	1 848	11 401	995	321
Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan	220 634	2 492	14 791	1 763	422
Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie	241 417	3 561	19 659	1 963	557
Caisse Desjardins de Montcalm	781 917	7 894	53 750	6 266	1 548
Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie	337 073	6 660	26 638	2 528	923
Caisse Desjardins de Joliette	1 553 811	26 317	148 161	14 879	4 365
Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie	130 149	1 926	13 076	1 347	487
Caisse populaire Desjardins Le Manoir	657 176	7 867	33 576	4 109	981
Caisse populaire Desjardins de la Ouareau	399 150	8 306	26 647	3 355	1 043
Caisse Desjardins de D'Autray	770 792	15 244	67 126	6 497	2 210
Caisse populaire Desjardins de Brandon	227 851	4 132	22 188	1 753	657
Caisse Desjardins du Centre-Sud de Shawinigan	429 209	6 948	42 595	4 787	2 009
Caisse Desjardins Les Estacades	666 676	10 034	48 204	6 326	1 877
Caisse Desjardins du Sud Des Chenaux	204 440	2 099	19 408	2 016	687
Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard	251 480	3 032	24 944	2 350	817
Caisse Desjardins des Chênes	426 408	5 128	31 162	4 054	1 302
Caisse Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice	435 538	7 616	39 138	4 184	1 554
Caisse Desjardins Godefroy	623 334	8 796	46 589	5 766	1 534
La caisse populaire de Maskinongé	78 571	1 099	6 552	851	240
La Caisse Populaire de Notre Dame du Mont Carmel	61 865	626	4 756	613	128
Caisse Desjardins de Nicolet	591 991	9 455	51 337	6 359	1 744
Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond	246 404	4 356	21 086	2 811	816
Caisse Desjardins Laviolette	782 992	12 709	70 874	6 868	2 396
Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue	51 214	693	3 475	340	134
La Caisse Populaire de St-Alexis-des-Monts	62 888	1 010	5 199	531	176
Caisse Desjardins du Haut Shawinigan	218 198	4 054	18 330	2 150	781
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle—Saint-Adelphe	124 909	904	12 031	1 154	419
Caisse populaire Desjardins de la Moraine	203 581	2 974	17 816	1 551	709
Caisse Desjardins du Centre de Mékinac	293 165	4 271	27 862	3 239	1 037
Caisse populaire Desjardins Cité de Shawinigan	103 108	1 962	9 789	1 018	496
Caisse Desjardins des Trois-Rivières	1 071 332	15 405	78 453	10 177	3 004
Caisse Desjardins de La Tuque	159 071	1 900	15 982	1 862	546
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	768 808	13 950	63 530	6 870	2 646
Caisse Desjardins des Bois-Francs	1 665 610	20 433	152 466	16 784	5 266
Caisse Desjardins de Saint-Boniface	163 119	1 079	12 815	1 485	375

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse populaire Desjardins du Passage	243 049	2 764	23 153	2 191	693
La caisse populaire de St-Léon-le-Grand	12 397	84	788	57	33
Caisse Desjardins de la Région de Thetford	871 786	23 309	72 036	9 742	3 299
Caisse Desjardins des Etchemins	350 599	5 760	36 736	3 398	1 412
Caisse Desjardins du Sud de la Beauce	398 036	7 159	37 108	4 096	1 294
Caisse Desjardins des Chutes Montmorency	708 255	13 040	50 119	5 896	1 757
Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg	1 945 620	31 888	134 090	19 134	4 808
Caisse Desjardins de Québec	519 984	5 312	35 797	3 599	1 291
Caisse populaire Desjardins de La Malbaie	230 834	2 988	18 815	1 953	670
Caisse Desjardins du Coeur de Bellechasse	536 117	7 874	47 424	5 657	1 672
Caisse Desjardins de la Chaudière	859 832	14 015	56 558	7 062	1 559
Caisse Desjardins de Beauce-Centre	319 668	6 677	27 099	3 753	1 089
Caisse Desjardins de Beauport	682 808	10 938	50 753	5 903	1 472
Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière	483 954	9 932	41 776	4 681	1 721
Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse	485 782	9 035	42 160	4 955	1 637
Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce	197 022	2 291	13 478	1 578	568
Caisse Desjardins du Vieux-Moulin (Beauport)	482 895	9 958	39 577	4 567	1 279
Caisse Desjardins des Monts et Vallées de Bellechasse	267 254	3 408	26 241	2 924	1 041
Caisse Desjardins de Lévis	1 820 981	34 285	141 131	15 018	4 739
Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf	400 996	5 214	35 048	3 456	1 505
Caisse populaire Desjardins du Piémont laurentien	737 886	11 514	50 745	6 161	1 622
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures	304 551	6 115	18 262	2 475	498
Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce	513 330	6 585	44 417	5 078	1 669
Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière	222 266	3 048	18 919	2 220	661
Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec	1 234 069	23 044	93 453	11 297	3 961
LA CAISSE POPULAIRE DE Ragueneau	15 919	121	1 042	128	42
Caisse Desjardins de L'Érable	566 881	5 495	63 352	6 300	1 915
Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce	1 241 733	25 454	100 146	12 849	3 626
Caisse populaire Desjardins de Montmagny	556 460	10 939	46 574	6 303	1 642
Caisse populaire Desjardins de Les Ecureuils	41 884	515	3 857	301	100
Caisse populaire Desjardins de Saint-Agapit—Saint-Gilles	181 760	3 025	14 170	1 428	560
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond—Sainte-Catherine	388 578	6 686	32 933	3 550	1 061
Caisse Desjardins de Donnacona	163 360	2 431	14 207	1 534	619
Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska	246 024	3 448	25 118	2 407	918
Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons	174 701	2 784	19 349	1 701	586
Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup	650 546	9 582	58 672	6 504	1 940
Caisse Desjardins du Centre de Portneuf	454 107	8 218	42 281	4 353	1 452
Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre	129 279	523	11 626	1 378	257
Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière	1 254 117	18 863	100 032	13 318	3 738

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse Desjardins de Clermont	173 497	2 836	14 461	1 542	541
Caisse Desjardins des Champs et des Bois	112 431	1 843	10 528	989	368
Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière	228 159	3 684	16 945	1 818	639
Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics	684 145	7 682	41 656	4 940	1 492
Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	650 106	13 258	50 899	6 027	2 138
Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne	478 806	9 285	35 066	4 559	1 530
Caisse populaire Desjardins de Neuville	104 590	2 091	5 939	709	257
Caisse Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin	974 003	15 941	72 000	8 850	2 238
Caisse Desjardins du Coeur de Lotbinière	353 914	5 465	29 479	3 455	1 021
Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière)	112 192	2 157	10 713	1 301	467
Caisse Desjardins de L'Islet	165 160	2 299	17 476	1 849	540
Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer	186 250	1 949	16 799	1 642	447
Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans	256 877	4 384	15 401	2 149	536
Caisse populaire Desjardins du Granit	151 649	3 585	16 377	1 855	658
Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France	706 992	14 051	50 353	6 511	1 695
Caisse Desjardins du Carrefour des lacs	356 439	8 117	29 410	3 672	1 205
Caisse populaire Desjardins de l'Estuaire (Charlevoix)	56 632	625	4 731	444	167
Caisse populaire Desjardins de Baie-Comeau	149 871	4 047	10 494	731	562
Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre	272 808	3 753	20 555	2 433	659
Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres	46 043	1 019	3 765	424	123
Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix	65 714	976	5 693	556	205
Caisse populaire Desjardins de Mingan-Anticosti	65 189	420	5 467	395	151
Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres	189 627	3 061	19 033	2 068	707
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Sept-Iles	273 540	2 088	19 943	2 534	490
Caisse Desjardins Des Rivières de Québec	1 871 590	28 305	124 043	16 858	4 028
Caisse Desjardins de Limoilou	1 223 945	21 566	106 368	12 629	4 648
Caisse Desjardins de Port-Cartier	117 790	2 206	9 705	1 181	240
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PENTECOTE	8 183	3	846	35	29
Caisse populaire Desjardins de Hauterive	320 492	4 325	30 976	3 642	1 094
Caisse populaire Desjardins de Blanc-Sablon	66 431	458	7 595	654	149
Caisse populaire Desjardins du Saguenay—Saint-Laurent	168 350	2 407	16 153	1 431	498
Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine	43 017	136	3 042	335	62
Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge	378 247	6 175	22 717	2 856	637
Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord	93 835	1 585	7 702	713	337
Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches	82 945	1 373	9 313	923	320
Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval	261 369	4 221	14 822	2 041	465
Caisse Desjardins de Wendake	143 602	1 341	11 889	1 342	298
Caisse Desjardins de Sainte-Foy	1 397 977	21 634	94 742	12 157	3 650

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
La Caisse Populaire de La Tabatière	45 291	253	4 623	301	61
Caisse Desjardins Atwater-Centre	505 217	8 072	37 253	4 289	1 988
Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal	367 606	5 456	26 423	2 901	1 217
Caisse populaire Desjardins de Jean-Talon—Papineau	282 322	4 785	28 495	2 612	1 190
Caisse Desjardins De Lorimier-Villeray	1 286 947	23 634	97 481	10 147	4 553
Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut	633 048	11 248	32 712	4 408	1 260
Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville	1 184 704	18 273	85 976	9 083	2 666
Caisse Desjardins de Saint-Jérôme	1 213 462	18 171	74 252	8 561	2 860
Caisse Desjardins des Moissons	386 640	7 032	29 189	3 228	892
Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield	683 671	12 353	56 541	6 480	2 352
Caisse populaire Desjardins Beauharnois	379 676	4 317	34 097	3 068	839
Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno	510 882	7 197	30 540	3 903	1 131
Caisse Desjardins du Témiscamingue	417 562	10 711	41 885	4 556	1 325
Caisse Desjardins du Grand-Coteau	478 685	8 246	29 141	3 881	903
Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive	636 410	7 536	56 253	5 987	2 134
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie	594 634	6 819	44 391	5 117	1 396
Caisse Desjardins de Saint-Hubert	551 038	7 889	32 045	3 434	853
Caisse Desjardins de Saint-Henri et Ville-Émard	484 608	8 027	33 988	3 333	1 457
Caisse Desjardins de Hull-Aylmer	2 319 057	28 536	151 705	17 877	5 014
Caisse populaire Desjardins de Masham-Luskville	133 153	2 597	9 736	1 158	269
Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant	369 618	5 667	23 722	2 843	671
La Caisse Populaire de St-Urbain	38 934	336	2 905	329	89
Caisse Desjardins de Mont-Laurier	436 238	3 825	39 843	3 810	1 136
Caisse populaire Desjardins de Gatineau	1 556 910	25 685	107 380	12 699	3 220
Caisse Desjardins de Rosemont—La Petite-Patrie	552 343	6 728	45 308	4 477	1 447
Caisse Desjardins de Ferme-Neuve	105 944	859	9 695	994	261
Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes	361 715	4 277	23 578	2 511	658
Caisse Desjardins Ahuntsic-Viel	941 392	17 999	58 732	6 852	2 453
Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda	658 644	8 158	62 683	7 892	1 495
Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly	518 103	5 269	24 788	3 221	686
Caisse Desjardins de Châteauguay	646 231	9 602	41 458	5 117	1 306
Caisse populaire Desjardins Gracefield	105 049	1 563	12 084	1 056	342
Caisse Desjardins de Tétreaultville	451 094	5 666	39 019	3 657	1 380
Caisse populaire Desjardins Chapeau	38 220	28	2 744	276	66
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts	259 254	6 210	21 387	1 978	805
Caisse populaire Desjardins de Mirabel	292 907	4 856	23 293	2 669	716
Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal	751 696	14 645	49 896	5 895	1 372
Caisse Desjardins de Longueuil	444 466	10 042	35 533	3 726	1 409
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Laurent	524 290	8 227	38 509	3 456	1 362
Caisse Desjardins des Versants du mont Royal	805 216	8 629	46 765	4 691	1 362
Caisse populaire Desjardins de Pointe-aux-Trembles	709 071	10 041	48 804	4 780	1 568

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse populaire Longue-Pointe	235 456	5 214	26 600	1 891	911
La caisse populaire Desjardins de Fort Coulonge	74 316	123	9 985	985	163
Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal	886 719	12 886	68 534	7 615	2 617
Caisse populaire Desjardins des Trois-Vallées	72 162	764	6 197	501	172
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-de-Grâce	309 102	3 691	19 322	1 823	662
Caisse Desjardins de Varennes	250 175	3 964	16 845	2 107	401
Caisse populaire St-Martin de Laval	341 340	6 776	21 107	2 546	541
Caisse populaire Desjardins de Verdun	411 901	7 684	31 017	2 918	1 338
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole	1 102 422	19 443	94 747	9 643	3 971
Caisse populaire Desjardins de l'Envolée	964 648	16 644	57 493	6 508	2 066
Caisse Desjardins Allard—Saint-Paul	433 137	5 634	39 896	3 798	1 221
Caisse Desjardins d'Argenteuil	329 375	5 462	28 370	3 515	1 166
Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre	325 396	4 810	25 946	2 158	934
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau	218 007	4 206	20 580	1 842	704
Caisse Desjardins de Terrebonne	1 068 366	14 174	54 744	6 587	1 591
Caisse populaire Desjardins Provost de Lachine	302 130	4 840	18 030	1 930	903
Caisse populaire de La Prairie	451 502	6 159	30 228	3 687	969
Caisse Desjardins de la Rouge	284 023	2 536	23 846	2 129	713
Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve	449 339	9 260	34 560	3 338	1 817
Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges	1 538 426	12 371	106 188	11 335	3 577
Caisse Desjardins de Boucherville	672 480	10 462	40 634	5 013	1 236
Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères	302 303	4 553	22 016	2 464	638
Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal	117 003	1 401	7 403	644	331
Caisse Desjardins du Nord de Laval	654 228	8 771	44 896	4 860	1 263
Caisse populaire Desjardins Ukrainienne de Montréal	142 808	731	15 936	1 194	469
Caisse Desjardins de Bois-Franc—Bordeaux—Cartierville	681 186	9 447	44 684	5 376	1 549
Caisse Desjardins de Saint-Pierre-Apôtre	189 608	1 537	21 000	1 940	651
Caisse Desjardins des Sources—Lac-Saint-Louis	401 546	7 224	21 788	2 454	984
Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière	566 454	8 498	43 691	5 250	1 143
Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent	534 142	8 505	31 775	4 488	1 194
Caisse populaire Desjardins Sainte-Geneviève de Pierrefonds	409 321	9 370	24 316	2 598	1 041
Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal	283 208	4 906	18 748	2 351	603
Caisse Desjardins Charles-LeMoine	494 801	8 155	39 448	4 062	1 465
Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont	958 367	12 603	53 967	6 906	2 133
Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet	680 834	8 936	57 754	5 857	2 004
Caisse populaire Desjardins Saint-Simon-Apôtre de Montréal					
Caisse Desjardins des Berges de Roussillon	691 973	11 799	40 141	5 084	1 243
Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval	675 157	11 167	46 440	4 983	1 512
Caisse Desjardins de LaSalle	591 572	10 415	42 467	4 149	1 865
Caisse populaire Desjardins d'Anjou	332 302	6 925	22 150	1 998	887

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre	746 610	11 355	52 015	5 173	1 577
Caisse Desjardins de Brossard	406 464	6 397	17 235	2 281	1 024
Caisse Desjardins Pierre-Boucher	857 907	13 165	69 525	7 201	2 864
Caisse Desjardins de Saint-Antoine-des-Laurentides	676 646	9 955	41 785	4 792	1 079
Caisse Desjardins de Chomedey	529 470	6 329	24 794	3 177	926
Caisse Desjardins de la Petite-Nation	272 278	3 975	21 258	2 799	765
Caisse populaire Desjardins des Mille-Îles	781 361	10 979	66 136	6 807	1 958
Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada	168 715	3 048	11 603	1 208	349
La caisse populaire Place Desjardins	664 418	5 639	42 284	5 631	1 293
Caisse Desjardins de l'Est du Plateau	714 731	8 784	47 947	5 363	1 825
Caisse Desjardins de Saint-Eustache—Deux-Montagnes	1 099 372	14 991	64 372	7 763	2 176
Caisse Desjardins de Vimont-Auteuil	457 224	15 370	35 512	4 032	1 070
Caisse Desjardins de Montréal-Nord	883 523	14 880	67 779	6 840	2 888
Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur	2 281 427	40 898	138 676	18 737	4 121
Caisse Desjardins de Rivière-des-Prairies	222 514	6 303	12 048	1 976	648
Caisse Desjardins des Grands boulevards de Laval	1 211 509	21 523	102 843	11 640	3 925
Caisse Populaire de Saint-Claude	245 054	4 463	23 983	2 280	864
Caisse populaire Desjardins Préfontaine—Hochelaga	409 927	6 072	25 847	3 481	1 303
Caisse populaire Kahnawake	253 810	27	17 729	2 106	241
Caisse Desjardins de L'Île-des-Soeurs	153 690	2 430	6 295	1 305	280
Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne	912 652	13 412	62 986	7 002	1 857
Caisse populaire Desjardins de Maria	83 326	1 363	7 215	728	275
Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents	181 341	2 496	18 386	2 184	674
Caisse populaire Desjardins de New Richmond	116 110	1 825	12 366	1 284	347
Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes	104 455	764	8 157	978	305
Caisse Desjardins de Tracadèche	176 853	2 085	15 977	1 737	552
Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien	269 515	4 489	20 783	2 658	752
Caisse populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé	224 917	2 938	17 090	1 520	439
Caisse populaire Desjardins des Ramées	327 546	4 284	23 199	2 650	698
Caisse populaire Desjardins de Havre-aux-Maisons	88 686	766	5 587	834	200
Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares	158 846	1 656	15 167	1 573	489
Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien	147 772	1 482	13 931	1 628	461
Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie	167 016	2 187	13 406	1 473	556
Caisse populaire Desjardins de Fatima	91 632	772	8 167	794	221
Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie	669 518	9 911	50 780	4 955	1 431
Caisse Desjardins du Mont-Bellevue de Sherbrooke	543 601	12 792	38 299	4 990	1 586
Caisse populaire Desjardins Morilac	237 752	3 991	18 996	2 190	612
Caisse Desjardins de la Région de Mégantic	264 485	4 884	19 495	2 344	772
Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke	1 341 646	24 859	87 752	11 847	3 280
Caisse populaire Desjardins des Horizons	89 017	1 847	7 534	872	332
Caisse populaire Desjardins de Weedon	83 686	1 805	7 293	828	252

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse Desjardins des Hauts-Boisés	194 058	3 235	11 116	1 526	409
Caisse Desjardins des Métaux blancs	266 285	4 243	26 316	2 852	935
Caisse populaire Desjardins de Dudswell—Saint-Camille	65 622	1 319	5 387	377	170
Caisse populaire Desjardins de East Angus	155 846	2 901	10 528	1 268	414
Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog	778 850	13 227	67 829	7 650	2 009
Caisse populaire de Saint-Fortunat	18 105	230	1 299	132	38
Caisse Desjardins du Lac des Nations de Sherbrooke	215 781	4 104	13 831	1 790	503
Caisse Desjardins des Hauts-Cantons	165 622	2 524	14 553	1 708	472
Caisse Desjardins du Centre du Val-Saint-François	450 257	7 553	32 377	4 087	975
Caisse Desjardins de l'Est de Sherbrooke	495 177	8 378	32 467	4 170	1 308
Caisse Desjardins du Bic	158 487	1 120	15 911	1 428	531
Caisse populaire Desjardins de Saint-Éloi	17 573	16	2 252	120	39
Caisse Desjardins de Rimouski	1 040 356	17 156	79 075	8 760	2 574
Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli	193 460	2 540	16 408	1 883	468
Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia	360 679	5 028	36 409	3 690	1 283
Caisse populaire Desjardins de la Vallée des lacs	82 904	700	8 980	673	248
Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray	156 941	1 264	15 076	1 301	577
Caisse populaire Desjardins de Matane	440 864	6 112	36 868	3 963	1 371
Caisse Desjardins du Terroir basque	105 191	1 226	10 763	884	409
Caisse Desjardins de la Rivière Neigette	378 348	4 389	24 652	2 687	779
Caisse Populaire de Cabano	54 509	1 397	4 565	588	209
Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques	162 195	1 025	15 058	1 152	544
Caisse Desjardins des Monts et Rivières	58 506	714	5 788	448	237
Caisse populaire Desjardins de Saint-Cyprien	55 471	510	4 656	464	150
Caisse populaire Desjardins de Viger	99 297	1 653	7 700	811	298
Caisse Desjardins du Transcontinental	120 059	1 123	7 340	775	519
Caisse populaire Desjardins de Saint-Moïse et de Saint-Noël	15 587	4	1 550	82	55
Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs	124 818	1 927	11 882	1 102	338
Caisse populaire Desjardins de Saint-Juste-du-Lac	9 409	61	884	67	27
Caisse populaire Desjardins de la Mitis	108 019	1 198	10 541	703	389
Caisse populaire Desjardins du Portage	122 043	1 084	9 942	1 237	366
Caisse Desjardins de Chicoutimi	704 273	10 721	53 092	7 403	1 855
Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy	598 478	11 217	46 503	6 416	1 787
Caisse Desjardins de Jonquière	647 827	11 006	41 975	5 511	1 390
Caisse populaire Desjardins de Laterrière	103 898	1 111	6 242	658	139
Caisse populaire Desjardins d'Alma	1 020 997	8 610	72 948	9 476	1 751
Caisse Desjardins des Cinq-Cantons	424 715	5 361	33 378	3 997	966
Caisse Desjardins de La Baie	423 252	6 595	33 841	4 325	1 125
Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini	257 270	3 707	19 199	2 355	551
Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime	61 774	773	5 160	634	201

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami	456 247	7 835	35 648	4 194	1 400
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Roberval	19 384	672	1 961	225	43
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin Dalmas	15 651	265	1 290	165	46
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eugène d'Argentenay	24 655	313	1 749	145	50
Caisse Desjardins du Bas-Saguenay	73 633	342	7 017	835	194
Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay	598 431	6 519	40 451	4 637	1 070
Caisse populaire Desjardins de Milot	23 921	261	2 569	296	50
Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales	245 383	1 882	23 433	2 335	676
Caisse Desjardins du Pekuakami	95 916	938	9 188	866	204
Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi	685 779	11 769	57 362	7 882	2 075
Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest	590 603	9 828	56 397	6 104	2 025
Caisse Desjardins d'Amos	566 847	7 860	48 659	5 253	1 329
Caisse Desjardins de Chibougamau	185 768	5 223	7 894	1 880	371
Caisse populaire Desjardins de Lac Mistassini - Mistassini Lake Caisse Populaire Desjardins	47 383	155	4 482	666	111
Caisse populaire Desjardins de Waswanipi	15 424	7	3 908	200	61
La Caisse Populaire de St-Théodore d'Acton	101 283	729	8 498	1 108	161
Caisse Desjardins du Plateau maskoutain	207 872	2 609	16 144	1 840	497
La Caisse Populaire de l'Ange-Gardien	86 501	1 431	5 835	866	220
Caisse Desjardins de la Vallée des Patriotes	321 078	5 106	23 640	2 787	891
Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel	762 619	10 007	62 368	6 683	2 436
Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire	298 086	2 705	19 811	2 523	652
Caisse populaire Desjardins d'Acton Vale	224 375	4 055	18 233	1 886	671
Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay	157 017	1 730	9 102	1 181	309
Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi	318 315	6 537	27 536	3 142	890
Caisse Desjardins de Saint-Césaire	486 573	8 172	36 720	4 445	1 372
Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont	402 906	5 477	23 988	2 283	890
Caisse Desjardins de Val-Maska	312 747	4 483	23 964	2 590	772
Caisse Desjardins de Beloeil—Mont-Saint-Hilaire	1 260 754	18 353	113 633	13 928	2 710
Caisse Desjardins du Haut-Richelieu	1 944 702	36 079	113 392	14 723	3 985
Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe	1 562 931	28 524	119 923	16 858	4 586
Caisse Desjardins de Bedford	202 457	3 613	17 810	2 116	665
Caisse Desjardins de Granby—Haute-Yamaska	2 321 541	34 355	165 396	22 067	5 470
Caisse Desjardins Centre du Bas-Richelieu	240 317	3 725	18 199	2 100	744
Caisse populaire Desjardins de Farnham	306 327	3 502	22 025	2 775	796
La Caisse Populaire de Waterloo	191 803	1 978	16 629	1 635	567
Caisse populaire Desjardins de Richelieu—Saint-Mathias	581 799	7 483	30 090	3 629	813
Caisse Populaire Riviera	170 421	3 214	10 484	1 064	416
Caisse Desjardins de Drummondville	1 387 892	19 129	132 177	10 995	4 200

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Excédents	Res. global
Caisse Desjardins du Réseau municipal (Montréal, Longueuil, Repentigny)	665 857	13 497	33 147	4 782	931
Caisse Desjardins du Secteur industriel de Montréal	361 713	5 793	21 124	2 476	627
Caisse Desjardins des policiers et policières	879 741	6 939	47 581	6 599	994
Caisse Desjardins des Travailleurs de la cour Saint-Luc	29 464	236	1 066	174	21
Caisse d'économie des employés de la S.T.C.U.M.	230 112	5 721	11 703	1 470	262
Caisse d'économie Desjardins Hydro	345 140	6 110	9 746	1 927	337
Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec)	199 265	6 536	2 248	840	71
Caisse d'économie Desjardins Laurentide	52 653	921	2 162	197	67
Caisse d'économie Desjardins de la Vallée de l'Amiante	92	1	7	1	0
Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay—Lac-Saint-Jean)	177 959	1 665	12 610	1 394	275
Caisse d'économie Desjardins des employés d'Alcoa-Manic-McCormick	89 359	1 007	6 052	457	133
Caisse d'économie Desjardins des Cantons	331 808	7 132	17 279	1 621	359
Caisse d'économie Laurentienne	111 638	561	7 281	740	84
Caisse d'économie Desjardins des Mines, métaux et services publics (Côte-Nord)	139 629	1 888	7 504	926	117
Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis	490 761	7 764	21 923	2 514	844
Caisse Desjardins des militaires	169 434	611	3 925	705	121
Caisse Desjardins Portugaise	182 062	182	10 788	1 260	172
Caisse d'économie Henri-Bourassa	13 571	432	390	-5	13
Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon—Honoré-Mercier	170 911	3 332	5 800	716	206
Caisse d'économie Desjardins Marie-Victorin	63 356	646	3 191	394	113
Caisse Desjardins de l'Éducation	387 732	8 045	15 510	1 963	616
Caisse d'économie des Litvaniens de Montréal 'Litas' - Montreal Lithuanian Credit Union 'Litas'	57 742	7	6 603	473	188
Caisse d'économie Desjardins Strathcona - Strathcona Desjardins Credit Union	46 334	133	3 243	180	159
Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication	158 779	4 040	10 060	1 221	409
La Caisse d'Économie des employés de la C.I.P. « La Tuque »	95 439	601	9 041	969	208
Caisse Desjardins de la Culture	240 381	2 336	9 226	1 778	151
Caisse d'économie Desjardins du Rail - Desjardins Rail Credit Union	88 511	982	6 638	626	234
Caisse d'économie Deux-Montagnes	70 440	2 161	2 463	430	82
Caisse d'économie solidaire Desjardins	757 907	16 884	41 312	7 269	742
Caisse d'économie Desjardins des employés de Ville de Laval	80 973	1 347	1 665	533	96
Caisse Desjardins du Réseau de la santé	432 423	6 835	13 586	2 241	434

## 1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

Les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (SFSE) qui exercent au Québec peuvent être constituées en vertu de la LSFSE, de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (loi fédérale) ou d'une loi provinciale.

Deux sociétés de fiducie, Trust Banque Nationale inc. et Trust Éterna inc., sont constituées en vertu de la LSFSE. Les sociétés constituées en vertu d'une autre loi que celle du Québec doivent détenir un permis délivré par l'Autorité pour exercer au Québec.

Tel qu'indiqué dans le tableau 17, le nombre de SFSE détentrices d'un permis au 31 décembre 2014 demeure identique à celui de l'année 2013, soit 45.

Au chapitre des changements intervenus au cours de l'année 2014, le nombre de sociétés de fiducie autorisées à recevoir des dépôts en vertu de la LAD a reculé, passant de 21 en 2013 à 20 en 2014. L'Autorité a octroyé un nouveau permis à la fiducie Société de fiducie CST en août 2014. La Société de fiducie HSBC Canada et la Société Trust Household ont fusionné pour devenir la Société de fiducie HSBC Canada au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Tableau 17

*Ventilation du nombre de sociétés de fiducie et de sociétés d'épargne autorisées à exercer au Québec*

Type de sociétés selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts <sup>1</sup>		Non autorisées à recevoir des dépôts <sup>2</sup>		Total	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
<b>Société de fiducie</b>						
Québec	1	1	1	1	2	2
Canada	20	19	14	15	34	34
Alberta			1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
<b>Société d'épargne</b>						
Québec						
Canada	8	8			8	8
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>			<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Grand Total</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>45</b>	<b>45</b>

1 Permis délivrés en vertu de la LSFSE et la LAD.

2 Permis délivrés en vertu de la LSFSE

### 1.2.1 Portrait du secteur

Le portrait de ce secteur est décrit à travers la concentration du marché et les parts de marché analysées à l'aide des données provenant des divulgations statutaires déposées auprès de l'Autorité.

#### La concentration du marché

## Tableau 18

Répartition du nombre de sociétés de fiducie et de sociétés d'épargne en fonction de la taille des actifs en milliards de dollars pour l'exercice 2014

Groupe d'actif	Nombre de sociétés	Actif (en milliards)	Groupe d'actif en % de l'actif total
<b>Sociétés de fiducie</b>			
≥ 10 G\$	5	91,0	65,3
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	4	27,6	19,8
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	8	17,2	12,3
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	2	1,7	1,3
< 0,5 G\$	18	1,8	1,3
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>139,3</b>	<b>100</b>
<b>Sociétés d'épargne</b>			
≥ 10 G\$	2	153,0	86,0
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	3	21,1	11,8
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	2	3,0	1,7
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	1	0,9	0,5
< 0,5 G\$	0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>178</b>	<b>100</b>
<b>Grand total (SFSE)</b>	<b>45</b>	<b>317,3</b>	

D'une manière générale, les SFSE exercent l'activité d'intermédiation financière en recueillant des dépôts pour financer les activités d'investissement ou de prêt. Au même titre que les sociétés de fiducie, les sociétés d'épargne offrent essentiellement des services d'intermédiation financière aux particuliers, notamment des produits d'épargne, des crédits hypothécaires et, dans une moindre mesure, des crédits à la consommation.

Parmi les huit sociétés d'épargne, six sont des filiales de banques canadiennes. Les deux autres sont MCAN Mortgage Corporation, une compagnie publique cotée en bourse, et Association de services financiers Concentra, une coopérative nationale. Le secteur des sociétés d'épargne est très concentré, deux d'entre elles détiennent environ 86 % de l'ensemble de l'actif. Le tableau 18 illustre cette concentration.

Contrairement aux sociétés d'épargne, les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, de crédits hypothécaires et à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée et des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels. Parmi les 37 sociétés de fiducie, les cinq plus grandes détiennent plus de 65 % du total de l'actif.

En 2014, la taille de l'actif est de 178 G\$ pour les sociétés d'épargne et de 139,3 G\$ pour les sociétés de fiducie contre respectivement 175 G\$ et 138 G\$ en 2013.

Sept SFSE, dont cinq sociétés de fiducie et deux sociétés d'épargne, présentent un actif supérieur à 10 G\$, soit Compagnie Trust CIBC, Fiducie RBC Services aux Investisseurs, Compagnie Trust Royal, La Société Canada Trust et la Compagnie Home Trust pour les fiducies, et la Société Hypothécaire Banque de Montréal et la Société d'Hypothèques TD pour les sociétés d'épargne. Plus de 75 % du total de l'actif des SFSE est réparti entre ces sept sociétés, avec une proportion plus importante pour les deux sociétés d'épargne, soit 48,2 %.

### Présence au Québec

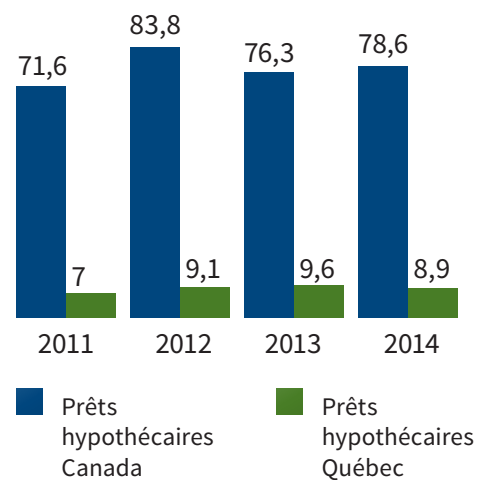
L'analyse de la présence au Québec des SFSE porte uniquement sur leurs activités d'intermédiation (dépôts et prêts) et de gestion et d'administration de biens de leurs clients.

### Prêts

L'évolution des prêts hypothécaires est illustrée par le graphique 32 pour la période 2011 à 2014.

## Graphique 32

*Prêts hypothécaires des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)*



Au titre des prêts hypothécaires des SFSE consentis au Canada, ces derniers ont progressé de 2,3 G\$, soit de 3,0 % par rapport à l'exercice 2013, tandis qu'au Québec, ils sont légèrement en baisse, passant de 9,6 G\$ en 2013 à 8,9 G\$ en 2014, soit une diminution de 7,3 %.

Au total, les prêts hypothécaires octroyés au Québec représentent 11,3 % du total des prêts hypothécaires accordés au Canada.

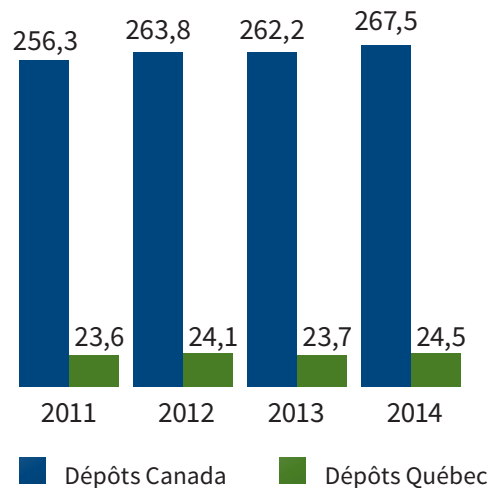
Le crédit hypothécaire au Canada représente 90,6 % du total des prêts accordés par les SFSE. Les autres prêts représentent une faible partie des activités d'affaires, soit 2,6 % de l'actif et 9,4 % des prêts totaux.

### Dépôts

Le graphique 33 illustre l'évolution des dépôts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec pour la période 2011 à 2014. Les dépôts sont à la hausse en moyenne depuis 2011, tant au Canada qu'au Québec.

## Graphique 33

*Dépôts des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)*



Globalement, pour l'ensemble des SFSE au Canada, les activités d'intermédiation, notamment les dépôts et prêts hypothécaires, sont légèrement à la hausse en 2014. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

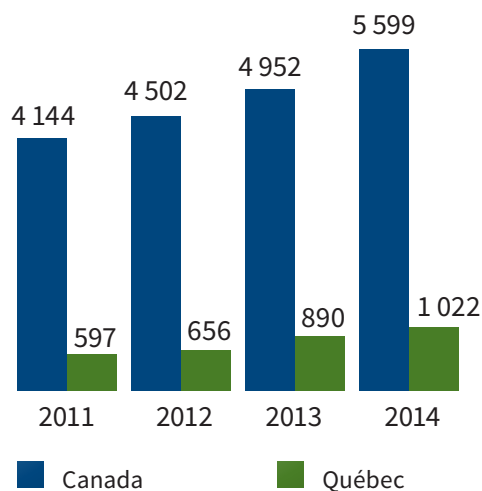
- Au Canada, les dépôts des SFSE ont progressé de 5,3 G\$, soit de 2,0 % par rapport à l'exercice 2013 pour atteindre 268 G\$;
- Les dépôts recueillis au Québec sont légèrement à la hausse, passant de 23,7 G\$ en 2013 à 24,5 G\$ en 2014, soit une variation de 3,4 %, le plus haut niveau depuis 2011;
- Au total, les dépôts recueillis par les SFSE au Québec représentent 9,2 % des dépôts totaux, un niveau presque inchangé par rapport à 2013.

### Biens sous administration et sous gestion

Le graphique 34 illustre l'évolution des biens sous administration et sous gestion depuis 2011.

## Graphique 34

*Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie en milliards de dollars (2011 à 2014)*



L'administration et la gestion des biens est une activité intrinsèquement liée au modèle d'affaires des sociétés de fiducie. Les sociétés d'épargne n'ont pas de biens sous administration et sous gestion.

Au Québec, l'évolution des biens sous administration et sous gestion a presque doublé. À cet égard, Fiducie Desjardins a la plus grande part de marché, détenant 32 % des biens sous administration et sous gestion.

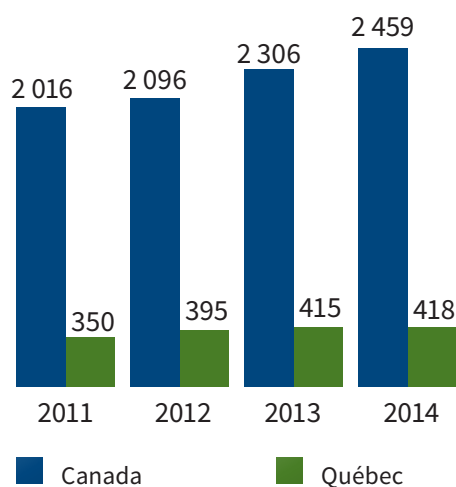
Au Canada, les biens sous administration et sous gestion se sont accrus de 647 G\$ pour atteindre 5 599 G\$, soit une hausse de 13,1 %, alors qu'au Québec, ils passent de 890 G\$ en 2013 à 1 022 G\$ en 2014, une augmentation de 14,8 %. Sur les 37 sociétés de fiducie, trois d'entre elles détiennent environ 84 % du marché des biens sous administration et sous gestion. Ce sont les sociétés State Street Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon.

### Honoraires et commissions des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

L'évolution des honoraires et commissions des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne sur la période 2011-2014 est illustrée par le graphique 35. Le montant des honoraires et commissions est passé de 2 016 M\$ en 2011 à 2 459 M\$ en 2014 pour le Canada, comparativement à 350 M\$ en 2011 et 418 M\$ en 2014 pour le Québec.

## Graphique 35

*Honoraires et commissions des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne en millions de dollars (2011 à 2014)*



Les honoraires et commissions représentent l'une des principales sources de revenus des sociétés de fiducie en contrepartie de l'administration et la gestion des biens, soit 58,7 % des revenus totaux.

De manière générale, les honoraires et commissions des SFSE ont progressé de 153 M\$, soit 6,6 %, et représentent 46,3 % des revenus totaux. Par ailleurs, ces revenus sont composés à 54,1 % de revenus fiduciaires.

Les honoraires et commissions des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne comptabilisées au Québec représentent 17 % du total des honoraires et commissions comptabilisées au Canada en 2014, pourcentage presque inchangé par rapport à 2013.

La croissance de ces revenus est plus faible au Québec par rapport au reste du Canada, soit 0,7 % contre 7,9 % en 2014.

### 1.2.2 Portrait financier

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états des résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières pour apprécier la performance des SFSE détenant un permis d'exercice au Québec en 2014.

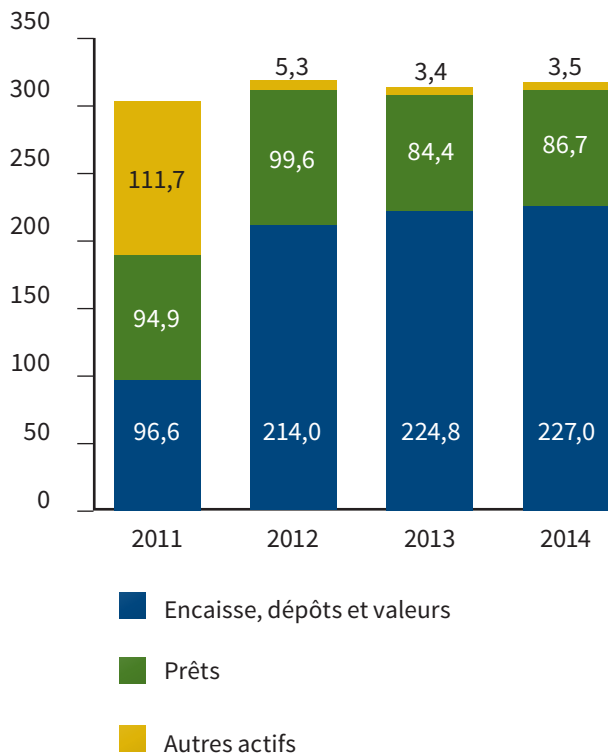
#### Bilan des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne

##### Actifs

Le graphique 36 présente l'évolution de l'actif des SFSE pour les années 2011 à 2014.

### Graphique 36

Évolution de l'actif des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)



L'actif des SFSE à la fin de l'année 2014 s'élève à 317,2 G\$, soit une augmentation de 1,5 % par rapport à 2013.

L'actif est composé à 71,6 % d'encaisse, de titres à court terme et titres à revenus fixes gouvernementaux et à 27,3 % de prêts hypothécaires. Les autres actifs de 3,5 G\$ représentent 1,1 % de l'actif. Cette répartition d'actif est demeurée stable au cours des trois dernières années.

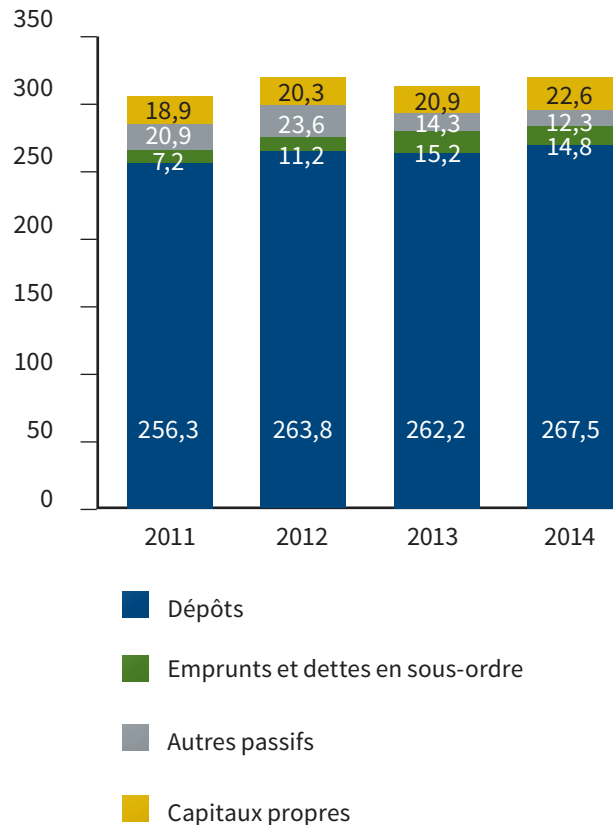
Pour les deux sociétés de fiducie à charte québécoise, Trust Banque Nationale inc. et Trust Éterna inc., la taille de leur actif est de 1,7 G\$, soit 1,2 % de la taille de l'ensemble des sociétés de fiducie.

##### Passifs

Le graphique 37 présente l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres pour les SFSE.

### Graphique 37

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)



Les dépôts, principale source de financement des activités, constituent l'essentiel du passif des SFSE, soit 90,8 % en 2014. Les dépôts ont augmenté de 5,3 G\$, soit 2,0 % passant de 262,2 G\$ en 2013 à 268 G\$ en 2014.

Les emprunts et la dette en sous-ordre, qui représentent 5 % du passif, ont diminué de 406 M\$, soit une baisse de 2,7 % par rapport à 2013. Sur une période de quatre ans, la tendance demeure tout de même à la hausse.

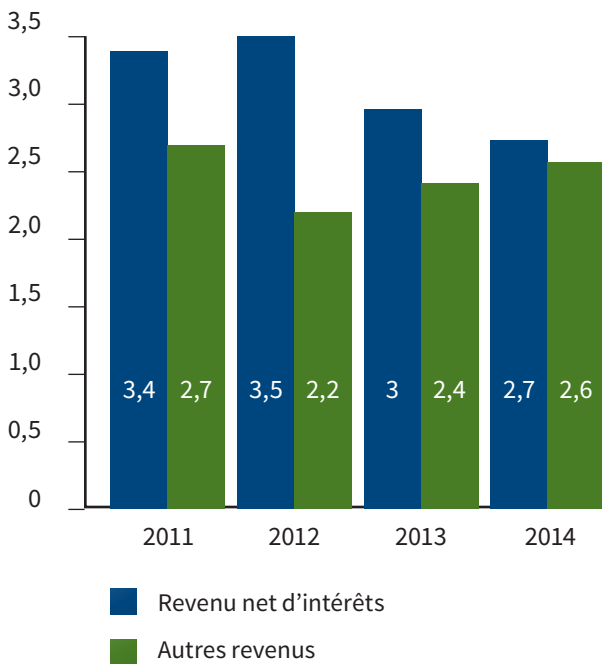
En 2014, les capitaux propres augmentent de 1,7 G\$, soit 8,1 %, pour s'établir à 22,6 G\$ comparativement à 20,9 G\$ en 2013. La variation s'explique principalement par les bénéfices non répartis de l'exercice 2014.

## État des résultats des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne

### Évolution des composantes du revenu total

## Graphique 38

Évolution des composantes du revenu total des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne, en milliards de dollars, (2011 à 2014)



Les revenus des SFSE sont principalement composés des revenus d'intérêt, des honoraires et commissions et d'autres revenus provenant des gains en capital réalisés sur les titres financiers.

La pression des bas taux d'intérêt sur le RNI s'est poursuivie en 2014, engendrant une baisse de 267 M\$, soit de 8,9 % par rapport à 2013. Quant aux autres revenus, ils ont progressé de 126 M\$, soit 5,1 % pour la même période.

Sur une période de quatre ans, la tendance du RNI est à la baisse tandis que les autres revenus ont principalement progressé. Par contre, le revenu total a diminué au cours des dernières années, passant de 6,1 G\$ en 2011 à 5,3 G\$ en 2014, soit une baisse de 2,6 %.

### Frais autres que d'intérêt

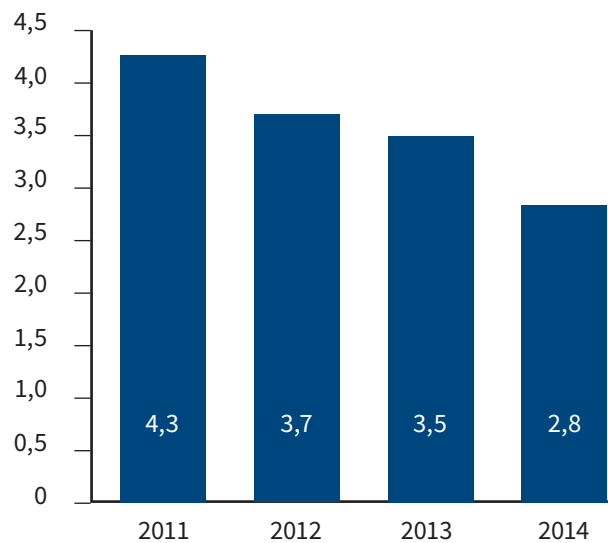
Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 648 M\$, soit une baisse de 18,6 % en 2014 par rapport à 2013.

Au cours des quatre dernières années, ces frais ont diminué de 33,3 %, passant de 4,3 G\$ en 2011 à 2,8 G\$ en 2014.

En 2014, le ratio frais autres que d'intérêt par rapport aux revenus totaux est de 33 % pour les sociétés d'épargne, contre 63 % pour les sociétés de fiducie. La performance des sociétés d'épargne en termes de gestion des coûts s'est nettement améliorée depuis les quatre dernières années.

## Graphique 39

Évolution des frais autres que d'intérêt en milliards de dollars (2011 à 2014)



### Excédent d'exploitation et résultat global

Pour l'exercice 2014, l'excédent d'exploitation des SFSE a progressé de 510,7 M\$, soit une augmentation de 26,4 % par rapport à 2013. La tendance au cours des quatre dernières années est à la hausse, passant de 1,8 G\$ en 2011 à 2,4 G\$ en 2014.

Au 31 décembre 2014, le résultat global des SFSE de 1,9 G\$ a progressé de 364 M\$, soit une augmentation de 20,6 % par rapport à 1,5 G\$ un an auparavant et de 12,3 % sur les quatre derniers exercices.

Pour l'exercice 2014, ces variations s'expliquent principalement par la baisse des frais autres que d'intérêt de 648 M\$ (1,4 G\$ sur quatre ans), laquelle a, de façon notable, contrebalancé la baisse des revenus totaux de 141 M\$ (775 M\$ sur quatre ans).

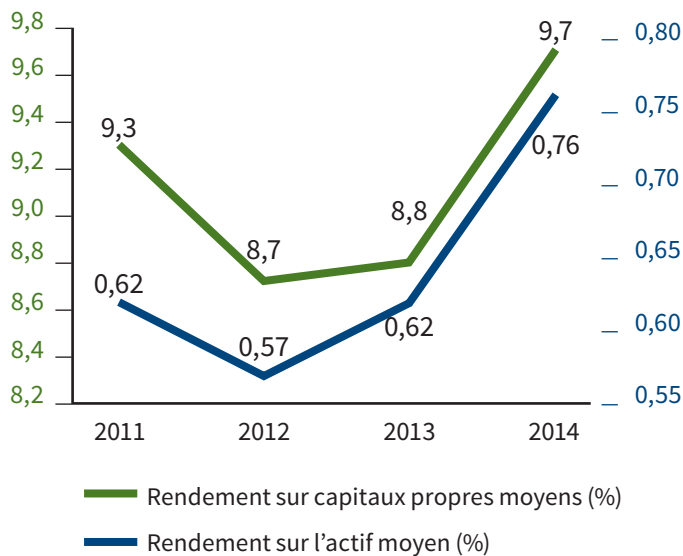
Malgré une tendance à la baisse des revenus totaux sur les quatre dernières années, le résultat global des SFSE a progressé en raison de l'amélioration du ratio d'efficacité au cours de cette même période, passant de 70 % en 2011 à 53,5 % en 2014.

### Évolution des ratios de rentabilité

Les graphiques 40 et 41 présentent l'évolution des ratios de rentabilité respectivement pour les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne pour la période de 2011 à 2014.

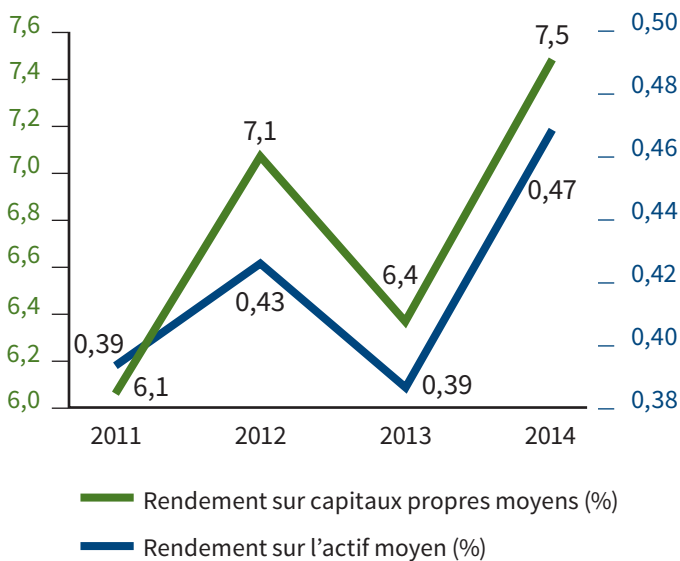
## Graphique 40

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés de fiducie (en pourcentage de 2011 à 2014)



## Graphique 41

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés d'épargne (en pourcentage de 2011 à 2014)



Les bénéfices et taux de rendement demeurent relativement stables au cours des quatre dernières années avec une hausse marquée en 2014 par rapport à 2013.

Le bénéfice net pour l'ensemble des SFSE est en progression de 321 M\$, soit de 20 % en 2014 par rapport à l'exercice précédent. Il est en hausse de 150 M\$ pour les sociétés de fiducie et de 171 M\$ pour les sociétés d'épargne. Cette hausse notable des bénéfices, combinée à un actif et des capitaux propres stables, explique l'amélioration des taux de rendement en 2014 par rapport à l'exercice de 2013.

### Normes réglementaires

Les SFSE sont tenues de se conformer aux normes de capital définies dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* applicable aux caisses non membres d'une fédération et aux SFSE. Par ailleurs, elles doivent maintenir un ratio d'actifs/fonds propres inférieur à un coefficient de 20 fois le total de leurs fonds propres. Le ratio de levier moyen des SFSE est de 13,5 en 2014 contre 14 en 2013. Notons qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le ratio actifs/fonds propres sera remplacé par le ratio de levier introduit par Bâle III et intégré à l'encadrement de l'Autorité applicable aux SFSE. Les SFSE autorisées à exercer au Québec présentent un ratio de fonds propres totaux moyen pour l'ensemble des SFSE de 28,8 % en 2014 contre 26,9 % en 2013, des niveaux qui respectent amplement l'exigence réglementaire minimale de 10,5 %.

En résumé, l'ensemble des SFSE affiche des ratios réglementaires de fonds propres et de levier qui se situent au-dessus des exigences minimales requises par l'Autorité.

*Sommaire de la situation financière*

## Tableau 19

*Modification de permis des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne*

Nouveau détenteur de permis	Type de société	Date d'émission		
		Année	Mois	Jour
Société de fiducie CST	Fiducie	2014	08	26

Fusion	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour
Société de fiducie HSBC (Canada) et La Société de Trust Household ont fusionné pour devenir Société de fiducie HSBC (Canada)	2014	01	01

### **RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE (RVER)**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) a été rendu accessible dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité a été désignée pour délivrer l'autorisation aux assureurs, aux sociétés de fiducie et aux gestionnaires de fonds d'investissement et pour faire respecter les critères de maintien de cette autorisation. Une personne morale désireuse d'offrir un tel régime doit obtenir de l'Autorité une autorisation afin d'agir comme administrateur, et ce, avant de faire enregistrer son régime auprès de la Régie des rentes du Québec.

Au cours de l'année 2014, l'Autorité a délivré 10 autorisations aux entités demanderesse permettant à ces dernières d'agir comme administrateur. Pour obtenir plus d'informations sur les personnes morales détenant l'autorisation, veuillez consulter le registre - RVER disponible sur le site Web de l'Autorité.

## Tableau 20

Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2014<sup>42</sup>

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	B2B Trustco	B2B Trustco	Canada	Toronto	Oui	Octobre
2	Soc. fid. Bque de Nouvelle-Écosse	La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Canada	Toronto	Non	Octobre
3	Trust Banque Nationale	Trust Banque Nationale Inc. <sup>43</sup>	Québec	Montréal	Oui	Octobre
4	BLC Trust	BLC Trust	Canada	Montréal	Oui	Octobre
5	Soc. fid. BMO	Société de Fiducie BMO	Canada	Toronto	Oui	Octobre
6	Comp. Trust BNY Cda	Compagnie Trust BNY Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
7	Soc. Canada Trust	La Société Canada Trust	Canada	Toronto	Oui	Octobre
8	Soc. fid. canadienne de l'Ouest	Société de fiducie canadienne de l'Ouest	Canada	Edmonton	Non	Octobre
9	Comp. Trust CIBC	Compagnie Trust CIBC	Canada	Toronto	Oui	Octobre
10	Comp. Trust CIBC Mellon	Compagnie Trust CIBC Mellon	Canada	Toronto	Non	Octobre
11	Citi Trust	La Compagnie de Fiducie Citi Canada	Canada	Mississauga	Non	Décembre
12	Soc. fid. Computershare du Cda	Société de fiducie Computershare du Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
13	Soc. fid. Concentra	La Société de Fiducie Concentra	Canada	Saskatoon	Non	Décembre
14	CST	Société de fiducie CST	Canada	Toronto	Non	Décembre
15	Fid. Desjardins	Fiducie Desjardins inc.	Canada	Montréal	Oui	Décembre
16	Trust Éterna Inc.	Trust Éterna Inc.	Québec	Québec	Non	Septembre
17	Soc. Fiduciary du Cda	Société Fiduciary Trust du Canada	Canada	Toronto	Non	Octobre
18	Comp. Home Trust	Compagnie Home Trust	Canada	Toronto	Oui	Décembre
19	Soc. fid. HSBC (Canada)	Société de fiducie HSBC (Canada)	Canada	Vancouver	Oui	Décembre
20	Industrielle Alliance, fid.	Industrielle Alliance, Fiducie inc.	Canada	Québec	Oui	Décembre
21	Comp. fid. Groupe Investors	La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée	Canada	Winnipeg	Oui	Décembre
22	Trust La Laurentienne du Cda	Trust La Laurentienne du Canada Inc.	Canada	Montréal	Oui	Octobre

<sup>42</sup> Pour plus de détails sur ces sociétés, nous vous invitons à consulter le registre - Institutions de dépôt sur le site Web de L'Autorité.

<sup>43</sup> Détient une autorisation d'administrateur de régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
23	Fid. Manuvie	Société de fiducie Manuvie	Canada	Waterloo	Oui	Décembre
24	Soc. fid. privée MD	Société de fiducie privée MD	Canada	Ottawa	Non	Décembre
25	Comp. Montréal Trust du Cda	Compagnie Montréal Trust du Canada	Canada	Montréal	Oui	Octobre
26	Soc. fid. Natcan	Société de fiducie Natcan	Canada	Montréal	Oui	Octobre
27	Comp. Trust National	Compagnie Trust National	Canada	Stratford	Oui	Octobre
28	Soc. fid. du Nord, Cda	La Société de fiducie du Nord, Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
29	Soc. Fid. Olympia	Société de Fiducie Olympia	Alberta	Calgary	Non	Décembre
30	Comp. fid. Peoples	Compagnie de Fiducie Peoples	Canada	Vancouver	Oui	Décembre
31	Fid. RBC	Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Canada	Toronto	Oui	Octobre
32	Comp. Trust Royal	Compagnie Trust Royal <sup>42</sup>	Canada	Montréal	Oui	Octobre
33	Valiant	Société de fiducie Valiant	Canada	Calgary	Non	Octobre
34	Soc. fid. Standard Life	Société de fiducie Standard Life	Canada	Montréal	Non	Décembre
35	State Street Trust Comp.	State Street Trust Company Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
36	Fid. Financière Sun Life inc.	Fiducie de la Financière Sun Life inc.	Canada	Waterloo	Oui	Décembre
37	Equity	Financière Trust Equity	Canada	Toronto	Non	Décembre

<sup>42</sup> Détient une autorisation d'administrateur de régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

## Tableau 21

Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2014<sup>45</sup>

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	Soc. hyp. Bque de Montréal	Société Hypothécaire Banque de Montréal	Canada	Calgary	Oui	Octobre
2	Soc. hyp. Bque Royale	Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Canada	Toronto	Oui	Octobre
3	Hyp. CIBC Inc.	Hypothèques CIBC Inc.	Canada	Toronto	Oui	Octobre
4	Ass. serv. fin. Concentra	Association de services financiers Concentra	Canada	Saskatoon	Oui	Décembre
5	Soc. hyp. HSBC (Canada)	Société hypothécaire HSBC (Canada)	Canada	Vancouver	Oui	Décembre
6	Soc. hyp. MCAN	La Société hypothécaire MCAN	Canada	Toronto	Oui	Décembre
7	Soc. hyp. Scotia	Société Hypothécaire Scotia	Canada	Toronto	Oui	Décembre
8	Soc. hyp. TD	La Société d'hypothèques TD	Canada	Toronto	Oui	Octobre

<sup>45</sup> Pour plus de détails sur ces sociétés, nous vous invitons à consulter le registre - Institutions de dépôt sur le site Web de L'Autorité.

## Tableau 22

*Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre*

(Milliers de dollars)

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	106 337 617	103 610 030
Prêts	30 058 798	31 257 801
Autres actifs	2 855 974	2 776 055
<b>Total</b>	<b>139 252 389</b>	<b>137 643 886</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	118 492 176	115 791 166
Emprunts et dettes en sous-ordre	905 885	889 169
Autres passifs	8 722 874	10 885 264
Capitaux propres	11 131 454	10 078 287
<b>Total</b>	<b>139 252 389</b>	<b>137 643 886</b>

<b>État des résultats</b>		
Revenus d'intérêts	3 341 274	3 458 867
Frais d'intérêts	1 903 701	2 057 084
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>1 437 573</b>	<b>1 401 783</b>
Honoraires et commissions	1 269 791	1 180 469
Autres revenus	981 622	850 063
<b>Revenus totaux</b>	<b>3 688 986</b>	<b>3 432 315</b>
Provision pour pertes sur prêts	12 794	17 901
Frais autres que d'intérêts	2 305 064	2 343 524
<b>Excédents d'exploitation</b>	<b>1 371 128</b>	<b>1 070 890</b>
Gains (pertes) sur placements et filiales	41 985	14 464
<b>Bénéfices (perte) net avant impôts</b>	<b>1 413 113</b>	<b>1 085 354</b>
Impôts	366 413	267 001
Gains (pertes) sur activités abandonnées	155	79 096
<b>Bénéfice (perte) net</b>	<b>1 046 855</b>	<b>897 449</b>
<b>Résultat étendu (perte)</b>	<b>1 058 417</b>	<b>864 796</b>
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,76	0,63
Rendement sur l'avoir moyen (%)	9,87	8,81
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	1,03	0,97
<b>Biens sous administration</b>	<b>5 599 419 222</b>	<b>4 952 148 026</b>

## Tableau 23

Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre

(Milliers de dollars)

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Encaisse, dépôts et valeurs	120 671 457	121 153 091
Prêts	56 676 897	53 160 023
Autres actifs	610 756	651 711
<b>Total</b>	<b>177 959 110</b>	<b>174 964 825</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	149 046 561	146 451 291
Emprunts et dettes en sous-ordre	13 849 852	14 272 766
Autres passifs	3 578 761	3 461 890
Capitaux propres	11 483 936	10 778 878
<b>Total</b>	<b>177 959 110</b>	<b>174 964 825</b>

<b>État des résultats</b>		
Revenus d'intérêts	4 127 857	4 486 869
Frais d'intérêts	2 827 316	2 883 714
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>1 300 541</b>	<b>1 603 155</b>
Autres revenus	315 740	411 003
<b>Revenus totaux</b>	<b>1 616 281</b>	<b>2 014 158</b>
Provision pour pertes sur prêts	5 978	4 955
Frais autres que d'intérêts	533 177	1 142 569
<b>Excédents d'exploitation</b>	<b>1 077 126</b>	<b>866 634</b>
Gains (pertes) sur placements et filiales	7 212	11 064
<b>Bénéfices (perte) net avant impôts</b>	<b>1 084 338</b>	<b>877 698</b>
Impôts	251 978	216 580
Gains (pertes) sur activités abandonnées	0	0
<b>Bénéfice (perte) net</b>	<b>832 360</b>	<b>661 118</b>
<b>Résultat étendu (perte)</b>	<b>827 248</b>	<b>657 314</b>
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,47	0,39
Rendement sur l'avoir moyen (%)	7,48	6,37
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	0,73	0,94

### 1.2.3 Données détaillées par institution

## Tableau 24

États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)

	Nom des sociétés de fiducie	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	B2B TRUSTCO	433 644	325 876	107 768
2	BLC TRUST	1 093 289	1 033 135	60 154
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	907 269	787 723	119 546
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	4 893 132	3 885 450	1 007 682
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	7 344 429	6 613 319	731 110
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 645 131	1 410 018	235 113
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	13 208 540	12 457 469	751 071
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	7 236 428	6 794 238	442 190
9	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	22 594 377	21 052 883	1 541 494
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	10 138 405	9 607 305	531 100
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	24 936 638	23 365 440	1 571 198
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	35 134	5 222	29 912
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	6 894 039	6 507 375	386 664
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	6 104 648	5 583 504	521 144
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	838 155	761 808	76 347
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	23 834	4 444	19 390
17	COMPAGNIE HOME TRUST	20 028 862	18 614 868	1 413 994
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	82 867	3 607	79 260
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	1 440 106	1 328 298	111 808
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	1 666 311	1 514 861	151 450
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE STANDARD LIFE	10 820	221	10 599
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	47 129	2 808	44 321
23	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	2 975 545	2 811 536	164 009
24	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	26 628	16 740	9 888
25	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	242 478	216 735	25 743
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	210 813	51 050	159 763
27	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	13 396	530	12 866
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	20 776	6 087	14 689
29	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	164 299	18 771	145 528
30	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	1 287 248	1 153 148	134 100
31	TRUST ETERNA	4 257	221	4 036
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	2 199 792	1 913 599	286 193
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	326 754	239 965	86 789
34	FIDUCIE OLYMPIA	15 299	5 247	10 052
35	FIDUCIE CITI	5 523	90	5 433
36	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	38 595	24 108	14 487
37	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	117 799	3 236	114 563
	<b>Total des sociétés de fiducie</b>	<b>139 252 389</b>	<b>128 120 935</b>	<b>11 131 454</b>

États des résultats et résultat étendu										
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions - (Revenus fiduciaires)	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) nets	Résultat global (perte)	
1 988	2 960	-	-	2 755	-	581	-	1 612	1 612	1
2 280	1 077	-	-	2 089	-	341	-	927	(2 209)	2
4 546	246	1	-	1 972	-	759	-	2 062	(572)	3
13 067	66 348	10 509	-	48 519	-	10 974	-	30 431	45 260	4
65 789	11 631	-	-	19 620	-	15 583	-	42 217	42 217	5
26 555	61 830	1 977	-	43 103	-	12 486	-	34 773	34 773	6
60 072	17 410	519 695	-	507 997	-	23 527	-	65 653	65 345	7
50 965	7 657	40	-	3 326	3 270	15 688	-	42 918	47 715	8
108 068	466 211	134 705	44	501 860	(3)	57 512	-	149 565	145 357	9
23 116	28 540	1 013	126	25 226	-	7 569	-	19 748	20 103	10
358 174	53 499	126 715	-	402 383	-	31 998	-	104 007	104 371	11
6 163	73 588	2 254	-	58 828	-	6 204	-	16 973	16 973	12
43 343	-	797	-	14 639	(74)	7 870	-	21 557	21 557	13
45 404	-	7 633	-	13 962	(104)	10 263	-	28 708	28 091	14
3 137	1 787	197	-	3 284	-	478	-	1 359	1 024	15
144	22 602	380	-	14 716	-	2 235	-	6 175	6 175	16
457 915	-	80 550	13 134	150 225	37 589	103 056	-	309 639	309 558	17
581	15 501	-	-	10 086	-	1 724	-	4 272	4 272	18
3 068	119 792	197	-	108 192	1 047	4 271	-	11 641	11 030	19
50 260	11 319	2 087	307	18 779	(990)	10 780	-	32 810	34 145	20
102	2 959	(3)	-	2 503	-	149	-	406	406	21
345	13 838	17	-	11 145	-	796	-	2 259	2 259	22
24 325	3 431	35 733	(500)	37 496	-	6 566	-	19 927	19 927	23
580	2 730	-	-	1 248	-	557	-	1 505	1 505	24
3 700	789	131	123	5 031	(525)	(235)	-	(824)	(637)	25
38 744	74 617	15 068	-	66 842	-	15 700	-	45 887	45 887	26
123	5 975	-	-	4 877	-	321	-	900	897	27
202	12 475	3 639	-	12 287	-	1 016	-	3 013	2 496	28
911	119 440	27 322	-	114 726	-	9 184	-	23 763	23 764	29
15 650	980	1 432	(278)	9 768	1 700	2 893	-	7 379	9 120	30
77	1 945	247	-	1 651	35	134	-	519	540	31
10 612	34	184	119	5 832	-	1 295	-	3 584	3 584	32
12 137	-	2 165	(281)	15 585	-	(200)	-	(802)	(802)	33
4 767	15 481	6 908	-	21 811	40	1 701	155	3 839	3 839	34
26	237	-	-	262	-	-	-	1	1	35
637	9 142	29	-	6 010	-	789	-	3 009	3 391	36
-	43 720	-	-	36 429	-	1 848	-	5 443	5 443	37
<b>1 437 573</b>	<b>1 269 791</b>	<b>981 622</b>	<b>12 794</b>	<b>2 305 064</b>	<b>41 985</b>	<b>366 413</b>	<b>155</b>	<b>1 046 855</b>	<b>1 058 417</b>	

## Tableau 25

États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

	Nom des sociétés d'épargne	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	47 024 947	44 533 512	2 491 435
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	1 202 454	1 017 438	185 016
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 414 827	5 330 271	1 084 556
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	105 953 573	99 498 832	6 454 741
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	7 910 800	7 277 626	633 174
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	898 491	783 146	115 345
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	1 807 533	1 582 230	225 303
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	6 746 485	6 452 119	294 366
	<b>Total des sociétés d'épargne</b>	<b>177 959 110</b>	<b>166 475 174</b>	<b>11 483 936</b>

États des résultats									
Marge bénéficiaire	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) nets	Résultat global (perte)	
309 125	-	-	10 105	(46)	79 077	-	219 897	219 897	1
2 918	13 582	-	15 935	-	181	-	384	(5 421)	2
19 486	653	-	5 960	-	3 666	-	10 513	10 513	3
733 981	215 640	-	391 099	-	119 028	-	439 494	439 858	4
134 014	61 465	-	46 744	14	39 315	-	109 434	109 434	5
5 629	107	125	226	-	1 400	-	3 985	3 985	6
27 096	6 272	(983)	15 139	7 244	1 010	-	25 446	28 789	7
68 292	18 021	6 836	47 969	-	8 301	-	23 207	20 193	8
<b>1 300 541</b>	<b>315 740</b>	<b>5 978</b>	<b>533 177</b>	<b>7 212</b>	<b>251 978</b>	-	<b>832 360</b>	<b>827 248</b>	

## Tableau 26

### Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie

	Nom des sociétés de fiducie	Actif			Total de l'actif
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	
1	B2B TRUSTCO	430 864	-	2 780	433 644
2	BLC TRUST	1 090 213	-	3 076	1 093 289
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	906 788	-	481	907 269
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	4 810 128	-	83 004	4 893 132
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	7 321 135	-	23 294	7 344 429
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 615 763	-	29 368	1 645 131
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	12 920 715	-	287 825	13 208 540
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	6 465 186	752 197	19 045	7 236 428
9	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	21 224 549	865 513	504 315	22 594 377
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	9 391 050	186 126	561 229	10 138 405
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	23 069 083	1 781 197	86 358	24 936 638
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	16 601	939	17 594	35 134
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	5 760 532	1 073 859	59 648	6 894 039
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 952 887	1 091 602	60 159	6 104 648
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	288 168	498 497	51 490	838 155
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	19 539	-	4 295	23 834
17	COMPAGNIE HOME TRUST	1 328 231	18 330 810	369 821	20 028 862
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	56 471	-	26 396	82 867
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	740 752	658 738	40 616	1 440 106
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	178 550	1 470 070	17 691	1 666 311
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE STANDARD LIFE	10 802	-	18	10 820
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	38 387	-	8 742	47 129
23	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	691 426	2 022 409	261 710	2 975 545
24	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	3 872	22 159	597	26 628
25	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	102 755	137 077	2 646	242 478
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	69 801	-	141 012	210 813
27	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	13 025	-	371	13 396
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	17 911	-	2 865	20 776
29	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	127 034	-	37 265	164 299
30	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	563 210	706 859	17 179	1 287 248
31	TRUST ETERNA	3 928	-	329	4 257
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	2 021 567	164 068	14 157	2 199 792
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	25 175	296 678	4 901	326 754
34	FIDUCIE OLYMPIA	8 577	-	6 722	15 299
35	FIDUCIE CITI	5 271	-	252	5 523
36	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	35 553	-	3 042	38 595
37	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	12 118	-	105 681	117 799
	<b>Total des sociétés de fiducie</b>	<b>106 337 617</b>	<b>30 058 798</b>	<b>2 855 974</b>	<b>139 252 389</b>

Passif				
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration
325 474	-	402	325 876	325 474
1 032 141	-	994	1 033 135	57 309
786 119	360	1 244	787 723	32 097
3 829 232	-	56 218	3 885 450	25 417 382
6 602 144	-	11 175	6 613 319	79 092 690
1 400 324	-	9 694	1 410 018	63 352 717
12 201 338	-	256 131	12 457 469	42 748 848
6 706 652	82 840	4 746	6 794 238	1 468 776 979
20 286 587	184 102	582 194	21 052 883	2 303 250 254
9 228 644	174 806	203 855	9 607 305	8 633 214
22 609 354	207 879	548 207	23 365 440	8 007 689
-	-	5 222	5 222	47 624 245
6 411 478	85 000	10 897	6 507 375	-
5 543 862	-	39 642	5 583 504	-
754 038	6 065	1 705	761 808	806 832
-	-	4 444	4 444	10 411 007
14 057 060	160 459	4 397 349	18 614 868	4 198 622
-	-	3 607	3 607	5 044 462
409 736	-	918 562	1 328 298	322 060 012
1 494 609	-	20 252	1 514 861	9 709 273
-	-	221	221	23 248 329
-	-	2 808	2 808	119 514 666
1 246 464	-	1 565 072	2 811 536	6 395 508
16 422	-	318	16 740	49 846 900
213 306	-	3 429	216 735	8 488 952
28 745	-	22 305	51 050	9 677 035
252	-	278	530	25 377 956
-	-	6 087	6 087	3 899 706
-	-	18 771	18 771	933 856 930
1 139 734	4 374	9 040	1 153 148	15 575 564
-	-	221	221	491
1 910 675	-	2 924	1 913 599	118 611
236 126	-	3 839	239 965	196 272
-	-	5 247	5 247	3 495 584
-	-	90	90	-
21 660	-	2 448	24 108	177 612
-	-	3 236	3 236	-
<b>118 492 176</b>	<b>905 885</b>	<b>8 722 874</b>	<b>128 120 935</b>	<b>5 599 419 222</b>

## Tableau 27

### Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne

	Nom des sociétés d'épargne	Actif			Total de l'actif
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	5 781 387	41 037 019	206 541	47 024 947
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	1 095 575	-	106 879	1 202 454
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 367 511	393	46 923	6 414 827
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	104 083 041	1 782 584	87 948	105 953 573
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	1 977 779	5 910 661	22 360	7 910 800
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	-	882 013	16 478	898 491
7	MCAN	124 588	1 629 949	52 996	1 807 533
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	1 241 576	5 434 278	70 631	6 746 485
	<b>Total des sociétés d'épargne</b>	<b>120 671 457</b>	<b>56 676 897</b>	<b>610 756</b>	<b>177 959 110</b>

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration <sup>46</sup>	
33 560 953	10 836 500	136 059	44 533 512	-	1
534 746	35 000	447 692	1 017 438	-	2
5 328 774	-	1 497	5 330 271	-	3
98 464 284	429 384	605 164	99 498 832	8 007 689	4
5 965 961	50 000	1 261 665	7 277 626	-	5
526 646	25 000	231 500	783 146	-	6
821 743	2 490	757 997	1 582 230	-	7
3 843 454	2 471 478	137 187	6 452 119	26 584 761	8
<b>149 046 561</b>	<b>13 849 852</b>	<b>3 578 761</b>	<b>166 475 174</b>	<b>34 592 450</b>	

<sup>46</sup> Les biens sous gestion des sociétés d'épargne représentent la consolidation des filiales de fiducie.

## Tableau 28

Intermédiation financière des sociétés de fiducie (milliers de dollars)

	Raison sociale	Dépôts <sup>1</sup>			Prêts hypothécaires <sup>2</sup>		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	B2B Trustco	0	325 474	0,0	0	0	0,0
2	La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	0	0	0,0	0	0	0,0
3	Trust Banque Nationale Inc.	1 397 165	1 400 324	99,8	0	0	0,0
4	BLC Trust	511 037	1 032 141	49,5	0	0	0,0
5	Société de Fiducie BMO	300 866	3 829 232	7,9	0	0	0,0
6	Compagnie Trust BNY Canada	0	0	0,0	0	0	0,0
7	La Société Canada Trust	576 549	22 609 354	2,6	5 024	286 062	1,8
8	Société de fiducie canadienne de l'Ouest	0	1 494 609	0,0	0	1 472 305	0,0
9	Compagnie Trust CIBC	880 958	12 201 338	7,2	0	0	0,0
10	Compagnie Trust CIBC Mellon	0	6 706 652	0,0	0	0	0,0
11	La Compagnie de Fiducie Citi Canada	0	0	0,0	0	0	0,0
12	Société de fiducie Computershare du Canada	0	28 745	0,0	0	0	0,0
13	La Société de Fiducie Concentra	0	252	0,0	0	0	0,0
14	Société de fiducie CST	0	0	0,0	0	0	0,0
15	Fiducie Desjardins inc.	397 149	4 097 36	96,9	0	0	0,0
16	Trust Éterna Inc.	0	0	0,0	0	0	0,0
17	Société Fiduciary Trust du Canada	0	0	0,0	0	0	0,0
18	Compagnie Home Trust	0	14 057 060	0,0	64 2014	17 850 335	3,6
19	Société de fiducie HSBC (Canada)	82	754 038	0,0	0	6 301	0,0
20	Industrielle Alliance, Fiducie inc.	201 310	213 306	94,4	10 747	10 767	99,8
21	La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée	1 212	16 422	7,4	6 065	22 329	27,2
22	Trust La Laurentienne du Canada Inc.	601 433	786 119	76,5	0	0	0,0
23	Société de fiducie Manuvie	206 913	1 910 675	10,8	46 738	164 194	28,5
24	Société de fiducie privée MD	0	0	0,0	0	0	0,0
25	Compagnie Montréal Trust du Canada	565 290	6 411 478	8,8	91 943	1 074 431	8,6
26	Société de fiducie Natcan	4 048 128	6 602 144	61,3	0	0	0,0
27	Compagnie Trust National	359 737	5 543 862	6,5	92 627	956 622	9,7
28	La Société de fiducie du Nord, Canada	0	0	0,0	0	0	0,0
29	Société de Fiducie Olympia	0	0	0,0	0	0	0,0
30	Compagnie de Fiducie Peoples	54 307	1 246 464	4,4	299 747	2 020 670	14,8
31	Fiducie RBC Services aux Investisseurs	1 999 211	20 286 587	9,9	0	0	0,0

	Raison sociale	Dépôts <sup>1</sup>			Prêts hypothécaires <sup>2</sup>		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
32	Compagnie Trust Royal	1 194 918	9 228 644	13,0	175 607	182 612	96,2
33	Société de fiducie Valiant	0	21 660	0,0	0	0	0,0
34	Société de fiducie Standard Life	0	0	0,0	0	0	0,0
35	State Street Trust Company Canada	0	0	0,0	0	0	0,0
36	Fiducie de la Financière Sun Life inc.	184 118	1 139 734	16,2	17 755	176 040	10,1
37	Financière Trust Equity	0	236 126	0,0	0	297 734	0
	<b>Total</b>	<b>13 480 383</b>	<b>118 492 176</b>	<b>11,38</b>	<b>1 388 267</b>	<b>24 520 402</b>	<b>5,66</b>

1 Incluant les intérêts courus.

2 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.

## Tableau 29

*Intermédiation financière des sociétés d'épargne (milliers de dollars)*

	Raison sociale	Dépôts <sup>1</sup>			Prêts hypothécaires <sup>2</sup>		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	Société Hypothécaire Banque de Montréal	5 437 432	33 560 953	16,2	5 913 508	41 037 019	14,4
2	Société d'Hypothèques de la Banque Royale	569 912	5 328 774	10,7	0	0	0,0
3	Hypothèques CIBC Inc.	58733	534 746	11,0	0	0	0,0
4	Association de services financiers Concentra	34 413	3 843 454	0,9	48 675	5 162 871	0,9
5	Société hypothécaire HSBC (Canada)	22 549	526 646	4,3	5 525	50 229	11,0
6	La Société hypothécaire MCAN	60 843	821 743	7,4	65 774	1 632 994	4,0
7	Société Hypothécaire Scotia	527 629	5 965 961	8,8	1 435 930	5 868 869	24,5
8	La Société d'hypothèques TD	4 302 084	98 464 284	4,4	5 024	286 062	1,8
	<b>Total</b>	<b>11 013 595</b>	<b>149 046 561</b>	<b>6,8</b>	<b>7 474 436</b>	<b>54 038 044</b>	<b>13,8</b>

1 Incluant les intérêts courus.

2 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.





## **2.** LE SECTEUR DES ASSURANCES

À la fin de l'année 2014, 273 assureurs sont autorisés à exercer au Québec, soit cinq de moins qu'en 2013 et huit de moins qu'en 2012.

Les produits d'assurance de personnes et de dommages étant totalement différents, la presque totalité des assureurs exerce leurs activités dans l'un ou l'autre de ces secteurs. En fait, comme en 2013, seules deux compagnies d'assurance à charte du Québec et une compagnie à charte étrangère détiennent un permis leur permettant de souscrire des risques dans les deux secteurs.

Le tableau 30 montre pour chacun des secteurs la ventilation du nombre d'assureurs en fonction du type de charte qu'ils détiennent ainsi que de la forme légale selon laquelle ils sont constitués au 31 décembre 2014.

## Tableau 30

*Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2014*

Type de charte	Compagnies d'assurance	Compagnies mutuelles d'assurance	Sociétés de secours mutuels	Compagnies d'assurance funéraire	Sociétés mutuelles d'assurance	Ordres professionnels	TOTAL
<b>Assurance de personnes</b>							
Charte du Québec	11	1	1	2	0	0	15
Charte d'une autre province	4	1	0	0	0	0	5
Charte du Canada	35	1	6	0	0	0	42
Charte d'un État ou pays étranger	27	1	5	0	0	0	33
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>95</b>
<b>Assurance de dommages</b>							
Charte du Québec	15	7	0	0	24	7	53
Charte d'une autre province	4	0	0	0	0	0	4
Charte du Canada	56	2	0	0	0	0	58
Charte d'un État ou pays étranger	57	3	0	0	0	0	60
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>175</b>
<b>Assurance de personnes et de dommages</b>							
Charte du Québec	2	0	0	0	0	0	2
Charte d'une autre province	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un État ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>273</b>

Le tableau 31 fait état des modifications effectuées au droit d'exercice au cours de l'année 2014. Il comprend la liste des nouveaux détenteurs de permis, les modifications apportées aux noms des assureurs, les fusions et la liste des assureurs dont le permis a été annulé.

## Tableau 31

*Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2014*

### NOUVEAUX DÉTENTEURS DE PERMIS

	Date d'émission		
	Année	Mois	Jour
COMPAGNIE D'ASSURANCE T.H.E.	2014	01	24
ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION DU CANADA	2014	07	10
ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	2014	08	26
AXA ART COMPAGNIE D'ASSURANCE	2014	08	26
LES ASSURANCES IRONSHORE	2014	08	26
DARWIN NATIONAL COMPAGNIE D'ASSURANCES	2014	09	23

### MODIFICATIONS DU NOM UTILISÉ AU QUÉBEC

DE	À	Date du changement		
		Année	Mois	Jour
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PENNCORP	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	2014	01	01
SHERBROOKE VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	VIACTION ASSURANCE INC.	2014	01	01
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES TITRES DE CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	2014	02	24
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE HOUSEHOLD	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN	2014	05	22
REASSURE AMERICA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL	2014	05	29
PROVENANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	GIRAFE & CIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE	2014	09	08
COMPAGNIE D'ASSURANCE XL LIMITÉE	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL	2014	10	28
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE	2014	10	31

## FUSIONS

	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour
INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE et AXA PACIFIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE et AXA ASSURANCES (CANADA) ont fusionné pour devenir INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	2014	01	01
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE et SOCIÉTÉ D'ASSURANCE D'INDEMNISATION NORTHBRIDGE ont fusionné pour devenir SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	2014	01	01
PROMUTUEL PRAIRIE-VALMONT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE et PROMUTUEL HAUT ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE ont fusionné pour devenir PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	2014	06	30
PROMUTUEL L'ABITIBIENNE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE et PROMUTUEL ROUYN-NORANDA - TÉMISCAMINGUE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE ont fusionné pour devenir PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	2014	10	01
TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE et L'ASSURANCE FINANCIÈRE CT ont fusionné pour devenir TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	2014	11	01

## ANNULATION DU PERMIS AU QUÉBEC

	Date d'annulation		
	Année	Mois	Jour
L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES	2014	01	01
MANUVIE CANADA LTÉE	2014	03	06
COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIDELITY NATIONAL	2014	03	31
AXA ASSURANCES INC.	2014	05	09
COMPAGNIE D'ASSURANCE ARCH	2014	05	09
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE UTICA	2014	08	25
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE MASSACHUSETTS	2014	09	04
COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE 2006	2014	10	08

## AUTRES CHANGEMENTS

**NIPPONKOA** : Une demande d'annulation de permis est en cours au 31 décembre 2014 suite à la fusion avec SOMPO. Cet assureur n'a donc pas produit de divulgation financière au 31 décembre 2014.

**ITALO-CANADIENS** : Suite à la cessation de ses activités d'assurances le 15 octobre 2014, cet assureur n'a pas produit de divulgation financière au 31 décembre 2014.

## RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE (RVER)

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) a été rendu accessible dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité a été désignée pour délivrer l'autorisation aux assureurs, aux sociétés de fiducie et aux gestionnaires de fonds d'investissement et pour faire respecter les critères de maintien de cette autorisation. Une personne morale désireuse d'offrir un tel régime doit obtenir de l'Autorité une autorisation afin d'agir comme administrateur, et ce, avant de faire enregistrer son régime auprès de la Régie des rentes du Québec.

Au cours de l'année 2014, l'Autorité a délivré 10 autorisations aux entités demanderesse permettant à ces dernières d'agir comme administrateur. Pour obtenir plus d'informations sur les personnes morales détenant l'autorisation, veuillez consulter le registre - RVER disponible sur le site Web de l'Autorité.

## 2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES

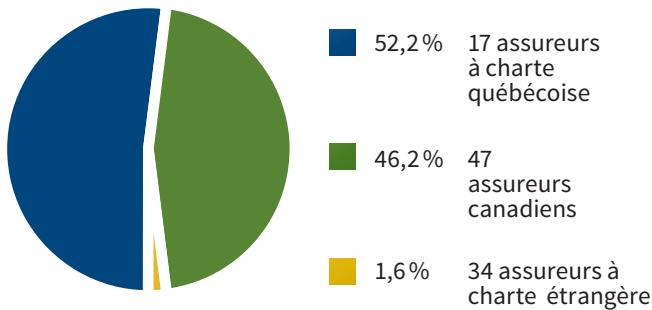
### 2.1.1 Portrait du secteur

#### L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2014, 98 assureurs sont autorisés à exercer au Québec. De ce nombre, 47 détiennent une charte canadienne ou d'une autre province. Ces assureurs, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques qui suivent, occupent 46,2 % des parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, représentant une hausse de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2013. Par ailleurs, bien qu'ils soient également bien représentés en nombre avec 34 compagnies, les assureurs à charte étrangère ne détiennent que 1,6 % du marché.

### Graphique 42

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte



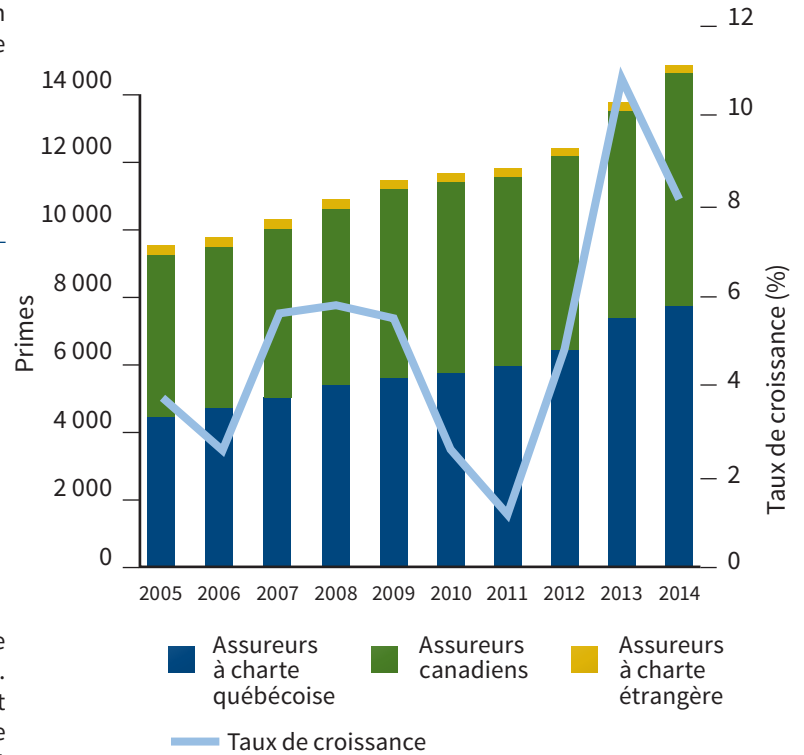
Enfin, les assureurs à charte québécoise, au nombre de 17, continuent d'accaparer plus de la moitié du marché. À 52,2 %, bien que dominante, leur part du marché est cependant en léger recul par rapport à l'an dernier, où elle se situait à 53,5 %. Ce recul, au profit de l'accroissement des parts de marché des assureurs canadiens sur le marché du Québec, le premier depuis cinq ans, ne signifie pas pour autant une baisse de vigueur des assureurs québécois. Tel qu'il est illustré au graphique 43, la croissance au Québec a tout de même été intéressante pour ces derniers. De plus, bien que le rapport n'aborde pas cet aspect, certains de ces assureurs ont intensifié leurs efforts ces dernières années dans le développement d'affaires ailleurs au Canada, dans une volonté de croître et de se diversifier. La considération des seules données relatives aux primes directes souscrites au Québec ne permet donc pas de juger complètement de la vitalité de l'industrie.

Globalement, les primes directes souscrites au Québec se sont accrues de 8,1 % en 2014 pour atteindre 14,9 G\$. Il s'agit de la deuxième plus forte croissance observée au cours des dix dernières années, après le sommet de 2013. Sur cette même période, le taux de croissance annualisé des primes des assureurs à charte québécoise a été de 7,2 %, soit près du double de celle des assureurs des autres chartes, dont le taux de croissance a été de 3,8 %.

Il importe de noter que la définition des primes souscrites a été modifiée en 2011. Ce changement faisait suite au passage des normes comptables PCGR aux IFRS, ce qui a eu pour effet de ne plus comptabiliser à titre de revenu les primes de certains contrats d'investissement. Cette modification permet notamment d'expliquer le faible taux de croissance observé en 2011.

### Graphique 43

Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, selon la charte



Pour l'année 2014, les assureurs canadiens se sont démarqués par une croissance des primes directes souscrites au Québec de 11 %, comparativement à 5,5 % pour les assureurs à charte québécoise, une situation à l'inverse de celle de l'année dernière. Quant aux assureurs à charte étrangère, leur niveau de primes directes souscrites au Québec a subi une baisse de 1,5 % en 2014.

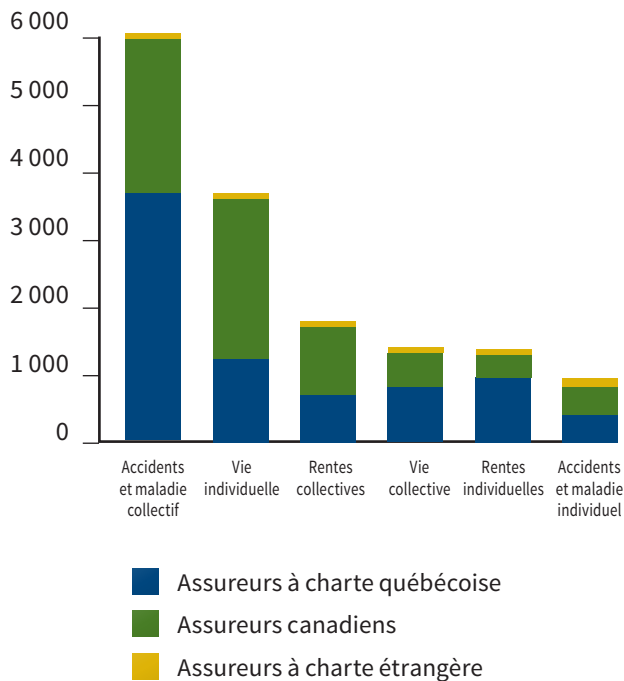
#### La demande d'assurance

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité, soit l'assurance vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont manufacturés et vendus selon deux types de contrat individuel ou collectif.

Dans le but de mieux comprendre l'évolution du marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes directes souscrites en fonction de ces éléments. À cet égard, quelques graphiques et tableaux ont été produits afin d'illustrer certains aspects qui peuvent être d'intérêt, tant pour les consommateurs et les intermédiaires que pour les assureurs, et de dresser un portrait clair du secteur et de ses tendances.

## Graphique 44

Répartition des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars par secteur d'activité, selon la charte

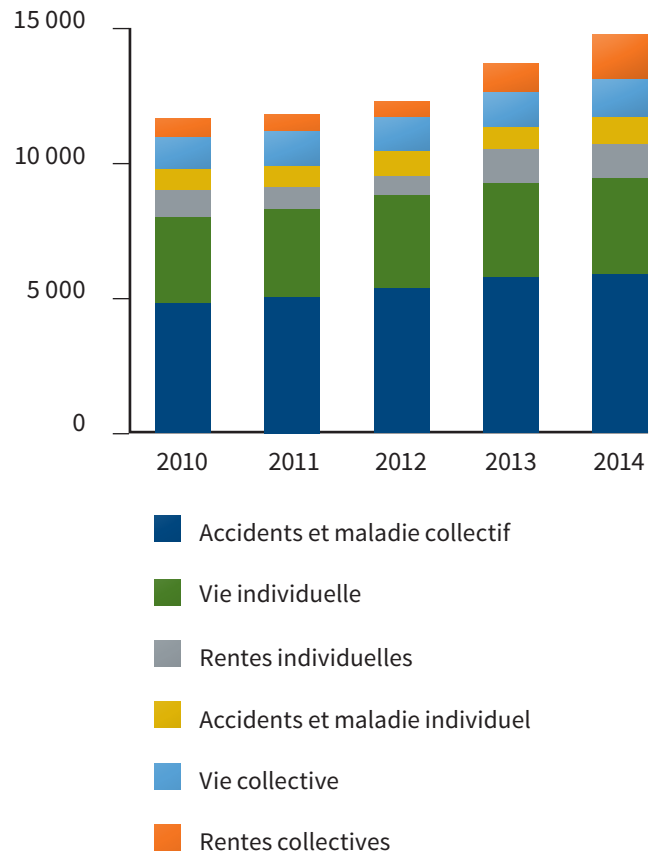


Le graphique 44 présente les secteurs d'activité par ordre d'importance des primes directes souscrites au Québec, ventilés en fonction du type de contrat et subdivisés selon le type de charte des assureurs. Entre autres observations, les deux plus importants secteurs d'activité représentent à eux seuls près des deux tiers des primes directes souscrites, le secteur accidents et maladie collectif étant largement dominant en chiffres absolus chez les assureurs à charte québécoise. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance vie collective et celui des rentes individuelles.

Bien qu'ils ne détiennent que 1,6 % du marché total, les assureurs à charte étrangère affichent une présence non négligeable dans le secteur accidents et maladie individuel, avec 11,6 % de parts de marché.

## Graphique 45

Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par secteur d'activité

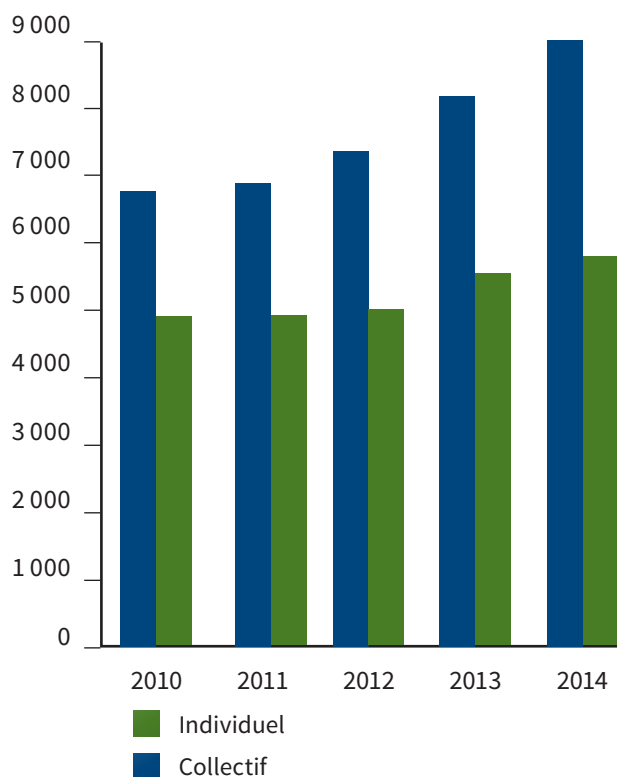


Le graphique 45 permet de suivre l'évolution des primes directes souscrites par secteur d'activité. Bien que la part relative des différents secteurs d'activité ait peu changé au cours des cinq dernières années, il y a tout de même eu une augmentation de la proportion des primes souscrites provenant des rentes collectives. En effet, la proportion des primes souscrites émanant de ce secteur d'activité est passée de 5,1 % en 2010 à 11,5 % en 2014.

Après s'être fortement contracté jusqu'en 2011, le secteur des rentes s'est de nouveau mis à croître en 2012 et a récupéré tout ce qu'il avait perdu. C'est surtout dans le secteur des rentes collectives que l'on trouve les hausses de ventes les plus substantielles en 2014, autant en dollars absolus qu'en pourcentage. Une analyse par assureur a permis de constater encore cette année que deux assureurs ont accaparé à eux seuls près de 80 % de cette hausse des parts de marché du secteur des rentes collectives.

## Graphique 46

Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par type de contrat



Le graphique 46 permet de constater une croissance plus soutenue des primes des contrats collectifs par rapport aux primes des contrats individuels pour l'ensemble des assureurs de personnes, toutes chartes et tous produits confondus. Pour 2014, la hausse provient principalement de la forte croissance du secteur d'activité des rentes collectives, alors que pour les années précédentes, elle provenait plutôt du secteur accidents et maladie collectif.

Pour cette raison, la part de marché des contrats de type collectif continue à prendre le pas sur les contrats de type individuel. Pour l'année 2014, les primes directes souscrites de type collectif sont de 9,0 G\$, soit une proportion de 60,7 % de toutes les primes. Ce montant est en hausse de 10,5 points de pourcentage comparativement à l'an dernier. Pour ce qui est des contrats individuels, les primes souscrites s'élèvent à 5,8 G\$, soit 39,3 % de toutes les primes, en hausse de 4,5 % comparativement à 2013.

## La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de personnes

Le tableau 32 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de personnes.

## Tableau 32

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs				
Année	1	3	5	10
2013	18 %	48 %	70 %	90 %
2014	17 %	50 %	71 %	90 %

Les données de ce tableau indiquent que les 10 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec en 2014 recueillent 90 % des 14,9 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2014, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement diminué par rapport à celle de 2013 : elle est passée de 18 % à 17 %. De plus, on observe que les cinq assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent maintenant 71 % de ce marché.

Le tableau 33 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes au Québec.

## Tableau 33

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes*

Secteurs d'activités	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		3		5		10	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Vie individuelle	19 %	19 %	51 %	52 %	74 %	74 %	91 %	91 %
Vie collective	31 %	32 %	56 %	57 %	74 %	75 %	95 %	95 %
Accidents et maladie individuel	13 %	13 %	38 %	37 %	60 %	57 %	92 %	92 %
Accidents et maladie collectif	24 %	24 %	53 %	52 %	73 %	71 %	95 %	95 %
Rentes individuelles	49 %	48 %	70 %	71 %	83 %	85 %	99 %	98 %
Rentes collectives	43 %	48 %	88 %	89 %	96 %	98 %	100 %	100 %

Ce tableau permet de constater que, de façon générale, le secteur de l'assurance collective est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En 2014, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 32 % du marché de l'assurance vie collective, par opposition à 19 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance vie individuelle. Il en va de même pour le marché de l'assurance accidents et maladie collectif, où le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 24 % du marché, en comparaison de 13 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance accidents et maladie individuel. Toutefois, pour le marché des rentes, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 48 % du marché, tant pour le secteur individuel que collectif.

À première vue et sur la base des données présentées au tableau 33, il appert que le secteur de l'assurance de personnes présente une certaine concentration du marché. Toutefois, ces données doivent être interprétés avec prudence. Cette mesure permet d'apporter un certain éclairage sur la concentration d'un marché donné, mais elle n'est pas le seul indicateur faisant partie des analyses de l'Autorité. À cet effet, le tableau 34 présente une autre mesure de concentration du marché qui est aussi considérée par l'Autorité.

Le tableau 34 présente l'index de concentration HHI<sup>47</sup> pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes et aussi pour l'ensemble de ce marché.

## Tableau 34

*Index de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes*

Année	Index HHI								
	Total du marché	Total individuel	Total collectif	Vie individuelle	Vie collective	Accidents et maladie individuel	Accidents et maladie collectif	Rentes individuelles	Rentes collectives
2013	1 160	1 210	1 324	1 208	1 572	971	1 357	2 753	3 246
2014	1 185	1 185	1 370	1 226	1 610	949	1 367	2 688	3 432

En 2014, les marchés de l'assurance vie individuelle, de l'assurance accidents et maladie individuel et collectif peuvent être qualifiés de non concentrés puisque leur index HHI est inférieur à 1 500. Toutefois, toujours selon cette mesure de concentration, les marchés des rentes individuelles et collectives sont fortement concentrés puisque leurs index HHI sont respectivement de 2 688 et 3 432 en 2014, donc supérieurs à 2 500. Pour ce qui est du marché de l'assurance vie collective, ce dernier présente une concentration modérée avec un index HHI de 1 610 en 2014. Finalement, en examinant ces marchés selon le type de contrats, c'est-à-dire individuels ou collectifs, ils présentent des index HHI de 1 185 et 1 370 respectivement. Puisque leur index de concentration HHI sont en deçà de 1 500, chacun de ces marchés peut être qualifié de non concentré.

Ainsi, l'Autorité considère important de suivre l'évolution de la concentration de ces secteurs afin d'être en mesure de déterminer l'importance d'une future transaction sur la concentration et de s'assurer que le marché demeure concurrentiel pour le bénéfice des consommateurs.

<sup>47</sup> Les explications concernant l'interprétation à donner à l'index HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

## Les résultats financiers

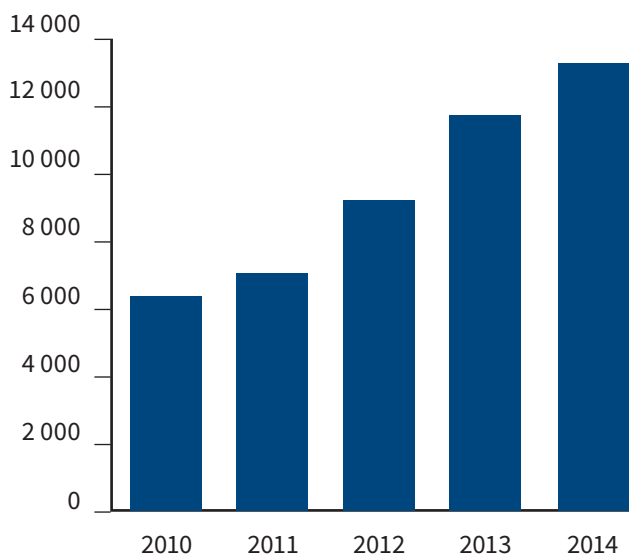
Le graphique 47 présente un portrait de l'évolution des bénéfices nets de l'état des résultats de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Il est donc important de préciser que les données financières reflètent l'ensemble des affaires et non pas celles uniquement produites au Québec.

Au chapitre des revenus, il y a eu une croissance des primes nettes mais qui a été de plus en plus lente de 2010 à 2013. En 2013, celle-ci n'a été que de 0,2 %, et le résultat s'est chiffré à 50,2 G\$. Toutefois, en 2014, la situation s'est inversée et la croissance a littéralement explosé. Cette dernière a été de 11,7 % et le revenu de primes nettes souscrites a atteint 57,1 G\$.

En ce qui a trait aux placements, alors que l'année 2013 s'était soldée par une perte de près de 1,5 G\$, les revenus de placement ont fortement rebondi en 2014 pour atteindre 37,5 G\$, un sommet des cinq dernières années. Cette forte croissance pourrait s'expliquer notamment par des opérations de réassurance importantes effectuées à l'extérieur du Canada par des assureurs à charte autre que du Québec.

## Graphique 47

Évolution des bénéfices nets, en millions de dollars



En 2014, le bénéfice net des assureurs atteint 12,8 G\$, représentant une hausse de 9 % comparativement aux résultats nets obtenus en 2013. La croissance annualisée des bénéfices nets depuis 2010 est de près de 20 %.

En analysant plus en détail l'évolution des bénéfices nets au cours des dernières années, on remarque que leur croissance a été très faible en 2011. Cette situation s'explique notamment par la baisse des taux d'intérêt à long terme qui a été observée au cours de cette année (voir le tableau 35). En effet, la baisse des taux d'intérêt à long terme a une incidence directe sur le taux de rendement réalisé sur les nouveaux investissements en plus d'avoir un impact à la baisse sur l'hypothèse du taux de réinvestissement utilisé pour l'évaluation des passifs.

## Tableau 35

Évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans (en pourcentage)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux	4,08	3,53	2,49	2,36	3,23	2,33
Variation annuelle		(0,55)	(1,04)	(0,13)	0,87	(0,90)

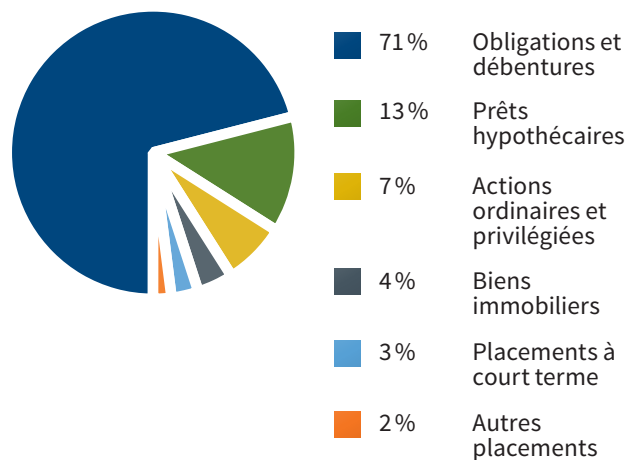
Malgré une nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme en 2014, l'impact sur les résultats nets des assureurs a été limité, compte tenu d'un changement aux normes actuarielles survenu en 2014. Ce changement a pour effet de réduire la sensibilité de l'hypothèse du taux de réinvestissement à une variation des taux d'intérêt.

## Les placements

Le graphique 48 montre la composition du portefeuille de placements des assureurs de personnes en 2014, qui s'élève à près de 344 G\$.

## Graphique 48

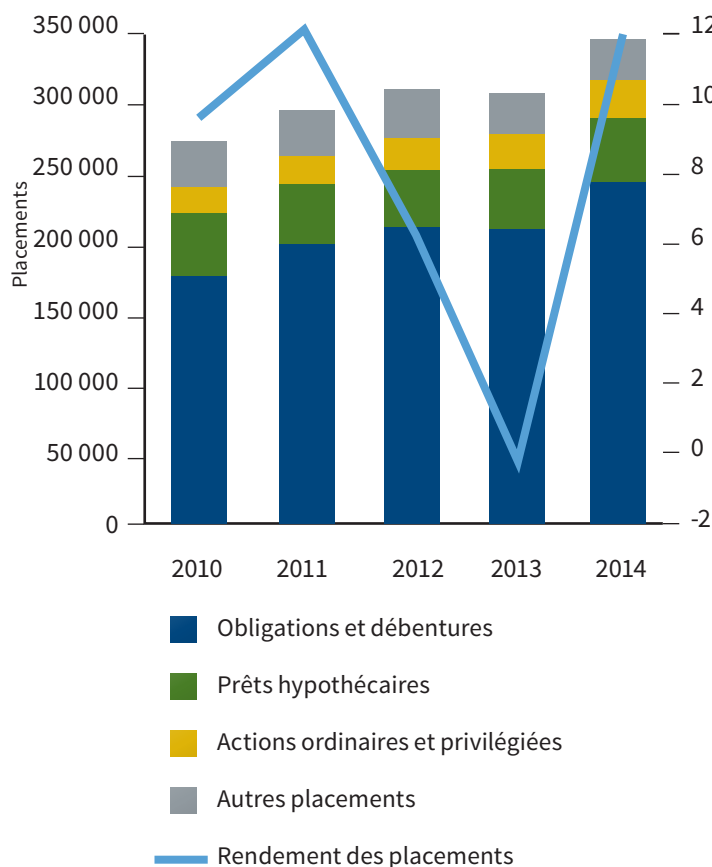
Composition du portefeuille de placements par catégorie



La part des titres à revenus fixes constitués d'obligations, de débetures et de prêts hypothécaires, représente près de 84 % du portefeuille, sensiblement la même part que celle observée l'année précédente, comme l'illustre le graphique 49.

## Graphique 49

Évolution du portefeuille de placements par catégorie, en millions de dollars, et taux de rendement global.

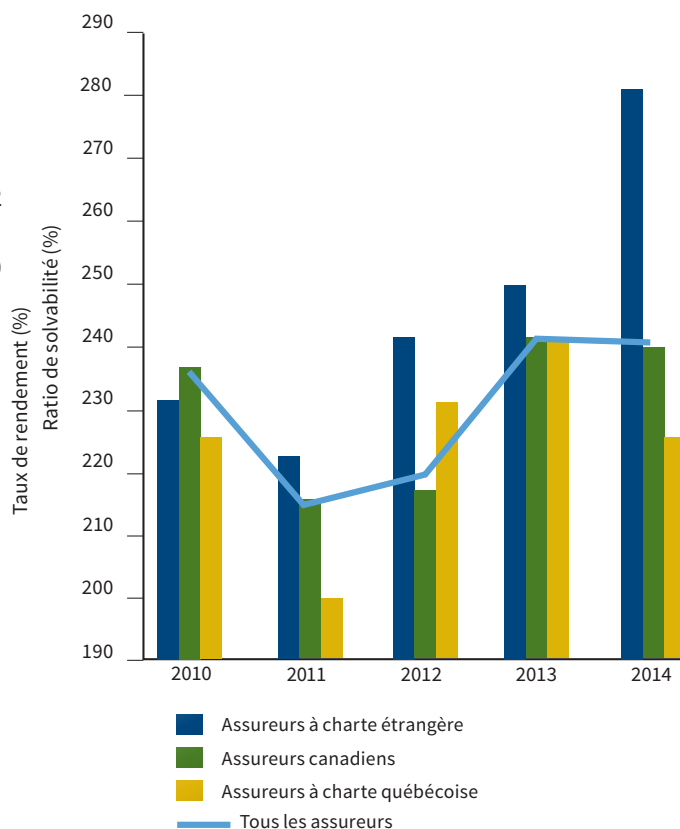


### La solvabilité

Tel qu'il est illustré par le graphique 50, le ratio de solvabilité global de l'ensemble des assureurs a connu une baisse notable en 2011 (214 % alors qu'il se situait à 234 % en 2010) pour ensuite remonter de cinq points de pourcentage en 2012 pour atteindre 219 %. Tel qu'il a été mentionné précédemment, la baisse des taux d'intérêt à long terme au cours de l'année 2011 a eu un effet défavorable sur le ratio de solvabilité des assureurs.

## Graphique 50

Évolution du ratio de solvabilité, selon la charte



L'analyse des ratios de solvabilité par type de charte permet de constater que le ratio de solvabilité moyen des assureurs à charte du Québec a connu une bonne amélioration entre 2011 et 2013 comparativement aux assureurs à charte canadienne. Alors que le ratio moyen de ces derniers est passé respectivement de 215 % à 240 % au cours de cette période, celui des assureurs à charte québécoise est passé de 199 % à 239 % pour les mêmes années.

Cette hausse importante des ratios de solvabilité au cours de cette période s'explique notamment par un changement aux règles de calcul du capital requis pour le risque de déchéance ainsi qu'à la hausse de 74 points de base du taux des obligations du Canada d'une durée de 30 ans.

Pour 2014, alors que le ratio moyen des assureurs à charte canadienne s'est à peu près maintenu au même niveau que l'année précédente (passant de 240 % à 238 %), celui des assureurs à charte québécoise s'est quelque peu détérioré, diminuant de 15 points de pourcentage pour atteindre 224 %.

En définitive, les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio de solvabilité moyen se situant à 239 % en 2014, soit une baisse de un point de pourcentage comparativement à l'an dernier.

## 2.1.2 Données détaillées par institution

### Tableau 36

Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2014

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACE INA-VIE	ASSURANCE-VIE ACE INA
2	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
3	AETNA-VIE	AETNA-VIE
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
6	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
7	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
8	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
9	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
10	ASSURANCE GMS	ASSURANCE GMS
11	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
12	ASSURANT	ASSURANT VIE DU CANADA
13	AXA EQUITABLE	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE
14	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
15	BMO ASSURANCE-VIE	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
17	BOUCLIER VERT	BOUCLIER VERT DU CANADA
18	CANADA SUR LA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
19	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
20	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
21	CANASSURANCE HOSP.	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
22	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC. <sup>47</sup>
23	CAPITALE-PATRIMOINE	LA CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE INC.
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
25	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
26	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
27	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
30	CO-OPERATORS - VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
31	CROATE	UNION FRATERNELLE CROATE
32	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
33	CUMIS - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE <sup>48</sup>
35	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
Toronto	Can.	C.A.	X	X	1
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	2
Hartford	Étr.	C.A.	X	X	3
Minneapolis	Étr.	C.A.	X	X	4
Waco	Étr.	C.A.	X	X	5
Miami	Étr.	C.A.	X	X	6
Fort Worth	Étr.	C.A.	X		7
Boston	Étr.	S.S.M.	X	X	8
Moncton	Aut.prov.	C.M.A.	X	X	9
Regina	Aut.prov.	C.A.		X	10
Ottawa	Can.	C.A.	X		11
Toronto	Can.	C.A.	X		12
New York	Étr.	C.A.	X	X	13
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	14
Toronto	Can.	C.A.	X	X	15
Toronto	Can.	C.A.	X	X	16
Windsor	Can.	C.A.		X	17
Toronto	Can.	C.A.	X	X	18
Toronto	Can.	C.A.	X	X	19
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	20
Montréal	Qué.	S.S.M.		X	21
Québec	Qué.	C.A.	X	X	22
Québec	Qué.	C.A.	X	X	23
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	24
New Haven	Étr.	S.S.M.	X	X	25
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	26
Scarborough	Can.	C.A.	X	X	27
Chicago	Étr.	C.A.	X	X	28
Bloomfield	Étr.	C.A.	X	X	29
Regina	Can.	C.A.	X	X	30
Pittsburgh	Étr.	S.S.M.	X	X	31
Moncton	Can.	C.A.	X	X	32
Burlington	Can.	C.A.	X	X	33
Lévis	Qué.	C.A.	X	X	34
Kingston	Can.	C.A.	X	X	35

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
36	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
37	EXCELLENCE	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
38	FILS DE L'ÉCOSSE	L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DES FILS DE L'ÉCOSSE
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
40	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
41	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
44	GAN VIE	GAN ASSURANCES VIE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES VIE MIXTE
45	GENERAL AMERICAN - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GENERAL AMERICAN
46	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
47	GERBER	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GERBER
48	GIRAFE	GIRAFE & CIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
50	GREAT-WEST	LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
51	HARTFORD LIFE	HARTFORD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
52	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC. <sup>48</sup>
54	JACKSON NATIONAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
56	LONDON LIFE	LONDON LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE <sup>48</sup>
57	L'UNION-VIE	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE <sup>47</sup>
58	MANUFACTURERS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS <sup>48</sup>
59	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
61	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
62	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
63	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
65	PARTENAIRE RÉ EUROPE	PARTENAIRE RÉASSURANCE EUROPE (RÉASSURANCE DE PERSONNES)
66	PAVONIA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN
67	PHOENIX LIFE	PHOENIX LIFE COMPAGNIE D'ASSURANCE
68	PREMIÈRE DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
69	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
70	PRINCIPAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRINCIPAL
71	RBC DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
72	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
73	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
74	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
Waterloo	Can.	C.M.A.	X	X	36
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	37
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	38
Waterloo	Can.	S.S.M.	X		39
Edmonton	Aut.prov.	C.A.	X	X	40
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	41
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	42
Ville Mont-Royal	Qué.	C.A.F.	X		43
Paris	Étr.	C.A.	X		44
Saint-Louis	Étr.	C.A.	X	X	45
Stamford	Étr.	C.A.	X	X	46
White Plains	Étr.	C.A.	X		47
Burlington	Can.	C.A.	X	X	48
Toronto	Can.	S.S.M.	X		49
Winnipeg	Can.	C.A.	X	X	50
Hartford	Étr.	C.A.	X	X	51
Saint-Hyacinthe	Qué.	C.A.	X	X	52
Québec	Qué.	C.A.	X	X	53
Lansing	Étr.	C.A.	X	X	54
Boston	Étr.	C.A.	X	X	55
London	Can.	C.A.	X	X	56
Drummondville	Qué.	C.M.A.	X	X	57
Toronto	Can.	C.A.	X	X	58
Moncton	Aut.prov.	C.A.		X	59
New York	Étr.	C.A.	X	X	60
Munich	Étr.	C.A.	X	X	61
New York	Étr.	C.M.A.	X	X	62
Philadelphia	Étr.	C.A.	X	X	63
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	64
Dublin	Étr.	C.A.	X	X	65
Basking Ridge	Étr.	C.A.	X	X	66
Hartford	Étr.	C.A.	X	X	67
Toronto	Can.	C.A.	X	X	68
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	69
Des Moines	Étr.	C.A.	X	X	70
Mississauga	Can.	C.A.		X	71
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	72
Hamilton	Can.	C.A.	X	X	73
Minneapolis	Étr.	C.A.	X	X	74

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
75	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA
76	ROUSSEAU & FRÈRE	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
77	SCOR VIE	SCOR GLOBAL VIE
78	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
79	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
80	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
81	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
82	STANDARD LIFE - ASSURANCE	ASSURANCE STANDARD LIFE LIMITÉE
83	STANDARD LIFE - CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE DU CANADA <sup>48</sup>
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
85	SUN LIFE (CANADA)	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE
86	SUN LIFE DU CANADA	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE <sup>49</sup>
87	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
88	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
89	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
90	TRANSAMERICA VIE CANADA	TRANSAMERICA VIE CANADA
91	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE
92	TRITON	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
93	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
94	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
95	VIACTION	VIACTION ASSURANCE INC.
96	VOYAGEURS DE COMMERCE	ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE
97	VSP SOINS DE LA VUE	VSP CANADA, ASSURANCE DES SOINS DE LA VUE
98	WESTERN LIFE	WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

<sup>48</sup> Détient un permis l'autorisant à recevoir des dépôts en vertu de la LAD.

<sup>49</sup> Détient une autorisation d'administrateur de régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
Toronto	Can.	C.A.	X	X	75
Trois-Rivières	Qué.	C.A.F.	X		76
Paris	Étr.	C.A.	X	X	77
Toronto	Can.	C.A.	X	X	78
Toronto	Can.	C.A.	X	X	79
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	80
Québec	Qué.	C.A.	X	X	81
Edinburgh	Étr.	C.A.	X		82
Montréal	Can.	C.A.	X	X	83
Zurich	Étr.	C.A.	X	X	84
Toronto	Can.	C.A.	X	X	85
Toronto	Can.	C.A.	X	X	86
Saint-Hyacinthe	Qué.	C.A.	X	X	87
Toronto	Can.	C.A.	X	X	88
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	89
Toronto	Can.	C.A.	X	X	90
Edmonton	Aut.prov.	C.A.	X	X	91
Fort Worth	Étr.	C.A.		X	92
Parsippany	Étr.	S.S.M.	X	X	93
McKinney	Étr.	C.A.	X	X	94
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	95
Columbus	Étr.	S.S.M.	X	X	96
Dorval	Can.	C.A.		X	97
High River	Can.	C.A.	X	X	98

## Tableau 37

État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
1	ACE INA-VIE	187 533	137 552	49 981	6 716	325	57 022
2	ACTRA	13 157	692	12 465	2 343	6 758	21 566
3	AETNA-VIE	1 892	-	1 892	2 235	-	4 127
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	257	25	232	1 140	94	1 466
5	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	99 124	48	99 076	10 836	1	109 913
6	AMERICAN BANKERS - VIE	310 505	269 784	40 721	7 798	-	48 519
7	AMERICAN-MALADIE	13 436	-	13 436	1 066	-	14 502
8	ARCANE ROYAL	122	-	122	630	-	752
9	ASSOMPTION	137 430	26 343	111 087	75 819	20 402	207 308
10	ASSURANCE GMS	24 286	175	24 111	328	(904)	23 535
11	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	164	27 479	27 643
12	ASSURANT	233 437	-	233 437	157 046	191	390 674
13	AXA EQUITABLE	7 460	-	7 460	1 781	-	9 241
14	BANQUE NATIONALE	172 710	50 595	122 115	10 726	14 335	147 176
15	BMO ASSURANCE-VIE	59 344	29 436	29 908	50 426	173	80 507
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	993 747	120 658	873 089	579 491	1 370	1 453 950
17	BOUCLIER VERT	430 820	2 258	428 562	28 254	(5 901)	450 915
18	CANADA SUR LA VIE	11 435 427	6 664 586	4 770 841	1 952 294	1 083 575	7 806 710
19	CANADA-VIE DU CANADA	1 525 816	24 985	1 500 831	765 427	100 946	2 367 204
20	CANASSURANCE	58 681	36 280	22 401	2 973	17	25 391
21	CANASSURANCE HOSP.	154 666	395	154 271	21 730	477	176 478
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	295 718	8 797	286 921	245 277	135 808	668 006
23	CAPITALE-PATRIMOINE	754 448	185 453	568 995	48 329	6 775	624 099
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	90 958	1 646	89 312	53 228	7 057	149 597
25	CHEVALIERS DE COLOMB	202 256	80	202 176	212 220	8 290	422 686
26	CIBC	55 139	11 521	43 618	1 056	133	44 807
27	CIGNA DU CANADA - VIE	59 940	1 383	58 557	851	5 298	64 706
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	243 133	122 075	121 058	13 618	394	135 070
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	3 159	321	2 838	4 658	7 645	15 141
30	CO-OPERATORS - VIE	706 955	105 014	601 941	322 375	48 602	972 918
31	CROATE	419	-	419	495	-	914
32	CROIX BLEUE	305 025	48 085	256 940	43 623	2 055	302 618
33	CUMIS - VIE	296 891	18 971	277 920	35 219	9 700	322 839

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
18 213	4 369	(3 548)	15 421	34 455	16 619	17 030	1
8 117	109	-	13 816	22 042	(476)	(1)	2
1 279	(240)	-	841	1 880	2 070	3 491	3
42	(442)	105	427	132	1 165	1 063	4
22 613	33 312	26 224	11 343	93 492	16 371	31 283	5
6 038	2 104	4 148	21 293	33 583	10 963	10 963	6
2 765	(122)	7	2 389	5 039	6 865	7 420	7
542	84	3	212	841	(99)	(99)	8
74 600	73 268	20 688	27 242	195 798	9 483	13 694	9
13 955	-	4 235	5 739	23 929	(394)	(394)	10
-	-	-	23 690	23 690	2 725	2 725	11
100 489	207 156	23 716	40 436	371 797	13 858	13 858	12
7 756	(471)	93	741	8 119	969	3 415	13
24 801	6 267	7 399	53 818	92 285	40 220	39 107	14
2 507	760	1 612	6 538	11 417	26 871	27 076	15
369 575	730 452	58 164	147 341	1 305 532	153 225	144 933	16
373 609	-	15 081	39 229	427 919	22 996	7 405	17
1 964 857	3 641 803	217 213	449 440	6 273 313	1 431 224	1 514 029	18
844 783	868 951	246 106	369 784	2 329 624	48 491	50 743	19
10 979	10 204	(5 501)	13 316	28 998	(2 841)	(2 648)	20
102 387	1 133	8 496	37 727	149 743	26 735	14 613	21
114 029	339 478	32 980	124 613	611 100	54 952	31 057	22
383 583	53 272	57 556	116 868	611 279	8 767	2 385	23
58 195	30 487	18 072	25 519	132 273	13 053	13 053	24
76 507	226 945	18 073	102 835	424 360	(1 674)	32 237	25
9 349	(14 331)	-	16 772	11 790	24 271	24 232	26
38 798	1 335	2 984	9 153	52 270	9 118	9 691	27
55 359	(5 024)	(5 939)	45 123	89 519	43 198	51 029	28
363	8 591	82	784	9 820	4 930	5 946	29
264 855	393 062	113 943	148 521	920 381	30 440	90 821	30
467	207	24	550	1 248	(334)	(334)	31
148 370	73 280	13 431	59 219	294 300	6 636	9 666	32
107 853	3 830	75 003	113 998	300 684	15 159	20 032	33

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	4 048 162	160 014	3 888 148	2 144 347	232 684	6 265 179
35	EMPIRE	971 552	104 059	867 493	871 132	189 210	1 927 835
36	ÉQUITABLE - VIE	649 255	127 862	521 393	200 144	34 482	756 019
37	EXCELLENCE	97 022	37 982	59 040	14 857	510	74 407
38	FILS DE L'ÉCOSSE	1 439	-	1 439	1 134	41	2 614
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	24 402	2 004	22 398	23 844	3 399	49 641
40	FIRST CANADIAN	232 522	158 999	73 523	20 310	17 272	111 105
41	FORESTERS VIE	130 838	36 054	94 784	154 583	361	249 728
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	455 269	31 611	423 658	412 213	71 739	907 610
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	14	8	22
44	GAN VIE	270	177	93	1 081	-	1 174
45	GENERAL AMERICAN - VIE	259 201	13 226	245 975	190 172	86	436 233
46	GENERAL RE LIFE	1 807	241	1 566	111	-	1 677
47	GERBER	3 018	-	3 018	1 203	-	4 221
48	GIRAFE	53	-	53	1 142	1	1 196
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	1 788	27	1 761	2 923	-	4 684
50	GREAT-WEST	5 968 776	1 158 640	4 810 136	1 180 538	2 435 313	8 425 987
51	HARTFORD LIFE	1	-	1	153	8	162
52	HUMANIA	102 428	25 221	77 207	47 061	1 845	126 113
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	5 007 838	396 653	4 611 185	2 739 447	714 817	8 065 449
54	JACKSON NATIONAL	23	-	23	242	-	265
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	606	-	606	296	19	921
56	LONDON LIFE	3 503 886	167 821	3 336 065	1 895 380	883 553	6 114 998
57	L'UNION-VIE	136 102	31 833	104 269	203 311	686	308 266
58	MANUFACTURERS	9 723 255	5 329 406	4 393 849	6 940 567	4 925 215	16 259 631
59	MEDAVIE	456 567	775	455 792	27 223	125 301	608 316
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	2 389	81	2 470
61	MUNICH	9 159 787	851 555	8 308 232	645 142	-	8 953 374
62	NEW YORK LIFE	44 507	204	44 303	30 434	15	74 752
63	NORTH AMERICA - VIE	5 746	28	5 718	1 809	30	7 557
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	208 612	151 780	56 832	39 261	123	96 216
65	PARTENAIRE RÉ EUROPE	30 480	15 240	15 240	12 490	-	27 730
66	PAVONIA	19 642	1 802	17 840	1 497	972	20 309
67	PHOENIX LIFE	-	-	-	73	-	73
68	PREMIÈRE DU CANADA	259 816	158 394	101 422	5 620	6 195	113 237

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
2 756 556	2 007 164	209 625	940 803	5 914 148	255 674	320 935	34
646 934	745 682	192 808	202 069	1 787 493	98 869	140 165	35
326 776	155 004	93 733	115 529	691 042	52 361	56 768	36
22 510	11 381	15 574	18 245	67 710	4 866	4 618	37
1 139	219	174	1 008	2 540	48	80	38
22 896	9 346	3 356	14 753	50 351	(1 000)	(1 210)	39
5 701	3 491	38 326	26 593	74 111	30 338	30 162	40
87 996	87 244	32 410	30 036	237 686	10 417	12 500	41
314 239	193 085	109 823	212 323	829 470	102 773	223 855	42
2	(14)	-	17	5	12	12	43
293	1 363	(2)	490	2 144	(950)	(950)	44
168 225	(35 945)	38 751	5 524	176 555	214 282	214 282	45
698	(121)	-	234	811	866	866	46
477	4 205	-	975	5 657	(943)	1 035	47
-	277	-	2 898	3 175	(1 979)	(1 979)	48
1 635	2 335	230	1 110	5 310	(427)	(293)	49
3 439 376	1 012 757	399 423	845 025	5 696 581	2 602 103	2 566 650	50
50	(209)	-	361	202	(40)	88	51
42 171	38 113	12 537	27 259	120 080	4 912	1 100	52
3 409 957	2 858 840	690 394	670 702	7 629 893	434 383	441 555	53
125	531	-	234	890	(625)	(333)	54
672	1 232	-	169	2 073	(1 157)	(1 032)	55
2 138 924	1 356 698	522 479	1 407 344	5 425 445	538 462	585 615	56
66 722	192 086	6 985	18 476	284 269	17 529	18 558	57
3 199 108	6 104 785	1 065 793	2 105 097	12 474 783	3 657 985	5 701 372	58
347 730	4 716	26 997	200 571	580 014	28 302	6 608	59
-	-	-	1 029	1 029	581	3 739	60
6 537 713	450 447	997 431	533 598	8 519 189	330 905	409 320	61
16 011	4 137	-	25 555	45 703	26 575	35 648	62
4 882	2 080	115	1 198	8 275	(614)	96	63
36 779	35 905	(3 638)	13 639	82 685	10 059	10 985	64
7 619	11 128	(43 496)	1 631	(23 118)	33 251	33 251	65
6 454	(14 809)	9 392	3 591	4 628	9 012	9 530	66
-	5	-	188	193	(41)	265	67
35 403	14 147	30 059	28 170	107 779	4 060	7 070	68

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
69	PRIMERICA DU CANADA	263 855	162 041	101 814	4 149	64 719	170 682
70	PRINCIPAL	150	-	150	438	162	750
71	RBC DU CANADA	188 346	76 802	111 544	12 401	83 732	207 677
72	RBC - VIE	1 308 938	183 623	1 125 315	922 713	21 764	2 069 792
73	RELIABLE	58 067	9 906	48 161	1 144	-	49 305
74	RELIASTAR	-	-	-	1 474	-	1 474
75	RGA	943 917	750 829	193 088	1 019 673	2 597	1 215 358
76	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	8	1	9
77	SCOR VIE	112 865	10 817	102 048	15 263	1 913	119 224
78	SCOTIA-VIE	55 757	3 650	52 107	3 987	4 413	60 507
79	SIAP	-	-	-	-	-	-
80	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	183 046	51 387	131 659	186 713	(541)	317 831
81	SSQ - VIE	1 681 329	324 038	1 357 291	190 990	93 659	1 641 940
82	STANDARD LIFE - ASSURANCE	55 428	55 428	-	757	-	757
83	STANDARD LIFE - CANADA	1 351 084	65 710	1 285 374	1 919 569	329 153	3 534 096
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 019 151	920 696	98 455	763 716	687	862 858
85	SUN LIFE (CANADA)	1 967 886	-	1 967 886	1 008 973	171 012	3 147 871
86	SUN LIFE DU CANADA	13 982 754	7 543 003	6 439 751	7 981 347	975 976	15 397 074
87	SURVIVANCE-VOYAGE	17 938	552	17 386	439	-	17 825
88	TD-ASSURANCE-VIE	88 408	23 492	64 916	1 093	15 574	81 583
89	TEACHERS	11 981	502	11 479	7 230	-	18 709
90	TRANSAMERICA VIE CANADA	706 172	422 730	283 442	998 508	60 396	1 342 346
91	TRANS GLOBALE - VIE	5 509	-	5 509	308	-	5 817
92	TRITON	36 445	-	36 445	5 200	2 490	44 135
93	UKRAINIENNE	55	-	55	374	2	431
94	UNITED AMERICAN	260	-	260	587	-	847
95	VIACTION	896	233	663	1 133	9	1 805
96	VOYAGEURS DE COMMERCE	246	1	245	186	105	536
97	VSP SOINS DE LA VUE	64	-	64	116	5	185
98	WESTERN LIFE	145 744	39 266	106 478	19 195	248	125 921
<b>TOTAL</b>		<b>84 564 852</b>	<b>27 473 472</b>	<b>57 091 380</b>	<b>37 539 999</b>	<b>12 953 137</b>	<b>107 584 516</b>

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
23 159	(7 565)	45 439	40 550	101 583	50 520	53 732	69
502	1 656	-	269	2 427	(1 677)	(1 677)	70
95 443	-	16 538	51 031	163 012	33 215	31 403	71
981 030	496 681	120 689	313 390	1 911 790	124 801	126 065	72
23 946	6 966	15 049	4 754	50 715	(1 047)	(1 047)	73
163	(1 523)	-	510	(850)	2 324	4 328	74
139 930	730 426	(1 551)	6 222	875 027	248 532	246 965	75
2	(2)	-	8	8	1	1	76
70 677	4 993	22 237	6 989	104 896	10 902	34 459	77
6 516	(2 561)	(217)	19 760	23 498	27 078	28 840	78
-	-	-	59	59	(59)	(59)	79
63 617	156 594	31 209	44 784	296 204	15 545	28 409	80
1 045 569	135 930	107 784	293 892	1 583 175	49 684	70 843	81
-	695	-	-	695	62	62	82
1 199 772	1 412 919	147 441	438 746	3 198 878	248 178	250 230	83
76 940	644 628	5 820	64 682	792 070	83 797	85 222	84
1 028 862	1 633 713	137 634	212 849	3 013 058	144 279	156 401	85
5 021 333	5 625 928	459 739	2 453 261	13 560 261	1 557 335	2 234 068	86
6 373	233	3 442	6 465	16 513	948	1 252	87
13 835	6 479	-	56 854	77 168	3 250	3 089	88
5 758	6 082	71	5 738	17 649	1 186	1 056	89
195 095	815 749	137 749	110 536	1 259 129	65 125	157 628	90
196	(743)	-	5 369	4 822	799	847	91
8 451	-	12	5 158	13 621	22 464	24 231	92
147	(110)	5	233	275	80	80	93
369	(198)	18	112	301	446	865	94
379	556	(92)	887	1 730	70	228	95
147	238	7	404	796	(279)	(18)	96
76	(6)	1	921	992	(807)	(807)	97
24 559	16 177	59 382	14 768	114 886	8 011	8 587	98
<b>38 886 254</b>	<b>33 631 069</b>	<b>6 708 135</b>	<b>13 660 383</b>	<b>92 885 841</b>	<b>13 191 168</b>	<b>16 565 735</b>	

## Tableau 38

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
1	ACE INA-VIE	69 053	-	75 672	144 725
2	ACTRA	66 240	572 754	8 836	647 830
3	AETNA-VIE	67 178	-	2 168	69 346
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	43 657	23 579	5 872	73 108
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	248 751	-	51 424	300 175
6	AMERICAN BANKERS - VIE	156 094	-	43 355	199 449
7	AMERICAN-MALADIE	37 404	-	3 546	40 950
8	ARCANE ROYAL	11 482	-	1 294	12 776
9	ASSOMPTION	680 995	612 037	233 190	1 526 222
10	ASSURANCE GMS	18 476	-	6 082	24 558
11	ASSURANCE VIE MD	2 998	3 249 716	10 689	3 263 403
12	ASSURANT	1 514 581	-	26 135	1 540 716
13	AXA EQUITABLE	71 411	-	3 779	75 190
14	BANQUE NATIONALE	121 800	-	52 203	174 003
15	BMO ASSURANCE-VIE	20 693	-	661 185	681 878
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	7 255 523	36 687	432 901	7 725 111
17	BOUCLIER VERT	337 055	-	222 229	559 284
18	CANADA SUR LA VIE	14 530 178	6 519 457	28 082 573	49 132 208
19	CANADA-VIE DU CANADA	7 227 538	-	4 680 231	11 907 769
20	CANASSURANCE	64 340	-	142 905	207 245
21	CANASSURANCE HOSP.	360 853	-	56 766	417 619
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	2 242 662	-	877 209	3 119 871
23	CAPITALE-PATRIMOINE	578 090	-	578 339	1 156 429
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	482 656	-	50 979	533 635
25	CHEVALIERS DE COLOMB	3 116 626	-	156 658	3 273 284
26	CIBC	57 634	-	29 200	86 834
27	CIGNA DU CANADA - VIE	53 212	-	20 251	73 463
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	410 267	-	398 814	809 081
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	128 538	-	12 412	140 950
30	CO-OPERATORS - VIE	3 068 880	1 914 455	776 716	5 760 051
31	CROATE	13 076	-	724	13 800
32	CROIX BLEUE	606 407	-	295 174	901 581
33	CUMIS - VIE	669 167	330 689	260 689	1 260 545
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	18 533 046	8 705 508	2 773 592	30 012 146
35	EMPIRE	6 354 185	6 948 475	(64 255)	13 238 405

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif		
92 279	-	7 585	99 864	44 861	1
15 502	572 754	38 067	626 323	21 507	2
11 956	-	490	12 446	56 900	3
8 044	23 579	256	31 879	41 229	4
150 821	-	1 005	151 826	148 349	5
113 416	-	3 675	117 091	82 358	6
14 047	-	1 681	15 728	25 222	7
15 866	-	(7 901)	7 965	4 811	8
782 627	612 037	21 720	1 416 384	109 838	9
3 194	-	10 312	13 506	11 052	10
2 960	3 249 716	3 707	3 256 383	7 020	11
1 436 205	-	2 633	1 438 838	101 878	12
26 519	-	541	27 060	48 130	13
82 155	-	3 519	85 674	88 329	14
95 424	-	50 730	146 154	535 724	15
6 781 476	36 687	28 151	6 846 314	878 797	16
20 123	-	287 306	307 429	251 855	17
30 571 420	6 519 457	2 989 233	40 080 110	9 052 098	18
10 679 448	-	298 809	10 978 257	929 512	19
185 738	-	285	186 023	21 222	20
59 601	-	16 414	76 015	341 604	21
2 324 089	-	61 972	2 386 061	733 810	22
981 473	-	19 756	1 001 229	155 200	23
402 643	-	4 943	407 586	126 049	24
2 400 884	-	1 743	2 402 627	870 657	25
(107 687)	-	-	(107 687)	194 521	26
30 197	-	3 549	33 746	39 717	27
332 523	-	13 340	345 863	463 218	28
101 373	-	120	101 493	39 457	29
2 853 290	1 914 455	64 477	4 832 222	927 829	30
11 823	-	103	11 926	1 874	31
749 451	-	23 493	772 944	128 637	32
642 957	330 689	24 715	998 361	262 184	33
16 559 943	8 705 508	2 481 304	27 746 755	2 265 391	34
4 872 551	6 948 475	355 100	12 176 126	1 062 279	35

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
36	ÉQUITABLE - VIE	1 928 979	972 580	405 140	3 306 699
37	EXCELLENCE	114 388	-	129 305	243 693
38	FILS DE L'ÉCOSSE	12 172	1 827	886	14 885
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	297 174	123 873	34 411	455 458
40	FIRST CANADIAN	391 535	-	148 791	540 326
41	FORESTERS VIE	1 288 540	26 407	184 060	1 499 007
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	4 183 210	82 734	1 124 516	5 390 460
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	890	-	20	910
44	GAN VIE	14 634	-	628	15 262
45	GENERAL AMERICAN - VIE	1 508 088	-	716 809	2 224 897
46	GENERAL RE LIFE	10 971	-	4 801	15 772
47	GERBER	40 113	-	1 031	41 144
48	GIRAFE	7 379	-	924	8 303
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	24 901	-	2 446	27 347
50	GREAT-WEST	12 336 739	12 182 914	25 666 015	50 185 668
51	HARTFORD LIFE	7 856	379	1 526	9 761
52	HUMANIA	295 524	-	174 700	470 224
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	20 642 994	18 748 227	7 986 937	47 378 158
54	JACKSON NATIONAL	8 383	-	906	9 289
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	14 340	-	813	15 153
56	LONDON LIFE	27 099 723	49 869 572	6 037 054	83 006 349
57	L'UNION-VIE	1 331 790	27 327	598 173	1 957 290
58	MANUFACTURERS	55 044 394	57 026 572	50 796 109	162 867 075
59	MEDAVIE	343 836	-	574 924	918 760
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	52 738	-	53 399	106 137
61	MUNICH	6 221 811	-	(397 772)	5 824 039
62	NEW YORK LIFE	430 026	-	13 489	443 515
63	NORTH AMERICA - VIE	50 522	-	9 400	59 922
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	389 927	-	2 013 157	2 403 084
65	PARTENAIRE RÉ EUROPE	2 113	-	4 743	6 856
66	PAVONIA	62 992	-	9 597	72 589
67	PHOENIX LIFE	2 626	-	111	2 737
68	PREMIÈRE DU CANADA	191 800	-	35 106	226 906
69	PRIMERICA DU CANADA	134 657	2 823 349	91 463	3 049 469
70	PRINCIPAL	9 645	-	974	10 619
71	RBC DU CANADA	278 829	-	102 823	381 652
72	RBC - VIE	8 632 303	674 756	746 194	10 053 253
73	RELIABLE	54 445	-	37 148	91 593
74	RELIASTAR	43 334	-	9 193	52 527

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif		
1 818 589	972 580	62 093	2 853 262	453 437	36
208 384	-	1 881	210 265	33 428	37
9 782	1 827	111	11 720	3 165	38
278 765	123 873	12 101	414 739	40 719	39
309 926	-	21 904	331 830	208 496	40
1 302 796	26 407	12 181	1 341 384	157 623	41
570	82 734	3 401 610	3 484 914	1 905 546	42
555	-	114	669	241	43
12 322	-	154	12 476	2 786	44
988 499	-	27 152	1 015 651	1 209 246	45
2 007	-	42	2 049	13 723	46
26 431	-	23	26 454	14 690	47
1 786	-	2	1 788	6 515	48
23 297	-	-	23 297	4 050	49
18 095 733	12 182 914	2 399 948	32 678 595	17 507 073	50
3 495	379	-	3 874	5 887	51
400 164	-	17 507	417 671	52 553	52
23 279 275	18 748 227	1 430 333	43 457 835	3 920 323	53
6 823	-	60	6 883	2 406	54
3 272	-	48	3 320	11 833	55
28 267 115	49 869 572	1 100 674	79 237 361	3 768 988	56
1 705 229	27 327	14 388	1 746 944	210 346	57
64 103 649	57 026 572	5 190 236	126 320 457	36 546 618	58
356 724	-	152 456	509 180	409 580	59
69	-	20	89	106 048	60
2 686 148	-	6 379	2 692 527	3 131 512	61
129 099	-	2 381	131 480	312 035	62
28 493	-	113	28 606	31 316	63
2 322 059	-	788	2 322 847	80 237	64
-	-	-	-	6 856	65
27 036	-	1 611	28 647	43 942	66
438	-	(53)	385	2 352	67
130 227	-	6 384	136 611	90 295	68
(121 366)	2 823 349	5 393	2 707 376	342 093	69
9 304	-	50	9 354	1 265	70
180 701	-	59 391	240 092	141 560	71
7 767 858	674 756	83 720	8 526 334	1 526 919	72
	-	60 003	60 003	31 590	73
13 441	-	25	13 466	39 061	74

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
75	RGA	5 095 448	-	2 218 065	7 313 513
76	ROUSSEAU & FRÈRE	238	-	21	259
77	SCOR VIE	487 295	-	24 932	512 227
78	SCOTIA-VIE	71 870	-	58 089	129 959
79	SIAP	-	-	10 000	10 000
80	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	1 131 920	-	561 461	1 693 381
81	SSQ - VIE	2 540 542	4 382 416	2 014 833	8 937 791
82	STANDARD LIFE - ASSURANCE	22 735	-	1 719 471	1 742 206
83	STANDARD LIFE - CANADA	17 814 686	31 250 548	2 409 123	51 474 357
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	7 128 475	-	4 867 540	11 996 015
85	SUN LIFE (CANADA)	12 441 140	-	3 235 583	15 676 723
86	SUN LIFE DU CANADA	76 292 009	68 175 551	46 117 559	190 585 119
87	SURVIVANCE-VOYAGE	4 700	-	13 910	18 610
88	TD-ASSURANCE-VIE	42 294	1 092	66 673	110 059
89	TEACHERS	66 097	-	5 703	71 800
90	TRANSAMERICA VIE CANADA	7 546 834	1 926 761	1 510 989	10 984 584
91	TRANS GLOBALE - VIE	5 092	-	4 601	9 693
92	TRITON	173 210	-	10 736	183 946
93	UKRAINIENNE	8 586	-	284	8 870
94	UNITED AMERICAN	12 466	-	1 413	13 879
95	VIACTION	8 847	-	183	9 030
96	VOYAGEURS DE COMMERCE	5 022	-	243	5 265
97	VSP SOINS DE LA VUE	4 108	-	5 406	9 514
98	WESTERN LIFE	144 226	-	55 709	199 935
<b>TOTAL</b>		<b>343 774 907</b>	<b>277 210 242</b>	<b>203 202 014</b>	<b>824 187 163</b>

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif		
6 193 931	-	56 096	6 250 027	1 063 486	75
122	-	44	166	93	76
263 327	-	536	263 863	248 364	77
127	-	(58 597)	(58 470)	188 429	78
11	-	618	629	9 371	79
1 439 529	-	39 110	1 478 639	214 742	80
3 573 785	4 382 416	240 275	8 196 476	741 315	81
1 735 688	-	-	1 735 688	6 518	82
17 255 530	31 250 548	854 203	49 360 281	2 114 076	83
5 476 879	-	4 497 867	9 974 746	2 021 269	84
14 066 177	-	(214)	14 065 963	1 610 760	85
100 503 451	68 175 551	7 810 152	176 489 154	14 095 965	86
10 882	-	640	11 522	7 088	87
51 732	1 092	1 374	54 198	55 861	88
57 282	-	254	57 536	14 264	89
7 675 104	1 926 761	18 702	9 620 567	1 364 017	90
2 379	-	565	2 944	6 749	91
11 118	-	67 451	78 569	105 377	92
5 577	-	-	5 577	3 293	93
3 808	-	203	4 011	9 868	94
4 476	-	12	4 488	4 542	95
	-	3 456	3 456	1 809	96
98	-	-	98	9 416	97
141 753	-	2 181	143 934	56 001	98
<b>396 155 792</b>	<b>277 210 242</b>	<b>34 418 984</b>	<b>707 785 018</b>	<b>116 402 145</b>	

## Tableau 39

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers de dollars)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACE INA-VIE	291	3 305	3 596	-	-	-
2	ACTRA	-	113	113	-	-	-
3	AETNA-VIE	1	20	21	-	-	-
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	-	-	-	-	-	-
5	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	912	-	912	-	-	-
6	AMERICAN BANKERS - VIE	169	29 767	29 936	-	-	-
7	AMERICAN-MALADIE	1	2 508	2 509	-	-	-
8	ARCANE ROYAL	22	-	22	-	-	-
9	ASSOMPTION	8 851	1 437	10 288	5 339	46	5 385
10	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
12	ASSURANT	2 584	51	2 635	7 074	272	7 346
13	AXA EQUITABLE	113	-	113	-	-	-
14	BANQUE NATIONALE	13 748	79 324	93 072	-	-	-
15	BMO ASSURANCE-VIE	-	1 050	1 050	-	1 458	1 458
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	84 107	243	84 350	11 546	19 549	31 095
17	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
18	CANADA SUR LA VIE	187 000	146 535	333 535	16 525	97 811	114 336
19	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
20	CANASSURANCE	1 717	11 236	12 953	-	-	-
21	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	56 540	-	56 540	104 323	-	104 323
23	CAPITALE-PATRIMOINE	19 890	47 045	66 935	70 059	-	70 059
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	476	1	477	10	-	10
25	CHEVALIERS DE COLOMB	38 167	-	38 167	-	-	-
26	CIBC	91	-	91	-	-	-
27	CIGNA DU CANADA - VIE	-	-	-	-	-	-
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	7 397	(1)	7 396	-	-	-
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	39	-	39	-	-	-
30	CO-OPERATORS - VIE	1 172	1 453	2 625	78	-	78
31	CROATE	9	-	9	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
739	7 945	8 684	1 030	11 250	12 280	0,08	1
-	1 066	1 066	-	1 179	1 179	0,01	2
-	6	6	1	26	27	0,00	3
-	-	-	-	-	-	-	4
270	-	270	1 182	-	1 182	0,01	5
128	2 840	2 968	297	32 607	32 904	0,22	6
-	-	-	1	2 508	2 509	0,02	7
-	-	-	22	-	22	0,00	8
10	15 056	15 066	14 200	16 539	30 739	0,21	9
-	-	-	-	-	-	-	10
-	-	-	-	-	-	-	11
-	-	-	9 658	323	9 981	0,07	12
-	-	-	113	-	113	0,00	13
7 366	52 345	59 711	21 114	131 669	152 783	1,03	14
-	3 738	3 738	-	6 246	6 246	0,04	15
11 824	136	11 960	107 477	19 928	127 405	0,86	16
-	7 885	7 885	-	7 885	7 885	0,05	17
27 186	80 118	107 304	230 711	324 464	555 175	3,74	18
-	-	-	-	-	-	-	19
18 508	16 115	34 623	20 225	27 351	47 576	0,32	20
45 055	81 171	126 226	45 055	81 171	126 226	0,85	21
7 405	-	7 405	168 268	-	168 268	1,13	22
22 792	374 301	397 093	112 741	421 346	534 087	3,59	23
7 480	-	7 480	7 966	1	7 967	0,05	24
559	-	559	38 726	-	38 726	0,26	25
-	3 359	3 359	91	3 359	3 450	0,02	26
-	-	-	-	-	-	-	27
105 064	(4)	105 060	112 461	(5)	112 456	0,76	28
-	-	-	39	-	39	0,00	29
12 921	5 565	18 486	14 171	7 018	21 189	0,14	30
-	-	-	9	-	9	0,00	31

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
32	CROIX BLEUE	138	19 563	19 701	-	-	-
33	CUMIS - VIE	264	454	718	-	-	-
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	377 775	434 458	812 233	72 833	156 172	229 005
35	EMPIRE	154 880	6 067	160 947	48 414	154	48 568
36	ÉQUITABLE - VIE	5 770	640	6 410	2 186	-	2 186
37	EXCELLENCE	16 620	2	16 622	-	-	-
38	FILS DE L'ÉCOSSE	15	-	15	-	-	-
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	41	-	41	-	-	-
40	FIRST CANADIAN	-	265	265	-	-	-
41	FORESTERS VIE	14 417	1 719	16 136	-	2	2
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	2 232	-	2 232	4	-	4
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
44	GAN VIE	270	-	270	-	-	-
45	GENERAL AMERICAN - VIE	-	-	-	-	-	-
46	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
47	GERBER	43	-	43	-	-	-
48	GIRAFE	-	-	-	9	-	9
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	34	-	34	-	-	-
50	GREAT-WEST	94 622	60 384	155 006	13 792	549	14 341
51	HARTFORD LIFE	-	-	-	-	-	-
52	HUMANIA	9 193	12 757	21 950	44	-	44
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	598 242	127 591	725 833	626 497	539 088	1 165 585
54	JACKSON NATIONAL	13	-	13	-	-	-
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	58	58	-	-	-
56	LONDON LIFE	408 060	-	408 060	8 200	42 028	50 228
57	L'UNION-VIE	55 097	3 813	58 910	18 885	-	18 885
58	MANUFACTURERS	448 106	98 226	546 332	19 238	14 258	33 496
59	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
61	MUNICH	-	-	-	-	-	-
62	NEW YORK LIFE	358	212	570	-	-	-
63	NORTH AMERICA - VIE	-	30	30	-	-	-
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
65	PARTENAIRE RÉ EUROPE	-	-	-	-	-	-
66	PAVONIA	1	2 292	2 293	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	56 576	56 576	138	76 139	76 277	0,51	32
3	96	99	267	550	817	0,01	33
107 382	1 433 955	1 541 337	557 990	2 024 585	2 582 575	17,38	34
5 380	60 775	66 155	208 674	66 996	275 670	1,86	35
174	4 770	4 944	8 130	5 410	13 540	0,09	36
61 357	-	61 357	77 977	2	77 979	0,52	37
-	-	-	15	-	15	0,00	38
1	-	1	42	-	42	0,00	39
-	177	177	-	442	442	0,00	40
220	1 281	1 501	14 637	3 002	17 639	0,12	41
1	-	1	2 237	-	2 237	0,02	42
-	-	-	-	-	-	-	43
-	-	-	270	-	270	0,00	44
-	-	-	-	-	-	-	45
-	-	-	-	-	-	-	46
-	-	-	43	-	43	0,00	47
-	-	-	9	-	9	0,00	48
-	-	-	34	-	34	0,00	49
85 998	494 406	580 404	194 412	555 339	749 751	5,05	50
-	-	-	-	-	-	-	51
36 937	38 670	75 607	46 174	51 427	97 601	0,66	52
59 405	526 448	585 853	1 284 144	1 193 127	2 477 271	16,67	53
-	-	-	13	-	13	0,00	54
-	59	59	-	117	117	0,00	55
-	-	-	416 260	42 028	458 288	3,08	56
4 195	44 891	49 086	78 177	48 704	126 881	0,85	57
90 613	561 393	652 006	557 957	673 877	1 231 834	8,29	58
-	138 002	138 002	-	138 002	138 002	0,93	59
-	-	-	-	-	-	-	60
-	-	-	-	-	-	-	61
-	-	-	358	212	570	0,00	62
-	306	306	-	336	336	0,00	63
-	-	-	-	-	-	-	64
-	-	-	-	-	-	-	65
-	804	804	1	3 096	3 097	0,02	66

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
67	PHOENIX LIFE	-	-	-	-	-	-
68	PREMIÈRE DU CANADA	-	7 872	7 872	-	-	-
69	PRIMERICA DU CANADA	29 570	-	29 570	1	-	1
70	PRINCIPAL	-	-	-	-	120	120
71	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
72	RBC - VIE	99 325	1 078	100 403	1 331	-	1 331
73	RELIABLE	64	-	64	-	-	-
74	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
75	RGA	-	-	-	-	-	-
76	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
77	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
78	SCOTIA-VIE	9	78	87	-	-	-
79	SIAP	-	-	-	-	-	-
80	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	74 957	10 564	85 521	-	-	-
81	SSQ - VIE	3 342	105 516	108 858	46 473	961	47 434
82	STANDARD LIFE - ASSURANCE	-	-	-	34 655	205	34 860
83	STANDARD LIFE - CANADA	64 410	14 404	78 814	78 174	15 491	93 665
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
85	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
86	SUN LIFE DU CANADA	554 469	127 358	681 827	128 819	811 600	940 419
87	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
88	TD-ASSURANCE-VIE	2	-	2	-	-	-
89	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
90	TRANSAMERICA VIE CANADA	172 907	-	172 907	79	-	79
91	TRANS GLOBALE - VIE	-	103	103	-	2 275	2 275
92	TRITON	-	-	-	-	-	-
93	UKRAINIENNE	19	-	19	-	-	-
94	UNITED AMERICAN	29	-	29	-	-	-
95	VIACTION	896	-	896	-	-	-
96	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
97	VSP SOINS DE LA VUE	-	-	-	-	-	-
98	WESTERN LIFE	757	50	807	-	-	-

<b>TOTAL</b>	<b>3 610 244</b>	<b>1 359 641</b>	<b>4 969 885</b>	<b>1 314 588</b>	<b>1 702 039</b>	<b>3 016 627</b>
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	-	-	-	-	-	-	67
46	14 271	14 317	46	22 143	22 189	0,15	68
1	-	1	29 572	-	29 572	0,20	69
-	-	-	-	120	120	0,00	70
-	25 576	25 576	-	25 576	25 576	0,17	71
84 413	16 673	101 086	185 069	17 751	202 820	1,36	72
4 062	-	4 062	4 126	-	4 126	0,03	73
-	-	-	-	-	-	-	74
-	-	-	-	-	-	-	75
-	-	-	-	-	-	-	76
-	-	-	-	-	-	-	77
22	2 705	2 727	31	2 783	2 814	0,02	78
-	-	-	-	-	-	-	79
24 583	6 856	31 439	99 540	17 420	116 960	0,79	80
-	1 084 623	1 084 623	49 815	1 191 100	1 240 915	8,35	81
-	-	-	34 655	205	34 860	0,23	82
603	153 217	153 820	143 187	183 112	326 299	2,20	83
-	-	-	-	-	-	-	84
-	-	-	-	-	-	-	85
66 449	635 209	701 658	749 737	1 574 167	2 323 904	15,64	86
10 916	-	10 916	10 916	-	10 916	0,07	87
-	3 273	3 273	2	3 273	3 275	0,02	88
-	-	-	-	-	-	-	89
137	-	137	173 123	-	173 123	1,17	90
-	-	-	-	2 378	2 378	0,02	91
-	6 262	6 262	-	6 262	6 262	0,04	92
-	-	-	19	-	19	0,00	93
-	-	-	29	-	29	0,00	94
-	-	-	896	-	896	0,01	95
2	-	2	2	-	2	0,00	96
-	-	-	-	-	-	-	97
99	513	612	856	563	1 419	0,01	98

<b>910 306</b>	<b>5 963 429</b>	<b>6 873 735</b>	<b>5 835 138</b>	<b>9 025 109</b>	<b>14 860 247</b>	<b>100,00</b>
----------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------	---------------

## Tableau 40

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014	2014	2013	2012	2011	2010	2014
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	2 582 575	17,38	17,47	18,23	18,45	17,73	17,38
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	2 477 271	16,67	16,97	14,09	12,95	12,46	34,05
3	SUN LIFE DU CANADA	2 323 904	15,64	13,04	11,76	12,06	11,68	49,69
4	SSQ - VIE	1 240 915	8,35	8,95	9,28	8,88	8,94	58,04
5	MANUFACTURERS	1 231 834	8,29	9,25	10,33	9,59	9,94	66,33
6	GREAT-WEST	749 751	5,05	5,40	5,72	5,93	5,86	71,37
7	CANADA SUR LA VIE	555 175	3,74	3,28	3,16	3,40	3,93	75,11
8	CAPITALE-PATRIMOINE	534 087	3,59	3,56	3,61	3,56	3,44	78,70
9	LONDON LIFE	458 288	3,08	3,38	3,57	3,71	3,58	81,79
10	STANDARD LIFE - CANADA	326 299	2,20	2,01	2,22	2,42	3,14	83,98
11	EMPIRE	275 670	1,86	1,90	2,02	1,92	2,09	85,84
12	RBC - VIE	202 820	1,36	1,52	1,72	1,70	1,73	87,20
13	TRANSAMERICA VIE CANADA	173 123	1,17	1,26	1,43	1,61	1,65	88,37
14	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	168 268	1,13	1,17	1,21	1,25	1,22	89,50
15	BANQUE NATIONALE	152 783	1,03	1,13	1,27	1,30	1,28	90,53
16	MEDAVIE	138 002	0,93	0,86	0,84	0,80	0,74	91,46
17	BMO SOCIÉTÉ VIE	127 405	0,86	0,83	1,03	0,86	0,92	92,31
18	L'UNION-VIE	126 881	0,85	0,93	0,91	0,91	0,57	93,17
19	CANASSURANCE HOSP.	126 226	0,85	0,88	0,98	0,99	0,96	94,02
20	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	116 960	0,79	0,81	0,80	0,84	1,03	94,80
21	COMBINED D'AMÉRIQUE	112 456	0,76	0,78	0,84	0,89	0,90	95,56
22	HUMANIA	97 601	0,66	0,64	0,65	0,64	0,64	96,22
23	EXCELLENCE	77 979	0,52	0,54	0,60	0,73	0,80	96,74
24	CROIX BLEUE	76 277	0,51	0,47	0,48	0,46	0,46	97,26
25	CANASSURANCE	47 576	0,32	0,35	0,34	0,26	0,28	97,58
26	CHEVALIERS DE COLOMB	38 726	0,26	0,26	0,29	0,28	0,38	97,84
27	STANDARD LIFE - ASSURANCE	34 860	0,23	0,32	0,38	0,17	0,41	98,07
28	AMERICAN BANKERS - VIE	32 904	0,22	0,24	0,28	0,31	0,34	98,29
29	ASSOMPTION	30 739	0,21	0,19	0,15	0,13	0,13	98,50
30	PRIMERICA DU CANADA	29 572	0,20	0,21	0,24	0,25	0,25	98,70
	<b>Sous-total</b>	<b>14 666 927</b>	<b>98,70</b>	<b>98,61</b>	<b>98,41</b>	<b>97,24</b>	<b>97,47</b>	
	Autres assureurs	193 320	1,30	1,39	1,59	2,76	2,53	
	<b>Total</b>	<b>14 860 247</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## Tableau 41

Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012		2014
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	598 242	16,57	576 523	16,72	551 146	16,25	16,57
2	SUN LIFE DU CANADA	554 469	15,36	512 911	14,87	497 944	14,68	31,93
3	MANUFACTURERS	448 106	12,41	417 960	12,12	421 719	12,43	44,34
4	LONDON LIFE	408 060	11,30	388 900	11,28	384 008	11,32	55,64
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	377 775	10,46	366 036	10,61	356 850	10,52	66,11
6	CANADA SUR LA VIE	187 000	5,18	171 979	4,99	152 422	4,49	71,29
7	TRANSAMERICA VIE CANADA	172 907	4,79	172 133	4,99	175 085	5,16	76,08
8	EMPIRE	154 880	4,29	152 960	4,44	146 804	4,33	80,37
9	RBC - VIE	99 325	2,75	102 894	2,98	105 845	3,12	83,12
10	GREAT-WEST	94 622	2,62	88 522	2,57	86 598	2,55	85,74
11	BMO SOCIÉTÉ VIE	84 107	2,33	81 161	2,35	78 938	2,33	88,07
12	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	74 957	2,08	68 616	1,99	60 966	1,80	90,14
13	STANDARD LIFE - CANADA	64 410	1,78	64 372	1,87	66 448	1,96	91,93
14	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	56 540	1,57	56 951	1,65	57 058	1,68	93,50
15	L'UNION-VIE	55 097	1,53	56 585	1,64	57 145	1,68	95,02
	<b>Sous-total</b>	<b>3 430 497</b>	<b>95,02</b>	<b>3 278 503</b>	<b>95,07</b>	<b>3 198 976</b>	<b>94,30</b>	
	Autres assureurs	179 747	4,98	169 837	4,93	193 436	5,70	
	<b>Total</b>	<b>3 610 244</b>	<b>100,00</b>	<b>3 448 340</b>	<b>100,00</b>	<b>3 392 412</b>	<b>100,00</b>	

## Tableau 42

Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché – Assurance vie collective (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012		2014
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	434 458	31,95	419 178	31,13	399 888	31,37	31,95
2	CANADA SUR LA VIE	146 535	10,78	141 330	10,50	127 010	9,96	42,73
3	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	127 591	9,38	130 284	9,68	105 768	8,30	52,12
4	SUN LIFE DU CANADA	127 358	9,37	122 567	9,10	129 264	10,14	61,48
5	SSQ - VIE	105 516	7,76	107 702	8,00	100 049	7,85	69,24
6	MANUFACTURERS	98 226	7,22	101 841	7,56	105 472	8,27	76,47
7	BANQUE NATIONALE	79 324	5,83	81 483	6,05	83 541	6,55	82,30
8	GREAT-WEST	60 384	4,44	61 012	4,53	61 821	4,85	86,74
9	CAPITALE-PATRIMOINE	47 045	3,46	45 809	3,40	42 281	3,32	90,20
10	AMERICAN BANKERS - VIE	29 767	2,19	30 768	2,28	30 692	2,41	92,39
11	CROIX BLEUE	19 563	1,44	16 754	1,24	16 405	1,29	93,83
12	STANDARD LIFE - CANADA	14 404	1,06	15 074	1,12	18 481	1,45	94,89
13	HUMANIA	12 757	0,94	11 904	0,88	11 064	0,87	95,83
14	CANASSURANCE	11 236	0,83	11 651	0,87	8 896	0,70	96,66
15	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	10 564	0,78	15 020	1,12	611	0,05	97,43
	<b>Sous-total</b>	<b>1 324 728</b>	<b>97,43</b>	<b>1 312 377</b>	<b>97,46</b>	<b>1 241 243</b>	<b>97,36</b>	
	Autres assureurs	34 913	2,57	34 178	2,54	33 660	2,64	
	<b>Total</b>	<b>1 359 641</b>	<b>100,00</b>	<b>1 346 555</b>	<b>100,00</b>	<b>1 274 903</b>	<b>100,00</b>	

## Tableau 43

Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché – Rentes individuelles (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012		2014
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	626 497	47,66	626 915	48,89	266 303	33,07	47,66
2	SUN LIFE DU CANADA	128 819	9,80	131 275	10,24	99 260	12,33	57,46
3	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	104 323	7,94	97 707	7,62	86 067	10,69	65,39
4	STANDARD LIFE - CANADA	78 174	5,95	32 410	2,53	13 954	1,73	71,34
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	72 833	5,54	88 742	6,92	78 118	9,70	76,88
6	CAPITALE-PATRIMOINE	70 059	5,33	44 923	3,50	23 765	2,95	82,21
7	EMPIRE	48 414	3,68	40 694	3,17	43 855	5,45	85,89
8	SSQ - VIE	46 473	3,54	49 123	3,83	36 936	4,59	89,43
9	STANDARD LIFE - ASSURANCE	34 655	2,64	44 151	3,44	43 943	5,46	92,06
10	MANUFACTURERS	19 238	1,46	34 843	2,72	34 706	4,31	93,53
11	L'UNION-VIE	18 885	1,44	21 322	1,66	10 002	1,24	94,96
12	CANADA SUR LA VIE	16 525	1,26	24 175	1,89	17 885	2,22	96,22
13	GREAT-WEST	13 792	1,05	13 423	1,05	5 093	0,63	97,27
14	BMO SOCIÉTÉ VIE	11 546	0,88	3 943	0,31	22 051	2,74	98,15
15	LONDON LIFE	8 200	0,62	13 475	1,05	11 349	1,41	98,77
	<b>Sous-total</b>	<b>1 298 433</b>	<b>98,77</b>	<b>1 267 121</b>	<b>98,81</b>	<b>793 287</b>	<b>98,51</b>	
	Autres assureurs	16 155	1,23	15 222	1,19	12 031	1,49	
	<b>Total</b>	<b>1 314 588</b>	<b>100,00</b>	<b>1 282 343</b>	<b>100,00</b>	<b>805 318</b>	<b>100,00</b>	

## Tableau 44

Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché –  
Rentes collectives (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012		2014
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	SUN LIFE DU CANADA	811 600	47,68	348 973	36,17	93 351	15,20	47,68
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	539 088	31,67	410 713	42,57	336 635	54,82	79,36
3	DESJARDINS FINANCIÈRE	156 172	9,18	57 100	5,92	64 301	10,47	88,53
4	CANADA SUR LA VIE	97 811	5,75	14 768	1,53	7 921	1,29	94,28
5	LONDON LIFE	42 028	2,47	61 713	6,40	47 941	7,81	96,75
6	BMO SOCIÉTÉ VIE	19 549	1,15	21 657	2,24	17 942	2,92	97,90
7	STANDARD LIFE - CANADA	15 491	0,91	10 893	1,13	12 230	1,99	98,81
8	MANUFACTURERS	14 258	0,84	17 951	1,86	15 448	2,52	99,65
9	TRANS GLOBALE - VIE	2 275	0,13	-	-	-	-	99,78
10	BMO ASSURANCE-VIE	1 458	0,09	-	-	206	0,03	99,86
11	SSQ - VIE	961	0,06	10 564	1,09	7 702	1,25	99,92
12	GREAT-WEST	549	0,03	9 704	1,01	5 600	0,91	99,95
13	ASSURANT	272	0,02	153	0,02	152	0,02	99,97
14	STANDARD LIFE - ASSURANCE	205	0,01	476	0,05	2 846	0,46	99,98
15	EMPIRE	154	0,01	153	0,02	188	0,03	99,99
	<b>Sous-total</b>	<b>1 701 871</b>	<b>99,99</b>	<b>964 818</b>	<b>100,00</b>	<b>612 463</b>	<b>99,74</b>	
	Autres assureurs	168	0,01	45	0,00	1 596	0,26	
	<b>Total</b>	<b>1 702 039</b>	<b>100,00</b>	<b>964 863</b>	<b>100,00</b>	<b>614 059</b>	<b>100,00</b>	

## Tableau 45

Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché –  
Accidents et maladie individuel (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012		2014
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	107 382	11,80	97 609	11,43	92 403	11,39	11,80
2	COMBINED D'AMÉRIQUE	105 064	11,54	99 400	11,64	96 199	11,86	23,34
3	MANUFACTURERS	90 613	9,95	91 538	10,72	95 145	11,73	33,29
4	GREAT-WEST	85 998	9,45	83 652	9,80	79 229	9,77	42,74
5	RBC - VIE	84 413	9,27	85 364	10,00	85 641	10,56	52,01
6	SUN LIFE DU CANADA	66 449	7,30	57 549	6,74	50 129	6,18	59,31
7	EXCELLENCE	61 357	6,74	58 385	6,84	55 396	6,83	66,05
8	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	59 405	6,53	55 382	6,49	47 345	5,84	72,58
9	CANASSURANCE HOSP.	45 055	4,95	43 294	5,07	45 696	5,63	77,53
10	HUMANIA	36 937	4,06	34 489	4,04	30 472	3,76	81,58
11	CANADA SUR LA VIE	27 186	2,99	25 821	3,02	23 271	2,87	84,57
12	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	24 583	2,70	22 596	2,65	21 465	2,65	87,27
13	CAPITALE-PATRIMOINE	22 792	2,50	13 080	1,53	11 070	1,37	89,78
14	CANASSURANCE	18 508	2,03	17 843	2,09	15 977	1,97	91,81
15	CO-OPERATORS - VIE	12 921	1,42	15 429	1,81	10 621	1,31	93,23
	<b>Sous-total</b>	<b>848 663</b>	<b>93,23</b>	<b>801 431</b>	<b>93,87</b>	<b>760 059</b>	<b>93,73</b>	
	Autres assureurs	61 643	6,77	52 301	6,13	50 873	6,27	
	<b>Total</b>	<b>910 306</b>	<b>100,00</b>	<b>853 732</b>	<b>100,00</b>	<b>810 932</b>	<b>100,00</b>	

## Tableau 46

Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché –  
Accidents et maladie collectif (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012		2014
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 433 955	24,05	1 373 569	23,46	1 269 188	23,07	24,05
2	SSQ - VIE	1 084 623	18,19	1 060 772	18,12	1 003 026	18,23	42,23
3	SUN LIFE DU CANADA	635 209	10,65	619 398	10,58	588 369	10,69	52,89
4	MANUFACTURERS	561 393	9,41	607 232	10,37	608 055	11,05	62,30
5	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	526 448	8,83	533 500	9,11	440 360	8,00	71,13
6	GREAT-WEST	494 406	8,29	485 592	8,30	470 632	8,55	79,42
7	CAPITALE-PATRIMOINE	374 301	6,28	368 283	6,29	356 073	6,47	85,69
8	STANDARD LIFE - CANADA	153 217	2,57	152 403	2,60	163 070	2,96	88,26
9	MEDAVIE	138 002	2,31	118 100	2,02	104 323	1,90	90,58
10	CANASSURANCE HOSP.	81 171	1,36	77 801	1,33	75 890	1,38	91,94
11	CANADA SUR LA VIE	80 118	1,34	73 468	1,26	63 398	1,15	93,28
12	EMPIRE	60 775	1,02	56 991	0,97	50 749	0,92	94,30
13	CROIX BLEUE	56 576	0,95	48 103	0,82	43 246	0,79	95,25
14	BANQUE NATIONALE	52 345	0,88	53 512	0,91	54 239	0,99	96,13
15	L'UNION-VIE	44 891	0,75	42 558	0,73	38 266	0,70	96,88
	<b>Sous-total</b>	<b>5 777 430</b>	<b>96,88</b>	<b>5 671 282</b>	<b>96,88</b>	<b>5 328 884</b>	<b>96,86</b>	
	Autres assureurs	185 999	3,12	182 461	3,12	172 769	3,14	
	<b>Total</b>	<b>5 963 429</b>	<b>100,00</b>	<b>5 853 743</b>	<b>100,00</b>	<b>5 501 653</b>	<b>100,00</b>	

## 2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES

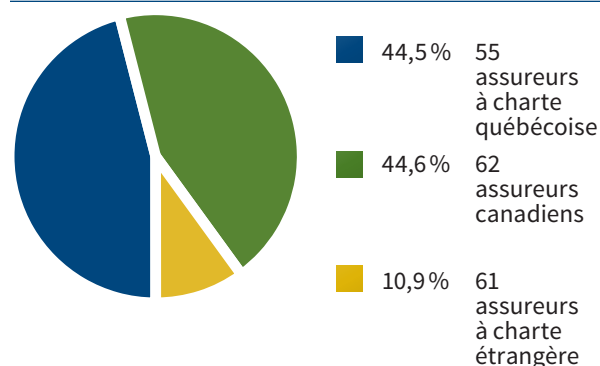
### 2.2.1 Portrait du secteur

#### L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2014, 178 assureurs sont autorisés à exercer en assurance de dommages au Québec. Comme le montre le graphique 51, ces assureurs sont répartis à peu près également en nombre, selon le type de charte qu'ils détiennent.

### Graphique 51

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte

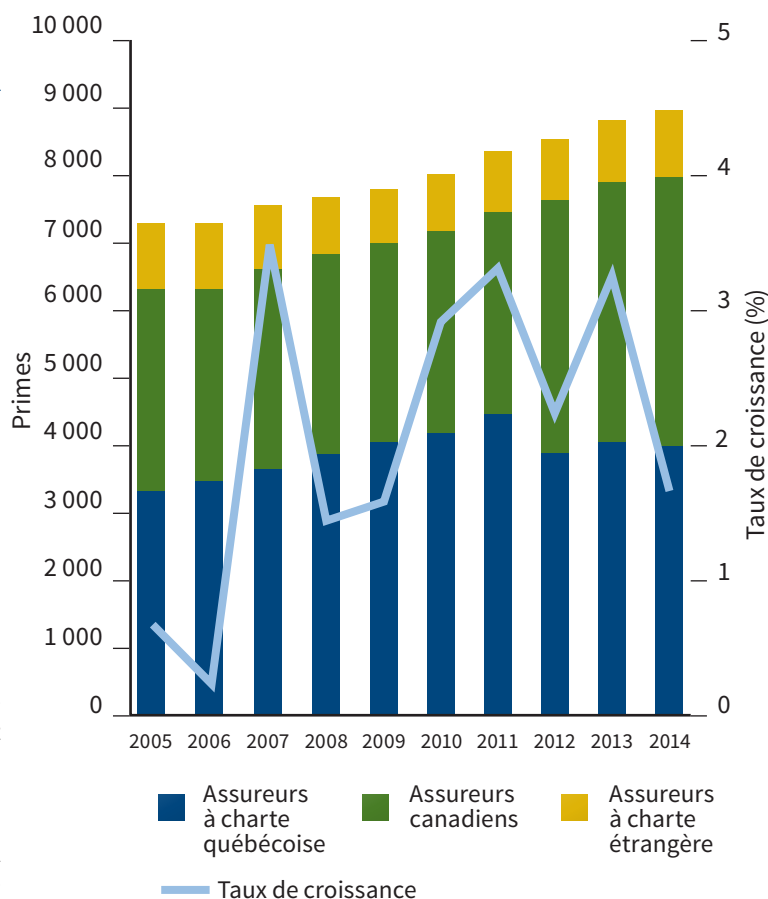


En termes de parts de marché, les assureurs à charte québécoise et les assureurs à charte canadienne ou d'une autre province, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques, se suivent de très près en 2014, avec respectivement 44,5 % et 44,6 % du total des primes directes souscrites. Les 61 assureurs à charte étrangère se partagent le reste du marché, soit 10,9 %. Par rapport à l'an dernier, les assureurs à charte québécoise ont perdu du terrain, soit 1,2 point de pourcentage au profit des assureurs des autres chartes, autant canadiennes qu'étrangères. Cette perte s'explique essentiellement par la vente en 2013 de L'Union Canadienne, un assureur à charte québécoise, ce qui a résulté au transfert de ses affaires à RSA Canada, un assureur à charte du Canada, et à l'annulation de son permis en 2014.

Le graphique 52 montre l'évolution des primes directes souscrites au cours des 10 dernières années, selon le type de charte et au total. Globalement, malgré un taux de croissance variable d'une année à l'autre, l'augmentation du volume de primes, directes souscrites au Québec a été soutenue au cours de cette période, passant de 7,1 G\$ en 2005 à plus de 8,7 G\$ en 2014.

### Graphique 52

Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, selon la charte



Ce graphique permet de constater que les assureurs à charte québécoise, année après année jusqu'à 2011, avaient l'habitude d'accaparer la plus grande part de la croissance des affaires sur leur propre marché. En 2012, la situation s'est cependant renversée à la suite de l'acquisition d'AXA Canada Inc., un important assureur à charte du Québec, par Intact Corporation financière, un assureur à charte canadienne. On observe depuis une érosion graduelle des parts de marché des assureurs québécois au profit des assureurs titulaires des autres chartes.

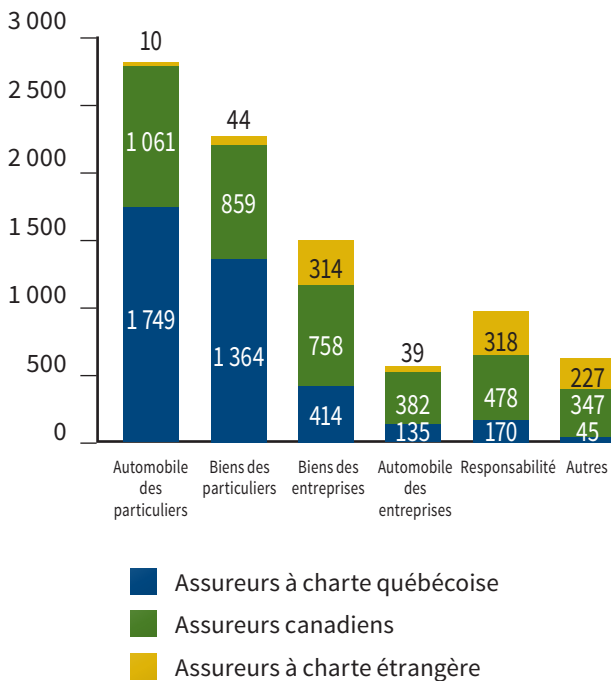
En 2014, pour la première fois en dix ans, les primes directes souscrites des assureurs canadiens surpassent celles des assureurs à charte québécoise. Toutefois, tel qu'il a été indiqué au début du portrait du secteur de l'assurance de personnes, cette situation ne signifie pas pour autant une baisse de la vitalité des assureurs québécois. D'ailleurs, chez certains d'entre eux, il y a une forte volonté de croître et de se diversifier ailleurs au Canada. Par conséquent, la seule considération des données relatives aux primes souscrites au Québec ne permet pas de juger du niveau d'activité des assureurs, qu'ils soient à charte québécoise ou non.

### La demande d'assurance

Les graphiques 53 et 54 visent à illustrer, selon deux perspectives, la répartition des primes directes souscrites en 2014 pour chacune des principales catégories d'assurance en fonction de la charte des assureurs.

## Graphique 53

Répartition des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par catégorie selon la charte

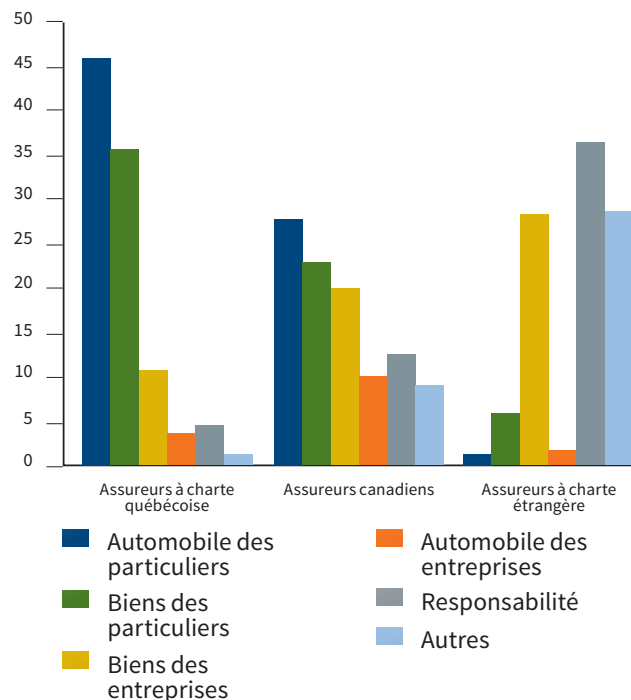


Les résultats indiquent la forte présence des assureurs à charte québécoise et canadienne en assurance automobile et en assurance biens des particuliers, avec plus de 5 G\$ de primes souscrites pour ces deux catégories, ce qui représente près de 60 % des primes souscrites totales de 8,7 G\$.

Un examen plus approfondi des données par assureur indique que parmi les 10 premiers assureurs de chacune de ces deux catégories, sept (six en assurance biens des particuliers) sont à charte québécoise et sont des assureurs directs. Les tableaux 55 et 57 de la section du rapport présentant les données détaillées par institution donnent plus de précisions à cet égard.

## Graphique 54

Répartition des primes directes souscrites au Québec, par charte selon la catégorie (en pourcentage)

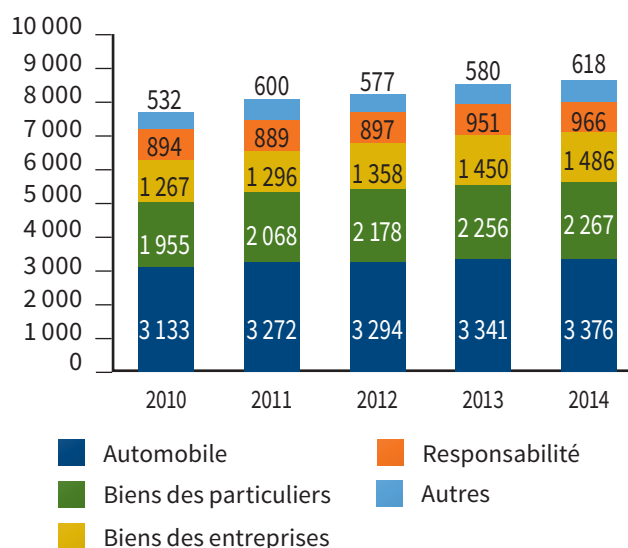


À l'inverse, les assureurs à charte étrangère sont quasi absents des assurances des particuliers. Ils sont davantage présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits plus spécialisés, vendus presque exclusivement par l'entremise des courtiers d'assurance.

Pour ce qui est des assureurs à charte du Canada, ils ont, de manière générale, un portefeuille beaucoup plus diversifié et équilibré parmi toutes les catégories d'assurance et les modes de distribution.

## Graphique 55

Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par catégorie



Le graphique 55 montre l'évolution de la répartition des primes directes souscrites par catégorie d'assurance sur la période de 2010 à 2014.

L'évolution des primes au cours de cette période montre que les taux de croissance les plus forts se trouvent en assurance biens, autant ceux des particuliers (16 %) que des entreprises (17 %). La tendance à la hausse des réclamations liées aux catastrophes naturelles et aux dégâts d'eau, ainsi que des valeurs assurées plus importantes, sont parmi les facteurs pris en compte par les assureurs et expliquent en partie la croissance des primes dans ces catégories.

À l'opposé, malgré la hausse constante du nombre de véhicules assurés<sup>50</sup>, l'excellence des résultats en assurance automobile explique la faiblesse de la croissance des primes directes souscrites totales au cours de cette période de cinq ans, soit 7,8 %. Cette faible croissance, équivalant à un taux composé annuel moyen de 1,9 %, est une conséquence directe des diminutions de tarifs observées année après année à la suite de l'amélioration de la sinistralité.

## La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de dommages

Le tableau 47 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de dommages.

## Tableau 47

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	3	5	10
2013	25 %	47 %	60 %	77 %
2014	24 %	46 %	60 %	76 %

Les données de ce tableau indiquent que les 10 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec en 2014 ont recueilli 76 % des 8,7 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2014, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement diminué par rapport à celle de 2013, elle est passée de 25 % à 24 %. De plus, malgré les quelques transactions importantes qui ont eu lieu au cours des dernières années, les parts de marché sont demeurées stables, quel que soit le nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs considérés dans ce tableau.

50 Voir tableau 71.

Le tableau 48 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs, pour les différentes catégories d'assurance liées au secteur de l'assurance de dommages au Québec.

## Tableau 48

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages*

Catégories d'assurance	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		3		5		10	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Protection de crédit	93 %	97 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Hypothèques	88 %	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Frais juridiques	68 %	70 %	97 %	94 %	100 %	99 %	100 %	100 %
Caution	55 %	54 %	77 %	72 %	88 %	84 %	98 %	97 %
Titres	54 %	50 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Crédit	45 %	46 %	93 %	93 %	99 %	100 %	100 %	100 %
Automobile	30 %	30 %	58 %	59 %	74 %	75 %	91 %	91 %
Accidents ou maladie	30 %	45 %	70 %	75 %	89 %	94 %	100 %	100 %
Aviation	27 %	45 %	60 %	68 %	75 %	84 %	95 %	98 %
Biens des particuliers	25 %	24 %	57 %	56 %	72 %	72 %	89 %	89 %
Biens des entreprises	25 %	25 %	42 %	41 %	54 %	54 %	77 %	77 %
Détournement	21 %	20 %	47 %	49 %	67 %	66 %	90 %	90 %
Chaudières et machines	19 %	20 %	50 %	47 %	66 %	63 %	88 %	85 %
Responsabilité	18 %	17 %	40 %	37 %	49 %	46 %	68 %	66 %
Maritime	18 %	16 %	50 %	46 %	69 %	72 %	91 %	92 %

Les données de ce tableau indiquent que les 10 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans les quatre principaux marchés de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance biens des particuliers, l'assurance biens des entreprises et l'assurance de responsabilité détiennent respectivement 91 %, 89 %, 77 % et 66 % des primes directes souscrites dans ces secteurs en 2014. Pour ce qui est du plus important assureur ou groupe d'assureurs, il appert que la concentration du marché est plus forte pour l'assurance automobile puisque ce dernier détient 30 % de ce marché. Cette proportion est de 24 %, 25 % et 17 % respectivement pour l'assurance biens des particuliers, pour l'assurance biens des entreprises et pour l'assurance de responsabilité.

En ce qui a trait aux catégories d'assurance protection de crédit, hypothèques, frais juridiques, caution, titres, crédit, accidents ou maladie et aviation, le niveau de spécialisation élevé et/ou la relative petitesse de ces marchés expliquent que peu d'assureurs s'y intéressent, favorisant ainsi une plus grande concentration. En effet, pour l'année 2014, le plus important assureur ou groupe d'assureurs dans chacune de ces catégories détient respectivement une part variant de 45 % à 97 % du total des primes directes souscrites de son marché. De plus, pour les catégories d'assurance protection de crédit, hypothèques, frais juridiques, titres et crédit, les trois plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui y souscrivent des risques détiennent pratiquement 100 % du marché.

Tout comme le secteur de l'assurance de personnes, sur la base des données du tableau 48, il est possible de conclure que le secteur de l'assurance de dommages présente une certaine concentration. De nouveau, ces données doivent être interprétés avec prudence puisque cette mesure permet d'apporter un certain éclairage sur la concentration d'un marché donné mais elle n'est pas le seul indicateur faisant partie des outils d'analyses de l'Autorité. À cet effet, le tableau 49 présente une autre mesure de concentration du marché qui est aussi considérée par l'Autorité.

Le tableau 49 présente l'index HHI<sup>51</sup> pour chacune des catégories d'assurance de dommages de même que pour l'ensemble de ce marché.

## Tableau 49

*Index de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liés à l'assurance de dommages*

Catégories d'assurance	Index HHI	
	2014	2013
Protection de crédit	9 345	8 645
Hypothèques	6 750	7 881
Frais juridiques	5 284	5 267
Titres	3 732	3 945
Crédit	3 615	3 685
Cautions	3 183	3 379
Accidents ou maladie	2 655	1 956
Aviation	2 499	1 480
Automobile	1 520	1 526
Biens des particuliers	1 339	1 408
Maritime	1 152	1 149
Détournement	1 120	1 106
Chaudières et machines	1 024	1 093
Biens des entreprises	1 000	995
Responsabilité	701	764
<b>Total du marché</b>	<b>1 009</b>	<b>1 046</b>

Pour les quatre principales catégories d'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance biens des particuliers, l'assurance biens des entreprises et l'assurance de responsabilité, le marché peut être qualifié de non concentré pour trois d'entre elles. En effet, pour l'année 2014, les catégories biens des particuliers, biens des entreprises et responsabilité présentent un index HHI de 1 339, 1 000 et 701 respectivement, soit inférieur à 1 500, tandis que l'assurance automobile présente un index HHI de 1 520 faisant en sorte que ce marché peut être qualifié de modérément concentré selon cet indice de concentration.

Pour ce qui est des autres catégories liées au secteur de l'assurance de dommages, avec un index HHI respectif de 9 345, 6 750, 5 284, 3 732, 3 615, 3 183 et 2 655, les marchés sont fortement concentrés pour les catégories protection de crédit, hypothèques, frais juridiques, titres, crédit, caution et accidents ou maladie. L'assurance aviation est un marché modérément concentré puisque son index HHI est inférieur à 2 500. En 2014, l'index HHI de ce marché est de 2 499.

Finalement, les marchés de l'assurance maritime, de l'assurance détournement et de l'assurance chaudières et machines sont des marchés qualifiés de non concentrés puisque leur index HHI est inférieur à 1 500.

Tout comme pour le secteur de l'assurance de personnes, l'Autorité considère important de suivre l'évolution de la concentration du secteur de l'assurance de dommages afin d'être en mesure de déterminer l'importance d'une future transaction sur la concentration et de s'assurer que le marché demeure concurrentiel pour le bénéfice des consommateurs.

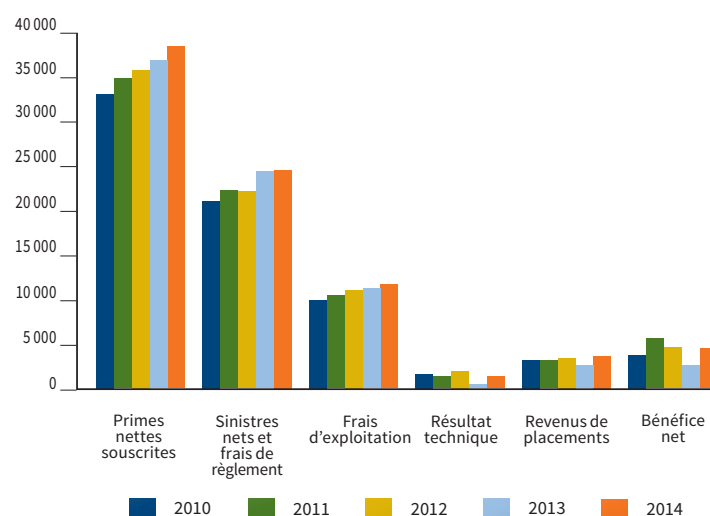
### Les résultats financiers

Le graphique 56 vise à présenter en un coup d'œil l'évolution d'éléments-clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Sur cette base, il importe de noter que les données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et reflètent donc l'ensemble de leurs opérations canadiennes et étrangères, et non seulement celles effectuées pour leurs affaires au Québec.

Au chapitre des primes nettes souscrites, le graphique 56 montre une croissance soutenue et relativement stable des primes nettes depuis 2010. Pour 2014, les primes nettes souscrites se chiffrent à 38,2 G\$, en hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente.

## Graphique 56

*Évolution des principaux éléments de l'état des résultats, en millions de dollars*



Au Canada, l'année 2013 avait été la plus coûteuse de toute l'histoire en termes de catastrophes, principalement due aux inondations des mois de juin et de juillet 2013 en Alberta et en Ontario. Ces événements avaient contribué pour plus de 3 G\$ au total des sinistres et frais de règlement engagés en 2013. L'année 2014 a été beaucoup plus calme à ce chapitre, ce qui a permis de contenir le coût des sinistres et des frais de règlement presque au même niveau, malgré la hausse observée des primes.

<sup>51</sup> Les explications concernant l'interprétation à donner à l'index HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

Les frais d'exploitation ont connu une hausse de 3,6 % par rapport à l'année précédente. Ils représentent toutefois une part moins importante, soit 30,7 % des primes nettes souscrites.

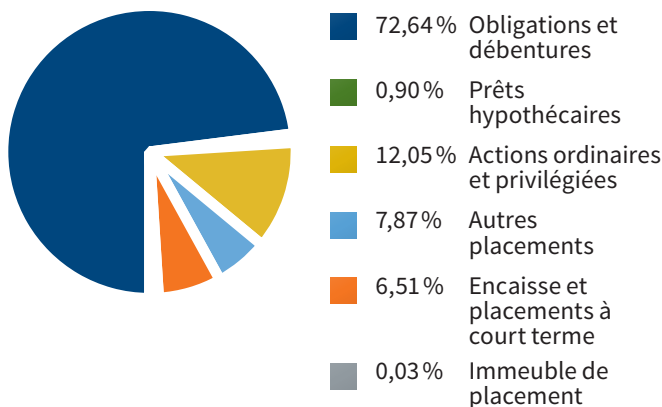
Le résultat technique de 2014 a été trois fois plus important que celui de l'année précédente pour se situer à près de 1,3 G\$. Combiné à des revenus de placement de 3,5 G\$, le bénéfice net des assureurs s'est finalement soldé à près de 4,5 G\$ après impôts, en hausse de près de 1,8 G\$, soit plus de 70 % par rapport à l'année précédente.

### Les placements

Le graphique 57 montre la composition du portefeuille de placements des assureurs de dommages qui s'élève, en 2014, à 95,8 G\$. La part des obligations et débetures se situe à 72,7 %, alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 12,1 %.

## Graphique 57

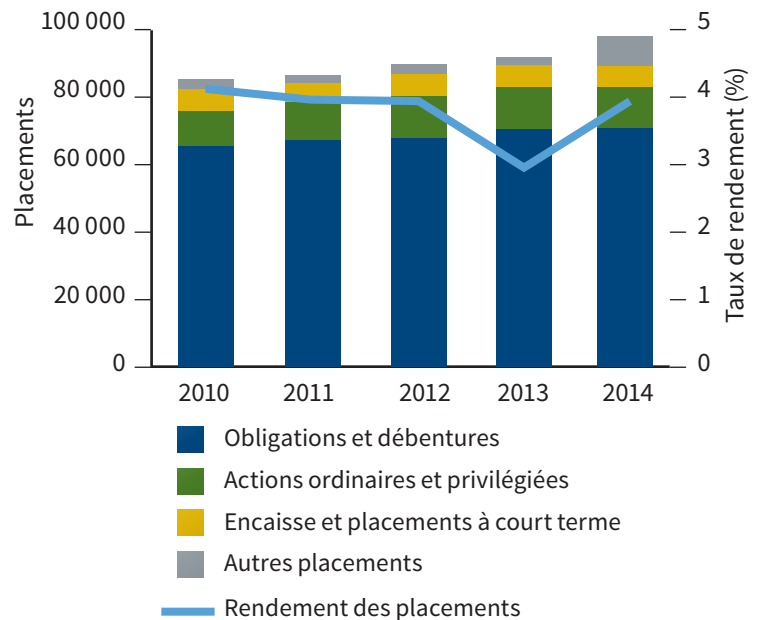
### Composition du portefeuille de placements par catégorie



Le graphique 58 montre l'évolution du portefeuille de placements par catégorie ainsi que le taux de rendement global pour chacune des cinq dernières années.

## Graphique 58

### Évolution du portefeuille de placements par catégorie, en millions de dollars, et taux de rendement global.



Le rendement global du portefeuille de placements des assureurs de dommages a été de 3,9 % en 2014, sensiblement au même niveau qu'au cours des années 2010 à 2012. Ce rendement représente toutefois une hausse de près d'un point de pourcentage par rapport au rendement obtenu en 2013.

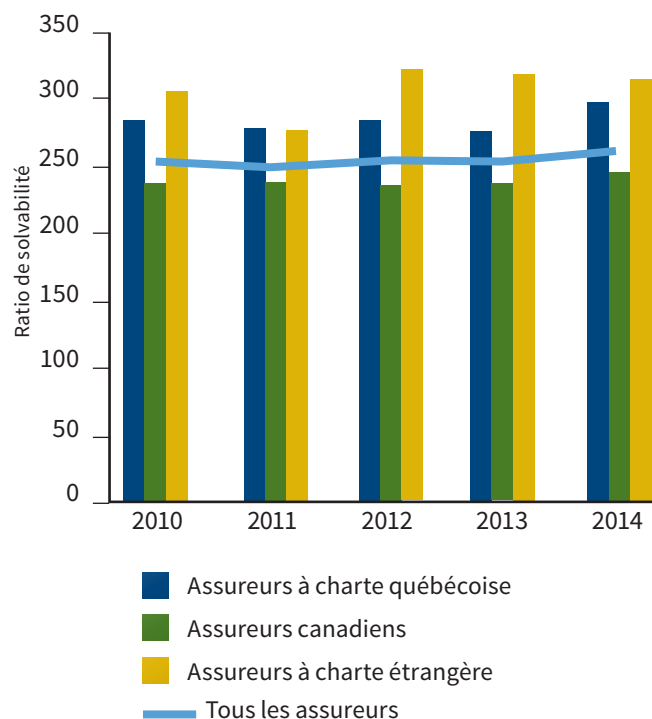
### La solvabilité

Au Québec, les assureurs de dommages, tout comme les assureurs de personnes, sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité, qui compare le montant de capital disponible des assureurs avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

Comme le montre le graphique 59, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio global de près de 261 %, soit le niveau le plus élevé enregistré au cours des cinq dernières années. Ce résultat s'explique en grande partie par l'amélioration en 2014 du bénéfice net des assureurs de dommages qui s'est traduite par une hausse du capital disponible de près de 10 %, alors que les capitaux requis n'ont été en hausse que de 7 %.

## Graphique 59

Évolution du ratio de solvabilité moyen selon la charte



Le graphique 59 montre aussi que les assureurs à charte québécoise continuent de maintenir depuis cinq ans un ratio de capital moyen systématiquement supérieur à celui des assureurs à charte canadienne (297 % par rapport à 247 % en 2014), mais inférieur dans une moindre mesure qu'en 2012 et 2013 à celui des assureurs à charte étrangère (316 %). L'augmentation du ratio de capital des assureurs à charte québécoise s'explique d'une part par l'amélioration des résultats, mais également par le jeu des fusions et acquisitions avec la disparition entre autres de deux assureurs qui sont passés sous charte fédérale.

### La sinistralité

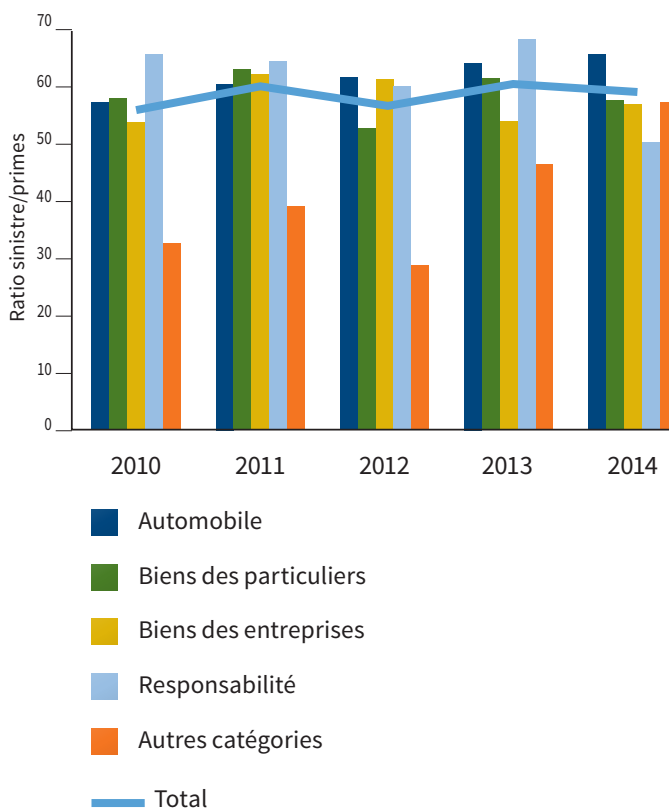
Le graphique 60 présente les résultats techniques en pourcentage (ratio des sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises) des cinq dernières années pour chacune des principales catégories d'assurance.

Globalement, le ratio des sinistres sur les primes pour l'ensemble des catégories d'assurance est illustré par la ligne continue sur le graphique. Il a légèrement varié entre 56 % et 62 % au cours de cette période. Il est de 59,8 % en 2014.

L'assurance automobile, qui représente 3,3 G\$ de primes directes gagnées, soit 38 % du total des primes de 2014, semble se détériorer depuis quelques années, son ratio passant graduellement de 57 % en 2010 à 66 % en 2014. Malgré cette baisse de rentabilité, qui s'explique principalement par une forte compétition résultant en baisse de tarifs pour plusieurs segments, l'assurance automobile est demeurée profitable pour la majorité des assureurs.

## Graphique 60

Évolution de la sinistralité au Québec, en pourcentage, par catégorie



En assurance biens des particuliers (2,3 G\$ de primes) comme en assurance biens des entreprises (1,5 G\$ de primes), les résultats varient beaucoup d'une année à l'autre. Un examen plus détaillé des données antérieures indique cependant que, de 2008 à 2011, les taux de sinistres en assurance biens des particuliers ont été systématiquement plus élevés que ceux de l'assurance automobile. Considérant que les coûts d'acquisition sont généralement plus élevés en assurance biens des particuliers et des entreprises, cette situation ne pouvait perdurer longtemps, et à partir de 2012 jusqu'en 2014, c'est l'inverse qui a été observé. Pour cette dernière année, les assureurs semblent avoir réussi à atteindre un certain équilibre ainsi qu'une profitabilité en assurance biens des particuliers, avec un ratio de 58 %. Ils ont également bien performé en assurance biens des entreprises, avec un ratio de 57 %.

Enfin, l'assurance de responsabilité, qui compte pour près de 1 G\$ de primes, a vu ses résultats s'améliorer fortement par rapport aux années précédentes, avec un ratio de 50 %, le meilleur depuis 2008 lorsque nous examinons les données antérieures à cette période de cinq ans.

## 2.2.2 Données détaillées par institution

### Tableau 50

Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2014

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège
1	ACE INA	ASSURANCE ACE INA	Toronto
2	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	Johnston
3	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	Toronto
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFs	ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFs DE CONSOMMATION DU CANADA	Edmonton
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	Chicago
6	ALLSTATE	ALLSTATE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Northbrook
7	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Markham
8	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	Drummondville
9	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	Miami
10	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	Dearborn
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Hamilton
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	PROMUTUEL APPALACHES - ST-FRANÇOIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Thetford Mines
13	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	Toronto
14	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	London
15	ASSURANCES FCT	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	Oakville
16	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	Stamford
17	ATRADIUS	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT N.V.	Amsterdam
18	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Scarborough
19	AXA ART	AXA ART COMPAGNIE D'ASSURANCE	New York
20	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	New York
21	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Liboire
22	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	Montréal
23	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	Montréal
24	BEAUCE-ETCHEMINS	PROMUTUEL BEAUCE-ETCHEMINS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Beauceville
25	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	Anjou
26	BELLECHASSE-LÉVIS	PROMUTUEL BELLECHASSE-LÉVIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Gervais
27	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	Greenwich
28	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Victoriaville
29	BORÉALE	PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Amos
30	CAISSE CENTRALE	CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE	Paris

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridiques	Hypothèque et titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Can.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	1
Étr.	C.A.			X	X	X				X	X	X	2
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	3
Aut. prov.	C.A.			X									4
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	5
Étr.	C.A.	X		X		X					X	X	6
Can.	C.A.	X		X		X		X			X	X	7
Qué.	C.A.	X		X	X						X	X	8
Étr.	C.A.			X	X						X	X	9
Étr.	C.A.	X		X								X	10
Can.	C.A.	X	X	X							X	X	11
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	12
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	13
Étr.	C.A.		X	X		X				X	X	X	14
Can.	C.A.			X					X				15
Étr.	C.A.		X	X		X				X	X	X	16
Étr.	C.A.						X						17
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	18
Étr.	C.A.			X								X	19
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X			X	X	20
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	21
Qué.	C.A.										X	X	22
Qué.	O.P.							X			X	X	23
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	24
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	25
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	26
Étr.	C.A.		X	X	X	X					X	X	27
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	28
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	29
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	30

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège
31	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Montréal
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Québec
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	Montréal
34	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	Omaha
35	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto
36	COATICOOK-SHERBROOKE	PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Coaticook
37	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	East Windsor
38	COLISEE RE	COLISEE RE	Paris
39	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	Chicago
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	Guelph
41	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	Birmingham
42	COSECO	COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO	Mississauga
43	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	Burlington
44	DARWIN NATIONAL	DARWIN NATIONAL COMPAGNIE D'ASSURANCES	Farmington
45	DAS	DAS COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE LIMITÉE	Toronto
46	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Lévis
47	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Eustache
48	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	Toronto
49	DRUMMOND	PROMUTUEL DRUMMOND, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Drummondville
50	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	Gloucester
51	ÉCHELON	ÉCHELON, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALE	Mississauga
52	ECONOMICAL	ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	Waterloo
53	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	Beverly
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	East Rutherford
55	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	Scarborough
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	Boston
57	ÉQUITABLE - GÉN.	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	Québec
58	EULER-HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER-HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	Owing Mills
59	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	Toronto
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE MONTRÉAL	Montréal
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	Québec
62	FÉDÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCES FÉDÉRALE	Warren
63	FEDERATED DU CANADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Winnipeg
64	FÉDÉRATION	LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA	Montréal
65	FM GLOBAL	FM GLOBAL	Johnston
66	GARANTIE	LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	Toronto

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridiques	Hypothèque et titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Qué.	C.A.	X		X							X	X	31
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X			X	X	32
Qué.	O.P.							X			X	X	33
Étr.	C.A.								X				34
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	35
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	36
Étr.	C.A.						X						37
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	38
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	39
Can.	C.A.	X	X	X	X	X					X	X	40
Étr.	C.A.	X											41
Can.	C.A.	X		X							X	X	42
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	43
Étr.	C.A.			X		X					X	X	44
Can.	C.A.							X					45
Qué.	C.A.	X		X	X	X			X		X	X	46
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	47
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	48
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	49
Étr.	C.A.			X		X				X	X	X	50
Can.	C.A.	X		X	X			X			X	X	51
Can.	C.M.A.	X		X	X	X				X	X	X	52
Étr.	C.A.	X									X		53
Étr.	C.A.		X	X		X				X	X	X	54
Can.	C.A.	X		X							X	X	55
Étr.	C.A.	X		X		X					X	X	56
Can.	C.A.	X		X							X	X	57
Étr.	C.A.						X						58
Can.	C.A.	X		X							X	X	59
Qué.	C.M.A.	X		X		X					X	X	60
Qué.	C.M.A.	X		X		X					X	X	61
Étr.	C.A.	X		X	X	X				X	X	X	62
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	63
Can.	C.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	64
Étr.	C.M.A.			X		X				X	X	X	65
Can.	C.A.	X		X	X	X	X	X			X	X	66

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège
67	GENWORTH	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA	Oakville
68	GLOBALE - RÉASS.	LA GLOBALE COMPAGNIE RÉASSURANCES	Burlington
69	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	Cincinnati
70	GROUPAMA S.A.	GROUPAMA S.A.	Paris
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Granby
72	GROUPE LEDOR	GROUPE LEDOR INC., MUTUELLE D'ASSURANCE	Sainte-Claire
73	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	Toronto
74	HANNOVER	COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE DE HANNOVER	Hannover
75	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	Hartford
76	HDI-GERLING VERSICHERUNG	INDUSTRIE HDI-GERLING VERSICHERUNG	Hannover, D-30659
77	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	Toronto
78	HYPOTHÈQUES DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES DU CANADA	Toronto
79	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	Québec
80	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	Québec
81	INNOVASSUR	INNOVASSUR, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Montréal
82	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	Toronto
83	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto
84	INTACT AGRICOLE	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	Montréal
85	INTER-OUEST	L'ASSURANCE MUTUELLE DE L'INTER-OUEST	Gatineau
86	IRONSHORE	LES ASSURANCES IRONSHORE	Hamilton
87	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	Toronto
88	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	Neenah
89	LAC AU FJORD	PROMUTUEL DU LAC AU FJORD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Hébertville
90	LAC ST-PIERRE-LES FORGES	PROMUTUEL LAC ST-PIERRE - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Baie-du-Febvre
91	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Joliette
92	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	Toronto
93	LEGACY	COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES LEGACY	Toronto
94	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Rimouski
95	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	Boston
96	LITTORAL	PROMUTUEL DU LITTORAL, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Pascal
97	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	London
98	LOTBINIÈRE	PROMUTUEL LOTBINIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Laurier-Station

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridiques	Hypothèque et titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Can.	C.A.								X				67
Aut. prov.	C.A.	X	X	X	X	X					X	X	68
Étr.	C.A.			X	X	X				X	X	X	69
Étr.	C.A.			X		X				X	X	X	70
Qué.	C.M.A.	X		X		X					X	X	71
Qué.	C.M.A.	X		X	X	X					X	X	72
Can.	C.A.	X		X							X	X	73
Étr.	C.A.	X	X	X		X				X	X	X	74
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	75
Étr.	C.A.			X		X				X	X	X	76
Can.	C.A.								X				77
Can.	C.A.				X				X				78
Qué.	C.A.	X		X	X	X					X	X	79
Qué.	C.A.	X		X				X			X	X	80
Qué.	C.A.	X		X				X			X	X	81
Can.	C.A.			X		X					X	X	82
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	83
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X			X	X	84
Qué.	C.M.A.			X		X					X	X	85
Étr.	C.A.			X		X	X				X	X	86
Can.	C.A.	X		X	X						X	X	87
Étr.	C.M.A.			X		X					X	X	88
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	89
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	90
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	91
Aut. prov.	C.A.								X				92
Can.	C.A.			X			X					X	93
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	94
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	95
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	96
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	97
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	98

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège
99	LUMBERMEN'S	L'ASSUREUR LUMBERMEN'S	Boca Raton
100	MISSISQUOI	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	Montréal
101	MITSUI SUMITOMO	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUI SUMITOMO LIMITÉE	Tokyo
102	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Montmagny
103	MONTS ET RIVES	PROMUTUEL MONTS ET RIVES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Lac-Mégantic
104	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	Southfield
105	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	Wilmington
106	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	Toronto
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	Montréal
108	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto
109	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Toronto
110	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES ENTREPRISES NORTHBRIDGE	Toronto
111	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	Toronto
112	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES PARTICULIERS NORTHBRIDGE	Toronto
113	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto
114	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC	Brossard
115	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	Stamford
116	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Toronto
117	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	Montréal
118	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	Trois-Rivières
119	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC	Montréal
120	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	Montréal
121	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	Montréal
122	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	Montréal
123	OUTAOUAIS	PROMUTUEL L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-André-Avellin
124	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Markham
125	PARTENAIRE RÉ U.S.	PARTENAIRE, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE DES É-U	Greenwich
126	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Markham
127	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Lévis
128	PORTNEUF-CHAMPLAIN	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Basile
129	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto
130	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	Québec
131	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	Québec

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridiques	Hypothèque et titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Étr.	C.A.			X		X						X	99
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	100
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	101
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	102
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	103
Étr.	C.A.	X		X	X	X					X	X	104
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	105
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	106
Qué.	C.M.A.	X		X		X		X			X	X	107
Can.	C.A.			X								X	108
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	109
Can.	C.A.	X		X							X	X	110
Can.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	111
Can.	C.A.	X		X		X					X	X	112
Can.	C.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	113
Qué.	O.P.										X		114
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	115
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	116
Qué.	C.A.	X		X	X	X					X	X	117
Qué.	C.A.	X		X		X					X	X	118
Qué.	O.P.										X		119
Qué.	O.P.										X		120
Qué.	O.P.										X		121
Qué.	O.P.										X		122
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	123
Can.	C.A.	X		X								X	124
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	125
Can.	C.A.	X		X								X	126
Qué.	C.A.	X		X		X			X		X	X	127
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	128
Can.	C.A.	X		X				X			X	X	129
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	130
Qué.	C.M.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	131

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège
132	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	Carmel
133	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	Québec
134	RBC - GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE RBC	Mississauga
135	RIVIÈRE-DU-LOUP	PROMUTUEL RIVIÈRE-DU-LOUP, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	L'Isle-Verte
136	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	Toronto
137	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	Toronto
138	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	Scarborough
139	SÉCURITÉ DE HARTFORD	COMPAGNIE D'ASSURANCE SÉCURITÉ DE HARTFORD	Wilmington
140	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Montréal
141	SENTRY	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SENTRY	Stevens Point
142	SHIPOWNERS'	L'ENTREPRISE D'ASSURANCES SHIPOWNERS' MUTUAL PROTECTION & INDEMNITY ASSOCIATION (LUXEMBOURG) (SUCCURSALE CANADIENNE)	Luxembourg
143	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	Stamford
144	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	St.Louis
145	SOMPO	ASSURANCES SOMPO DU JAPON	Tokyo
146	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Calgary
147	SSQ - GÉNÉRALES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Québec
148	ST. PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	Hartford
149	STARR	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	Hamilton
150	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	Houston
151	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	Zurich
152	SUNDERLAND	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE (SUCCURSALE CANADIENNE)	Durham
153	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	Regina
154	T.H.E.	COMPAGNIE D'ASSURANCE T.H.E.	Treasure Island
155	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	Toronto
156	TIG	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE TIG	Manchester
157	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	Santa Ana
158	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	Tokyo
159	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	Scarborough
160	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	Toronto
161	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	Edmonton
162	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	New York
163	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	Toronto
164	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	Toronto
165	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	Québec
166	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Québec

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridiques	Hypothèque et titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Étr.	C.A.	X		X							X	X	132
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	133
Can.	C.A.	X		X							X	X	134
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	135
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	136
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	137
Can.	C.A.	X		X		X		X			X	X	138
Étr.	C.A.			X						X	X	X	139
Can.	C.A.	X		X							X	X	140
Étr.	C.M.A.	X		X							X	X	141
Étr.	C.A.					X		X		X	X	X	142
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	143
Étr.	C.A.										X		144
Étr.	C.A.	X		X	X	X				X	X	X	145
Can.	C.A.	X	X	X	X	X					X	X	146
Qué.	C.A.	X		X		X		X			X	X	147
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	148
Étr.	C.A.		X	X	X	X	X			X	X	X	149
Étr.	C.A.								X				150
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	151
Étr.	C.A.			X		X		X		X	X	X	152
Can.	C.A.				X							X	153
Étr.	C.A.		X	X							X		154
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X				X	X	155
Étr.	C.A.	X		X		X					X	X	156
Étr.	C.A.								X				157
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	158
Can.	C.A.	X		X		X		X			X	X	159
Can.	C.A.	X		X		X					X	X	160
Aut. prov.	C.A.			X								X	161
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	162
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	163
Can.	C.A.			X	X	X		X			X	X	164
Qué.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	165
Qué.	C.A.	X		X	X	X	X	X			X	X	166

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège
167	VALLÉE	PROMUTUEL LA VALLÉE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Shawville
168	VALLÉE DU ST-LAURENT	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	La Prairie
169	VAUDREUIL-SOULANGES	PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Les Côteaux
170	VERCHÈRES	PROMUTUEL VERCHÈRES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Beloeil
171	WATERLOO	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	Waterloo
172	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	Winnipeg
173	WESTERN FINANCIAL	WESTERN FINANCIAL, COMPAGNIE D'ASSURANCES	Winnipeg
174	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	Overland Park
175	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	Winnipeg
176	XL - ASSURANCE	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL	London
177	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	Stamford CT
178	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	Zurich

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridiques	Hypothèque et titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	167
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	168
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	169
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X		X	X	X	170
Can.	C.A.	X		X							X	X	171
Can.	C.M.A.	X		X							X	X	172
Can.	C.A.			X							X	X	173
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	174
Can.	C.A.			X							X	X	175
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X				X	X	176
Étr.	C.A.	X	X	X	X						X	X	177
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	178

## Tableau 51

État des résultats non consolidés par assureur (en milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
1	ACE INA	329 927	110 064	112 613	92 262	7 030	10 416
2	AFFILIATED FM	110 427	86 439	89 730	75 254	18 365	4 560
3	AIG DU CANADA	1 083 885	643 053	609 857	73 508	96 217	30 651
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	3 375	3 171	3 043	1 225	49	458
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	371 413	202 084	178 985	140 894	38 164	3 664
6	ALLSTATE	0	0	0	4	0	151
7	ALLSTATE DU CANADA	935 442	932 169	886 227	588 355	150 410	60 232
8	ALPHA	17 676	17 207	17 470	8 740	1 536	4 420
9	AMERICAN BANKERS	425 397	130 495	142 746	62 801	21 189	39 230
10	AMERICAN ROAD	7 830	7 830	7 830	9 087	0	557
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	73 797	58 707	59 757	39 815	10 554	3 480
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	27 000	20 119	19 911	12 632	3 742	2 783
13	ARCH CANADA	79 089	13 065	17 089	8 267	2 926	6 705
14	ASPEN	20 593	12 622	13 322	9 926	-685	1 860
15	ASSURANCES FCT	128 454	120 363	120 363	37 005	65 485	3 878
16	ASSURANCES NLF	18 221	10 441	10 287	-6 301	1 902	1 169
17	ATRADIUS	11 294	3 848	3 894	2 048	213	2 982
18	AVIVA	3 023 637	2 384 459	2 317 747	1 569 008	416 530	211 580
19	AXA ART	1 892	688	358	132	-41	565
20	AXIS	68 168	41 274	41 532	26 274	921	12 366
21	BAGOT	15 921	10 927	9 794	5 647	580	2 437
22	BANQUE NATIONALE	316	32	32	0	-128	0
23	BARREAU DU QUÉBEC	17 489	16 707	16 955	11 403	0	2 018
24	BEAUCE-ETCHEMINS	38 841	28 776	28 471	21 023	4 496	3 846
25	BELAIR INC.	305 090	473 847	475 831	309 181	94 890	37 580
26	BELLECHASSE-LÉVIS	24 962	18 336	17 237	11 983	2 574	2 216
27	BERKLEY	48 153	43 979	43 810	34 926	12 724	7 361
28	BOIS-FRANCS	18 426	12 756	12 253	7 792	2 453	1 594
29	BORÉALE	40 115	31 252	30 748	21 699	5 032	3 942
30	CAISSE CENTRALE	0	41 240	40 243	19 837	7 068	2 444
31	CANASSURANCE	42 584	16 552	16 957	8 567	1 884	1 699
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	558 635	571 304	535 069	340 928	91 936	87 375
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	9 980	8 517	8 520	9 398	0	1 565
34	CHICAGO	26 489	26 256	26 256	7 428	12 328	451

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
10 656	28 102	-7 751	25 794	29 387	41 578	81,9	25,0	106,9	1
5 589	28 514	-14 048	10 888	-386	4 877	83,9	31,8	115,7	2
31 935	158 803	378 565	135 867	406 968	405 005	12,1	26,0	37,9	3
99	606	1 212	139	1 351	1 351	40,3	19,9	60,2	4
10 335	52 163	-14 072	16 160	5 134	10 941	78,7	29,1	107,9	5
0	151	-155	291	124	437	-	-	-	6
28 144	238 786	77 865	56 275	127 457	118 631	66,4	26,9	91,2	7
593	6 549	2 215	5 724	5 868	4 696	50,0	37,5	87,3	8
13 077	73 496	6 449	15 977	17 256	17 256	44,0	51,5	95,5	9
265	822	-2 079	393	-1 138	-1 036	116,1	10,5	126,6	10
2 381	16 415	3 527	3 916	5 477	6 315	66,6	27,5	94,1	11
880	7 405	-126	591	156	-431	63,4	37,2	100,6	12
2 970	12 601	-3 779	4 254	1 672	2 485	48,4	73,7	122,1	13
474	1 649	2 824	4 654	-2 711	-3 322	74,5	12,4	78,8	14
4 124	73 487	9 871	4 117	11 081	11 776	30,7	61,1	91,8	15
578	3 649	12 939	3 637	16 826	16 541	-61,3	35,5	-25,8	16
323	3 518	-1 489	131	-1 039	-915	52,6	90,3	138,2	17
87 842	715 952	32 787	154 222	141 862	172 147	67,7	30,9	98,6	18
0	524	-298	111	-185	-125	36,9	146,4	183,2	19
2 212	15 499	-241	1 236	974	879	63,3	37,3	100,6	20
344	3 361	786	1 644	1 966	1 707	57,7	34,3	92,0	21
11	-117	149	0	109	109	0,0	-365,6	-365,6	22
61	2 079	3 473	4 138	7 785	7 229	67,3	12,3	79,5	23
1 261	9 603	-2 155	824	-2 124	-2 432	73,8	33,7	107,6	24
17 193	149 663	22 245	13 100	31 587	34 567	65,0	31,5	95,3	25
774	5 564	-310	1 123	662	691	69,5	32,3	101,8	26
1 542	21 627	-12 741	2 405	-10 241	-9 640	79,7	49,4	129,1	27
582	4 629	-168	349	300	-145	63,6	37,8	101,4	28
1 298	10 272	-1 223	503	-387	-696	70,6	33,4	104,0	29
212	9 724	10 682	9 500	15 194	15 194	49,3	24,2	73,5	30
727	4 310	4 080	278	3 347	3 479	50,5	25,4	75,9	31
17 236	196 547	-3 346	23 975	37 089	24 297	63,7	36,7	100,6	32
0	1 565	-2 409	3 912	1 503	2 160	110,3	18,4	128,3	33
857	13 636	5 201	638	4 289	4 338	28,3	51,9	80,2	34

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
35	CHUBB DU CANADA	667 978	617 085	603 053	336 055	136 382	54 479
36	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	1 727 357	1 694 197	1 649 335	1 163 580	267 799	228 506
37	COATICOOK-SHERBROOKE	20 968	14 702	14 062	10 126	2 383	2 169
38	COFACE	32 399	30 102	30 256	17 036	9 794	3 668
39	COLISEE RE	0	68	68	7 189	4	2 868
40	CONTINENTAL CASUALTY	268 795	261 065	278 820	155 353	79 649	7 819
41	COREPOINTE	39	53	60	-367	0	109
42	COSECO	230 758	224 767	216 998	140 254	38 478	4 014
43	CUMIS - GÉN.	104 059	96 121	95 233	60 360	12 891	12 459
44	DARWIN NATIONAL	15 427	2 121	1 053	734	174	5 860
45	DAS	10 840	12 600	6 575	3 771	1 473	5 218
46	DESJARDINS - GÉN.	890 970	872 892	856 007	582 054	134 895	71 900
47	DEUX-MONTAGNES	26 016	18 674	18 857	10 584	2 501	2 870
48	DOMINION DU CANADA	1 247 632	1 177 363	1 223 170	876 087	257 789	118 198
49	DRUMMOND	12 008	8 779	8 283	4 393	852	1 468
50	ECCLÉSIASTIQUES	71 553	54 990	52 112	28 606	8 263	10 724
51	ÉCHELON	166 038	156 328	150 070	86 710	28 501	29 344
52	ECONOMICAL	1 530 247	1 459 246	1 433 976	1 008 118	320 088	117 434
53	ELECTRIC	9 437	2 298	2 298	1 751	0	603
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	44 501	26 033	21 900	46 741	1 208	2 373
55	ELITE	281 594	283 909	275 966	186 815	49 595	25 192
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	-41	0	87
57	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	29
58	EULER-HERMES	45 988	16 813	11 805	6 938	-2 338	4 967
59	EVEREST	53 690	7 482	5 685	5 901	-696	2 016
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	7 087	2 275	2 299	520	-362	2 610
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	9 128	4 386	4 386	303	-20	671
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	187 228	172 443	160 919	95 626	36 102	13 966
63	FM GLOBAL	312 233	195 745	201 880	224 681	2 906	25 153
64	FÉDÉRALE	23 538	12 844	13 485	6 176	2 299	1 897
65	FÉDÉRATION	74 158	136 119	133 762	94 037	29 858	10 955
66	GARANTIE	363 530	273 896	267 352	185 372	77 537	31 831
67	GENWORTH	637 675	637 675	562 875	111 118	34 440	46 517
68	GLOBALE - RÉASS.	0	9	9	1 289	-33	2 335
69	GREAT AMERICAN	60 762	40 900	41 124	13 119	11 235	5 998
70	GROUPAMA S.A.	-2	-2	-2	-167	0	211
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	46 594	33 838	32 953	19 170	9 501	2 126
72	GROUPE LEDOR	73 815	60 204	62 634	42 832	15 621	6 648
73	HABITATION ET AUTO TD	389 182	379 544	387 308	321 028	49 885	33 807

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
22 462	213 323	53 675	54 240	81 019	86 009	55,7	35,4	91,1	35
48 629	544 934	-35 043	137 227	137 571	192 258	70,5	33,0	102,1	36
659	5 211	-1 275	536	-273	-300	72,0	37,1	109,1	37
1 112	14 574	1 147	708	2 182	2 072	56,3	48,2	96,2	38
0	2 872	-9 993	4 567	-4 397	-589	10 572,1	4 223,5	14 795,6	39
8 278	95 746	27 532	35 436	48 674	60 932	55,7	34,3	90,1	40
2	111	316	758	921	969	-611,7	185,0	-426,7	41
7 089	49 581	27 163	19 902	35 016	43 094	64,6	22,8	87,5	42
4 890	30 240	1 536	5 958	5 588	6 776	63,4	31,8	98,4	43
281	6 315	-5 996	396	-5 677	-5 562	69,7	599,7	669,4	44
186	6 877	-4 073	152	-3 918	-3 878	57,4	104,6	161,9	45
28 767	235 562	30 427	56 791	62 364	35 022	68,0	27,5	96,4	46
857	6 228	2 045	595	2 220	2 606	56,1	33,0	89,2	47
41 935	417 922	-57 048	76 719	17 867	43 444	71,6	34,2	104,7	48
374	2 694	1 196	518	1 341	1 495	53,0	32,5	85,6	49
2 515	21 502	2 216	2 680	3 926	3 926	54,9	41,3	95,7	50
5 236	63 081	2 456	13 205	11 500	14 712	57,8	42,0	98,4	51
50 499	488 021	-42 303	121 560	84 191	108 018	70,3	34,0	103,0	52
351	954	-407	1 043	721	1 141	76,2	41,5	117,7	53
825	4 406	-29 671	1 156	-18 081	-16 152	213,4	20,1	235,5	54
10 459	85 246	3 905	15 829	14 771	19 916	67,7	30,9	98,6	55
1	88	-47	599	534	717	-	-	-	56
0	29	-29	106	56	95	-	-	-	57
1 601	4 230	2 048	1 401	2 798	3 397	58,8	35,8	82,7	58
1 300	2 620	-2 836	1 274	-1 139	-1 160	103,8	46,1	149,9	59
0	2 248	-469	6 109	3 218	485	22,6	97,8	120,4	60
0	651	3 432	3 021	85	85	6,9	14,8	21,8	61
5 985	56 053	8 940	27 040	29 153	29 524	59,4	34,8	94,4	62
12 763	40 822	-63 623	38 601	-38 954	-27 143	111,3	20,2	131,5	63
25	4 221	3 088	2 215	4 500	4 527	45,8	31,3	77,1	64
4 711	45 524	-3 946	12 761	6 948	9 990	70,3	34,0	103,0	65
8 808	118 176	-36 195	16 075	3 717	20 585	69,3	44,2	113,5	66
18 610	99 567	352 225	188 910	399 583	454 880	19,7	17,7	37,4	67
0	2 302	-3 582	958	-2 547	-3 102	14 322,2	25 577,8	39 900,0	68
2 753	19 986	8 019	5 179	10 445	10 682	31,9	48,6	80,5	69
1	212	-47	237	143	143	8 350,0	-10 600,0	-2 250,0	70
0	11 627	2 156	3 749	5 905	5 905	58,2	35,3	93,5	71
2 545	24 814	-5 012	3 087	-226	-1 280	68,4	39,6	108,0	72
12 412	96 104	-29 824	28 688	24 616	23 641	82,9	24,8	107,7	73

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
74	HANNOVER	37 277	4 811	2 618	2 513	-184	564
75	HARTFORD INCENDIE	16 055	14 414	14 142	12 182	770	2 769
76	HDI-GERLING VERSICHERUNG	39 222	3 168	2 824	2 270	-2 128	2 743
77	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	77	12	0	316
78	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	233 113	233 113	79 883	10 543	7 828	9 421
79	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	176 824	158 835	123 021	27 392	86 077	6 510
80	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	222 440	222 420	215 735	146 986	47 829	10 122
81	INNOVASSUR	93 974	91 747	86 478	52 292	26 420	451
82	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	35 263	105 684	98 573	29 705	39 042	6 745
83	INTACT	5 956 237	4 941 544	4 962 234	3 224 312	989 538	391 910
84	INTACT AGRICOLE	44 221	88 365	85 324	49 480	17 419	3 703
85	INTER-OUEST	646	198	198	213	-60	355
86	IRONSHORE	6 502	1 963	756	547	-18	184
87	JEVCO	66 761	338 462	339 879	220 843	67 776	26 843
88	JEWELERS	5 754	5 314	5 055	2 446	1 332	369
89	L'ESTUAIRE	57 683	48 694	46 513	34 440	9 149	4 903
90	LAC AU FJORD	33 346	26 059	25 617	14 336	4 202	3 548
91	LAC ST-PIERRE-LES FORGES	24 381	17 469	17 048	11 130	2 477	2 412
92	LANAUDIÈRE	40 914	29 638	29 249	18 490	5 281	3 500
93	LAWPRO	122 149	114 920	114 900	99 585	-1 679	16 830
94	LEGACY	12 879	9 969	8 306	2 296	2 240	2 086
95	LIBERTÉ MUTUELLE	286 694	210 765	185 644	115 847	25 272	14 881
96	LITTORAL	32 674	25 705	24 453	16 483	4 753	2 722
97	LLOYD'S	2 203 903	2 594 228	2 435 418	1 434 258	577 296	23
98	LOTBINIÈRE	26 860	18 660	17 603	13 051	3 062	2 675
99	LUMBERMEN'S	0	0	0	-38	0	54
100	MISSISQUOI	110 764	130 176	127 921	89 932	28 555	10 475
101	MITSUI SUMITOMO	22 409	20 198	19 817	10 752	2 907	2 408
102	MONTMAGNY-L'ISLET	18 421	14 561	14 240	10 156	1 949	2 275
103	MONTS ET RIVES	12 606	9 594	9 350	5 430	789	2 124
104	MOTORS	90 361	50 808	56 252	30 836	1 542	1 863
105	MUNICH AMÉRIQUE	0	9 069	11 533	6 863	1 434	553
106	MUNICH DU CANADA	0	238 163	226 903	118 588	63 497	11 542
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	36 175	30 373	28 620	14 525	5 165	4 197
108	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	10 410	7 858	7 944	1 482	3 032	1 976
109	NORDIQUE	352 911	338 462	339 879	220 843	67 777	26 843
110	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	151 470	146 068	143 175	146 811	27 217	8 844

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
172	552	-447	142	-141	-141	96,0	21,1	117,1	74
487	4 026	-2 066	2 992	834	3 195	86,1	28,5	114,6	75
1 139	1 754	-1 200	2 195	894	1 400	80,4	62,1	142,5	76
0	316	-251	0	-51	-51	15,6	410,4	426,0	77
2 654	19 903	49 437	20 684	52 535	55 986	13,2	24,9	38,1	78
1 876	94 463	1 166	7 870	9 229	13 485	22,3	76,8	99,1	79
7 892	65 843	2 941	2 452	3 544	-2 589	68,1	30,5	98,6	80
2 933	29 804	4 382	2 206	5 280	6 268	60,5	34,5	94,9	81
1 128	46 915	21 953	4 837	20 053	17 769	30,1	47,6	77,7	82
179 301	1 560 749	231 983	353 424	477 574	481 716	65,0	31,5	95,3	83
0	21 122	14 722	7 347	22 069	28 582	58,0	24,8	82,7	84
0	295	-310	186	-189	-103	107,6	149,0	256,6	85
209	375	-166	427	261	261	72,4	49,6	122,0	86
12 281	106 900	15 890	26 834	34 259	37 382	65,0	31,5	95,3	87
238	1 939	670	187	872	872	48,4	38,4	86,7	88
1 814	15 866	-3 793	2 211	-2 746	-3 419	74,0	34,1	108,2	89
1 075	8 825	2 456	1 233	2 965	2 395	56,0	34,4	90,4	90
779	5 668	250	795	853	1 071	65,3	33,2	98,5	91
1 333	10 114	645	898	1 384	1 269	63,2	34,6	97,8	92
3 665	18 816	-3 501	26 472	17 060	18 750	86,7	16,4	103,0	93
265	4 591	1 419	375	2 023	2 242	27,6	55,3	82,9	94
8 311	48 464	21 333	27 092	54 699	44 532	62,4	26,1	88,5	95
1 025	8 500	-530	1 489	225	-398	67,4	34,8	102,2	96
65 569	642 888	358 272	120 816	603 442	603 442	58,9	26,4	85,3	97
826	6 563	-2 011	1 089	-583	-799	74,1	37,3	111,4	98
14	68	-30	572	542	118	-	-	-	99
4 505	43 535	-3 774	12 766	7 069	9 159	70,3	34,0	103,0	100
742	6 057	3 008	2 093	3 881	5 483	54,3	30,6	84,8	101
594	4 818	-734	1 217	459	247	71,3	33,8	105,2	102
405	3 318	602	573	1 188	1 225	58,1	35,5	93,6	103
2 963	6 368	19 055	13 961	25 115	30 064	54,8	11,3	66,1	104
40	2 027	2 643	6 040	7 338	7 695	59,5	17,6	77,1	105
273	75 312	33 003	40 016	54 310	59 434	52,3	33,2	85,5	106
0	9 362	4 733	1 048	1 784	1 784	50,8	32,7	83,5	107
340	5 348	662	203	674	873	18,7	67,3	91,7	108
12 281	106 901	15 889	25 222	34 473	35 024	65,0	31,5	95,3	109
4 446	40 507	-43 468	41 402	1 322	1 643	102,5	28,3	130,4	110

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
111	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	700 441	576 257	559 966	290 862	158 379	42 112
112	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	119 842	115 247	116 761	83 919	28 131	5 504
113	NOVEX	397 997	338 463	339 879	220 843	67 776	26 843
114	OACIQ	6 743	6 182	6 534	3 581	0	1 338
115	ODYSSEY RE	0	77 653	79 460	39 880	14 135	3 703
116	OMEGA	35 554	25 187	24 943	14 036	8 966	1 205
117	OPTIMUM - GÉNÉRAL	78 957	94 327	88 778	49 885	28 741	5 858
118	OPTIMUM AGRICOLE	9 918	6 468	6 517	1 497	2 110	399
119	ORDRE DES ARCHITECTES	13 073	11 773	11 607	13 199	0	1 554
120	ORDRE DES DENTISTES	6 289	5 648	5 648	5 062	0	1 278
121	ORDRE DES PHARMACIENS	3 620	3 270	3 301	955	0	852
122	ORDRE DES ÉVALUATEURS	1 730	1 329	1 300	767	0	396
123	OUTAOUAIS	26 321	20 209	19 517	12 930	3 928	2 538
124	PAFCO	94 067	93 893	89 900	47 733	19 413	3 719
125	PARTENAIRE RÉ U.S.	0	103 461	98 348	39 140	23 439	7 786
126	PEMBRIDGE	232 219	231 529	222 094	159 174	57 273	7 705
127	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	319 272	310 206	289 569	209 033	42 265	25 634
128	PORTNEUF-CHAMPLAIN	49 133	39 207	37 624	26 048	6 606	3 929
129	PRIMUM	629 536	611 136	595 988	504 410	75 074	53 971
130	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	26 357	17 384	14 904	12 077	5 689	3 071
131	PROMUTUEL RÉASSURANCE	573	156 209	147 579	101 089	36 747	9 865
132	PROTECTRICE	2 171	1 771	1 765	6 673	189	335
133	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	47 770	48 764	28 599	14 045	1 685
134	RBC - GÉNÉRALE	749 448	735 350	649 856	462 705	73 106	81 001
135	RIVIÈRE-DU-LOUP	11 582	8 731	8 524	7 122	1 541	1 313
136	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 597 815	1 305 710	1 332 882	781 720	383 855	46 072
137	SCOR CANADA	0	136 048	134 648	79 705	41 194	4 944
138	SCOTTISH & YORK	153 551	204 594	198 870	134 624	35 739	18 154
139	SENTRY	2 088	1 645	1 718	542	111	328
140	SHIOWNERS'	633	443	4 835	10 444	599	114
141	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	53 739	51 050	-18 863	10 582	4 093
142	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	-823	2 843	298
143	SOMPO	6 320	6 737	6 319	1 883	2 349	514
144	SOUVERAINE - GÉN.	322 484	296 817	298 096	180 356	83 285	20 810
145	SSQ - GÉNÉRALES	219 550	213 754	214 504	140 568	39 625	18 033
146	ST. PAUL	138 924	117 103	126 604	79 716	34 849	10 961
147	STARR	5 778	2 418	538	321	-196	1 493
148	STEWART	95 066	95 066	95 066	28 875	0	49 763

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
22 803	223 294	48 826	235 178	248 326	249 825	51,9	39,9	91,3	111
3 884	37 519	-4 072	21 217	34 068	35 330	71,9	32,1	103,5	112
12 281	106 900	15 890	22 762	29 805	31 792	65,0	31,5	95,3	113
0	1 338	1 615	1 239	2 980	4 082	54,8	20,5	75,3	114
0	17 838	21 742	15 924	28 404	29 183	50,2	22,4	72,6	115
1 296	11 467	-560	640	64	266	56,3	46,0	102,2	116
2 474	37 073	1 820	3 728	7 140	7 272	56,2	41,8	97,9	117
0	2 509	2 511	136	2 647	2 724	23,0	38,5	61,5	118
0	1 554	-3 146	4 027	1 077	-963	113,7	13,4	127,1	119
0	1 278	-756	956	225	225	89,6	22,6	113,4	120
0	852	1 494	844	2 338	2 676	28,9	25,8	54,7	121
0	396	137	64	212	251	59,0	30,5	89,5	122
836	7 302	-715	282	-385	-565	66,2	37,4	103,7	123
2 806	25 938	19 333	8 972	20 986	23 021	53,1	28,9	78,5	124
0	31 225	27 983	20 732	42 612	42 754	39,8	31,7	71,5	125
7 076	72 054	-3 826	12 035	6 468	14 285	71,7	32,4	101,7	126
10 065	77 964	1 574	9 898	6 820	3 920	72,2	26,9	99,5	127
1 554	12 089	-513	1 875	1 154	1 521	69,2	32,1	101,4	128
19 663	148 708	-57 130	35 344	-15 428	-15 090	84,6	25,0	109,6	129
764	9 524	-6 697	302	-4 659	-4 656	81,0	63,9	144,9	130
19	46 631	-141	9 820	7 841	11 646	68,5	31,6	100,1	131
101	625	-5 533	189	-3 038	-3 021	378,1	35,4	413,5	132
1 716	17 446	2 719	2 668	3 491	3 294	58,6	35,8	94,4	133
21 444	175 551	11 600	31 812	32 104	34 996	71,2	27,0	98,2	134
374	3 228	-1 826	632	-951	-1 079	83,6	37,9	121,4	135
46 909	476 836	74 326	151 819	155 599	112 695	58,6	35,8	94,4	136
0	46 138	8 805	23 465	23 598	20 679	59,2	34,3	93,5	137
7 537	61 430	2 816	15 692	13 260	15 387	67,7	30,9	98,6	138
63	502	601	537	1 156	1 377	31,5	29,2	65,0	139
0	713	-6 322	-2 294	-4 880	-2 715	216,0	14,7	230,8	140
40	14 715	57 509	3 508	45 989	45 842	-37,0	28,8	-12,7	141
27	3 168	-2 345	1 638	-707	1 969	-	-	-	142
178	3 041	1 395	1 487	2 510	2 446	29,8	48,1	77,9	143
11 580	115 675	3 069	23 555	19 834	28 899	60,5	38,8	99,0	144
7 216	64 874	9 062	6 689	11 072	16 823	65,5	30,2	95,8	145
4 669	50 479	-3 591	28 641	22 949	38 283	63,0	39,9	102,8	146
57	1 354	-1 137	373	-489	82	59,7	251,7	311,3	147
2 972	52 735	13 456	3 242	12 514	15 248	30,4	55,5	85,8	148

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
149	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	96 496	100 012	9 286	21 570	10 676
150	SUNDERLAND	32 357	8 524	8 313	5 877	3 988	1 132
151	SÉCURITÉ DE HARTFORD	0	0	0	-611	0	274
152	SÉCURITÉ NATIONALE	1 878 204	1 818 548	1 759 960	1 485 005	311 153	108 804
153	SÛRETÉ DE L'OUEST	23 639	13 669	14 516	2 315	9 482	1 916
154	T.H.E.	893	825	708	472	63	231
155	TEMPLE	182 206	105 243	103 621	65 564	23 981	10 747
156	TIG	0	0	0	0	0	1 376
157	TITRES FIRST AMERICAN	7 941	11 266	11 266	5 581	291	4 440
158	TOKIO	30 520	32 292	29 962	13 957	5 662	4 142
159	TRADERS GÉNÉRALE	444 203	409 532	398 074	269 478	71 540	36 339
160	TRAFALGAR DU CANADA	188 268	338 463	339 879	220 843	67 776	26 843
161	TRANS GLOBALE - GÉN.	6 930	6 930	6 877	86	36	6 123
162	TRANSATLANTIQUE	0	95 740	91 874	38 768	23 852	1 050
163	TRAVELERS DU CANADA	184 103	158 121	140 219	46 018	53 326	22 348
164	TRISURA	90 923	63 423	55 501	9 653	27 391	9 814
165	UNICA	114 700	107 643	107 177	71 814	18 982	15 880
166	UNIQUE - GÉN.	184 772	175 853	159 765	103 158	33 379	19 670
167	VALLÉE	14 285	10 482	9 759	5 494	1 481	1 480
168	VALLÉE DU ST-LAURENT	62 044	44 935	43 137	26 361	8 222	5 206
169	VAUDREUIL-SOULANGES	19 700	14 637	14 495	8 161	2 652	2 982
170	VERCHÈRES	18 737	12 051	11 423	6 777	2 096	1 768
171	WATERLOO	142 840	76 953	75 620	53 163	16 880	6 193
172	WAWANESA	2 192 527	2 070 278	2 045 854	1 584 024	412 530	118 916
173	WESTERN FINANCIAL	48 979	48 979	48 864	27 695	1 434	15 534
174	WESTPORT	202 840	28 167	29 656	2 777	-5 413	7 862
175	WYNWARD	86 466	69 447	63 031	39 342	16 237	7 323
176	XL - ASSURANCE	142 861	94 242	87 891	40 351	4 333	24 848
177	XL AMÉRIQUE	23 632	43 266	50 839	26 103	17 834	4 008
178	ZURICH	988 261	744 723	726 391	802 784	107 180	69 499
	<b>TOTAL</b>	<b>41 478 922</b>	<b>38 161 080</b>	<b>37 117 685</b>	<b>24 343 015</b>	<b>7 366 882</b>	<b>3 061 668</b>

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
0	32 246	58 480	10 383	71 616	73 106	9,3	32,2	41,5	149
663	5 783	-3 347	255	-3 092	-3 092	70,7	69,6	140,3	150
0	274	337	1 042	1 056	1 052	-	-	-	151
57 651	477 608	-202 653	99 549	133 088	136 289	84,4	27,1	111,5	152
557	11 955	246	1 232	1 176	1 307	15,9	82,4	98,3	153
29	323	-87	40	285	278	66,7	45,6	112,3	154
5 714	40 442	-2 385	16 621	10 347	14 413	63,3	39,0	102,3	155
0	1 376	-1 376	164	-1 212	-1 212	-	-	-	156
247	4 978	707	2 258	1 899	2 345	49,5	44,2	93,7	157
848	10 652	5 414	1 720	5 518	5 185	46,6	35,6	81,9	158
15 087	122 966	5 630	26 097	23 239	28 181	67,7	30,9	98,6	159
12 281	106 900	15 890	24 036	32 340	35 272	65,0	31,5	95,3	160
227	6 386	405	388	642	644	1,3	92,9	94,1	161
-65	24 837	28 269	21 597	45 505	50 845	42,2	27,0	69,2	162
5 740	81 414	14 885	16 838	25 691	35 786	32,8	58,1	89,4	163
2 663	39 868	7 857	2 936	8 206	9 233	17,4	71,8	85,8	164
3 353	38 215	-480	13 283	10 638	9 981	67,0	35,7	100,4	165
5 615	58 664	1 081	7 026	7 222	5 744	64,6	36,7	99,3	166
441	3 402	863	186	739	678	56,3	34,9	91,2	167
1 969	15 397	1 379	769	220	347	61,1	35,7	96,8	168
641	6 275	59	1 054	1 155	1 073	56,3	43,3	99,6	169
585	4 449	197	226	539	559	59,3	38,9	98,3	170
2 663	25 736	-2 232	7 238	3 946	5 657	70,3	34,0	103,0	171
74 153	605 599	-111 738	303 846	160 713	216 111	77,4	29,6	105,5	172
2 453	19 421	2 560	455	1 808	2 395	56,7	39,7	94,8	173
7 211	9 660	17 219	3 527	24 196	24 998	9,4	32,6	41,9	174
3 196	26 756	-3 067	12 123	6 822	751	62,4	42,4	104,9	175
4 988	34 169	13 241	10 832	20 566	22 259	45,9	38,9	84,9	176
840	22 682	2 054	8 090	7 512	9 528	51,3	44,6	96,0	177
18 632	195 311	-256 462	67 797	-137 063	-135 049	110,5	26,9	135,3	178
<b>1 291 857</b>	<b>11 720 407</b>	<b>1 278 335</b>	<b>3 517 354</b>	<b>4 450 097</b>	<b>4 809 058</b>	<b>65,6</b>	<b>31,6</b>	<b>96,6</b>	

## Tableau 52

État de la situation financière non consolidée par assureur (en milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
1	ACE INA	788 864	674 872	32 472	44 454	1 540 662
2	AFFILIATED FM	231 270	50 386	3 127	17 604	302 387
3	AIG DU CANADA	2 972 110	1 482 478	89 586	144 473	4 688 647
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	8 828	1 729	41	1 269	11 867
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	712 241	368 900	28 314	80 000	1 189 455
6	ALLSTATE	6 609	202	0	1 139	7 950
7	ALLSTATE DU CANADA	1 646 800	403 211	33 102	383 783	2 466 896
8	ALPHA	50 394	7 345	1 100	1 393	60 232
9	AMERICAN BANKERS	310 656	150 937	21 919	53 325	536 837
10	AMERICAN ROAD	17 571	474	0	2 553	20 598
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	155 167	82 600	3 110	5 134	246 011
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	9 381	12 830	1 095	7 230	30 536
13	ARCH CANADA	212 700	206 244	14 111	33 245	466 300
14	ASPEN	343 598	125 296	0	6 442	475 336
15	ASSURANCES FCT	170 928	30 246	0	24 264	225 438
16	ASSURANCES NLF	343 986	43 537	1 297	10 631	399 451
17	ATRADIUS	8 053	10 086	531	6 479	25 149
18	AVIVA	4 392 754	2 006 237	334 487	89 143	6 822 621
19	AXA ART	5 972	1 375	166	835	8 348
20	AXIS	161 120	103 388	6 180	13 040	283 728
21	BAGOT	21 394	9 064	550	8 071	39 079
22	BANQUE NATIONALE	0	1 419	0	0	1 419
23	BARREAU DU QUÉBEC	118 395	1 902	0	1 722	122 019
24	BEAUCE-ETCHEMINS	18 832	18 981	1 610	9 384	48 807
25	BELAIR INC.	563 683	741 457	62 445	178 364	1 545 949
26	BELLECHASSE-LÉVIS	23 343	14 026	1 044	4 643	43 056
27	BERKLEY	181 913	27 742	4 596	29 087	243 338
28	BOIS-FRANCS	9 444	9 739	815	5 859	25 857
29	BORÉALE	15 388	25 761	1 317	22 537	65 003
30	CAISSE CENTRALE	226 434	8 794	641	6 609	242 478
31	CANASSURANCE	11 105	80 343	49 628	9 187	150 263
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	449 394	370 969	20 601	301 828	1 142 792

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
191 453	669 672	315 288	1 176 413	364 249	1
59 135	94 392	17 669	171 196	131 191	2
579 007	2 282 052	343 372	3 204 431	1 484 216	3
1 405	355	323	2 083	9 784	4
192 984	617 707	93 695	904 386	285 069	5
0	975	179	1 154	6 796	6
485 342	1 087 496	178 618	1 751 456	715 440	7
9 136	2 910	1 373	13 419	46 813	8
203 431	50 890	118 844	373 165	163 672	9
0	852	230	1 082	19 516	10
29 159	117 949	39 133	186 241	59 770	11
13 713	3 759	3 651	21 123	9 413	12
59 731	266 404	37 598	363 733	102 567	13
14 245	228 088	33 622	275 955	199 381	14
0	148 000	9 085	157 085	68 353	15
14 730	107 766	23 842	146 338	253 113	16
3 548	4 780	10 142	18 470	6 679	17
1 647 303	3 639 318	468 842	5 755 463	1 067 158	18
1 004	317	1 137	2 458	5 890	19
38 918	138 263	54 569	231 750	51 978	20
8 263	1 830	3 056	13 149	25 930	21
260	178	301	739	680	22
4 334	52 313	2 020	58 667	63 352	23
19 554	9 991	7 180	36 725	12 082	24
491 835	723 597	59 619	1 275 051	270 898	25
12 612	5 618	3 512	21 742	21 314	26
25 575	119 087	15 977	160 639	82 699	27
9 328	4 090	4 058	17 476	8 381	28
24 968	12 588	10 174	47 730	17 273	29
3 883	153 118	9 918	166 919	75 559	30
79 583	5 292	50 860	135 735	14 528	31
432 275	206 793	181 880	820 948	321 844	32

	Nom de l'assureur	Actif				Total de l'actif
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	65 389	13 103	0	373	78 865
34	CHICAGO	43 149	6 687	0	5 786	55 622
35	CHUBB DU CANADA	1 966 957	289 317	82 859	120 383	2 459 516
36	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	2 981 154	617 356	123 389	584 358	4 306 257
37	COATICOOK-SHERBROOKE	13 318	10 817	1 114	3 444	28 693
38	COFACE	40 447	19 547	4 812	7 016	71 822
39	COLISEE RE	109 210	585	0	11 994	121 789
40	CONTINENTAL CASUALTY	1 046 986	63 325	31 511	97 581	1 239 403
41	COREPOINTE	9 799	1 419	1	1 752	12 971
42	COSECO	510 411	118 343	9 696	7 660	646 110
43	CUMIS - GÉN.	179 504	37 708	7 329	20 728	245 269
44	DARWIN NATIONAL	22 192	15 099	1 486	5 773	44 550
45	DAS	12 016	7 351	1 992	1 279	22 638
46	DESJARDINS - GÉN.	1 301 887	689 567	84 835	75 730	2 152 019
47	DEUX-MONTAGNES	14 812	14 792	1 392	7 529	38 525
48	DOMINION DU CANADA	2 870 269	394 630	107 563	198 064	3 570 526
49	DRUMMOND	12 988	5 159	526	3 116	21 789
50	ECCLÉSIASTIQUES	113 319	39 863	10 276	14 438	177 896
51	ÉCHELON	381 071	51 794	19 213	1 384	453 462
52	ECONOMICAL	3 048 789	1 136 927	193 649	700 395	5 079 760
53	ELECTRIC	53 975	35 395	0	10 242	99 612
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	112 570	112 336	715	100 498	326 119
55	ELITE	478 906	295 175	63 692	12 093	849 866
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	33 750	444	0	538	34 732
57	ÉQUITABLE - GÉN.	4 631	4	0	109	4 744
58	EULER-HERMES	70 983	54 114	5 100	6 512	136 709
59	EVEREST	52 874	78 453	6 608	19 001	156 936
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	45 107	4 885	0	3 673	53 665
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	81 783	791	0	2 429	85 003
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	266 535	103 804	11 839	119 863	502 041
63	FM GLOBAL	737 735	126 970	14 253	79 062	958 020
64	FÉDÉRALE	108 333	35 269	1 745	2 186	147 533
65	FÉDÉRATION	316 881	157 208	23 451	8 149	505 689

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
31	37 258	7 145	44 434	34 431	33
0	28 418	1 177	29 595	26 027	34
362 565	1 200 682	102 361	1 665 608	793 908	35
829 666	1 592 958	391 433	2 814 057	1 492 200	36
10 557	3 598	2 966	17 121	11 572	37
13 647	9 428	6 250	29 325	42 497	38
0	58 614	5 171	63 785	58 004	39
129 539	593 695	40 739	763 973	475 430	40
52	1 441	116	1 609	11 362	41
114 340	331 750	44 337	490 427	155 683	42
50 669	100 298	24 133	175 100	70 169	43
9 522	4 392	13 523	27 437	17 113	44
9 686	4 171	2 105	15 962	6 676	45
689 392	717 423	320 612	1 727 427	424 592	46
13 170	6 014	5 055	24 239	14 286	47
563 265	2 006 304	142 132	2 711 701	858 825	48
6 085	1 130	1 915	9 130	12 659	49
39 516	66 315	7 372	113 203	64 693	50
77 722	252 541	16 359	346 622	106 840	51
945 693	2 242 606	210 327	3 398 626	1 681 134	52
0	44 062	683	44 745	54 867	53
24 184	191 077	16 351	231 612	94 507	54
252 694	424 518	57 832	735 044	114 822	55
0	528	1 885	2 413	32 319	56
0	0	461	461	4 283	57
19 989	39 252	34 790	94 031	42 677	58
31 564	51 532	16 683	99 779	57 157	59
1 741	2 981	1 871	6 593	47 072	60
0	1 581	7 501	9 082	75 921	61
94 328	227 790	20 427	342 545	159 496	62
178 679	257 877	72 024	508 580	449 440	63
18 682	56 184	6 310	81 176	66 357	64
103 557	247 663	14 821	366 041	139 648	65

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
66	GARANTIE	784 430	278 471	47 957	235 798	1 346 656
67	GENWORTH	5 150 851	5	172 289	291 444	5 614 589
68	GLOBALE - RÉASS.	2 790	2 821	0	21 074	26 685
69	GREAT AMERICAN	178 046	44 267	14 221	26 628	263 162
70	GROUPAMA S.A.	7 924	0	0	2 525	10 449
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	97 031	27 046	5 024	7 746	136 847
72	GROUPE LEDOR	73 229	37 280	4 831	11 108	126 448
73	HABITATION ET AUTO TD	860 707	781 506	17 376	20 013	1 679 602
74	HANNOVER	14 649	55 947	4 541	6 517	81 654
75	HARTFORD INCENDIE	154 361	4 805	19	11 209	170 394
76	HDI-GERLING VERSICHERUNG	76 804	46 724	1 578	43 896	169 002
77	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	14 329	14 329
78	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	986 814	12 183	55 193	3 437	1 057 627
79	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	255 614	29 701	18 069	3 640	307 024
80	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	83 469	151 241	9 272	35 591	279 573
81	INNOVASSUR	61 332	81 907	2 992	13 345	159 576
82	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	151 564	20 738	10 724	30 171	213 197
83	INTACT	8 819 238	4 886 030	652 472	1 517 506	15 875 246
84	INTACT AGRICOLE	205 280	17 191	4 933	6 096	233 500
85	INTER-OUEST	3 722	143	0	1 724	5 589
86	IRONSHORE	20 790	6 778	730	2 989	31 287
87	JEVCO	702 773	556 382	38 909	12 448	1 310 512
88	JEWELERS	10 940	1 835	293	1 304	14 372
89	L'ESTUAIRE	36 186	30 049	2 781	17 916	86 932
90	LAC AU FJORD	22 464	17 470	850	4 272	45 056
91	LAC ST-PIERRE-LES FORGES	20 960	42 855	1 086	4 543	69 444
92	LANAUDIÈRE	19 825	18 683	2 677	6 758	47 943
93	LAWPRO	597 280	55 562	0	29 067	681 909
94	LEGACY	12 144	1 995	0	4 359	18 498
95	LIBERTÉ MUTUELLE	1 073 462	389 852	14 968	70 937	1 549 219
96	LITTORAL	26 731	18 693	639	8 993	55 056
97	LLOYD'S	6 795 097	833 081	311 165	97 601	8 036 944
98	LOTBINIÈRE	19 638	19 491	1 431	7 429	47 989

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
180 968	610 500	63 329	854 797	491 858	66
1 798 568	115 493	187 425	2 101 486	3 513 103	67
0	19 697	1 322	21 019	5 666	68
51 763	53 545	20 094	125 402	137 760	69
0	0	91	91	10 358	70
23 528	17 826	3 709	45 063	91 784	71
35 997	35 460	12 226	83 683	42 765	72
186 410	1 221 178	43 945	1 451 533	228 069	73
20 081	32 056	15 345	67 482	14 172	74
4 957	22 984	3 741	31 682	138 712	75
16 548	26 843	82 687	126 078	42 924	76
0	0	350	350	13 979	77
465 743	16 033	30 281	512 057	545 570	78
220 852	9 673	19 633	250 158	56 866	79
165 733	24 647	39 732	230 112	49 461	80
89 972	14 598	15 989	120 559	39 017	81
49 053	51 864	32 888	133 805	79 392	82
3 482 964	7 001 541	1 306 972	11 791 477	4 083 769	83
51 079	47 203	8 434	106 716	126 784	84
0	153	315	468	5 121	85
4 329	1 337	4 527	10 193	21 094	86
201 802	823 082	61 951	1 086 835	223 677	87
2 773	1 651	558	4 982	9 390	88
29 156	18 444	5 909	53 509	33 423	89
16 474	9 171	4 868	30 513	14 543	90
12 308	35 912	3 063	51 283	18 161	91
20 530	8 673	4 730	33 933	14 010	92
769	468 493	4 022	473 284	208 625	93
-6 667	2 694	3 224	-749	19 247	94
145 964	603 724	92 424	842 112	707 107	95
16 441	7 206	4 732	28 379	26 677	96
1 186 148	4 601 405	21 065	5 808 618	2 228 327	97
13 729	8 197	4 575	26 501	21 488	98

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
99	LUMBERMEN'S	3 166	187	0	309	3 662
100	MISSISQUOI	316 881	145 624	25 740	18 094	506 339
101	MITSUI SUMITOMO	75 708	6 741	1 388	24 239	108 076
102	MONTMAGNY-L'ISLET	31 143	7 736	393	5 715	44 987
103	MONTS ET RIVES	12 211	9 362	737	2 022	24 332
104	MOTORS	392 703	119 114	20 810	11 263	543 890
105	MUNICH AMÉRIQUE	192 826	19 310	36	4 617	216 789
106	MUNICH DU CANADA	1 126 669	76 867	11 256	27 879	1 242 671
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	50 925	23 333	2 777	4 325	81 360
108	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	8 426	393	1 007	1 400	11 226
109	NORDIQUE	618 346	1 007 928	44 956	13 036	1 684 266
110	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	333 177	131 459	8 500	144 219	617 355
111	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	1 852 326	700 858	78 823	716 221	3 348 228
112	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	288 960	118 212	11 128	250 393	668 693
113	NOVEX	577 826	569 730	53 463	50 790	1 251 809
114	OACIQ	50 749	1 664	0	2 612	55 025
115	ODYSSEY RE	143 269	13 313	3 855	263 050	423 487
116	OMEGA	26 545	7 842	593	1 319	36 299
117	OPTIMUM - GÉNÉRAL	138 859	41 977	15 539	20 476	216 851
118	OPTIMUM AGRICOLE	6 758	3 728	1 271	1 908	13 665
119	ORDRE DES ARCHITECTES	39 654	22 841	0	9 565	72 060
120	ORDRE DES DENTISTES	21 727	2 651	0	4 656	29 034
121	ORDRE DES PHARMACIENS	18 170	94	0	1 301	19 565
122	ORDRE DES ÉVALUATEURS	5 572	663	9	12	6 256
123	OUTAOUAIS	11 055	15 084	843	7 690	34 672
124	PAFCO	197 267	43 987	8 114	16 020	265 388
125	PARTENAIRE RÉ U.S.	505 197	28 381	9 590	31 113	574 281
126	PEMBRIDGE	439 363	88 332	22 306	32 069	582 070
127	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	365 884	296 685	39 668	38 933	741 170
128	PORTNEUF- CHAMPLAIN	38 637	24 670	2 398	10 150	75 855
129	PRIMUM	1 190 418	938 766	44 869	25 841	2 199 894

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
0	0	0	0	3 662	99
126 287	204 810	34 608	365 705	140 634	100
10 022	49 206	3 602	62 830	45 246	101
9 352	3 961	2 132	15 445	29 542	102
6 342	3 360	1 855	11 557	12 775	103
256 142	51 399	27 530	335 071	208 819	104
1 574	83 460	18 814	103 848	112 941	105
71 101	841 672	41 654	954 427	288 244	106
18 512	33 433	5 100	57 045	24 315	107
2 320	1 242	574	4 136	7 090	108
339 283	1 065 153	86 892	1 491 328	192 938	109
81 752	346 706	21 141	449 599	167 756	110
400 906	1 643 744	122 720	2 167 370	1 180 858	111
59 649	337 412	16 354	413 415	255 278	112
297 257	658 735	79 151	1 035 143	216 666	113
2 295	14 172	668	17 135	37 890	114
13 825	193 535	17 453	224 813	198 674	115
2 387	16 252	7 130	25 769	10 530	116
56 349	94 092	8 817	159 258	57 593	117
4 720	2 018	1 445	8 183	5 482	118
1 054	55 960	1 651	58 665	13 394	119
0	13 094	7 623	20 717	8 317	120
922	4 051	146	5 119	14 446	121
424	3 023	133	3 580	2 676	122
13 348	6 117	3 926	23 391	11 281	123
49 364	142 003	11 134	202 501	62 887	124
31 679	310 938	11 803	354 420	219 861	125
121 169	281 049	31 043	433 261	148 809	126
276 385	241 748	116 453	634 586	106 584	127
24 945	14 783	6 328	46 056	29 799	128
322 636	1 520 516	69 764	1 912 916	286 978	129

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
130	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	10 502	16 626	1 730	5 114	33 972
131	PROMUTUEL RÉASSURANCE	231 326	44 689	13 396	13 723	303 134
132	PROTECTRICE	16 355	5 553	0	5 497	27 405
133	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	98 173	17 617	5 275	6 218	127 283
134	RBC - GÉNÉRALE	1 137 929	335 379	37 892	66 528	1 577 728
135	RIVIÈRE-DU-LOUP	11 087	8 714	243	3 363	23 407
136	ROYAL & SUN ALLIANCE	2 845 985	1 295 460	179 937	271 820	4 593 202
137	SCOR CANADA	482 375	97 988	11 706	27 787	619 856
138	SCOTTISH & YORK	345 113	285 015	26 565	11 148	667 841
139	SENTRY	30 678	2 252	79	6 908	39 917
140	SHIPOWNERS'	43 531	965	28	6 216	50 740
141	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	253 159	13 615	1 922	94 956	363 652
142	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	42 675	0	0	10 234	52 909
143	SOMPO	84 130	1 159	806	4 658	90 753
144	SOUVERAINE - GÉN.	601 143	128 054	50 347	12 966	792 510
145	SSQ - GÉNÉRALES	176 396	143 120	26 792	42 082	388 390
146	ST. PAUL	1 091 172	105 629	11 041	45 755	1 253 597
147	STARR	17 783	8 046	374	1 800	28 003
148	STEWART	149 242	6 459	0	31 272	186 973
149	SUISSE DE RÉASSURANCES	743 603	892 579	35 226	51 620	1 723 028
150	SUNDERLAND	22 766	31 203	2 550	2 348	58 867
151	SÉCURITÉ DE HARTFORD	33 825	2 843	0	7 106	43 774
152	SÉCURITÉ NATIONALE	3 448 349	1 668 063	162 611	827 587	6 106 610
153	SÛRETÉ DE L'OUEST	25 619	25 011	6 038	2 933	59 601
154	T.H.E.	3 220	332	0	1 551	5 103
155	TEMPLE	491 770	346 202	21 487	13 202	872 661
156	TIG	0	10	0	16 317	16 327
157	TITRES FIRST AMERICAN	52 427	17 504	0	4 405	74 336
158	TOKIO	115 741	13 737	2 578	4 825	136 881
159	TRADERS GÉNÉRALE	690 812	516 592	59 536	29 731	1 296 671
160	TRAFALGAR DU CANADA	658 993	291 122	44 022	11 763	1 005 900
161	TRANS GLOBALE - GÉN.	5 476	1 445	7	2 630	9 558

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
13 849	7 840	7 546	29 235	4 726	130
76 612	98 226	19 416	194 254	108 880	131
7	9 233	5 410	14 650	12 755	132
25 838	60 313	10 579	96 730	30 553	133
396 160	794 660	69 021	1 259 841	317 887	134
5 799	6 177	1 662	13 638	9 769	135
917 938	2 227 403	472 631	3 617 972	975 230	136
44 302	396 049	23 549	463 900	155 956	137
155 078	401 754	25 998	582 830	85 011	138
1 268	3 692	1 121	6 081	33 836	139
190	16 779	5 134	22 103	28 637	140
25 496	167 888	7 370	200 754	162 898	141
0	28 163	25	28 188	24 721	142
3 251	7 422	877	11 550	79 203	143
180 362	325 390	41 647	547 399	245 111	144
215 083	33 238	33 443	281 764	106 626	145
65 947	449 793	45 821	561 561	692 036	146
4 881	980	4 596	10 457	17 546	147
0	95 868	4 760	100 628	86 345	148
196 941	918 938	191 887	1 307 766	415 262	149
14 690	14 316	15 913	44 919	13 948	150
0	9 221	599	9 820	33 954	151
992 653	3 371 787	365 332	4 729 772	1 376 838	152
11 394	21 289	4 324	37 007	22 594	153
502	973	298	1 773	3 330	154
101 194	594 359	31 440	726 993	145 668	155
0	0	68	68	16 259	156
0	25 773	454	26 227	48 109	157
17 714	45 255	6 360	69 329	67 552	158
334 261	699 999	77 914	1 112 174	184 497	159
225 936	535 561	50 647	812 144	193 756	160
206	395	3 330	3 931	5 627	161

	Nom de l'assureur	Actif				Total de l'actif
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	
162	TRANSATLANTIQUE	572 339	11 955	5 331	37 485	627 110
163	TRAVELERS DU CANADA	700 817	134 297	17 853	83 849	936 816
164	TRISURA	102 580	48 484	21 252	16 356	188 672
165	UNICA	183 691	148 094	11 014	10 792	353 591
166	UNIQUE - GÉN.	132 632	181 932	20 579	12 673	347 816
167	VALLÉE	7 044	7 583	372	3 812	18 811
168	VALLÉE DU ST-LAURENT	24 969	39 640	5 458	18 240	88 307
169	VAUDREUIL-SOULANGES	20 090	9 567	450	3 851	33 958
170	VERCHÈRES	7 352	11 385	1 304	3 262	23 303
171	WATERLOO	178 246	252 657	18 334	17 568	466 805
172	WAWANESA	5 665 039	697 888	215 529	668 392	7 246 848
173	WESTERN FINANCIAL	18 195	4 168	70	27 800	50 233
174	WESTPORT	211 939	455 507	14 305	22 169	703 920
175	WYNWARD	86 505	36 091	9 439	10 187	142 222
176	XL - ASSURANCE	517 996	199 062	9 317	52 897	779 272
177	XL AMÉRIQUE	322 364	15 889	6 386	18 311	362 950
178	ZURICH	2 361 491	1 157 833	83 645	96 218	3 699 187
<b>TOTAL</b>		<b>92 777 263</b>	<b>34 284 086</b>	<b>4 472 846</b>	<b>10 798 440</b>	<b>142 332 635</b>

<b>Passif</b>				<b>Capitaux propres et avoirs</b>	
<b>Primes non gagnées</b>	<b>Sinistres non payés et frais de règlement</b>	<b>Autres passifs</b>	<b>Total du passif</b>		
23 149	237 355	18 821	279 325	347 785	162
141 565	280 890	46 651	469 106	467 710	163
61 011	41 489	25 504	128 004	60 668	164
64 476	165 565	13 608	243 649	109 942	165
152 738	96 180	27 750	276 668	71 148	166
7 360	3 151	2 438	12 949	5 862	167
36 531	13 552	10 571	60 654	27 653	168
9 994	3 843	2 523	16 360	17 598	169
9 573	4 874	2 516	16 963	6 340	170
110 295	252 037	21 840	384 172	82 633	171
1 109 561	2 669 340	491 577	4 270 478	2 976 370	172
1 848	2 539	29 146	33 533	16 700	173
139 425	348 878	108 354	596 657	107 263	174
41 148	51 660	9 957	102 765	39 457	175
79 182	398 571	30 978	508 731	270 541	176
21 723	196 807	4 289	222 819	140 131	177
608 987	2 216 327	173 451	2 998 765	700 422	178
<b>26 983 340</b>	<b>64 061 240</b>	<b>9 107 580</b>	<b>100 152 160</b>	<b>42 180 462</b>	

## Tableau 53

Répartition des primes directes souscrites au Québec par catégorie (en milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	ACE INA	0	3 844	3 844	0	7 942	7 942
2	AFFILIATED FM	0	0	0	9	40 625	40 634
3	AIG DU CANADA	660	6 232	6 892	4 018	53 018	57 036
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	997	997
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	0	0	0	9 102	9 102
6	ALLSTATE	0	0	0	0	0	0
7	ALLSTATE DU CANADA	37 318	558	37 876	35 561	0	35 561
8	ALPHA	9 783	376	10 159	7 013	36	7 049
9	AMERICAN BANKERS	0	0	0	19 735	146	19 881
10	AMERICAN ROAD	0	2 102	2 102	0	0	0
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	122	122	10	16	26
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	8 556	1 515	10 071	9 370	5 637	15 007
13	ARCH CANADA	0	11	11	0	5 162	5 162
14	ASPEN	0	0	0	0	130	130
15	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
16	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	0	0
17	ATRADIUS	0	0	0	0	0	0
18	AVIVA	81 840	59 344	141 184	73 824	65 715	139 539
19	AXA ART	0	0	0	100	0	100
20	AXIS	0	0	0	0	879	879
21	BAGOT	3 668	744	4 412	5 115	5 279	10 394
22	BANQUE NATIONALE	0	0	0	0	0	0
23	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
24	BEAUCE-ETCHEMINS	12 860	2 611	15 471	12 247	8 232	20 479
25	BELAIR INC.	170 215	4 693	174 908	59 967	15	59 982
26	BELLECHASSE-LÉVIS	8 105	1 393	9 498	7 907	5 732	13 639
27	BERKLEY	0	0	0	0	740	740
28	BOIS-FRANCS	5 409	800	6 209	6 665	4 180	10 845
29	BORÉALE	14 807	3 401	18 208	16 131	3 688	19 819
30	CAISSE CENTRALE	0	0	0	0	0	0
31	CANASSURANCE	26 082	0	26 082	2 282	0	2 282
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	285 941	33 106	319 047	202 489	24 937	227 426
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
34	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
35	CHUBB DU CANADA	4 646	1 970	6 616	36 565	12 947	49 512

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
22 149	0	3 683	943	1 253	337	40 151	1
0	2 496	0	0	0	0	43 130	2
46 685	1 125	1 299	7 830	378	21 203	142 448	3
0	0	0	0	0	0	997	4
19 471	1 461	1 912	11 225	0	8 761	51 932	5
0	0	0	0	0	0	0	6
0	0	0	0	0	0	73 437	7
7	0	0	0	461	0	17 676	8
0	0	0	0	0	45 235	65 116	9
0	0	0	0	0	0	2 102	10
333	0	0	0	0	0	481	11
1 632	206	33	0	51	0	27 000	12
2 016	0	0	0	0	46	7 235	13
6 782	0	0	0	1	0	6 913	14
0	0	0	0	0	6 968	6 968	15
0	0	0	3 964	0	0	3 964	16
0	0	0	0	0	1 394	1 394	17
43 226	4 406	128	0	3 134	30	331 647	18
0	0	0	0	0	0	100	19
6 342	31	0	0	0	114	7 366	20
904	181	10	0	20	0	15 921	21
316	0	0	0	0	0	316	22
17 489	0	0	0	0	0	17 489	23
2 441	321	44	0	85	0	38 841	24
79	0	0	0	0	41	235 010	25
1 540	217	22	0	46	0	24 962	26
7 415	50	0	130	0	206	8 541	27
1 182	163	15	0	12	0	18 426	28
1 671	164	182	0	71	0	40 115	29
0	0	0	0	0	0	0	30
480	0	0	0	0	10 486	39 330	31
5 621	0	0	0	205	6 336	558 635	32
9 980	0	0	0	0	0	9 980	33
0	0	0	0	0	3 539	3 539	34
35 948	1 081	1 016	0	1 042	5 104	100 319	35

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
36	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	8 146	1 083	9 229	7 900	4 574	12 474
37	COATICOOK-SHERBROOKE	6 039	792	6 831	7 960	4 519	12 479
38	COFACE	0	0	0	0	0	0
39	COLISEE RE	0	0	0	0	0	0
40	CONTINENTAL CASUALTY	0	1 705	1 705	0	5 488	5 488
41	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
42	COSECO	7 006	177	7 183	7 274	0	7 274
43	CUMIS - GÉN.	0	0	0	0	2	2
44	DARWIN NATIONAL	0	0	0	0	245	245
45	DAS	0	0	0	0	0	0
46	DESJARDINS - GÉN.	391 301	15 214	406 515	376 598	76 150	452 748
47	DEUX-MONTAGNES	7 915	1 522	9 437	9 659	4 873	14 532
48	DOMINION DU CANADA	-2	94	92	1 520	2 308	3 828
49	DRUMMOND	4 110	338	4 448	4 504	2 288	6 792
50	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	2 978	2 978
51	ÉCHELON	7 678	2 965	10 643	-40	1 002	962
52	ECONOMICAL	918	4 122	5 040	2 740	3 714	6 454
53	ELECTRIC	0	120	120	0	0	0
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	1 310	1 310
55	ELITE	2 767	24 219	26 986	9 851	0	9 851
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
57	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
58	EULER-HERMES	0	0	0	0	0	0
59	EVEREST	0	362	362	0	3 953	3 953
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	0	0	0	0	5 927	5 927
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	7 307	7 307
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	945	4 158	5 103	292	5 865	6 157
63	FM GLOBAL	0	0	0	0	23 843	23 843
64	FÉDÉRALE	0	0	0	0	0	0
65	FÉDÉRATION	0	0	0	0	1	1
66	GARANTIE	4 123	55	4 178	30 511	0	30 511
67	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
68	GLOBALE - RÉASS.	0	0	0	0	0	0
69	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	190	190
70	GROUPAMA S.A.	0	0	0	0	0	0
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	162	938	1 100	10 827	29 102	39 929
72	GROUPE LEDOR	26 261	2 089	28 350	22 834	17 013	39 847
73	HABITATION ET AUTO TD	3 807	0	3 807	5 411	0	5 411
74	HANNOVER	0	0	0	0	2 499	2 499

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
2 457	101	0	0	13	12	24 286	36
1 418	195	22	0	23	0	20 968	37
0	0	0	0	0	17 531	17 531	38
0	0	0	0	0	0	0	39
18 551	274	10 766	0	283	57	37 124	40
0	0	0	0	0	4	4	41
0	0	0	0	0	0	14 457	42
2	0	0	0	0	0	4	43
60	0	0	0	0	0	305	44
0	0	0	0	0	264	264	45
25 850	2 755	0	0	403	2 699	890 970	46
1 729	191	69	0	58	0	26 016	47
398	55	0	0	9	15	4 397	48
666	95	5	0	2	0	12 008	49
829	147	0	0	0	0	3 954	50
1 032	0	0	0	0	422	13 059	51
1 462	115	0	0	13	30	13 114	52
1 861	0	0	0	0	0	1 981	53
1 042	0	2	0	0	0	2 354	54
0	0	5 565	0	0	0	42 402	55
0	0	0	0	0	0	0	56
0	0	0	0	0	0	0	57
0	0	0	0	0	13 952	13 952	58
7 741	27	0	0	0	33	12 116	59
1 159	1	0	0	0	0	7 087	60
1 821	0	0	0	0	0	9 128	61
5 370	500	0	0	72	57	17 259	62
0	6 799	0	0	0	0	30 642	63
0	0	0	0	0	0	0	64
0	0	0	0	0	0	1	65
1 684	300	0	0	10 705	4 894	52 272	66
0	0	0	0	0	70 742	70 742	67
0	0	0	0	0	0	0	68
420	0	786	0	0	374	1 770	69
0	0	0	0	0	0	0	70
4 945	620	0	0	0	0	46 594	71
4 938	643	0	0	37	0	73 815	72
852	0	0	0	0	0	10 070	73
5 187	0	0	0	0	0	7 686	74

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
75	HARTFORD INCENDIE	47	163	210	0	64	64
76	HDI-GERLING VERSICHERUNG	0	0	0	0	3 244	3 244
77	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	0	0	0
78	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
79	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	92 781	7 698	100 479	21	0	21
80	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	124 422	5 038	129 460	92 979	0	92 979
81	INNOVASSUR	55 568	0	55 568	38 406	0	38 406
82	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	664	664
83	INTACT	580 795	164 481	745 276	374 948	338 285	713 233
84	INTACT AGRICOLE	0	0	0	-2	38 872	38 870
85	INTER-OUEST	0	0	0	0	533	533
86	IRONSHORE	0	0	0	0	0	0
87	JEVCO	-1 813	-57	-1 870	0	0	0
88	JEWELERS	0	0	0	0	335	335
89	L'ESTUAIRE	14 448	2 610	17 058	15 092	7 494	22 586
90	LAC AU FJORD	11 356	2 427	13 783	13 456	4 086	17 542
91	LAC ST-PIERRE- LES FORGES	6 713	1 215	7 928	8 004	6 507	14 511
92	LANAUDIÈRE	12 821	2 554	15 375	13 719	8 612	22 331
93	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
94	LEGACY	0	0	0	26	0	26
95	LIBERTÉ MUTUELLE	0	2 497	2 497	0	6 833	6 833
96	LITTORAL	11 710	2 023	13 733	12 005	5 241	17 246
97	LLOYD'S	8 876	2 156	11 032	24 404	95 265	119 669
98	LOTBINIÈRE	8 355	1 407	9 762	7 400	8 194	15 594
99	LUMBERMEN'S	0	0	0	0	0	0
100	MISSISQUOI	26 444	12 889	39 333	20 535	36 575	57 110
101	mitsui SUMITOMO	5	329	334	2	468	470
102	MONTMAGNY-L'ISLET	6 368	975	7 343	6 580	3 226	9 806
103	MONTS ET RIVES	3 770	812	4 582	4 130	2 748	6 878
104	MOTORS	-34	264	230	0	0	0
105	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
106	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	4 321	4 321	0	16 701	16 701
108	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	0	0	0	1 264	0	1 264
109	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
338	2	0	0	0	7	621	75
2 571	0	24	0	0	0	5 839	76
0	0	0	0	0	0	0	77
0	0	0	0	0	17 332	17 332	78
0	0	0	0	0	0	100 500	79
1	0	0	0	0	0	222 440	80
0	0	0	0	0	0	93 974	81
0	6 346	0	0	0	0	7 010	82
161 417	13 999	10 590	2 519	59 679	3 232	1 709 945	83
4 640	711	0	0	0	0	44 221	84
90	17	0	0	0	0	640	85
472	0	0	0	0	0	472	86
0	0	0	0	0	0	-1 870	87
97	0	0	0	0	0	432	88
2 373	316	54	0	57	0	42 444	89
1 694	202	75	0	50	0	33 346	90
1 604	251	41	0	46	0	24 381	91
2 643	339	85	0	141	0	40 914	92
0	0	0	0	0	0	0	93
0	0	0	0	0	1 988	2 014	94
36 697	0	2 327	745	2 349	1 654	53 102	95
1 388	214	53	0	40	0	32 674	96
138 613	2 680	12 569	37 383	3 459	5 351	330 756	97
1 225	241	20	0	18	0	26 860	98
0	0	0	0	0	0	0	99
12 240	1 683	0	0	8	325	110 699	100
179	74	0	1 649	0	0	2 706	101
1 074	131	13	0	54	0	18 421	102
1 000	98	18	0	30	0	12 606	103
0	0	0	0	0	0	230	104
0	0	0	0	0	0	0	105
0	0	0	0	0	0	0	106
13 558	1 340	0	0	0	255	36 175	107
0	0	0	0	0	0	1 264	108
0	0	0	0	0	0	0	109

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
110	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	0	19 076	19 076	0	2 824	2 824
111	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	5 102	28 531	33 633	0	57 264	57 264
112	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	65	11	76	134	0	134
113	NOVEX	0	0	0	97	182	279
114	OACIQ	0	0	0	0	0	0
115	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
116	OMEGA	0	0	0	299	88	387
117	OPTIMUM - GÉNÉRAL	4 346	982	5 328	5 652	9 288	14 940
118	OPTIMUM AGRICOLE	143	62	205	0	8 820	8 820
119	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
120	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
121	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
122	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
123	OUTAOUAIS	9 288	1 887	11 175	11 159	2 422	13 581
124	PAFCO	20 743	217	20 960	0	0	0
125	PARTENAIRE RÉ U.S.	0	0	0	0	0	0
126	PEMBRIDGE	1	0	1	1 721	0	1 721
127	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	151 548	1 494	153 042	154 660	9 717	164 377
128	PORTNEUF-CHAMPLAIN	18 060	2 589	20 649	19 368	6 188	25 556
129	PRIMUM	18 879	0	18 879	21 280	0	21 280
130	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	9 669	343	10 012	11 256	4 162	15 418
131	PROMUTUEL RÉASSURANCE	0	0	0	0	1	1
132	PROTECTRICE	0	269	269	0	0	0
133	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
134	RBC - GÉNÉRALE	15 941	121	16 062	14 673	0	14 673
135	RIVIÈRE-DU-LOUP	3 625	570	4 195	4 327	2 338	6 665
136	ROYAL & SUN ALLIANCE	82 482	39 760	122 242	70 393	104 253	174 646
137	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
138	SCOTTISH & YORK	24	0	24	9	0	9
139	SENTRY	0	114	114	0	0	0
140	SHIPOWNERS'	0	0	0	0	0	0
141	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
142	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
143	SOMPO	0	0	0	0	241	241
144	SOUVERAINE - GÉN.	12	3 127	3 139	1	28 997	28 998
145	SSQ - GÉNÉRALES	118 552	7 281	125 833	89 663	4 056	93 719

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
384	0	0	0	0	0	22 284	110
37 117	1 523	12 769	3 052	0	439	145 797	111
4	0	0	0	0	0	214	112
497	2	0	0	0	28	806	113
6 743	0	0	0	0	0	6 743	114
0	0	0	0	0	0	0	115
73	0	0	0	0	0	460	116
3 350	369	0	0	3	0	23 990	117
893	0	0	0	0	0	9 918	118
13 073	0	0	0	0	0	13 073	119
6 289	0	0	0	0	0	6 289	120
3 620	0	0	0	0	0	3 620	121
1 730	0	0	0	0	0	1 730	122
1 354	112	64	0	35	0	26 321	123
0	0	0	0	0	0	20 960	124
0	0	0	0	0	0	0	125
0	0	0	0	0	0	1 722	126
1 457	359	0	0	0	37	319 272	127
2 560	282	57	0	29	0	49 133	128
81	0	0	0	0	0	40 240	129
751	165	7	0	4	0	26 357	130
572	0	0	0	0	0	573	131
0	0	0	0	0	0	269	132
0	0	0	0	0	0	0	133
81	0	0	0	0	0	30 816	134
609	92	8	0	13	0	11 582	135
49 130	10 802	9 349	0	13	15 659	381 841	136
0	0	0	0	0	0	0	137
0	0	0	0	0	0	33	138
35	0	0	0	0	0	149	139
0	0	51	0	0	0	51	140
0	0	0	0	0	0	0	141
0	0	0	0	0	0	0	142
133	0	1	0	0	0	375	143
14 972	402	-6	0	0	197	47 702	144
-2	0	0	0	0	0	219 550	145

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
146	ST. PAUL	0	1 358	1 358	0	6 057	6 057
147	STARR	0	0	0	0	902	902
148	STEWART	0	0	0	0	0	0
149	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
150	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
151	SÉCURITÉ DE HARTFORD	0	0	0	0	0	0
152	SÉCURITÉ NATIONALE	64 486	0	64 486	73 754	0	73 754
153	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
154	T.H.E.	0	0	0	0	5	5
155	TEMPLE	0	0	0	0	14 567	14 567
156	TIG	0	0	0	0	0	0
157	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
158	TOKIO	340	132	472	0	1 898	1 898
159	TRADERS GÉNÉRALE	57 278	288	57 566	36 516	0	36 516
160	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	30	0	30
161	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
162	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
163	TRAVELERS DU CANADA	0	1 031	1 031	699	5 812	6 511
164	TRISURA	0	0	0	0	134	134
165	UNICA	0	0	0	0	0	0
166	UNIQUE - GÉN.	66 155	14 467	80 622	51 828	37 728	89 556
167	VALLÉE	4 661	1 008	5 669	6 300	1 509	7 809
168	VALLÉE DU ST-LAURENT	21 064	2 041	23 105	22 592	12 555	35 147
169	VAUDREUIL-SOULANGES	7 088	924	8 012	7 855	2 503	10 358
170	VERCHÈRES	4 985	869	5 854	5 813	5 383	11 196
171	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
172	WAWANESA	30 366	3 591	33 957	25 178	0	25 178
173	WESTERN FINANCIAL	0	0	0	2 235	0	2 235
174	WESTPORT	0	3	3	0	8 910	8 910
175	WYNWARD	0	0	0	0	1 501	1 501
176	XL - ASSURANCE	0	266	266	0	2 986	2 986
177	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
178	ZURICH	384	27 941	28 325	0	98 552	98 552
<b>TOTAL</b>		<b>2 818 985</b>	<b>556 930</b>	<b>3 375 915</b>	<b>2 267 310</b>	<b>1 486 096</b>	<b>3 753 406</b>

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
6 796	400	1 774	0	0	29	16 414	146
135	0	53	0	0	65	1 155	147
0	0	0	0	0	3 620	3 620	148
0	0	0	0	0	0	0	149
0	0	1 337	0	0	0	1 337	150
0	0	0	0	0	0	0	151
0	0	0	0	0	0	138 240	152
0	0	0	0	8	0	8	153
28	0	0	0	0	0	33	154
16 997	177	0	4 839	0	0	36 580	155
0	0	0	0	0	0	0	156
0	0	0	0	0	664	664	157
157	25	47	0	0	1	2 600	158
0	0	63	0	0	0	94 145	159
0	0	0	0	0	0	30	160
0	0	0	0	0	0	0	161
0	0	0	0	0	0	0	162
10 190	174	8	0	7 930	971	26 815	163
3 463	442	0	0	4 770	324	9 133	164
0	0	0	0	0	0	0	165
3 089	0	0	0	9 548	0	182 815	166
618	67	93	0	29	0	14 285	167
3 160	547	72	0	13	0	62 044	168
1 146	102	55	0	27	0	19 700	169
1 426	239	14	0	8	0	18 737	170
0	0	0	0	0	0	0	171
53	0	0	0	0	0	59 188	172
0	0	0	0	0	0	2 235	173
8 211	5	0	7 623	0	0	24 752	174
359	22	0	0	0	0	1 882	175
14 777	0	0	624	0	0	18 653	176
6 123	0	0	0	0	0	6 123	177
34 706	3 817	846	0	4 016	292	170 554	178
<b>966 037</b>	<b>73 489</b>	<b>78 090</b>	<b>82 526</b>	<b>110 754</b>	<b>273 356</b>	<b>8 713 573</b>	

## Tableau 54

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2014 (000 \$)	Parts de marché (%)			Part de marché cumulative (%) 2014
			2014	2013	2012	
1	INTACT	1 709 945	19,62	20,75	19,19	19,62
2	DESJARDINS - GÉN.	890 970	10,23	9,93	9,83	29,85
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	558 635	6,41	6,35	6,14	36,26
4	ROYAL & SUN ALLIANCE	381 841	4,38	2,10	2,13	40,64
5	AVIVA	331 647	3,81	3,96	4,06	44,45
6	LLOYD'S	330 756	3,80	3,59	3,36	48,24
7	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	319 272	3,66	3,49	3,38	51,91
8	BELAIR INC.	235 010	2,70	2,68	3,17	54,61
9	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	222 440	2,55	2,71	3,33	57,16
10	SSQ - GÉNÉRALES	219 550	2,52	2,43	2,36	59,68
11	UNIQUE - GÉN.	182 815	2,10	1,90	1,78	61,78
12	ZURICH	170 554	1,96	1,99	1,88	63,73
13	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	145 797	1,67	1,58	1,68	65,41
14	AIG DU CANADA	142 448	1,63	1,70	1,69	67,04
15	SÉCURITÉ NATIONALE	138 240	1,59	1,67	1,76	68,63
16	MISSISQUOI	110 699	1,27	1,28	1,38	69,90
17	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	100 500	1,15	0,97	0,00	71,05
18	CHUBB DU CANADA	100 319	1,15	1,16	1,22	72,20
19	TRADERS GÉNÉRALE	94 145	1,08	1,15	1,12	73,28
20	INNOVASSUR	93 974	1,08	1,03	1,03	74,36
21	GROUPE LEDOR	73 815	0,85	0,91	0,87	75,21
22	ALLSTATE DU CANADA	73 437	0,84	0,88	0,93	76,05
23	GENWORTH	70 742	0,81	0,79	0,96	76,86
24	AMERICAN BANKERS	65 116	0,75	0,75	0,77	77,61
25	VALLÉE DU ST-LAURENT	62 044	0,71	0,00	0,00	78,32
26	WAWANESA	59 188	0,68	0,75	0,86	79,00
27	LIBERTÉ MUTUELLE	53 102	0,61	0,43	0,36	79,61
28	GARANTIE	52 272	0,60	0,61	0,60	80,21
29	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	51 932	0,60	0,51	0,51	80,81
30	PORTNEUF-CHAMPLAIN	49 133	0,56	0,52	0,46	81,37
	<b>Sous-total</b>	<b>7 090 338</b>	<b>81,37</b>	<b>78,56</b>	<b>76,79</b>	
	Autres assureurs	1 623 235	18,63	21,44	23,21	
	<b>TOTAL</b>	<b>8 713 573</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

## Tableau 55

Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	580 795	20,60	598 781	21,32	538 002	19,35
2	DESJARDINS - GÉN.	391 301	13,88	381 262	13,58	377 517	13,58
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	285 941	10,14	291 995	10,40	270 034	9,71
4	BELAIR INC.	170 215	6,04	147 704	5,26	174 186	6,26
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	151 548	5,38	146 409	5,21	147 678	5,31
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	124 422	4,41	141 835	5,05	194 429	6,99
7	SSQ - GÉNÉRALES	118 552	4,21	114 791	4,09	112 767	4,06
8	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	92 781	3,29	80 017	2,85	0	0,00
9	ROYAL & SUN ALLIANCE	82 482	2,93	926	0,03	1 054	0,04
10	AVIVA	81 840	2,90	85 494	3,04	89 165	3,21
11	UNIQUE - GÉN.	66 155	2,35	58 557	2,09	54 863	1,97
12	SÉCURITÉ NATIONALE	64 486	2,29	67 438	2,40	71 792	2,58
13	TRADERS GÉNÉRALE	57 278	2,03	61 911	2,20	55 990	2,01
14	INNOVASSUR	55 568	1,97	56 228	2,00	54 059	1,94
15	ALLSTATE DU CANADA	37 318	1,32	39 123	1,39	40 423	1,45
	<b>Sous-total</b>	<b>2 360 682</b>	<b>83,74</b>	<b>2 272 471</b>	<b>80,92</b>	<b>2 181 959</b>	<b>78,46</b>
	Autres assureurs	458 303	16,26	535 726	19,08	598 953	21,54
	<b>TOTAL</b>	<b>2 818 985</b>	<b>100,00</b>	<b>2 808 197</b>	<b>100,00</b>	<b>2 780 912</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 56

Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	164 481	29,53	158 450	29,76	142 570	27,78
2	AVIVA	59 344	10,66	65 132	12,23	63 953	12,46
3	ROYAL & SUN ALLIANCE	39 760	7,14	23 559	4,42	23 454	4,57
4	CAPITALE - GÉNÉRALES	33 106	5,94	32 482	6,10	32 506	6,33
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	28 531	5,12	26 305	4,94	28 246	5,50
6	ZURICH	27 941	5,02	27 229	5,11	27 616	5,38
7	ELITE	24 219	4,35	16 407	3,08	18 119	3,53
8	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	19 076	3,43	14 620	2,75	10 515	2,05
9	DESJARDINS - GÉN.	15 214	2,73	14 428	2,71	9 439	1,84
10	UNIQUE - GÉN.	14 467	2,60	12 893	2,42	12 367	2,41
11	MISSISQUOI	12 889	2,31	13 514	2,54	14 233	2,77
12	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	7 698	1,38	2 759	0,52	0	0,00
13	SSQ - GÉNÉRALES	7 281	1,31	6 399	1,20	6 298	1,23
14	AIG DU CANADA	6 232	1,12	5 486	1,03	7 416	1,45
15	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	5 038	0,90	5 474	1,03	6 502	1,27
	<b>Sous-total</b>	<b>465 277</b>	<b>83,54</b>	<b>425 137</b>	<b>79,85</b>	<b>403 234</b>	<b>78,58</b>
	Autres assureurs	91 653	16,46	107 285	20,15	109 895	21,42
	<b>TOTAL</b>	<b>556 930</b>	<b>100,00</b>	<b>532 422</b>	<b>100,00</b>	<b>513 129</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 57

Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	DESJARDINS - GÉN.	376 598	16,61	358 330	15,88	343 442	15,77
2	INTACT	374 948	16,54	447 752	19,84	433 873	19,92
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	202 489	8,93	186 508	8,27	175 614	8,06
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	154 660	6,82	141 862	6,29	130 050	5,97
5	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	92 979	4,10	84 847	3,76	75 447	3,46
6	SSQ - GÉNÉRALES	89 663	3,95	83 806	3,71	74 035	3,40
7	AVIVA	73 824	3,26	73 602	3,26	71 335	3,28
8	SÉCURITÉ NATIONALE	73 754	3,25	75 554	3,35	73 995	3,40
9	ROYAL & SUN ALLIANCE	70 393	3,10	3 486	0,15	2 054	0,09
10	BELAIR INC.	59 967	2,64	77 009	3,41	83 399	3,83
11	UNIQUE - GÉN.	51 828	2,29	43 717	1,94	39 152	1,80
12	INNOVASSUR	38 406	1,69	32 405	1,44	31 270	1,44
13	CHUBB DU CANADA	36 565	1,61	36 782	1,63	36 347	1,67
14	TRADERS GÉNÉRALE	36 516	1,61	36 180	1,60	32 988	1,51
15	ALLSTATE DU CANADA	35 561	1,57	35 670	1,58	36 070	1,66
	<b>Sous-total</b>	<b>1 768 151</b>	<b>77,98</b>	<b>1 717 510</b>	<b>76,12</b>	<b>1 639 071</b>	<b>75,26</b>
	Autres assureurs	499 159	22,02	538 761	23,88	538 693	24,74
	<b>TOTAL</b>	<b>2 267 310</b>	<b>100,00</b>	<b>2 256 271</b>	<b>100,00</b>	<b>2 177 764</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 58

Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	338 285	22,76	324 326	22,37	297 213	21,88
2	ROYAL & SUN ALLIANCE	104 253	7,02	79 441	5,48	80 786	5,95
3	ZURICH	98 552	6,63	91 670	6,32	76 669	5,64
4	LLOYD'S	95 265	6,41	95 018	6,56	88 121	6,49
5	DESJARDINS - GÉN.	76 150	5,12	68 852	4,75	59 241	4,36
6	AVIVA	65 715	4,42	69 106	4,77	65 994	4,86
7	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	57 264	3,85	50 000	3,45	49 104	3,62
8	AIG DU CANADA	53 018	3,57	56 433	3,89	50 271	3,70
9	AFFILIATED FM	40 625	2,73	39 854	2,75	44 575	3,28
10	INTACT AGRICOLE	38 872	2,62	36 449	2,51	25 812	1,90
11	UNIQUE - GÉN.	37 728	2,54	34 759	2,40	27 951	2,06
12	MISSISQUOI	36 575	2,46	35 753	2,47	34 230	2,52
13	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	29 102	1,96	27 634	1,91	26 754	1,97
14	SOUVERAINE - GÉN.	28 997	1,95	26 414	1,82	19 105	1,41
15	CAPITALE - GÉNÉRALES	24 937	1,68	22 042	1,52	20 011	1,47
	<b>Sous-total</b>	<b>1 125 338</b>	<b>75,72</b>	<b>1 057 751</b>	<b>72,97</b>	<b>965 837</b>	<b>71,11</b>
	Autres assureurs	360 758	24,28	391 787	27,03	392 438	28,89
	<b>TOTAL</b>	<b>1 486 096</b>	<b>100,00</b>	<b>1 449 538</b>	<b>100,00</b>	<b>1 358 275</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 59

Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché – Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2014		2013		2012	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	161 417	16,71	161 747	17,01	131 346	14,64
2	LLOYD'S	138 613	14,35	153 377	16,13	131 349	14,64
3	ROYAL & SUN ALLIANCE	49 130	5,09	41 370	4,35	43 862	4,89
4	AIG DU CANADA	46 685	4,83	48 982	5,15	53 215	5,93
5	AVIVA	43 226	4,47	39 811	4,19	40 027	4,46
6	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	37 117	3,84	36 206	3,81	38 507	4,29
7	LIBERTÉ MUTUELLE	36 697	3,80	19 245	2,02	14 973	1,67
8	CHUBB DU CANADA	35 948	3,72	34 972	3,68	38 052	4,24
9	ZURICH	34 706	3,59	39 310	4,13	36 544	4,07
10	DESJARDINS - GÉN.	25 850	2,68	22 906	2,41	21 230	2,37
11	ACE INA	22 149	2,29	16 938	1,78	15 265	1,70
12	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	19 471	2,02	16 562	1,74	14 646	1,63
13	CONTINENTAL CASUALTY	18 551	1,92	24 281	2,55	22 146	2,47
14	BARREAU DU QUÉBEC	17 489	1,81	18 534	1,95	8 635	0,96
15	TEMPLE	16 997	1,76	12 800	1,35	13 171	1,47
16	SOUVERAINE - GÉN.	14 972	1,55	14 681	1,54	12 196	1,36
17	XL - ASSURANCE	14 777	1,53	15 663	1,65	17 862	1,99
18	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	13 558	1,40	10 760	1,13	10 685	1,19
19	ORDRE DES ARCHITECTES	13 073	1,35	12 936	1,36	11 839	1,32
20	MISSISQUOI	12 240	1,27	12 441	1,31	11 712	1,31
21	TRAVELERS DU CANADA	10 190	1,05	7 187	0,76	4 495	0,50
22	CHAMBRE DES NOTAIRES	9 980	1,03	9 139	0,96	8 228	0,92
23	WESTPORT	8 211	0,85	5 371	0,56	4 777	0,53
24	EVEREST	7 741	0,80	3 497	0,37	2 563	0,29
25	BERKLEY	7 415	0,77	9 271	0,98	7 256	0,81
26	ST. PAUL	6 796	0,70	8 997	0,95	12 422	1,38
27	ASPEN	6 782	0,70	11 112	1,17	7 309	0,81
28	OACIQ	6 743	0,70	7 452	0,78	8 884	0,99
29	AXIS	6 342	0,66	4 840	0,51	3 665	0,41
30	ORDRE DES DENTISTES	6 289	0,65	6 046	0,64	5 506	0,61
	<b>Sous-total</b>	<b>849 155</b>	<b>87,90</b>	<b>826 434</b>	<b>86,93</b>	<b>752 367</b>	<b>83,85</b>
	Autres assureurs	116 882	12,10	124 273	13,07	144 946	16,15
	<b>TOTAL</b>	<b>966 037</b>	<b>100,00</b>	<b>950 707</b>	<b>100,00</b>	<b>897 313</b>	<b>100,00</b>

## 2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE

L'article 182 de la LAA requiert une analyse des données et renseignements concernant l'expérience des assureurs automobiles de même qu'une analyse de leurs manuels de tarification. Ces exigences particulières expliquent que la section « Tarification en assurance automobile » soit plus détaillée.

### L'environnement légal et ses particularités québécoises

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que le cadre dans lequel doivent évoluer les différents intervenants. Cette loi établit, entre autres, un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État. C'est la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui est responsable de l'application de ce régime.

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir le préjudice corporel causé à autrui.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs qui fournissent la garantie d'assurance responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels au véhicule assuré.

### La convention d'indemnisation directe

Afin de faciliter et d'accélérer le règlement des sinistres et d'en réduire les coûts, la LAA a instauré un système d'indemnisation directe des assurés par les assureurs.

En effet, l'article 173 de cette loi oblige le Groupement des assureurs automobiles (GAA)<sup>52</sup> à établir une convention d'indemnisation directe des dommages matériels occasionnés aux véhicules des assurés. Cette convention fait en sorte que l'assuré qui subit des dommages matériels lors d'un accident mettant en cause la responsabilité d'un autre automobiliste est indemnisé par son assureur et non par l'assureur de l'autre conducteur impliqué dans le sinistre.

La convention vise tous les dommages matériels résultant d'un accident qui survient au Québec et au cours duquel il y a une collision impliquant au moins deux véhicules dont les propriétaires ont été dûment identifiés. Ce système prévoit également que tous les assureurs faisant affaire en assurance automobile au Québec renoncent à exercer entre eux leur droit de subrogation.

### Le contrat d'assurance automobile

L'article 422 de la LA stipule que toutes les polices d'assurance automobile doivent être approuvées par l'Autorité. Ainsi, puisque la protection d'assurance automobile est obligatoire au Québec pour tous les propriétaires de véhicules, les formulaires d'assurance automobile du Québec<sup>53</sup> sont standardisés et ne peuvent être modifiés par les assureurs.

Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires;
- F.P.Q. N° 2 – Formule des conducteurs;
- F.P.Q. N° 4 – Formule des garagistes;
- F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement;
- F.P.Q. N° 6 – Formule des non-propriétaires;
- F.P.Q. N° 7 – Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile;
- F.P.Q. N° 8 – Formule des locateurs.

### La tarification et la classification des risques

Au Québec, chaque assureur automobile choisit ses propres critères de classification des risques et établit sa tarification en fonction des profils de risque qu'il détermine. Toutefois, en vertu des articles 222.1 et 222.2 de la LA, les assureurs sont tenus de suivre des pratiques de gestion saine et prudente de même que de saines pratiques commerciales. Dans cette perspective, l'Autorité pourrait porter un jugement sur le bien-fondé du système utilisé par les assureurs et suggérer des améliorations, le cas échéant.

### Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer auprès de l'Autorité leur manuel de tarification. Ce manuel est composé des documents de l'assureur définissant ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

Conformément à l'article 183 de cette même loi, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition du public pour consultation.

<sup>52</sup> Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs titulaires d'un permis délivré par l'Autorité avec la catégorie d'assurance « automobile ».

<sup>53</sup> Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

### Le Plan statistique automobile du Québec

Par l'entremise du Plan statistique automobile (PSA), l'Autorité recueille des assureurs leurs données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation. Sur la base de ces données, l'Autorité est en mesure de surveiller l'évolution et la rentabilité de l'industrie et d'émettre des recommandations, le cas échéant.

Ce plan est administré par le GAA en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

### Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition des assureurs automobiles des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués et qui ont fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Accessibles aux assureurs, ces renseignements<sup>54</sup> couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

Le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des accidents ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Par conséquent, il ne contient aucune information concernant les infractions au *Code de la sécurité routière* ou les points d'inaptitude.

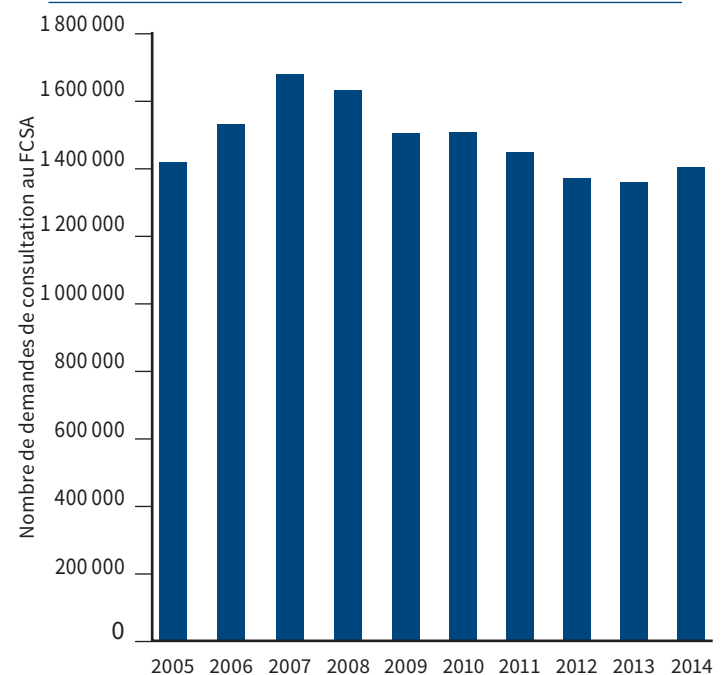
Dans la mesure où l'inscription au FCSA est obligatoire à la suite d'une réclamation d'assurance et que ce fichier contient des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude des renseignements qu'il contient. En outre, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation et une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels*<sup>55</sup>.

L'information consignée au FCSA permet aux assureurs de procéder à la vérification des déclarations de leurs clients au moment de la souscription de nouveaux risques ou des renouvellements. Cette consultation au FCSA n'est toutefois pas permise lors d'une demande de règlement de sinistre, par exemple.

Le graphique 61 démontre l'évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs pour les 10 dernières années. Au cours de la dernière année, le nombre de consultations effectuées par les assureurs a augmenté de 3 % par rapport à 2013. En 2014, le nombre de consultations effectuées par les assureurs est de 1 402 635.

## Graphique 61

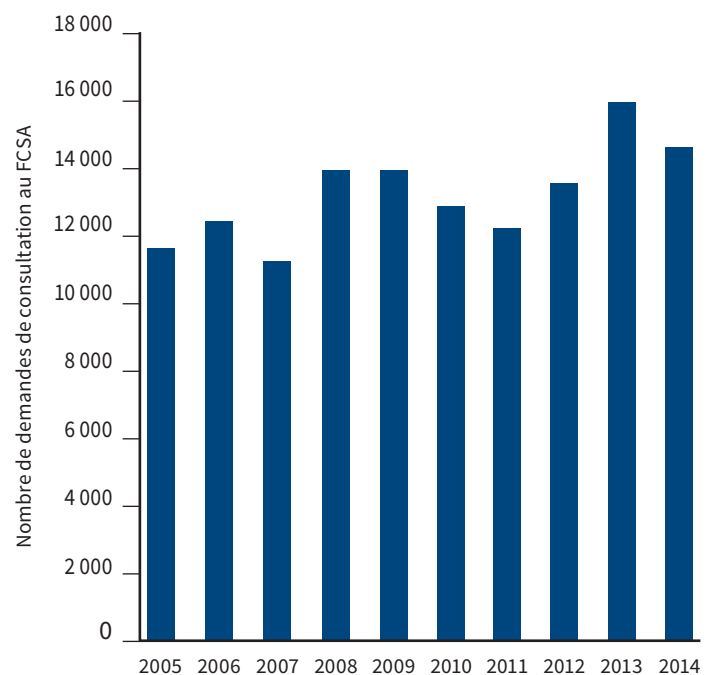
Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs



A contrario, le graphique 62 permet de constater que le nombre de titulaires de permis de conduire qui consultent leur dossier au FCSA afin de valider les renseignements qui y sont inscrits a diminué de 8,3 % en 2014 par rapport à 2013. En 2014, 14 611 consultations ont été effectuées par les titulaires de permis de conduire.

## Graphique 62

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire



54 La liste des renseignements disponibles aux assureurs est édictée par l'article 179.1 de la LAA.

55 RLRQ, c. A-2.1

### 2.3.1 Portrait du secteur

Cette partie présente l'analyse de l'offre et de la demande dans le marché de l'assurance automobile au Québec en 2014.

#### *Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance*

Le nombre<sup>56</sup> d'assureurs automobiles ainsi que leur part de marché selon la charte sont illustrés au tableau 60.

## Tableau 60

*Ventilation du nombre et de la part de marché<sup>57</sup> des assureurs automobiles au Québec selon leur charte*

Année	Québec		Autre province		Canada		État ou pays étranger	
	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché
2005	53	58 %	4	1 %	42	38 %	28	3 %
2006	53	59 %	3	2 %	43	37 %	29	2 %
2007	53	60 %	3	2 %	43	36 %	28	2 %
2008	48	61 %	2	1 %	44	36 %	26	2 %
2009	48	62 %	2	0 %	44	36 %	26	2 %
2010	48	63 %	1	0 %	44	35 %	26	2 %
2011	48	64 %	1	0 %	44	34 %	24	2 %
2012	49	57 %	0	0 %	46	41 %	24	2 %
2013	49	56 %	0	0 %	44	43 %	24	1 %
2014	46	55 %	1	0 %	44	44 %	24	1 %

Au cours des années 2005 à 2011, la part de marché des assureurs à charte du Québec a augmenté continuellement pour atteindre 64 % en 2011. Toutefois, en 2012, la part de marché des assureurs à charte du Québec a chuté de sept points de pourcentage, et ce, au profit des assureurs à charte du Canada. Cette diminution de la part de marché des assureurs à charte du Québec est la résultante des fusions et acquisitions qui ont eu lieu au cours des dernières années dans le secteur de l'assurance de dommages.

56 Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont exclus de ce nombre.

57 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le *Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2014-12-31, Version finale*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2014). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette partie ne tiennent pas compte du marché lié à la F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement. Toutefois, une section spécifique propre à ce marché est présentée plus loin dans ce rapport.

Le tableau 61 présente l'évolution de la part de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, et ce, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui des entreprises.

## Tableau 61

*Part de marché<sup>58</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>59</sup> pour le marché de l'assurance automobile des particuliers<sup>60</sup>, le marché de l'assurance automobile des entreprises<sup>61</sup> et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec*

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2005	60 %	40 %	14 %	86 %	52 %	48 %
2006	60 %	40 %	14 %	86 %	53 %	47 %
2007	61 %	39 %	14 %	86 %	54 %	46 %
2008	61 %	39 %	15 %	85 %	55 %	45 %
2009	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2010	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2011	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2012	63 %	37 %	14 %	86 %	56 %	44 %
2013	63 %	37 %	14 %	86 %	56 %	44 %
2014	65 %	35 %	14 %	86 %	57 %	43 %

Ces données indiquent qu'au cours des 10 dernières années, les assureurs directs ont graduellement accru leur présence dans le secteur de l'assurance automobile. En effet, leur part de marché a augmenté de cinq points de pourcentage au cours de cette période. La croissance du volume de primes de ces assureurs fait en sorte qu'ils détiennent 57 % de ce marché comparativement à 43 % pour les assureurs distribuant leurs produits par l'intermédiaire de courtiers.

Aussi, en 2014, les assureurs directs ont augmenté de deux points de pourcentage leur présence dans le marché de l'assurance automobile des particuliers. Les assureurs directs dominent le secteur de l'assurance automobile des particuliers avec une part de marché de 65 % pour l'année 2014, comparativement à 35 % pour les assureurs par courtiers. Toutefois, les assureurs par courtiers continuent d'afficher une présence marquée dans le secteur de l'assurance automobile des entreprises avec une part de marché de 86 % comparativement à 14 % pour les assureurs directs, soit les mêmes proportions qu'il y a 10 ans.

Le tableau 62 présente les différentes parts de marché des assureurs pour les 10 dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile.

58 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2014.

59 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

60 L'assurance des particuliers inclut les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

61 L'assurance des entreprises inclut les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

## Tableau 62

*Part de marché<sup>62</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>63</sup> pour les différentes catégories de risque<sup>64</sup> liées à l'assurance automobile au Québec*

Année	Assurance des particuliers								Assurance des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2005	61 %	39 %	29 %	71 %	41 %	59 %	50 %	50 %	21 %	79 %	60 %	40 %	9 %	91 %
2006	61 %	39 %	28 %	72 %	40 %	60 %	50 %	50 %	20 %	80 %	55 %	45 %	10 %	90 %
2007	62 %	38 %	30 %	70 %	36 %	64 %	51 %	49 %	21 %	79 %	31 %	69 %	10 %	90 %
2008	62 %	38 %	32 %	68 %	43 %	57 %	51 %	49 %	21 %	79 %	41 %	59 %	10 %	90 %
2009	62 %	38 %	33 %	67 %	42 %	58 %	51 %	49 %	23 %	77 %	41 %	59 %	8 %	92 %
2010	63 %	37 %	35 %	65 %	44 %	56 %	53 %	47 %	23 %	77 %	39 %	61 %	7 %	93 %
2011	63 %	37 %	37 %	63 %	46 %	54 %	54 %	46 %	23 %	77 %	41 %	59 %	7 %	93 %
2012	63 %	37 %	39 %	61 %	50 %	50 %	57 %	43 %	24 %	46 %	42 %	58 %	5 %	95 %
2013	64 %	36 %	42 %	58 %	53 %	47 %	59 %	41 %	25 %	75 %	38 %	62 %	5 %	95 %
2014	65 %	35 %	47 %	53 %	53 %	47 %	61 %	39 %	27 %	73 %	43 %	57 %	5 %	95 %

VT = Voitures de tourisme

MC = Motocyclettes

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires

VP = Véhicules publics

AR = Autres risques

Les données du tableau 62 démontrent qu'au cours des 10 dernières années, la progression des parts de marché des assureurs directs s'est manifestée principalement dans les catégories des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules tout-terrain, soit respectivement de 18, 12 et 11 points de pourcentage pour ces catégories de risque. En ce qui concerne le secteur des voitures de tourisme, la répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers est plus stable. D'ailleurs, les parts de marché sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des dernières années. En 2014, elles sont respectivement de 65 % et 35 % pour les assureurs directs et les assureurs par courtiers pour ce secteur de l'assurance automobile.

Pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers continuent de dominer largement les catégories des véhicules utilitaires et celles des autres risques. En 2014, leurs parts de marché sont respectivement de 73 % et 95 %, comparativement à 27 % et 5 % pour les assureurs directs. De plus, les assureurs par courtiers affichent une présence marquée dans la catégorie des véhicules publics depuis les huit dernières années. D'ailleurs, pour ce secteur, ils présentent une croissance de 17 points de pourcentage au cours des 10 dernières années et détiennent maintenant 57 % de ce marché.

62 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2014.

63 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

64 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 63 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

## Tableau 63

*Part du marché<sup>65</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs				
	1	3	5	10	15
2005	19 %	46 %	63 %	83 %	95 %
2006	18 %	46 %	63 %	83 %	95 %
2007	18 %	46 %	63 %	84 %	94 %
2008	18 %	45 %	63 %	84 %	94 %
2009	17 %	45 %	64 %	85 %	94 %
2010	17 %	46 %	65 %	86 %	94 %
2011	17 %	46 %	65 %	86 %	94 %
2012	31 %	59 %	74 %	90 %	96 %
2013	30 %	58 %	74 %	91 %	97 %
<b>2014</b>	30 %	59 %	75 %	91 %	97 %

Les données de ce tableau indiquent que les 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui pratiquaient l'assurance automobile au Québec en 2014 ont recueilli 97 % des 3,2 G\$ de primes souscrites. Bien qu'il y ait eu accroissement du total des primes, la proportion du marché détenue par les 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs est demeurée la même. Pour l'année 2014, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs est également demeurée la même que celle de 2013, soit de 30 %. De plus, les cinq assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent maintenant les trois quarts du marché avec une proportion de 75 %.

Le tableau 64 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

## Tableau 64

*Part du marché<sup>66</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs									
	1		3		5		10		15	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2005	32 %	28 %	60 %	62 %	77 %	76 %	97 %	95 %	99 %	98 %
2006	32 %	27 %	59 %	61 %	77 %	77 %	97 %	95 %	99 %	98 %
2007	31 %	27 %	60 %	63 %	77 %	78 %	97 %	94 %	99 %	98 %
2008	30 %	26 %	58 %	64 %	75 %	79 %	95 %	94 %	99 %	98 %
2009	30 %	26 %	58 %	66 %	75 %	79 %	95 %	93 %	99 %	97 %
2010	30 %	26 %	58 %	67 %	74 %	80 %	95 %	94 %	99 %	98 %
2011	30 %	26 %	58 %	67 %	74 %	80 %	95 %	94 %	100 %	97 %
2012	31 %	53 %	59 %	81 %	79 %	89 %	97 %	97 %	100 %	99 %
2013	31 %	54 %	60 %	80 %	79 %	89 %	97 %	97 %	100 %	99 %
<b>2014</b>	31 %	54 %	62 %	79 %	80 %	89 %	97 %	97 %	100 %	99 %

Ce tableau montre que la concentration du marché entre les assureurs directs est relativement stable depuis plusieurs années.

<sup>65</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2014.

<sup>66</sup> *ibid.*

En 2014, le plus important assureur ou groupe d'assureurs directs détient 31 % du marché, tandis que les cinq assureurs ou groupe d'assureurs directs les plus importants détiennent 80 % du marché.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, on observe que la concentration est plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs par courtiers détient 54 % du marché, tandis que les cinq assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers les plus importants détiennent 89 % du marché.

Les données des tableaux 63 et 64 semblent démontrer que le secteur de l'assurance automobile présente une certaine concentration. Toutefois, ces données doivent être interprétés avec prudence puisque cette mesure de la concentration n'est pas le seul indicateur faisant partie des analyses de l'Autorité.

## Tableau 65

*Index de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché*

Année	Index Herfindahl-Hirschman							
	Catégories de risque <sup>67</sup>							
	Total du marché	VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2005	1 008	1 182	1 195	1 570	1 208	1 101	2 486	1 159
2006	996	1 162	1 283	1 471	1 279	1 072	2 273	1 131
2007	997	1 151	1 356	1 283	1 342	1 053	2 393	1 093
2008	986	1 124	1 430	1 456	1 354	981	2 412	1 126
2009	997	1 120	1 485	1 538	1 371	1 050	1 904	1 175
2010	1 009	1 120	1 510	1 473	1 289	1 053	1 995	1 307
2011	1 018	1 128	1 547	1 435	1 250	1 012	2 134	1 318
2012	1 538	1 570	2 754	1 643	1 923	1 461	3 561	2 368
2013	1 526	1 562	2 436	1 652	2 006	1 434	3 770	2 330
2014	1 520	1 562	2 216	1 659	1 965	1 452	4 192	2 289

VT = Voitures de tourisme  
 MC = Motocyclottes  
 MN = Motoneiges  
 TT = Véhicules tout-terrain  
 VU = Véhicules utilitaires  
 VP = Véhicules publics  
 AR = Autres risques

Le tableau 65 présente l'index HHI<sup>68</sup> pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile et pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 66 présente cet index selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

En 2014, l'index HHI est de 1 520 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec faisant en sorte que ce marché est qualifié de modérément concentré selon cet index puisqu'il est supérieur à 1 500 et inférieur à 2 500. Toutefois, on observe que le secteur des motocyclottes et celui des autres risques ont un index HHI élevé les qualifiant presque de marché fortement concentré. Quant au secteur des véhicules publics, il est sans équivoque un marché fortement concentré avec un index HHI de 4 192 en 2014.

Le tableau 66 démontre que le niveau de concentration demeure relativement stable depuis 10 ans pour le secteur des assureurs directs et cette concentration peut être qualifiée de modérée selon l'index HHI. Toutefois, cette concentration s'est quelque peu accentuée en 2014 avec un index HHI de 1 716.

Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration est demeuré relativement stable entre les années 2005 et 2011. Toutefois, depuis 2012, l'index HHI de ce secteur a pratiquement doublé faisant en sorte que celui-ci est maintenant fortement concentré. En 2014, l'index HHI de ce secteur est de 3 295.

67 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

68 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'index HHI sont disponibles dans le glossaire présenté en annexe.

## Tableau 66

Index de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Index Herfindahl-Hirschman	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2005	1 634	1 568
2006	1 632	1 523
2007	1 600	1 559
2008	1 534	1 581
2009	1 525	1 631
2010	1 526	1 679
2011	1 557	1 684
2012	1 655	3 311
2013	1 672	3 328
2014	1 716	3 295

Ainsi, l'Autorité considère important de suivre l'évolution de la concentration du secteur de l'assurance automobile afin d'être en mesure de déterminer l'importance d'une future transaction sur la concentration et de l'assurer que le marché demeure concurrentiel pour le bénéfice des consommateurs.

Le tableau 67 présente la part de marché des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en 2014 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile et montre leur évolution sur une période de 10 ans.

## Tableau 67

Évolution des parts de marché<sup>69</sup> des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Parts de marché (%)									
	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
1. Intact Corporation financière	29,6	30,2	30,7	17,2	17,2	17,3	17,5	17,9	18,1	18,8
2. Desjardins	18,1	17,7	17,3	16,8	16,4	16,4	16,4	16,6	16,7	16,6
3. Groupe La Capitale	11,5	10,5	10,8	10,5	10,4	10,1	9,9	9,7	9,4	9,2
4. Groupe Promutuel	8,6	8,1	7,3	6,9	7,0	7,1	7,1	7,5	6,5	7,0
5. Aviva	7,0	7,5	7,6	8,1	8,3	8,4	7,5	7,3	7,2	7,4
6. SSQ - Générales	3,8	3,7	3,4	3,2	3,1	3,0	2,9	2,6	2,3	2,2
7. RSA Canada	3,8	4,1	4,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
8. Industrielle Alliance	3,8	4,0	3,8	3,5	3,2	2,8	2,6	2,4	2,3	2,1
9. TD Assurance	2,8	3,0	3,1	3,3	3,6	3,7	3,7	3,7	3,7	3,9
10. Allstate	1,8	1,9	2,1	2,0	2,0	2,1	2,3	2,6	2,7	2,7
11. Northbridge	1,6	1,4	1,4	1,2	1,3	1,4	1,6	1,5	2,7	3,0
12. Economical	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4	1,7	2,3	2,7	2,7
13. Wawanesa	1,1	1,3	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0
14. Zurich	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,4	1,5
15. Groupe Ledor	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	N/A	N/A	N/A

69 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2014.

Le tableau 67 illustre bien la stabilité de ce marché. En effet, pour un assureur ou un groupe d'assureurs donné, il semble très difficile d'augmenter ses parts de marché, et c'est pourquoi les assureurs tentent continuellement d'innover, par exemple par l'amélioration du service à la clientèle ou par l'ajout de programmes de télématique afin de maintenir ou d'accroître leur positionnement dans le marché.

## Tableau 68

*Évolution des primes<sup>70</sup> des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec*

	Primes directes souscrites (en millions de dollars)									
	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
1. Intact Corporation financière	938	945	960	530	534	533	537	545	545	570
2. Desjardins	573	553	541	519	509	504	504	504	502	502
3. Groupe La Capitale	364	328	337	324	321	310	304	294	283	278
4. Groupe Promutuel	274	253	227	213	216	219	218	229	197	211
5. Aviva	223	236	238	249	258	260	231	221	218	225
6. SSQ - Générales	121	115	106	100	97	94	88	80	71	68
7. RSA Canada	120	127	135	17	17	15	14	15	15	16
8. Industrielle Alliance	120	126	119	109	99	87	79	74	70	65
9. TD Assurance	89	94	98	103	113	114	113	112	112	119
10. Allstate	57	60	65	62	63	65	71	78	82	82
11. Northbridge	50	44	44	36	41	43	50	47	83	90
12. Economical	40	41	43	41	40	45	54	69	82	81
13. Wawanesa	34	40	47	56	60	60	59	59	60	59
14. Zurich	28	28	28	32	33	33	35	39	43	47
15. Groupe Ledor	27	29	27	24	25	25	27	N/A	N/A	N/A

Le tableau 68 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, peu de changements sont à signaler au sein des 15 premières positions. Les cinq premiers assureurs ou groupes d'assureurs conservent le même rang qu'en 2013, tandis que SSQ-Générales grimpe de deux rangs pour se retrouver en 6e position. Parmi les croissances les plus significatives en 2014, outre celle de SSQ-Générales (5,2 %), les croissances de Northbridge (13,6 %), Groupe La Capitale (11 %) et Groupe Promutuel (8,3 %) sont à signaler. Enfin, on note que Wawanesa est en décroissance depuis quelques années. En 2014, son volume de primes automobiles a diminué de 15 %. Il en va de même pour le Groupe Ledor (- 6,9 %), RSA Canada (- 5,5 %), Aviva (- 5,5 %), TD Assurance (- 5,3 %) et Industrielle Alliance (- 4,8 %) qui ont également vu leur volume de primes automobiles diminuer en 2014.

<sup>70</sup> Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2014.

### La concurrence et le marketing de l'assurance automobile au Québec

Comme par les années passées, les assureurs demeurent très actifs sur le plan médiatique en utilisant les différents médias à leur disposition, incluant les médias sociaux. Ces efforts publicitaires de la part des assureurs illustrent un besoin d'adapter leurs stratégies de marketing à un environnement concurrentiel afin de rejoindre les consommateurs.

Dans le contexte d'un environnement concurrentiel, les assureurs présentent de plus en plus d'offres promotionnelles et le développement de produits accessoires à l'assurance automobile demeure appréciable. Au cours des dernières années, certains assureurs ont d'ailleurs procédé au développement d'offres de produits et services connexes à l'assurance automobile, tels que les programmes de télématique ou la possibilité de suivre en temps réel les étapes d'un règlement de sinistre.

Aussi, certains assureurs continuent de s'associer à différentes fédérations ou associations afin d'avoir un meilleur accès à leurs membres et de cibler leurs publicités en fonction de divers avantages et rabais de primes offerts à ces membres. D'autres vont afficher une présence plus soutenue lors de la présentation de divers salons, comme ceux de l'automobile, des véhicules récréatifs ou celui de la motocyclette afin d'augmenter leur visibilité auprès d'une clientèle cible.

Ainsi, les assureurs souhaitent répondre aux besoins exprimés par la clientèle en leur offrant une plus grande flexibilité. D'ailleurs, certains assureurs ont développé dans Internet des applications de soumission d'assurance qu'ils qualifient de simples et performantes, tandis que d'autres utilisent de plus en plus les différents médias sociaux ou font une utilisation plus accrue des courriels et des différents blogues pour tenter de développer de nouveaux marchés.

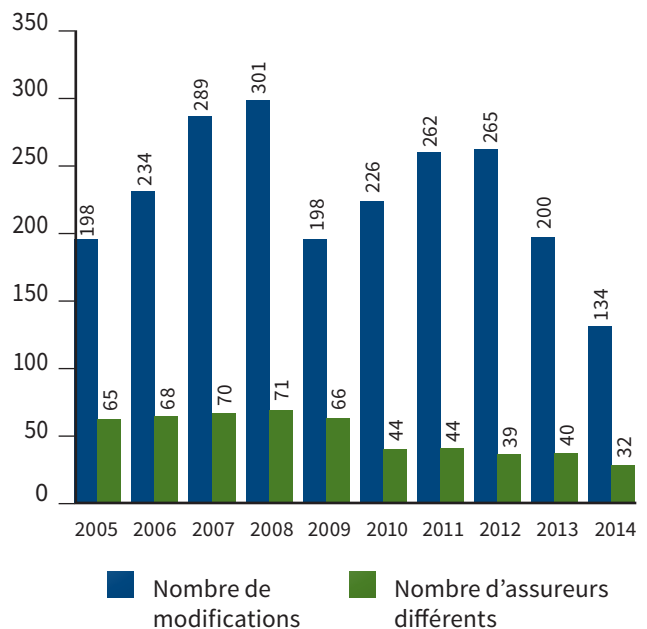
À cet effet, l'Autorité a entrepris des travaux au cours de la dernière année afin de bien cerner la distribution en ligne de produits d'assurance et les enjeux qui y sont associés. Ces travaux ont mené à une consultation sur la distribution de produits d'assurance par Internet. Cette consultation avait tout d'abord pour objectif de partager le résultat des travaux préliminaires réalisés par l'Autorité. Elle avait ensuite pour but d'obtenir le point de vue des intervenants du secteur financier et des consommateurs sur les enjeux entourant la distribution d'assurance par Internet. Cette consultation s'est conclue par la publication d'un rapport dans lequel l'Autorité y présente ses orientations relatives à l'encadrement de l'offre d'assurance par Internet au Québec.

Les modifications apportées annuellement par les assureurs à leur manuel de tarification démontrent aussi que chacun cherche à adapter ses pratiques et sa tarification afin de maintenir sa compétitivité et son positionnement dans le marché. À cet effet, en 2014, l'Autorité a reçu 134 dépôts de modifications aux manuels de tarification provenant de 32 assureurs automobiles différents<sup>71</sup>. En ce qui a trait à l'exigence liée au dépôt des manuels de tarification, l'Autorité a débuté des travaux au cours de l'année 2014 afin de permettre aux assureurs de transmettre leurs manuels de tarification de façon électronique. Ces travaux se poursuivront au cours de l'année 2015.

Le graphique 63 présente l'évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité au cours des 10 dernières années.

## Graphique 63

Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité



Aussi, il est généralement reconnu que des écarts de prix entre les assureurs pour des profils d'assurés identiques, à un moment donné, indiquent également une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 69 montre de tels écarts entre assureurs dans le marché québécois.

71 L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs à déposer auprès de l'Autorité toute modification apportée à leur manuel de tarification.

## Tableau 69

*Comparaison des primes<sup>72</sup> d'assurance automobile offertes par différents assureurs<sup>73</sup> au Québec pour différents profils d'assurés<sup>74</sup>*

Profil d'assuré	Assureurs <sup>75</sup>									Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
N° 1	1 101 \$	914 \$	1 132 \$	1 106 \$	961 \$	893 \$	965 \$	962 \$	942 \$	27 %
N° 2	909 \$	786 \$	1 126 \$	806 \$	934 \$	677 \$	1 195 \$	957 \$	658 \$	82 %
N° 3	783 \$	696 \$	855 \$	710 \$	756 \$	619 \$	887 \$	773 \$	612 \$	45 %
N° 4	878 \$	942 \$	890 \$	1 054 \$	646 \$	722 \$	967 \$	1 121 \$	823 \$	74 %
N° 5	490 \$	404 \$	405 \$	480 \$	374 \$	364 \$	411 \$	408 \$	377 \$	35 %
N° 6	467 \$	403 \$	405 \$	456 \$	369 \$	387 \$	404 \$	421 \$	367 \$	27 %
N° 7	563 \$	571 \$	482 \$	674 \$	428 \$	455 \$	510 \$	584 \$	533 \$	57 %
N° 8	565 \$	486 \$	600 \$	559 \$	392 \$	501 \$	338 \$	431 \$	430 \$	78 %
N° 9	767 \$	544 \$	829 \$	662 \$	622 \$	521 \$	414 \$	554 \$	540 \$	100 %
N° 10	702 \$	623 \$	734 \$	743 \$	650 \$	498 \$	490 \$	636 \$	606 \$	52 %

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré en 2014 peut grandement varier d'un assureur à l'autre<sup>76</sup>. On y observe qu'un assureur peut être très concurrentiel pour un profil d'assuré donné, mais pas nécessairement pour un autre. Par exemple, l'assureur G offre la prime la plus basse pour les assurés n°s 8, 9 et 10, tout en étant moins compétitif pour les assurés n°s 2 et 3. Ce dernier offre même la prime la plus élevée pour ces deux profils d'assurés.

Les efforts des assureurs semblent se concentrer sur certains créneaux et l'examen de la situation permet de constater que la concurrence s'exerce différemment selon les segments du marché. Par exemple, le tableau 69 révèle que les assurés n°s 1 et 6 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d'assurance que les autres profils d'assurés.

72 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.

73 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H et I sont les mêmes pour les 10 profils d'assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicule les plus populaires.

74 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés au tableau 69.

75 Les neuf assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 63 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2014.

76 Pour l'assuré n° 9, on constate un écart de 100 %, soit de 415 \$ entre les assureurs C et G.

Le tableau 70 montre également la variation de prime pour un même profil d'assuré entre 2013 et 2014 auprès d'un même assureur.

## Tableau 70

*Variation des primes<sup>77</sup> d'assurance automobile pour différents profils d'assurés<sup>78</sup> entre 2013 et 2014<sup>79</sup>*

Profil d'assuré	Assureurs																	
	A			B			C			D			E			F		
	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation
N° 1	2 023 \$	2 023 \$	0%	1 348 \$	1 278 \$	-5%	1 383 \$	1 489 \$	8%	2 123 \$	4 031 \$	90%	1 749 \$	1 141 \$	-35%	1 373 \$	984 \$	-28%
N° 2	1 195 \$	1 195 \$	0%	972 \$	909 \$	-6%	963 \$	1 126 \$	17%	1 397 \$	1 397 \$	0%	1 092 \$	934 \$	-14%	802 \$	677 \$	-16%
N° 3	1 471 \$	1 471 \$	0%	1 125 \$	1 050 \$	-7%	1 209 \$	1 184 \$	-2%	1 915 \$	1 915 \$	0%	1 269 \$	758 \$	-40%	939 \$	822 \$	-12%
N° 4	454 \$	454 \$	0%	768 \$	800 \$	4%	667 \$	747 \$	12%	724 \$	1 375 \$	90%	909 \$	624 \$	-31%	635 \$	698 \$	10%
N° 5	292 \$	292 \$	0%	453 \$	467 \$	3%	318 \$	405 \$	27%	356 \$	356 \$	0%	471 \$	369 \$	-22%	357 \$	387 \$	8%
N° 6	347 \$	347 \$	0%	493 \$	505 \$	2%	391 \$	450 \$	15%	460 \$	460 \$	0%	503 \$	359 \$	-29%	387 \$	448 \$	16%
N° 7	356 \$	356 \$	0%	550 \$	563 \$	2%	425 \$	482 \$	13%	495 \$	495 \$	0%	601 \$	428 \$	-29%	468 \$	455 \$	-3%
N° 8	238 \$	252 \$	6%	525 \$	544 \$	4%	473 \$	600 \$	27%	384 \$	398 \$	4%	457 \$	386 \$	-16%	506 \$	523 \$	3%
N° 9	386 \$	410 \$	6%	765 \$	799 \$	4%	780 \$	829 \$	6%	592 \$	1 124 \$	90%	793 \$	634 \$	-20%	634 \$	697 \$	10%
N° 10	491 \$	522 \$	6%	678 \$	702 \$	4%	698 \$	734 \$	5%	608 \$	1 154 \$	90%	862 \$	650 \$	-25%	428 \$	498 \$	16%

Ainsi, ce tableau permet de constater que la prime demandée à un assuré par un même assureur peut varier considérablement d'une année à l'autre. À titre d'exemple, l'assureur D demandait la deuxième prime la plus basse en 2013 pour l'assuré n° 9, tandis qu'en 2014, il présente la prime la plus élevée pour cet assuré. Ainsi, l'assureur D a décidé d'effectuer une hausse de 90 % de la prime pour ce profil d'assuré comparativement à des hausses respectives de 6 %, 4 %, 6 % et 10 % pour les assureurs A, B, C et F. De plus, l'assureur E présente une diminution de 20 % de la prime en 2014 pour ce même profil, soit pour l'assuré n° 9.

### La demande d'assurance automobile

La demande d'assurance est étroitement liée à l'évolution du nombre de véhicules en circulation et à l'âge moyen du parc automobile. Ainsi, les propriétaires de véhicules neufs ou récents choisissent généralement une couverture d'assurance plus étendue que ceux qui détiennent des véhicules plus âgés. L'offre de l'avenant « valeur à neuf » pour un véhicule récent en est un bel exemple. En outre, le fait qu'il y ait fréquemment un créancier qui est partie au contrat dans le cas de véhicules plus récents, contribue à ce que le propriétaire doive se procurer une protection d'assurance complète pour la durée du prêt.

La demande d'assurance automobile est également liée au nombre de personnes qui sont en âge de conduire un véhicule de même qu'au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec. Avec une espérance de vie plus longue, de plus en plus de personnes âgées sont susceptibles d'acheter des produits d'assurance automobile, contribuant aussi au maintien de la demande d'assurance. Ce phénomène concernant l'accroissement de l'espérance de vie et la diminution des taux de mortalité qui en découle a d'ailleurs été abordé dans les sections précédentes de ce rapport traitant du risque de longévité.

77 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.

78 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E et F sont les mêmes pour les 10 profils d'assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicule les plus populaires.

79 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec.

Le tableau 71 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite et de l'âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

## Tableau 71

*Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec<sup>80</sup>*

Année	Voitures de tourisme <sup>81</sup>		Tous véhicules combinés <sup>82</sup>	
	Âge moyen	Nombre (en milliers)	Âge moyen	Nombre (en milliers)
2005	7,1	4 157	7,7	4 877
2006	7,1	4 257	7,7	5 012
2007	7,1	4 356	7,8	5 208
2008	7,0	4 456	7,7	5 265
2009	7,0	4 551	7,8	5 408
2010	7,1	4 668	7,9	5 530
2011	7,1	4 726	7,9	5 628
2012	7,2	4 815	8,0	5 729
2013	7,2	4 906	8,1	5 816
<b>2014</b>	<b>7,3</b>	<b>4 935</b>	<b>8,2</b>	<b>5 896</b>

Ce tableau permet de constater que le nombre de véhicules a augmenté au cours des 10 dernières années, soit de 19 % pour les voitures de tourisme et de 21 % pour l'ensemble des véhicules. Pour ce qui est de l'âge moyen des véhicules, il a augmenté pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules. Il se situe en 2014 à 7,3 et 8,2 ans respectivement. Pour cette même année, le nombre de voitures de tourisme pour laquelle une assurance a été souscrite a augmenté de 0,6 % par rapport à 2013. Pour l'ensemble des véhicules, il s'agit plutôt d'une hausse de 1,4 %.

<sup>80</sup> L'âge moyen des véhicules en circulation provient du *Bilan 2014 (2013, 2012, 2011, 2010 et 2009), Accidents, parc automobile, permis de conduire*, publié par la SAAQ.

Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2014.

<sup>81</sup> Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.

<sup>82</sup> Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicule à l'exception des véhicules couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.

Le tableau 72 illustre une progression du nombre de véhicules souscrits pour la catégorie de risque des motoneiges avec une évolution de 23,5 % par rapport à l'année 2013, tandis que des augmentations de 3,4 % et 2,9 % respectivement pour les catégories de risque des motocyclettes et des véhicules tout-terrain sont également observées. En ce qui a trait aux véhicules utilitaires et aux véhicules publics, l'année 2014 présente des diminutions respectives du nombre de véhicules souscrits de 0,5 % et 15,7 %.

Sur une période de 10 ans, il y a un accroissement de 53 %, 40 %, 30 % et 20 % respectivement pour les motoneiges, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les véhicules utilitaires, tandis que la hausse est de 19 % et 21 % pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules. Seule la catégorie de risque des véhicules publics présente une baisse du nombre de véhicules souscrits de 2 % au cours de cette période.

## Tableau 72

*Nombre de véhicules<sup>83</sup> souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec*

Année	Catégories de risque <sup>84</sup>					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2005	4 156 906	166 742	128 855	229 038	185 743	9 775
2006	4 256 789	175 727	132 807	241 739	195 234	9 616
2007	4 356 498	184 942	198 672	252 655	204 963	10 709
2008	4 456 384	193 597	122 543	263 663	217 791	11 251
2009	4 550 922	195 032	168 964	270 031	212 403	10 987
2010	4 667 694	199 725	158 324	276 927	215 524	11 381
2011	4 726 476	207 986	181 304	282 121	219 296	10 954
2012	4 814 896	215 963	176 730	286 209	224 468	11 232
2013	4 905 631	225 023	159 829	289 491	224 775	11 339
2014	4 934 565	232 666	197 433	297 864	223 686	9 558

VT = Voitures de tourisme  
 MC = Motocyclettes  
 MN = Motoneiges  
 TT = Véhicules tout-terrain  
 VU = Véhicules utilitaires  
 VP = Véhicules publics

83 Les données liées au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2014.

84 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

Dans le tableau 73, le nombre de personnes au Québec âgées de 16 ans et plus, c'est-à-dire susceptibles de conduire un véhicule, augmente continuellement depuis 2005. Ce nombre est passé de 6,2 millions en 2005 à plus de 6,8 millions en 2014, soit une hausse de 10 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 10,6 % au cours des 10 dernières années.

## Tableau 73

*Nombre de personnes au Québec<sup>85</sup> en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire<sup>86</sup> pour l'ensemble du Québec*

Année	Nombre de personnes au Québec	
	Individus âgés de 16 ans et plus (en milliers)	Titulaires de permis de conduire (en milliers)
2005	6 221	4 777
2006	6 279	4 841
2007	6 349	4 909
2008	6 420	4 974
2009	6 497	5 028
2010	6 575	5 106
2011	6 646	5 156
2012	6 755	5 195
2013	6 818	5 242
2014	6 867	5 284

### 2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour les services qu'il offre, est un élément déterminant de la rentabilité de ses activités donc, de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2014 et traite des résultats des activités d'assurance.

#### *Le contexte de l'analyse de rentabilité*

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

L'objectif de l'analyse est de porter un jugement sur l'adéquation de la tarification. Une tarification est qualifiée d'adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés aux opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables en tenant compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont on ne connaît pas le coût avant sa mise en marché.

Par ailleurs, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché, et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

85 Le nombre de personnes provient du rapport sur les données démographiques publié par l'ISQ.

86 Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du Bilan 2014 (2013, 2012, 2011, 2010 et 2009), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ.

La difficulté principale provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

À titre d'exemple, les conditions météorologiques ont un impact direct sur les résultats en assurance automobile. Le caractère imprévisible des conditions météorologiques accroît la difficulté des assureurs à estimer le coût des sinistres futurs, puisque nul ne peut estimer avec précision par exemple les importantes précipitations de neige ou les fortes tempêtes de vent ou de grêle qui se produiront dans une année.

### *L'évolution globale des résultats*

Le tableau 74 présente les résultats<sup>87</sup> des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2005 à 2014.

Pour les raisons mentionnées précédemment, les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins, les conclusions de la présente analyse demeurent valables et sont conformes à la réalité du marché de l'assurance automobile au Québec.

L'analyse du tableau 74 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement. Le niveau des bénéfices a oscillé entre 10,8 % et 17,0 % des primes acquises pour les années 2005 à 2011 pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, pour les années 2012 à 2014, il a été inférieur à 10 %. En ce qui concerne les voitures de tourisme, le niveau des bénéfices a chuté sous la barre des 10 % à partir de l'année 2011 et, est inférieur à 5 % pour les deux dernières années. Plus précisément, en 2014, le niveau des bénéfices est estimé à 4,2 % des primes acquises pour les voitures de tourisme et à 4,9 % des primes acquises pour l'ensemble des véhicules.

On détermine le bénéfice ou la perte d'une année en comparant le coût des sinistres et des frais d'exploitation aux revenus découlant des opérations. Ces revenus correspondent aux primes acquises et aux revenus de placement liés aux opérations.

En raison de la part de marché de la catégorie des voitures de tourisme, l'analyse qui suit, outre le fait qu'elle soit effectuée pour l'ensemble des véhicules, porte principalement sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 74 montre que le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme est pratiquement demeuré au même niveau que celui de 2013, il présente une légère hausse de 0,6 % en 2014. De plus, ce tableau démontre que depuis quelques années, il y a eu très peu de variation dans le montant total des primes acquises. Toutefois, comme le marché présente une croissance de la demande d'assurance entraînée à la fois par l'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile et du nombre de titulaires de permis de conduire, le montant des primes acquises a connu une progression de plus de 7 % depuis 2005 pour cette catégorie de véhicule.

De fait, le tableau 71 montre une progression de 19 % du nombre de voitures de tourisme assurées en 2014 par rapport à 2005. L'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile accroît la demande d'assurance et, par conséquent, le montant des primes acquises. Toutefois, tel qu'il a été mentionné précédemment, la progression des primes acquises tend à diminuer au cours des dernières années, conséquence directe des baisses de tarifs effectuées par l'industrie au cours des neuf dernières années, tel qu'il est indiqué au tableau 78.

<sup>87</sup> Ces résultats sont des estimations et ont été calculés principalement à partir des données compilées dans le cadre du PSA publiées dans le Rapport du GAA, 2014.

## Tableau 74

### Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Primes souscrites (en M\$)</b>										
- Voitures de tourisme	2 590	2 582	2 562	2 535	2 550	2 526	2 509	2 465	2 418	2 406
- Tous véhicules <sup>88</sup>	3 175	3 149	3 121	3 094	3 104	3 076	3 067	3 041	3 029	3 028
<b>Primes acquises (en M\$)</b>										
- Voitures de tourisme	2 585	2 569	2 548	2 537	2 539	2 515	2 493	2 442	2 405	2 409
- Tous véhicules	3 160	3 130	3 107	3 095	3 091	3 061	3 057	3 023	3 013	3 024
<b>Revenus</b>										
<b>Primes acquises (%)<sup>89</sup></b>										
- Voitures de tourisme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- Tous véhicules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Revenus de placement (%)<sup>90</sup></b>										
- Voitures de tourisme	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5	1,4	1,1
- Tous véhicules	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5	1,4	1,1
<b>Total des revenus (%)</b>										
- Voitures de tourisme	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5	101,4	101,1
- Tous véhicules	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5	101,4	101,1
<b>Dépenses</b>										
<b>Sinistres (%)<sup>91</sup></b>										
- Voitures de tourisme	66,9	67,5	63,2	62,2	59,1	61,7	63,7	63,3	61,5	60,5
- Tous véhicules	66,1	65,2	62,3	60,2	57,1	59,4	62,0	61,4	59,1	58,4
<b>Frais d'exploitation (%)<sup>92</sup></b>										
- Voitures de tourisme	29,8	29,9	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,1	26,7	25,7
- Tous véhicules	29,9	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,0	26,7	25,8
<b>Total des dépenses (%)</b>										
- Voitures de tourisme	96,7	97,4	93,1	92,1	87,9	89,0	90,8	90,4	88,2	86,2
- Tous véhicules	96,0	95,1	92,1	90,1	85,9	86,7	89,0	88,5	85,8	84,1
<b>Bénéfice (perte) (%)<sup>93</sup></b>										
- Voitures de tourisme	4,2	3,6	7,9	8,8	12,9	11,7	10,2	11,1	13,2	14,9
- Tous véhicules	4,9	5,9	8,9	10,8	14,9	14,0	12,0	13,0	15,6	17,0
<b>Bénéfice (perte) sur 10 ans (%)<sup>94</sup></b>										
- Tous véhicules	11,6	12,8	13,8	14,4	14,4	13,4	12,2	10,8	9,4	8,3
<b>Bénéfice (perte) sur 20 ans (%)<sup>95</sup></b>										
- Tous véhicules	9,8	10,1	10,3	10,2	9,9	9,5	8,4	7,8	7,0	5,9

88 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

89 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

90 Il s'agit d'estimations et ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

91 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

92 Les frais d'exploitation de l'année 2014 sont estimés.

93 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

94 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2014 représente le bénéfice réalisé de 2005 à 2014.

95 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2014 représente le bénéfice réalisé de 1995 à 2014.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les résultats de revenus de placements de l'industrie de l'assurance de dommages, et plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus pour le secteur de l'assurance automobile au Québec ont peu d'effets sur la variation des revenus globaux, ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

En ce qui concerne les dépenses, on constate que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que très légèrement d'une année à l'autre. Normalement, en raison de la forte concurrence dans le marché, une pression à la baisse est exercée sur ces frais, incitant les assureurs à multiplier les mesures visant à réduire leurs coûts d'opérations ou du moins à les maintenir au même niveau. Le niveau estimé pour 2014 des frais d'exploitation est de 29,8 % des primes acquises pour les voitures de tourisme.

Pour conclure, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres, et il faut donc trouver là les principales explications de la fluctuation des résultats.

### L'évolution des sinistres

L'évolution des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen d'un sinistre pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile, ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

Le coût total des sinistres est directement lié à la fréquence et au coût moyen des sinistres. L'analyse des statistiques sur l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

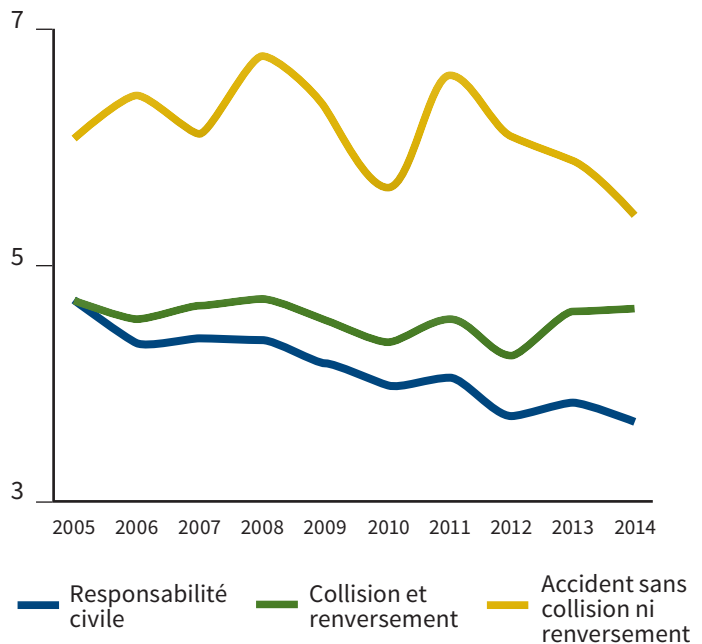
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par le contrôle qui en est fait. Dans ce domaine, tant les assureurs que les assurés peuvent exercer une influence puisque les comportements de ces derniers déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, le coût des sinistres varie selon divers facteurs économiques, tels le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

### Fréquence des sinistres

Le graphique 64 présente l'évolution de la fréquence des réclamations de 2005 à 2014 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

## Graphique 64

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (en pourcentage)



Pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement », la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par la condition des routes, tandis que la troisième garantie peut l'être par des tempêtes de vent ou de grêle ou des inondations, par exemple.

La fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile », après avoir augmenté en 2013, a diminué cette année. Pour 2014, la baisse est de 3,9 % et la fréquence des réclamations se situe maintenant à 3,7 %, ce qui constitue le plus bas niveau observé au cours des 10 dernières années.

Après avoir vu sa fréquence des réclamations augmenter de façon importante en 2013, l'année 2014 présente également une légère hausse pour la garantie « collision et renversement », soit de 0,9 %. Cette année, la fréquence des réclamations pour cette garantie est de 4,6 %.

Quant à la garantie « accident sans collision ni renversement », elle présente une diminution en 2014, et ce, pour une troisième année consécutive. La baisse de la fréquence des réclamations pour l'année 2014 est de 7,6 %, ce qui en fait la troisième plus forte baisse enregistrée au cours des 10 dernières années. Aussi, la fréquence des réclamations présentée cette année pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 5,5 %, soit le plus bas niveau observé au cours des 10 dernières années.

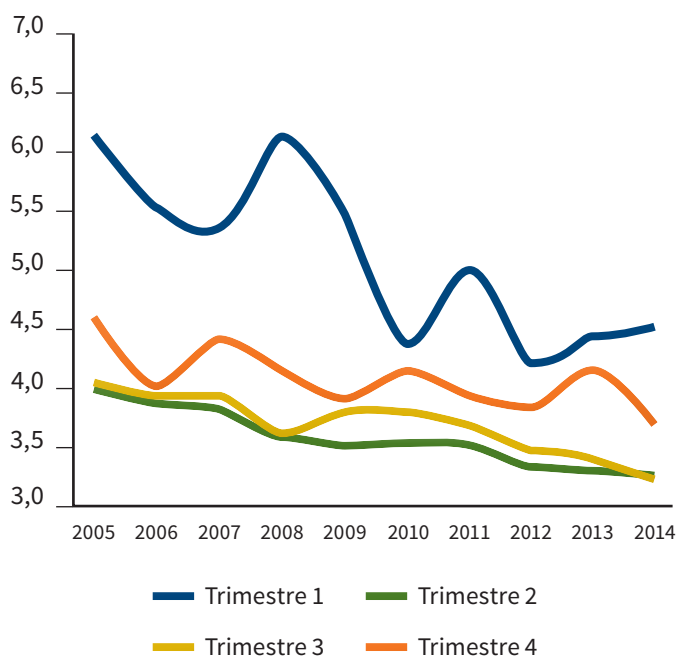
Ainsi, en 2014, pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme, la fréquence des réclamations diminue pour les garanties « responsabilité civile » et « accident sans collision ni renversement », tandis qu'elle augmente pour la garantie « collision et renversement ».

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, permettant de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 65, 66 et 67 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations de 2005 à 2014 sur une base trimestrielle et pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

## Graphique 65

*Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)*



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres présentent des fréquences de sinistres plus élevées que les deux autres trimestres, étant donné qu'ils regroupent les mois de l'année au cours desquels on enregistre le plus de précipitations et où les conditions routières sont les plus changeantes.

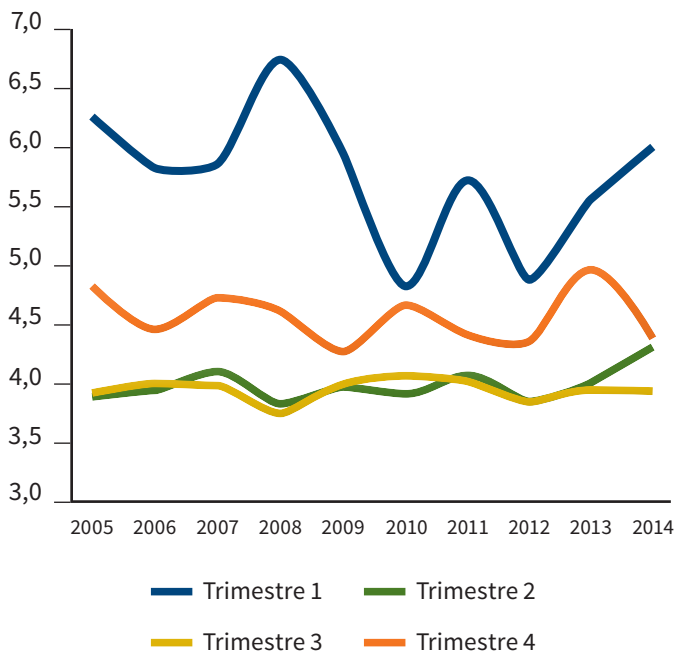
En 2014 la fréquence des réclamations pour le 1<sup>er</sup> trimestre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une deuxième année consécutive. Il s'agit d'une hausse de 1,8 %. Toutefois, cette fréquence demeure la quatrième plus basse observée au cours des 10 dernières années et elle a diminué de 26,3 % depuis 2005.

Les trois autres trimestres de cette garantie présentent des baisses de la fréquence des réclamations en 2014. Le 4<sup>e</sup> trimestre présente la diminution la plus significative, soit de 11,1 % faisant en sorte que la fréquence des réclamations pour 2014 est la plus basse observée au cours des 10 dernières années pour ce trimestre. Pour ce qui est des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres, ces derniers présentent des baisses respectives de 1,4 % et 4,7 %, faisant en sorte que la fréquence des réclamations pour ces deux trimestres est également la plus basse observée au cours des 10 dernières années.

Par conséquent, étant donné que trois trimestres présentent des baisses de la fréquence des réclamations, la garantie « responsabilité civile » présente une baisse globale de sa fréquence des réclamations de 3,9 % en 2014, tel qu'il a été présenté au graphique 64<sup>96</sup>.

## Graphique 66

Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)



La garantie « collision et renversement » est elle aussi grandement influencée par les conditions météorologiques. Ainsi, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année présentent les plus hautes fréquences. Après une importante hausse de la fréquence des réclamations en 2013, le même phénomène s'est produit au 1<sup>er</sup> trimestre de 2014 avec une hausse de 8,2 %.

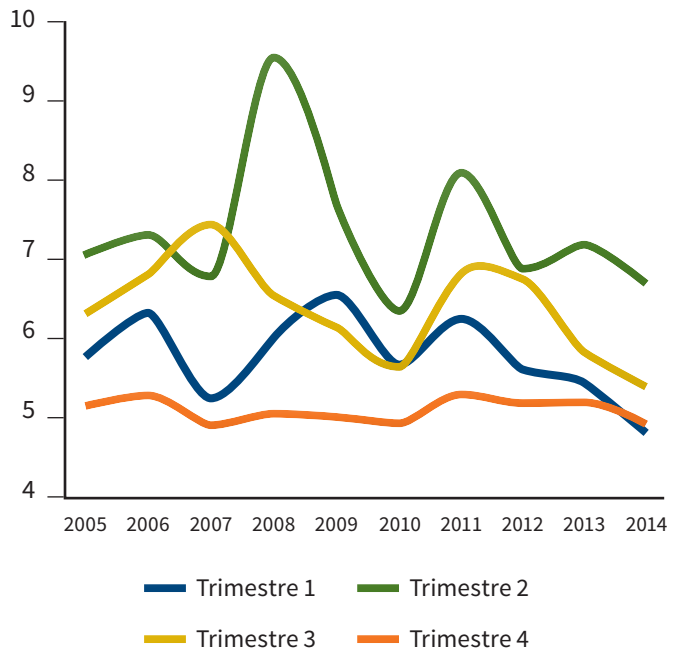
96 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » est de 4,5 %, 3,3 %, 3,2 % et 3,7 % respectivement pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 2014.

Pour une deuxième année consécutive, au 2<sup>e</sup> trimestre, la garantie « collision et renversement » présente une hausse de la fréquence des réclamations. Cette année, cette augmentation est de 7,7 %, soit la plus forte hausse enregistrée pour ce trimestre au cours des 10 dernières années. Toutefois, pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, on observe plutôt des diminutions de la fréquence des réclamations de 0,2 % et 11,7 % respectivement. Le 4<sup>e</sup> trimestre de 2014 présente la plus forte diminution observée au cours des 10 dernières années pour ce trimestre faisant en sorte que la fréquence des réclamations de ce trimestre pour la garantie « collision et renversement » est la troisième plus basse enregistrée au cours des 10 dernières années.

Ainsi, s'il n'y avait pas eu une diminution importante de la fréquence des réclamations pour le 4<sup>e</sup> trimestre, la garantie « collision et renversement » aurait présenté une hausse globale de sa fréquence des réclamations beaucoup plus importante. En 2014, la hausse globale pour cette garantie est de 0,9 %, tel qu'il est observé au graphique 64<sup>97</sup>.

## Graphique 67

Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)



Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni renversement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement subits et violents comme des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

97 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » est de 6 %, 4,3 %, 3,9 % et 4,4 % respectivement pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 2014.

En ce qui concerne la fréquence de réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

En 2014, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres présentent des baisses de la fréquence des réclamations, et ce, pour une troisième année consécutive. Les diminutions de cette année sont respectivement de 11,5 % et 7 % pour les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres faisant en sorte que ces deux trimestres présentent les plus basses fréquences observées au cours des 10 dernières années.

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres montrent aussi des baisses respectives de la fréquence des réclamations de 6,7 % et de 5,6 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement » en 2014.

Ainsi, étant donné que les quatre trimestres présentent des baisses de la fréquence des réclamations, la garantie « accident sans collision ni renversement » présente une diminution globale de sa fréquence de 7,6 % en 2014, tel que présenté au graphique 64<sup>98</sup>.

En résumé, la fréquence des réclamations augmente légèrement en 2014 pour la garantie « collision et renversement », tandis qu'elle diminue pour les garanties « responsabilité civile » et « accident sans collision ni renversement ». L'effet combiné des variations de cette fréquence pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile se traduit par une baisse globale de 3,9 % pour les voitures de tourisme en comparaison à une hausse globale de 2,1 % observée l'année dernière.

Ainsi, la tendance au cours des 10 dernières années demeure à la baisse, et ce, pour chacune des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. Pour cette période, la fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme a diminué de 21,5 %, 1,5 % et 10,2 % respectivement pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ».

Il y a d'autres facteurs que les événements météorologiques qui influencent la fréquence des réclamations. De fait, l'évolution de la fréquence des réclamations dépend aussi de l'utilisation des véhicules et de l'étendue des couvertures achetées par les consommateurs; une moins grande utilisation des véhicules entraîne généralement une réduction de la fréquence. À cet effet, le parc automobile du Québec croît pratiquement deux fois plus vite que la population âgée de 16 et plus.

Aussi, au cours des dernières années, le nombre de titulaires de permis de conduire, c'est-à-dire de conducteurs actuels et potentiels, a augmenté de façon moins importante que le nombre de véhicules. En effet, les tableaux 73 et 71 démontrent que le nombre de titulaires de permis de conduire a augmenté de 10,6 % entre 2005 et 2014, alors que le nombre de voitures de tourisme a enregistré une hausse de 19 % au cours de la même période. De plus, à l'aide de ces deux tableaux, il est possible de calculer le ratio du nombre de voitures de tourisme par titulaire de permis de conduire et ainsi constater qu'il augmente graduellement dans le temps. En effet, le ratio est de 0,93 en 2014 alors qu'il était de 0,87 en 2005. Ainsi, chaque véhicule en circulation est potentiellement moins utilisé, ce qui réduit les risques d'accident pour chacun d'eux et, par conséquent, concourt à maintenir la fréquence des réclamations à des niveaux moins élevés.

À l'égard des couvertures d'assurance achetées par les consommateurs, une augmentation de la franchise réduit le nombre de réclamations, puisque celles dont le coût est en deçà de ce seuil ne sont pas indemnisées par les assureurs. De ce fait, on constate qu'en 2005, pour la garantie « collision et renversement », 46 % des voitures de tourisme étaient assurées avec une franchise de 250 \$ ou moins alors que 46 % avaient une franchise de 500 \$ ou plus. En 2014, ces proportions sont maintenant de 31 % et 48 % respectivement. Par conséquent, le fait que les consommateurs ont de plus en plus tendance à choisir des franchises plus élevées contribue aussi à maintenir bas le niveau de la fréquence des réclamations observé ces dernières années.

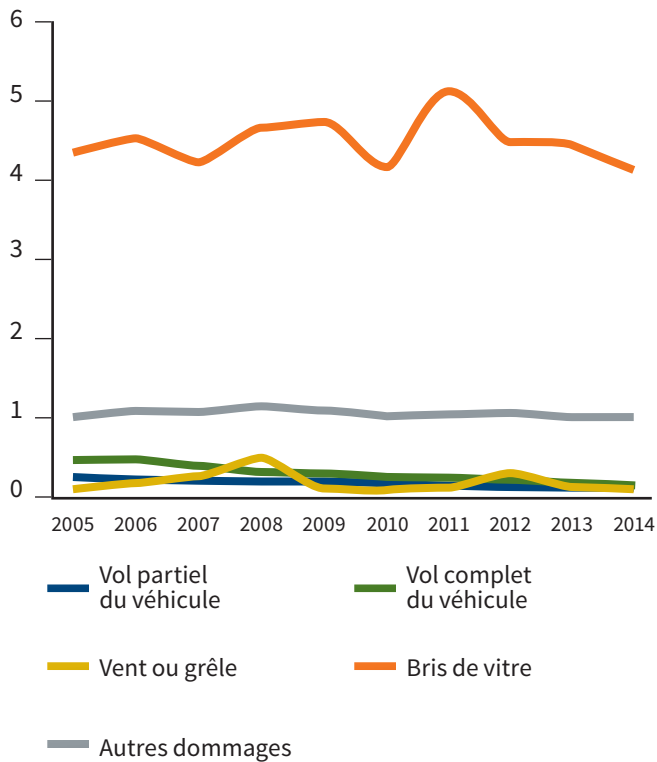
En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni renversement », le graphique 64 montre une diminution de la fréquence de ce type de sinistre pour l'année 2014, soit de 7,6 %. Comme elle couvre un large éventail de réclamations<sup>99</sup>, plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. On peut citer, par exemple, l'évolution du taux de criminalité qui touchera les réclamations pour des dommages causés par le vol ou le vandalisme, et les conditions météorologiques qui auront un impact sur certaines réclamations, dont celles comptant des dommages causés par le vent ou la grêle ou celles visant les « autres dommages » qui incluent les inondations.

98 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 4,8 %, 6,7 %, 5,4 % et 4,9 % respectivement pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 2014.

99 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour « vol partiel ou complet du véhicule », les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme, les inondations.

## Graphique 68

Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en pourcentage)



Le graphique 68 illustre la fréquence des réclamations par type de risque couvert par la garantie « accident sans collision ni renversement » pour la période de 2005 à 2014. Il permet de constater que tous les types de réclamations, à l'exception des dommages causés par le vent ou la grêle et les « autres dommages », qui comprend notamment les inondations, ont enregistré une amélioration depuis 2005. En effet, malgré le fait que les « autres dommages » présentent une diminution en 2014, soit de 2,3 %, ces derniers présentent une hausse de 1,5 % au cours des 10 dernières années. Pour ce qui est des dommages causés par le vent ou la grêle, la fréquence des réclamations est la même que celle de 2005<sup>100</sup>.

Le graphique 68 permet de constater qu'il y a eu des baisses importantes au chapitre des vols depuis 2005. La fréquence des vols partiels a diminué de 59,9 %, et celle des vols complets de véhicules de 72 %. Quant à la fréquence des bris de vitre, elle a chuté de 4,2 % au cours de la même période<sup>101</sup>.

100 En 2014, la fréquence des réclamations pour « vol partiel du véhicule » diminue de 9,7 % par rapport à 2013, tandis que celle pour « vol complet du véhicule » diminue de 21 %. La fréquence des réclamations pour les « bris de vitre » et pour les dommages causés par le vent ou la grêle diminue respectivement de 6,8 % et 46,1 % par rapport à 2013.

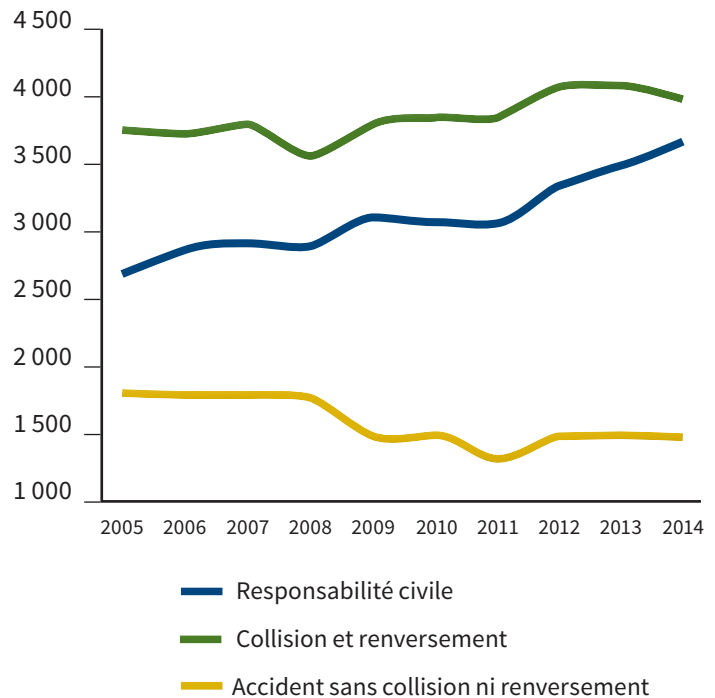
101 La fréquence des vols partiels est passée de 0,22 % en 2005 à 0,09 % en 2014, tandis que celle des vols complets de véhicules est passée de 0,45 % à 0,13 % au cours de la même période. Également, au cours de cette période, la fréquence des bris de vitre est passée de 4,32 % à 4,14 %, celle des dommages causés par le vent ou la grêle est demeurée à 0,09 % et celle des « autres dommages » est passée de 0,99 % à 1,01 %.

Les baisses importantes observées depuis 10 ans pour les vols semblent démontrer que les efforts des assureurs pour inciter les consommateurs à installer des systèmes antivols (systèmes de repérage et de marquage par exemple) ont eu un effet positif sur l'atteinte des objectifs des assureurs de diminuer la fréquence des vols de véhicules. De plus, les installations par le manufacturier d'antivols standards dans les véhicules neufs ont également favorisé l'atteinte de cet objectif<sup>102</sup>.

Coût moyen par sinistre

## Graphique 69

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)



Comme le montre le graphique 69, le coût moyen par sinistre a augmenté pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » au cours des 10 dernières années, tandis qu'il se situe à son deuxième plus bas niveau en 2014 pour la garantie « accident sans collision ni renversement »<sup>103</sup>.

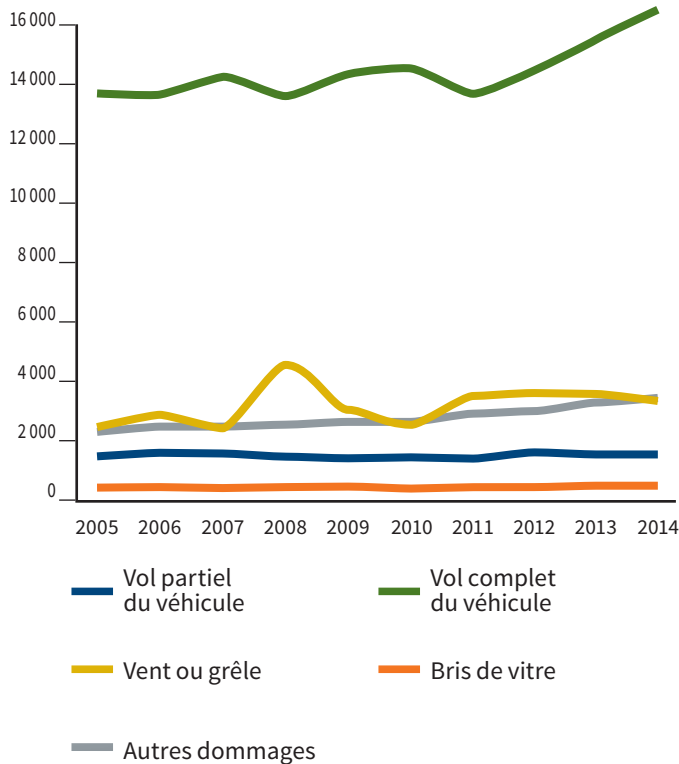
Par ailleurs, le coût moyen par sinistre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une quatrième année consécutive, soit de 5,1 % en 2014. Après avoir observé des hausses au cours des cinq dernières années, le coût moyen par sinistre pour la garantie « collision et renversement » diminue de 2,4 % en 2014. Quant à celui pour la garantie « accident sans collision ni renversement », il subit une diminution de 0,5 % en 2014, soit une deuxième baisse consécutive.

102 En 2005, près de 23 500 vols de véhicules (vols partiels et vols complets) ont été enregistrés auprès des assureurs pour le Québec pour des déboursés de plus de 226 M\$ comparativement à un peu plus de 9 000 vols et des déboursés d'un peu plus de 93 M\$ en 2014. Ces données sont extraites du Rapport du GAA, 2014.

103 Depuis 2005, ces coûts se sont accrus respectivement de 36,5 % et 6,2 % pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » et ont diminué de 19 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

## Graphique 70

Coût moyen selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)



Le coût moyen des réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement » est influencé principalement par les vols complets de véhicules, dont les coûts moyens sont supérieurs à ceux des autres types de réclamation de cette garantie, comme l'illustre le graphique 70.

En effet, le nombre de vols complets de véhicules représente 2,3 % du nombre total de réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement », mais près de 26 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets augmente pour une troisième année consécutive, soit de 6,4 % en 2014<sup>104</sup>.

Au chapitre des vols partiels, le coût moyen par sinistre a connu en 2014 une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente. Le coût moyen par sinistre pour les « bris de vitre » augmente pour une troisième année consécutive, soit de 4,1 %, tandis que celui pour les « autres dommages », qui comprend notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, présente une cinquième hausse consécutive. Cette année, l'augmentation est de 4,2 %. Seul le coût moyen par sinistre des dommages causés par le vent ou la grêle présente une diminution en 2014, soit de 6,6 %. Pour la deuxième année consécutive, le coût moyen par sinistre diminue pour les dommages causés par le vent ou la grêle<sup>105</sup>.

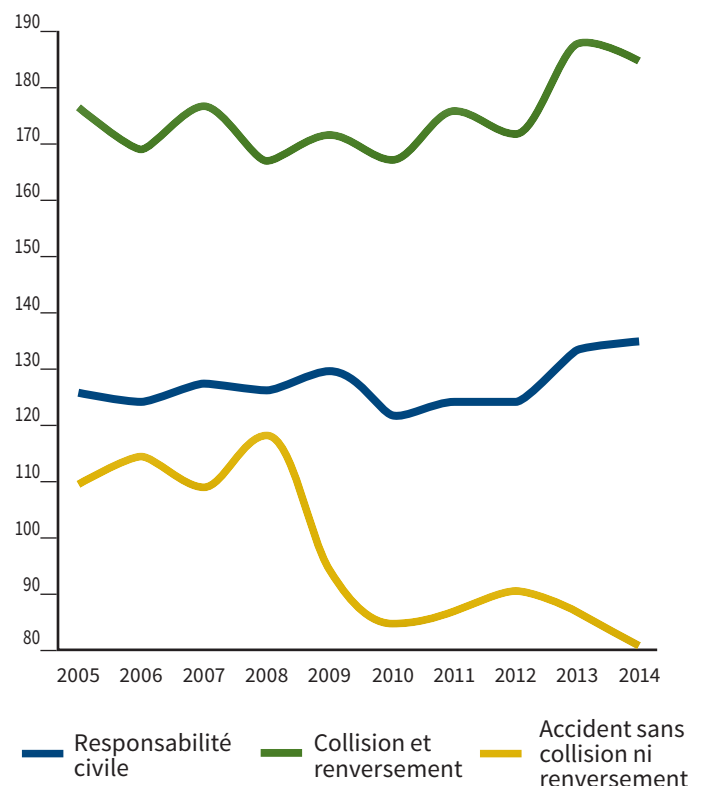
Toutefois, malgré le fait que le coût moyen par sinistre des « vols partiels », des « vols complets », des « bris de vitre » et des « autres dommages » soit en hausse en 2014, la diminution du coût moyen par sinistre des dommages causés par le vent ou la grêle fait en sorte que le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement » a subi une diminution de 0,5 % en 2014, tel qu'illustré au graphique 69.

### Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 71.

## Graphique 71

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (en dollars)



104 Le coût moyen par sinistre des « vols complets » passe de 15 419 \$ en 2013 à 16 400 \$ en 2014.

105 Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour les dommages « bris de vitre » passe de 487 \$ en 2013 à 507 \$ en 2014. Pour les mêmes années, celui pour le « vol partiel » est passé de 1 513 \$ à 1 619 \$, tandis que ceux pour les dommages causés par le vent ou la grêle et pour les « autres dommages » sont passés de 3 471 \$ à 3 244 \$ et de 3 237 \$ à 3 372 \$ respectivement.

En 2014, le coût global pour les garanties « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » diminue par rapport à 2013, tandis que celui pour la garantie « responsabilité civile » augmente. En effet, pour l'année 2014, les garanties « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » présentent des diminutions respectives de leur coût global de 1,5 % et 8 %, tandis que la garantie « responsabilité civile » présente une hausse de son coût global de 1 %.

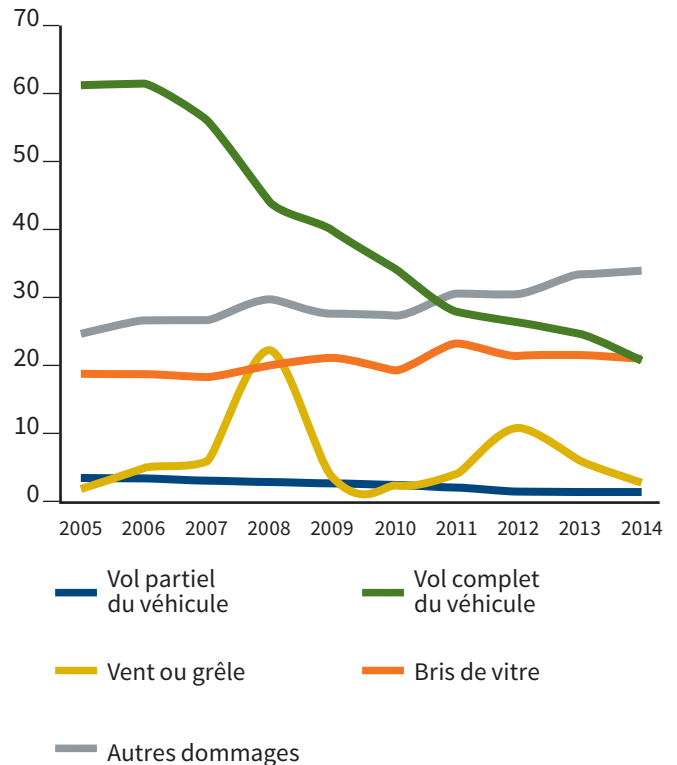
Pour ce qui est de la garantie « responsabilité civile », étant donné que la diminution de la fréquence des réclamations est moins importante que la hausse du coût moyen par sinistre, cela entraîne une légère augmentation de son coût global en 2014. Quant à la garantie « collision et renversement », la diminution du coût moyen par sinistre est beaucoup plus importante que l'augmentation de la fréquence des réclamations faisant en sorte que l'on obtient une baisse de 1,5 % du coût global de cette garantie pour 2014. Rappelons qu'en 2013, ces deux garanties avaient présenté des hausses importantes de leur coût global de 7,3 % et 9 % respectivement.

L'année 2014 présente, pour la garantie « accident sans collision ni renversement », une diminution de 8 % de son coût global. En effet, étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre de cette garantie sont à la baisse en 2014, cela entraîne également une diminution de son coût global. Rappelons que cette garantie avait également présenté une diminution de 4,2 % de son coût global en 2013.

Le graphique 72 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement ».

## Graphique 72

*Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)*



Pour le « vol partiel », le « vol complet » et les « bris de vitre », la baisse de la fréquence des réclamations a été supérieure à la hausse du coût moyen par sinistre faisant en sorte que l'on obtient des diminutions respectives de 3,4 %, 16 % et 3,1 % de leur coût global pour cette année. Du fait que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre sont à la baisse pour les dommages causés par le vent ou la grêle, le coût global diminue de 49,7 % en 2014. Pour ce qui est des « autres dommages », qui incluent notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, le coût global augmente de 1,8 % en 2014.

Le coût global des réclamations pour « vol complet » est en baisse pour une dixième année consécutive, tandis que celui pour le « vol partiel » a diminué à neuf reprises au cours des 10 dernières années. Le coût global a diminué respectivement de 58,5 % et 66,3 % pour le « vol partiel » et le « vol complet » au cours des 10 dernières années.

Après avoir vu le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme augmenter de 7,7 % au cours de l'année 2013, ce dernier diminue de 0,3 % cette année faisant en sorte que le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme s'est stabilisé à 1,7 G\$. La diminution de cette année est principalement attribuable à la baisse de la fréquence des réclamations présentée pour les garanties « responsabilité civile » et « accident sans collision ni renversement », combinée à la baisse du coût moyen par sinistre des garanties « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement », entraînant ainsi une diminution du coût global pour deux des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. En regardant l'ensemble des trois couvertures principales du contrat d'assurance automobile, étant donné que la baisse totale de la fréquence des réclamations de 3,9 % est plus importante que la hausse globale de 2,2 % du coût moyen des sinistres, cela a entraîné une baisse du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme pour l'année 2014. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il présente une augmentation de 2,3 % en 2014. Il passe de 2 G\$ en 2013 à 2,1 G\$ en 2014.

Pour les voitures de tourisme, étant donné que le montant total des sinistres affiche une baisse de 0,3 % et que les primes acquises présentent une légère hausse de 0,6 %, les résultats de 2014 affichent globalement une légère amélioration. En effet, le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicules est passé de 67,5 % en 2013 à 66,9 % en 2014, comme l'indique le tableau 74. Ainsi, les assureurs, dans leur ensemble, ont été en mesure de dégager des bénéfices quelque peu supérieurs à ceux de 2013 pour cette catégorie de véhicules.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année sont quelque peu inférieurs à ceux présentés en 2013. Le montant total des sinistres augmente de 2,3 %, tandis que les primes acquises augmentent seulement de 1 %. Par conséquent, le ratio sinistres/primes est passé de 65,2 % en 2013 à 66,1 % en 2014, ce qui fait en sorte que les bénéfices réalisés pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec sont inférieurs à ceux présentés en 2013, soit de 4,9 % des primes acquises pour l'année 2014.

### Adéquation de la tarification en 2014

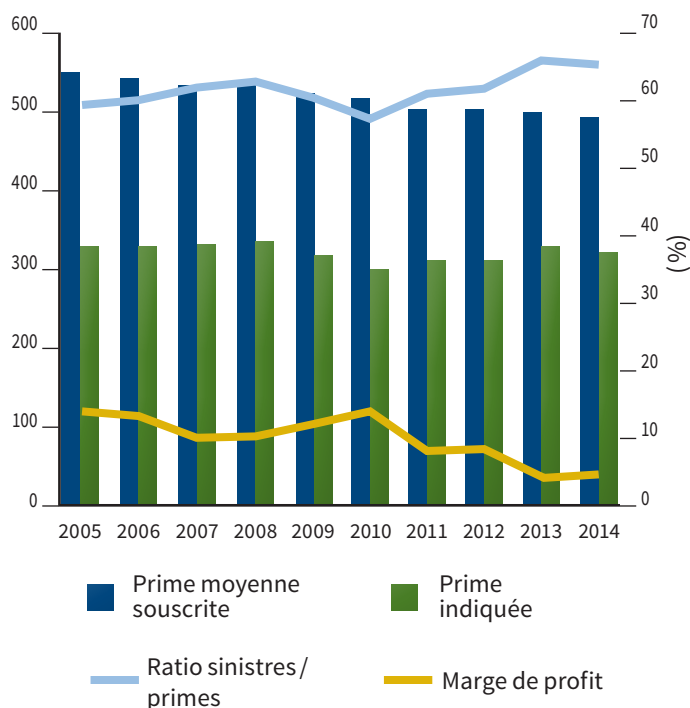
Avant d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2014, il importe de considérer l'écart qui existe entre la prime indiquée et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés, s'il avait été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquate, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés aux activités d'assurance.

Le graphique 73 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée, ainsi que le ratio sinistres/primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie « autres risques<sup>106</sup> ».

## Graphique 73

*Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée, ainsi que le ratio sinistres/primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie de risque « autres risques »*



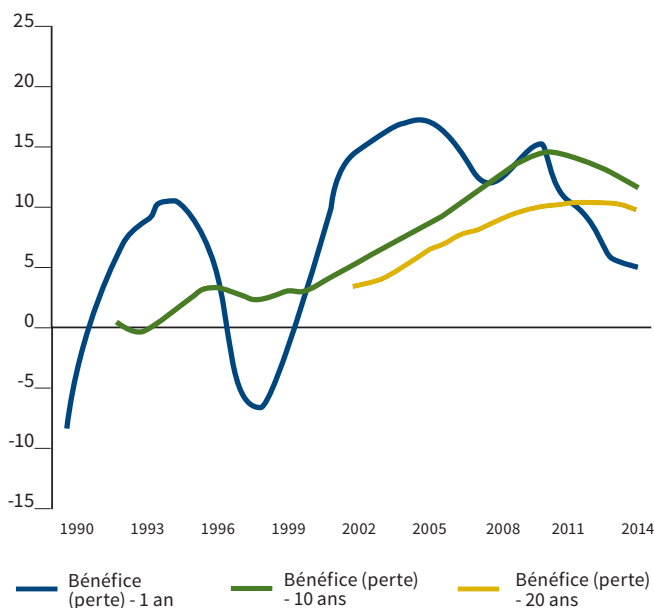
L'analyse de l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne demandée par les assureurs a permis de constater qu'au cours des 10 dernières années, les assureurs ont été en mesure de dégager des marges de profit pour leurs opérations en assurance automobile qui se situent entre 4 % et 14 % des primes souscrites. Toutefois, malgré le fait que la marge estimée pour cette année est quelque peu supérieure à celle de 2013, elle constitue la deuxième plus faible marge observée au cours des 10 dernières années. Elle est estimée à 4,8 % des primes souscrites alors qu'elle était de 4,5 % en 2013.

<sup>106</sup> Les résultats présentés dans le graphique 73 ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques », étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 8,6 % du total des primes souscrites et 9,4 % du total des sinistres pour l'année 2014.

L'analyse des résultats au cours des 25 dernières années révèle que les assureurs considèrent généralement bien les différents facteurs relatifs à la tarification. À cet égard, le graphique 74 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec, de 1990 à 2014. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison du grand nombre de facteurs dont il a été question dans les sections précédentes de ce rapport, tels la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres.

## Graphique 74

*Bénéfice (perte)<sup>107</sup> d'exploitation par année et par période de 10 et de 20 ans pour l'ensemble des véhicules*



Le graphique 74 permet aussi d'observer l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur des périodes de 10 et 20 ans. Ainsi, le bénéfice annuel estimé pour l'année 2014 est inférieur à celui de 2013, il est passé de 5,9 % des primes acquises en 2013 à 4,9 % cette année. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour des périodes de 10 et 20 ans, il a subi une baisse en 2014 pour ces deux périodes. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs pour la période de 10 ans, comprenant les années 2005 à 2014, s'établit à 11,6 % des primes acquises en comparaison à 12,8 % en 2013. Lorsqu'il est calculé sur une période de 20 ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 9,8 % des primes acquises, tandis qu'il était de 10,1 % l'année dernière.

De plus, malgré le fait que l'année 2014 présente un bénéfice inférieur à celui de 2013, l'année 2014 demeure rentable pour les assureurs, et ce, pour une dixième année consécutive. Toutefois le bénéfice présenté en 2014 constitue le plus bas niveau observé au cours des 10 dernières années.

En considérant le niveau des tarifs exercé par les assureurs et les risques associés à l'assurance automobile, la tarification des assureurs reflète le contexte actuel du marché au Québec. La bonne santé de l'industrie de l'assurance automobile au Québec profite aux consommateurs puisqu'elle fait augmenter la concurrence entre les assureurs en matière de souscription et de tarification.

### 2.3.3 Pratiques de tarification

Après avoir analysé la rentabilité des assureurs, il est opportun de considérer les pratiques de classification et de tarification qu'ils utilisent. Cette dernière partie traite d'abord de la consultation par le public des manuels de tarification des assureurs et des modifications qui leur ont été apportées. Elle présente ensuite une description de l'évolution des tarifs et des pratiques de classification et de tarification et dresse un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

#### *Le dépôt et la consultation des manuels de tarification*

Conformément à l'article 183 de la LAA, l'Autorité permet la consultation, par toute personne qui en fait la demande, des manuels de tarification déposés auprès d'elle en vertu de l'article 180 de cette loi. Par conséquent, les manuels de tarification sont mis à la disposition du public et de l'industrie.

Le manuel de tarification est composé des documents d'un assureur où sont définies ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

La consultation des manuels de tarification auprès de l'Autorité vise essentiellement à vérifier les nouvelles pratiques de classification et de tarification en vigueur dans le marché.

En 2014, sept sociétés d'assurance ont consulté les manuels de tarification. À titre comparatif, en 2013, 10 organismes différents s'étaient présentés aux bureaux de l'Autorité afin de consulter les manuels de tarification.

Au cours de ces visites, 60 consultations ont été réalisées en ce qui a trait à 15 manuels d'assureurs différents. En 2013, ces chiffres étaient de 113 consultations pour 20 manuels d'assureurs différents. À cet égard, il est intéressant de souligner que plusieurs organismes effectuent plus d'une consultation par année. Une société d'assurance est venue consulter les manuels de tarification jusqu'à six reprises au cours de la dernière année.

<sup>107</sup> Bénéfice (perte) d'exploitation exprimé en pourcentage des primes acquises, avant impôts et autres postes extraordinaires.

Le tableau 75 présente un recensement des sections des manuels de tarification qui ont été les plus consultées au cours de la dernière année en ce qui a trait aux voitures de tourisme.

## Tableau 75

*Recensement des sections des manuels de tarification les plus consultées au cours de l'année 2014 pour les voitures de tourisme*

Sections des manuels de tarification	Nombre de consultations	Pourcentage <sup>108</sup>
Territoires / municipalités	26	43 %
Rabais / surcharge	20	33 %
Table de groupes de véhicules	15	25 %
Limites et franchises	15	25 %
Taux de base	15	25 %
Avenants	15	25 %
Classes des conducteurs	14	23 %
Dossiers de conduite	14	23 %
Cote de solvabilité (credit scoring)	11	18 %
F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement	11	18 %

Les 15 assureurs dont les manuels de tarification ont été consultés au cours de cette année représentent plus de 78 % du total des primes directes souscrites en assurance automobile. Les consultants sont donc en mesure de dresser un portrait assez fidèle des marchés qu'ils ciblent lors de leurs visites à l'Autorité. Ainsi, les manuels les plus consultés sont généralement ceux des assureurs les plus importants. En effet, les cinq assureurs les plus visés par la consultation en 2014 représentent près de 62 % du marché québécois de l'assurance automobile, tandis qu'en prenant les 10 assureurs dont les manuels ont été les plus consultés, cette proportion passe à plus de 76 %.

Contrairement à l'année dernière où les manuels de tarification des assureurs directs avaient été les plus consultés, cette année ce sont les manuels de tarification des assureurs par courtiers qui ont été les plus consultés. Les manuels de tarification des assureurs directs ont été consultés dans une proportion représentant 48 % des consultations et ceux des assureurs par courtiers 52 %.

## Les modifications aux manuels de tarification

Plusieurs assureurs ont apporté des modifications à leur manuel de tarification et celles-ci sont fort variées. Elles portent sur de nombreux aspects de leurs critères de classification et de tarification.

Il importe de noter que les assureurs ne sont pas tenus de modifier annuellement leur manuel de tarification. Un assureur peut utiliser les mêmes règles de classification et la même tarification sur une longue période. Par conséquent, certains éléments d'un manuel de tarification peuvent avoir été établis il y a plusieurs années et être toujours utilisés.

Ainsi, 25 assureurs ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme au cours de l'année, ce qui représente plus de 93 % de ce marché. À cet effet, le tableau 76 présente un recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour ces véhicules.

## Tableau 76

*Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2014*

Critères de classification et de tarification	Part de marché <sup>109</sup> en 2014 des assureurs ayant modifié ce critère
Avenant « valeur à neuf »	63 %
Système de protection contre le vol	55 %
Utilisation du véhicule hors Québec	52 %
Conducteur occasionnel	52 %
Télématique	30 %
Âge du conducteur	25 %
F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement	24 %
Localisation	24 %

<sup>108</sup> Le pourcentage est exprimé en fonction du nombre total de consultations effectuées durant l'année 2014, soit 60 consultations.

<sup>109</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour la catégorie des voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2014.

Les assureurs continuent donc d'innover et d'apporter des modifications à leurs critères de classification et de tarification. Parmi ceux-ci, il y a plusieurs modifications liées à la tarification des conducteurs occasionnels ou de l'utilisation plus fréquente d'un véhicule hors Québec, tandis que les rabais liés aux systèmes de protection contre le vol subissent de nombreuses modifications annuellement et la liste des systèmes admissibles s'ajuste en fonction du développement de nouveaux systèmes. Les assureurs ont également été très actifs concernant les modifications aux critères d'admissibilité et à la tarification pour l'avenant « valeur à neuf » de même que pour les programmes liés à la télématique.

En ce qui concerne le critère lié aux systèmes de protection contre le vol, ce dernier demeure année après année parmi ceux les plus modifiés. En effet, en raison de l'importance des dommages causés par le vol de véhicules, les assureurs continuent de promouvoir l'installation des systèmes antivol en modifiant les règles d'admissibilité, les exigences minimales, la liste des systèmes recommandés ou obligatoires pour certains véhicules de même que le niveau des tarifs offerts selon que le véhicule est équipé ou non d'un système antivol. Les assureurs modifient aussi leurs pratiques en fonction de l'évolution technologique de ces systèmes et de l'amélioration de leur performance. Tout comme en 2013, on observe aussi une popularité accrue des systèmes de marquage. Ainsi, par rapport à l'année dernière, beaucoup plus d'assureurs offrent maintenant un rabais plus élevé si l'assuré possède à la fois un système de marquage et un système de repérage sur son véhicule.

En ce qui a trait à l'avenant « valeur à neuf », plusieurs changements à la tarification demandée pour cet avenant ont été effectués. Aussi, étant donné que l'utilisation des programmes de télématique par les assureurs demeure assez récente au Québec, certains d'entre eux ont apporté des ajustements à leurs programmes de télématique à la suite de l'expérience acquise au cours de la dernière année.

Par ailleurs, l'utilisation des rabais appliqués par les assureurs peut s'expliquer par l'intensification de la concurrence dans le secteur de l'assurance automobile. En effet, comme le produit offert est standard d'un assureur à l'autre, ces derniers ne peuvent se distinguer les uns des autres que par le prix demandé et le service offert.

Ce sont essentiellement ces raisons qui incitent les assureurs à raffiner leurs critères de classification et de tarification afin de définir les meilleurs risques et leur offrir la prime la plus équitable. Dans la mesure où le prix est souvent l'élément déterminant pour le choix d'un assureur, l'offre de rabais peut s'avérer un moyen efficace afin de conserver, voir même accroître sa part de marché.

À cet effet, les assureurs continuent de modifier leurs critères de classification et de tarification afin de fidéliser leur clientèle et de demeurer concurrentiels dans le marché de l'assurance automobile au Québec.

Au cours de l'année 2014, les assureurs ont également été actifs dans les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile concernant les modifications apportées aux règles de classification et de tarification. Cette année, 11 assureurs représentant 79 % du marché des motocyclettes, huit assureurs représentant 62 % du marché des motoneiges et huit assureurs représentant 57 % du marché des véhicules tout-terrain ont effectué des changements. Ces modifications sont illustrées au tableau 77.

## Tableau 77

*Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les motocyclettes, les motoneiges et les véhicules tout-terrain en 2014*

Critères de classification et de tarification	Part de marché <sup>110</sup> en 2014 des assureurs ayant modifié ce critère
<b>Motocyclettes</b>	
État civil	43 %
Système de protection contre le vol	42 %
Localisation	15 %
Conducteur occasionnel	8 %
Utilisation du véhicule hors Québec	5 %
<b>Motoneiges</b>	
État civil	42 %
Système de protection contre le vol	27 %
Couverture complète	16 %
Renouvellement	16 %
Conducteur occasionnel	8 %
<b>Véhicules tout-terrain</b>	
Système de protection contre le vol	34 %
État civil	33 %
Conducteur occasionnel	5 %

Pour ce qui est de la catégorie des véhicules utilitaires, très peu d'assureurs ont apporté des modifications aux critères de classification et de tarification au cours de l'année 2014.

<sup>110</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour les catégories des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules tout-terrain selon le Rapport du GAA, 2014.

### L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

Tous les assurés ne paient pas la même prime d'assurance. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont présentées au tableau 69 de cette section du rapport. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d'abord les regrouper selon des caractéristiques communes qui reflètent le risque qu'ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile.

Cet aspect représente donc un élément fondamental du processus de la tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d'assurance automobile dépendant de l'appréciation du risque qu'il représente.

Au fil des ans et de l'expérience acquise, les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées de sorte qu'il existe aujourd'hui une multitude de possibilités de classement d'un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs.

L'assurance automobile, comme toute autre forme d'assurance, repose sur l'évaluation du risque. Or, plus le risque est élevé aux yeux d'un assureur, plus la prime d'assurance demandée le sera. À partir de leurs propres données et de leur expérience, les assureurs sont en mesure d'effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu'ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C'est sur la base de ces études que les assureurs établissent leurs pratiques, dans la mesure où il serait inéquitable que des facteurs influençant le risque ne soient pas reflétés dans la détermination de la prime. Le fait de ne pas refléter des différences qui existent aurait pour conséquence de favoriser l'antisélection, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d'un classement inadéquat, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d'un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu'un assuré qui génère des coûts pour le système d'assurance en supporte une plus grande part que celui qui ne fait aucune réclamation.

Ainsi, tous les renseignements recueillis peuvent éventuellement servir à prédire les risques que représente une personne, car les assureurs sont constamment à la recherche de nouveaux facteurs d'évaluation des risques.

De surcroît, chaque assureur continue d'ajuster ses pratiques afin de maintenir sa compétitivité. Par ailleurs, comme par les années passées, les efforts des assureurs en matière de développement semblent porter sur l'amélioration du service à la clientèle et des produits accessoires plutôt que sur les prix de l'assurance automobile uniquement. Ils tiennent de plus en plus compte de tous les produits offerts à un consommateur et ciblent une clientèle en fonction de l'ensemble des services qu'elle recherche en plus de sa couverture d'assurance automobile.

En ce qui a trait aux tarifs, l'analyse des manuels de tarification indique que le marché de l'assurance automobile au Québec présentait des baisses moyennes des tarifs depuis 2005. Quant à l'année 2014, elle présente une première hausse moyenne des tarifs depuis les 10 dernières années. Cette année, cette hausse moyenne des tarifs est de 0,7 %, comparativement à une baisse moyenne de 1,6 % en 2013, comme l'illustre le tableau 78. Le nombre d'assureurs qui affichent une hausse de tarifs augmente de cinq par rapport à l'année dernière, tandis que le nombre d'assureurs ayant maintenu leurs tarifs au même niveau augmente de quatre. Pour ce qui est des assureurs qui ont diminué leurs tarifs, 10 assureurs de moins que l'année dernière ont pris cette décision en 2014.

## Tableau 78

Nombre d'assureurs et variation moyenne<sup>111</sup> des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme<sup>112</sup>

Année	Modification des tarifs						
	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2005	28	-4,4 %	18	-	3	11,7 %	-3,9 %
2006	28	-3,5 %	19	-	3	1,9 %	-2,8 %
2007	21	-2,9 %	5	-	8	2,4 %	-1,8 %
2008	20	-3,5 %	15	-	9	1,3 %	-2,0 %
2009	24	-2,8 %	26	-	3	0,9 %	-2,2 %
2010	20	-3,8 %	22	-	6	0,6 %	-2,9 %
2011	19	-2,9 %	24	-	5	1,5 %	-2,1 %
2012	18	-1,9 %	24	-	4	1,6 %	-1,3 %
2013	21	-2,3 %	18	-	7	1,7 %	-1,6 %
2014	11	-3,0 %	22	-	12	2,6 %	0,7 %

111 Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une augmentation de 0,7 % ne signifie pas que tous les assurés ont vu leurs primes d'assurance automobile augmenter de 0,7 %. De fait, certains ont subi des hausses plus importantes alors que d'autres ont bénéficié d'une baisse de leurs primes.

112 Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2014 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2014.

## Tableau 79

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec<sup>113</sup>

Année	Catégories de risque <sup>114</sup>					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2005	579 \$	301 \$	141 \$	188 \$	809 \$	1 258 \$
2006	568 \$	283 \$	141 \$	187 \$	838 \$	1 299 \$
2007	566 \$	273 \$	112 \$	185 \$	814 \$	1 317 \$
2008	563 \$	265 \$	169 \$	180 \$	781 \$	1 284 \$
2009	555 \$	257 \$	139 \$	175 \$	763 \$	1 273 \$
2010	546 \$	247 \$	158 \$	174 \$	765 \$	1 248 \$
2011	536 \$	236 \$	145 \$	171 \$	737 \$	1 241 \$
2012	532 \$	231 \$	155 \$	167 \$	732 \$	1 238 \$
2013	526 \$	235 \$	175 \$	163 \$	730 \$	1 254 \$
2014	525 \$	238 \$	158 \$	161 \$	720 \$	1 237 \$

VT = Voitures de tourisme  
 MC = Motocyclettes  
 MN = Motoneiges  
 TT = Véhicules tout-terrain  
 VU = Véhicules utilitaires  
 VP = Véhicules publics

L'effet des baisses moyennes de tarifs des dernières années, combiné à la hausse moyenne des tarifs observée cette année, fait en sorte que la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme est demeurée pratiquement au même niveau que celle de 2013. En effet, le tableau 79 permet de constater que la prime moyenne souscrite pour ces véhicules a chuté de 0,2 % en 2014. Toutefois, la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme a diminué de 9,3 % au cours des 10 dernières années.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité en 2014, 10 assureurs, représentant 39 % du marché des voitures de tourisme, prévoient effectuer une diminution de leurs tarifs au cours de l'année 2015, tandis que 13 assureurs, représentant 34 % du marché, envisagent d'effectuer une hausse.

Le tableau 79 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les catégories de risque des motoneiges, des véhicules tout-terrain, des véhicules utilitaires et des véhicules publics ont également vu leur prime moyenne souscrite diminuer au cours de l'année 2014. La prime moyenne souscrite pour les véhicules tout-terrain est en baisse pour une neuvième année consécutive et la diminution pour cette année est de l'ordre de 1,2 %, tandis que la prime moyenne souscrite pour les véhicules utilitaires diminue pour une quatrième année consécutive<sup>115</sup>.

En ce qui a trait à la prime moyenne souscrite pour les motoneiges et les véhicules publics, après avoir augmenté en 2013, elle diminue respectivement de 9,7 % et 1,4 % cette année. La prime moyenne souscrite pour les motocyclettes augmente pour une deuxième année consécutive, soit de 1,3 % en 2014.

113 Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2014.

114 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

115 En 2014, la diminution de la prime moyenne souscrite pour les véhicules utilitaires est de 1,4 %.

### Portrait du marché de l'assurance de remplacement (F.P.Q. N° 5)

La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement<sup>116</sup> est un produit qui peut être distribué directement par les assureurs ou les courtiers. Toutefois, en vertu du titre VIII de la LDPSF, elle peut également être distribuée par des concessionnaires d'automobiles.

À cet effet, le tableau 80 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

## Tableau 80

Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2014<sup>117</sup>

Les données présentées dans le tableau 80 permettent de constater que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs utilisant le mode de distribution sans représentant, dans ce cas-ci, les concessionnaires d'automobiles. Ces derniers recueillent 82 % du total de polices vendues au cours de la dernière année et 88 % du total des primes souscrites. Durant l'année 2014, plus de 120 000 polices ont été souscrites, et ce, pour près de 199 M\$ en prime. À titre comparatif, ces chiffres étaient de 130 000 polices souscrites pour plus de 219 M\$ en prime en 2013. De plus, les assureurs distribuant cette police d'assurance automobile par l'entremise de représentants certifiés ont souscrit 18 % du total de polices vendues en 2014 en comparaison à 11 % en 2013 et détiennent 12 % du total des primes souscrites par rapport à 7 % en 2013. Enfin, les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices ayant une durée de cinq ans représentent 40 % des polices souscrites en 2014.

Mode de distribution <sup>118</sup>									
Concessionnaires d'automobiles				Agents / courtiers			Total		
Durée de la police	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	20	1 486 \$	74 \$	---	---	---	20	1 486 \$	74 \$
2 ans	1 353	1 051 371 \$	777 \$	535	345 551 \$	646 \$	1 888	1 396 922 \$	740 \$
3 ans	7 208	8 142 991 \$	1 130 \$	1 338	1 036 412 \$	775 \$	8 546	9 179 403 \$	1 074 \$
4 ans	19 438	27 233 030 \$	1 401 \$	3 154	2 793 802 \$	886 \$	22 592	30 026 832 \$	1 329 \$
5 ans	34 886	60 258 985 \$	1 727 \$	12 693	13 353 635 \$	1 052 \$	47 579	73 612 620 \$	1 547 \$
6 ans	11 172	22 238 361 \$	1 991 \$	779	1 031 624 \$	1 324 \$	11 951	23 269 985 \$	1 947 \$
7 ans	22 851	51 978 722 \$	2 275 \$	2 885	4 651 816 \$	1 612 \$	25 736	56 630 538 \$	2 200 \$
8 ans	1 706	4 770 382 \$	2 796 \$	---	---	---	1 706	4 770 382 \$	2 796 \$
<b>TOTAL</b>	<b>98 634</b>	<b>175 675 328 \$</b>	<b>1 781 \$</b>	<b>21 384</b>	<b>23 212 840 \$</b>	<b>1 086 \$</b>	<b>120 018</b>	<b>198 888 168 \$</b>	<b>1 657 \$</b>

116 La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

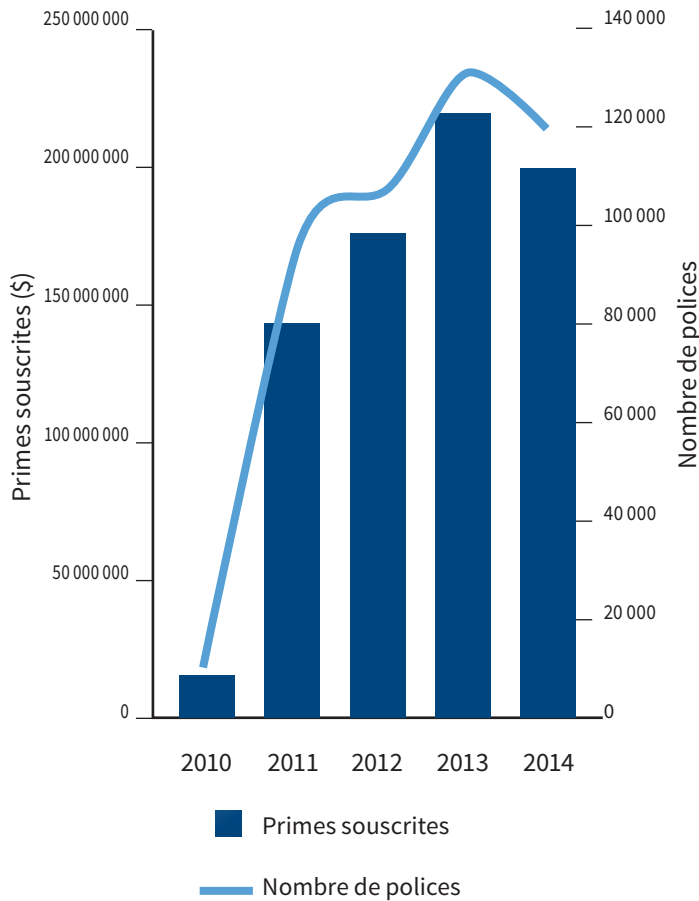
117 Ces données proviennent du Rapport du GAA, 2014.

118 Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).

Le graphique 75 présente l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis l'entrée en vigueur de cette police d'assurance automobile, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

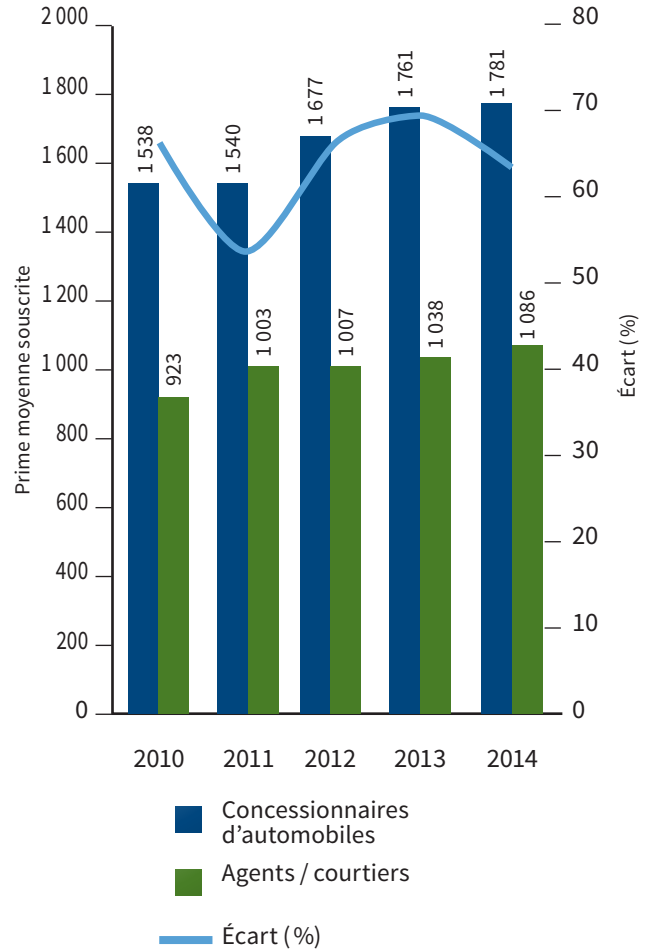
## Graphique 75

Évolution du marché de l'assurance de remplacement<sup>119</sup>



## Graphique 76

Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (en dollars)



Le graphique 76 permet d'illustrer les différences entre la prime moyenne d'une police souscrite par un représentant certifié et celle souscrite par un distributeur. Pour l'année 2014, il y a un écart de 695 \$ (64 %) entre les deux modes de distribution. Cet écart était de 723 \$ (70 %) en 2013. Cet écart a diminué en 2014 puisque la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a augmenté de 1 % par rapport à 2013, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés augmente de près de 5 % en 2014. L'écart entre ces deux primes moyennes s'explique notamment par le taux de commission, qui est plus élevé pour la distribution sans représentant. La prime moyenne souscrite, incluant tous les termes de police disponibles, est de 1 781 \$ pour le réseau de la distribution sans représentant et de 1 086 \$ lorsqu'elle est souscrite par un représentant certifié.

119 Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

Le tableau 81 présente la part de marché des assureurs présents dans la vente de l'assurance de remplacement pour l'année 2014.

## Tableau 81

*Parts de marché<sup>120</sup> de la police d'assurance automobile  
F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2014*

Assureurs	Part de marché
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	52 %
La Capitale Assurances générales inc.	15 %
Canassurance compagnie d'assurance	14 %
Intact compagnie d'assurance	7 %
SSQ, société d'assurances générales inc.	7 %
La Compagnie d'assurance Belair inc.	4 %
Industrielle Alliance, Assurance Auto et Habitation inc.	moins de 1 %
La Compagnie d'assurances Elite	moins de 1 %

<sup>120</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2014.







# 3. ANNEXES

## ABRÉVIATIONS

<b>AAI</b>	Association actuarielle internationale
<b>ADRNR</b>	Agrégation des données sur les risques et de divulgation de risques
<b>AICA</b>	Association internationale des contrôleurs d'assurance
<b>ASPC</b>	Association des superviseurs pruden­tiels des caisses
<b>Autorité</b>	Autorité des marchés financiers
<b>BAC</b>	Bureau d'assurance du Canada
<b>BCE</b>	Banque centrale européenne
<b>BSIF</b>	Bureau du surintendant des institutions financières
<b>C.A.</b>	Compagnie d'assurance
<b>C.A.F.</b>	Compagnie d'assurance funéraire
<b>CCD</b>	Caisse centrale Desjardins
<b>C.M.A.</b>	Compagnie mutuelle d'assurance
<b>FASB</b>	Financial Accounting Standards Board
<b>FCDQ</b>	Fédération des caisses Desjardins du Québec
<b>FCSA</b>	Fichier central des sinistres automobiles
<b>F.P.Q.</b>	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
<b>FPUNV</b>	Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité
<b>GAA</b>	Groupement des assureurs automobiles
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>GLAC</b>	Going Loss Absorbing Capacity
<b>HHI</b>	Index d'Herfindahl-Hirschman
<b>IADI</b>	International Association of Deposit Insurers
<b>IASB</b>	International Accounting Standard Board
<b>ICA</b>	Institut canadien des actuaires
<b>ICURN</b>	International Credit Union Regulator's Network
<b>IFIS-I</b>	Institution financière d'importance systémique intérieure
<b>IFRS</b>	Normes internationales d'information financière
<b>LA</b>	Loi sur les assurances
<b>LAA</b>	Loi sur l'assurance automobile
<b>LAD</b>	Loi sur l'assurance-dépôts
<b>LCR</b>	Liquidity Coverage Ratio
<b>LCSF</b>	Loi sur les coopératives de services financiers

<b>LDPSF</b>	Loi sur la distribution de produits et services financiers
<b>LSFSE</b>	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
<b>Mouvement Desjardins</b>	Mouvement des caisses Desjardins
<b>NCCF</b>	Net Cumulative Cash-Flow
<b>NVCC</b>	Non-Viability Contingent Capital
<b>NSFR</b>	Net Stable Funding Ratio
<b>O.P.</b>	Ordre professionnel
<b>ORSA</b>	Own Risk and Solvency Assessment
<b>PCGR</b>	Principes comptables généralement reconnus
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PIEAFP</b>	Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres
<b>PRV</b>	Plan de retour à la viabilité
<b>PSA</b>	Plan statistique automobile
<b>PR</b>	Plan de résolution
<b>RVER</b>	Régime volontaire d'épargne-retraite
<b>QE3</b>	Assouplissement quantitatif (quantitative easing)
<b>SAAQ</b>	Société de l'assurance automobile du Québec
<b>SCHL</b>	Société canadienne d'hypothèques et de logement
<b>SFSE</b>	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
<b>S.M.A.G.</b>	Société mutuelle d'assurance générale
<b>S.S.M.</b>	Société de secours mutuels
<b>TLAC</b>	Total Loss Absorbing Capacity
<b>TCM</b>	Test du capital minimal

## GLOSSAIRE

### Année civile

L'année civile s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne l'année civile pour les sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

### Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans le courant de l'année, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

### Années-véhicules acquis<sup>121</sup>

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1<sup>er</sup> juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

### Autres risques (AR)<sup>122</sup>

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définies, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

### Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

### Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

### Coût moyen par sinistre<sup>121</sup>

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

### Coût moyen par véhicule<sup>121</sup>

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

### Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

### Fréquence des réclamations<sup>121</sup>

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

### Index d'Herfindahl-Hirschman

L'index HHI est une mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie et représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Aussi, selon la littérature, cet index s'interprète de la façon suivant :

- marché non concentré : index HHI inférieur à 1 500;
- marché modérément concentré : index HHI compris entre 1 500 et 2 500;
- marché fortement concentré : index HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'index HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

### Motocyclette (MC)<sup>122</sup>

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public. L'expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindre, souvent désignées comme cyclomoteurs.

<sup>121</sup> Ces données sont établies par année civile.

<sup>122</sup> Ces définitions proviennent du document *Plan statistique automobile – Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

### **Motoneige (MN)<sup>122</sup>**

---

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives.

### **Obligations subordonnées**

---

Obligations non garanties dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné au remboursement préalable de certains autres créanciers.

### **Part de qualification**

---

Titre de capital offert aux membres d'une coopérative de service financiers.

### **Prêts douteux**

---

Prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d'une détérioration de la qualité du crédit.

### **Primes acquises ou gagnées**

---

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d'exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d'un contrat d'un an souscrite le 1<sup>er</sup> juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l'année qui vient de se terminer.

### **Primes souscrites**

---

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d'une année.

### **Provision pour pertes sur prêts**

---

Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

### **Ratio combiné**

---

Le ratio combiné constitue une mesure d'efficacité pour les compagnies d'assurance de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d'exploitation par les primes acquises.

### **Ratio de solvabilité**

---

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d'un assureur à respecter ses obligations; il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles de l'assureur par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences minimales de suffisances des fonds propres (ratio EMSFP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

### **Responsabilité civile (chapitre A)**

---

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l'assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision, qui n'engage d'aucune manière la responsabilité de l'assuré et qui sont couverts par la Convention d'indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Ces accidents, qui constituent la presque totalité des dommages indemnisés par cette garantie, sont donc des accidents dits « non responsables » et sont indemnisés en vertu de la Convention d'indemnisation directe. Enfin, cette garantie couvre la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l'extérieur du Québec.

### **Résultat technique**

---

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l'impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d'exploitation des primes nettes acquises.

### **Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais de l'état des résultats**

---

Ces revenus ou pertes représentent une composante des revenus générés par les activités de placements sur les marchés financiers. Sont comptabilisés dans ce poste, les profits et pertes liés à toutes les variations de valeurs relatives aux instruments financiers désignés à leur juste valeur par le biais de l'état des résultats.

### **Risque d'assurance**

---

Risque de mauvais résultats associés aux indemnités payables en vertu du contrat d'assurance.

### **Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)**

---

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l'assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu'il implique une collision. Les accidents qui sont indemnisés selon cette garantie sont des accidents dits « responsables ».

### ***Risque de crédit***

---

Risque qu'une contrepartie soit incapable ou refuse de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L'expression contrepartie englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

### ***Risque de marché***

---

Risque que des variations de taux ou de cours du marché soient préjudiciables à la valeur des éléments d'actif et de passif (ex., les risques liés aux taux d'intérêt, aux valeurs mobilières, aux biens immobiliers et aux devises).

### ***Risque opérationnel***

---

Risque de perte résultant de processus internes inadéquats ou défaillants, de personnes et systèmes ou d'événements externes. Pour les fins du cadre de solvabilité, il inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

### ***Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)***

---

Cette garantie de la police automobile couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui ne résultent pas d'une collision ou d'un versement, sauf ceux qui sont spécifiquement exclus dans la police. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l'incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre. Il faut noter que le fait que ces événements soient survenus n'engage pas la responsabilité de l'assuré.

### ***Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)***

---

Cette garantie de la police automobile s'apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police. Par exemple, les dommages causés par des actes malveillants ne sont pas couverts par cette garantie, alors qu'ils le sont selon le chapitre B, protection 3.

### ***Ristourne***

---

Affectation d'excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

### ***Véhicule public (VP)<sup>122</sup>***

---

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics. L'expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

### ***Véhicule tout-terrain (TT)<sup>122</sup>***

---

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives. L'expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette mais conçus pour circuler hors d'un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

### ***Véhicule utilitaire (VU)<sup>122</sup>***

---

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles. L'expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles, excluant ceux qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

### ***Versement***

---

Par « versement », on entend le renversement partiel ou complet d'un véhicule.

### ***Voiture de tourisme (VT)<sup>122</sup>***

---

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles. L'expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées qui sont souvent désignées comme « motorhome ».

## LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

8	<b>Tableau 1</b> Croissance du PIB (en pourcentage)
9	<b>Graphique 1</b> Prix du pétrole et dollar canadien (exprimé en \$ US)
10	<b>Graphique 2</b> Mises en chantier (en milliers, moyenne mobile 3 mois)
10	<b>Graphique 3</b> Ratio de l'inventaire sur les ventes de propriétés au Québec
10	<b>Graphique 4</b> Prix moyen pondéré des propriétés au Québec
11	<b>Graphique 5</b> Principaux indices boursiers (janvier 2011 = 100)
11	<b>Graphique 6</b> Rendement des obligations gouvernementales (échéance 10 ans)
13	<b>Graphique 7</b> Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB au Québec en milliards de dollars
14	<b>Graphique 8</b> Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins vs les six grandes banques canadiennes
14	<b>Graphique 9</b> Évolution du ratio actifs/fonds propres du Mouvement Desjardins vs les six grandes banques canadiennes
21	<b>Tableau 2</b> Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs par secteur d'assurance
22	<b>Tableau 3</b> Index de concentration HHI par secteur d'assurance

## 1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

### 1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

31	<b>Graphique 10</b> Évolution du nombre de coopératives (2004 à 2014)
32	<b>Graphique 11</b> Évolution de l'actif selon le type de coopératives en milliards de dollars (2011 à 2014)
32	<b>Graphique 12</b> Répartition des coopératives au 31 décembre 2014 en fonction de la taille de leur actif*
33	<b>Graphique 13</b> Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif (2011 à 2014)
34	<b>Graphique 14</b> Parts de marché des prêts selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)
34	<b>Graphique 15</b> Parts de marché des prêts hypothécaires selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)
34	<b>Graphique 16</b> Parts de marché des prêts personnels selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)
35	<b>Graphique 17</b> Parts de marché des prêts aux entreprises selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)
35	<b>Graphique 18</b> Parts de marché des prêts agricoles selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)
35	<b>Graphique 19</b> Parts de marché des dépôts selon le type d'institution (en pourcentage moyen de 2011 à 2014)
36	<b>Graphique 20</b> Évolution de l'actif de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)

<b>36</b>	<b>Graphique 21</b> Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)	<b>44</b>	<b>Tableau 5</b> Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
<b>37</b>	<b>Graphique 22</b> Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)	<b>45</b>	<b>Tableau 6</b> État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
<b>37</b>	<b>Graphique 23</b> Évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ en milliards de dollars (2011 à 2014)	<b>46</b>	<b>Tableau 7</b> État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
<b>38</b>	<b>Graphique 24</b> Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)	<b>47</b>	<b>Tableau 8</b> Fonds propres et ratios de capital de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
<b>39</b>	<b>Graphique 25</b> Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)	<b>48</b>	<b>Tableau 9</b> Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
<b>39</b>	<b>Graphique 26</b> Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)	<b>49</b>	<b>Tableau 10</b> Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
<b>40</b>	<b>Graphique 27</b> Évolution des frais autres que d'intérêts du réseau des caisses en milliards de dollars (2011 à 2014)	<b>50</b>	<b>Tableau 11</b> État combiné du résultat du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
<b>40</b>	<b>Graphique 28</b> Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)	<b>51</b>	<b>Tableau 12</b> État combiné du résultat global du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
<b>41</b>	<b>Graphique 29</b> Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)	<b>52</b>	<b>Tableau 13</b> Bilan de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)
<b>41</b>	<b>Graphique 30</b> Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)	<b>53</b>	<b>Tableau 14</b> État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)
<b>42</b>	<b>Graphique 31</b> Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars (2011 à 2014)	<b>54</b>	<b>Tableau 15</b> Informations complémentaires
<b>43</b>	<b>Tableau 4</b> Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)	<b>56</b>	<b>Tableau 16</b> États financiers pour les coopératives de services financiers membres d'une fédération

## 1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

- 65** **Tableau 17**  
Ventilation du nombre de sociétés de fiducie et de sociétés d'épargne autorisées à exercer au Québec
- 66** **Tableau 18**  
Répartition du nombre de sociétés de fiducie et de sociétés d'épargne en fonction de la taille des actifs en milliards de dollars pour l'exercice 2014
- 67** **Graphique 32**  
Prêts hypothécaires des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)
- 67** **Graphique 33**  
Dépôts des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)
- 68** **Graphique 34**  
Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie en milliards de dollars (2011 à 2014)
- 68** **Graphique 35**  
Honoraires et commissions des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne en millions de dollars (2011 à 2014)
- 69** **Graphique 36**  
Évolution de l'actif des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)
- 69** **Graphique 37**  
Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en milliards de dollars (2011 à 2014)
- 70** **Graphique 38**  
Évolution des composantes du revenu total des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne, en milliards de dollars, (2011 à 2014)
- 70** **Graphique 39**  
Évolution des frais autres que d'intérêt en milliards de dollars (2011 à 2014)
- 71** **Graphique 40**  
Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés de fiducie (en pourcentage de 2011 à 2014)
- 71** **Graphique 41**  
Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés d'épargne (en pourcentage de 2011 à 2014)
- 72** **Tableau 19**  
Modification de permis des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne
- 73** **Tableau 20**  
Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2014
- 75** **Tableau 21**  
Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2014
- 76** **Tableau 22**  
Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre
- 77** **Tableau 23**  
Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre
- 78** **Tableau 24**  
États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)
- 80** **Tableau 25**  
États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)
- 82** **Tableau 26**  
Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie
- 84** **Tableau 27**  
Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne
- 86** **Tableau 28**  
Intermédiation financière des sociétés de fiducie (milliers de dollars)
- 87** **Tableau 29**  
Intermédiation financière des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

## 2. LE SECTEUR DES ASSURANCES

90	<b>Tableau 30</b> Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2014
91	<b>Tableau 31</b> Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2014
<b>2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES</b>	
93	<b>Graphique 42</b> Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte
93	<b>Graphique 43</b> Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, selon la charte
94	<b>Graphique 44</b> Répartition des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars par secteur d'activité, selon la charte
94	<b>Graphique 45</b> Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par secteur d'activité
95	<b>Graphique 46</b> Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par type de contrat
95	<b>Tableau 32</b> Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs
96	<b>Tableau 33</b> Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes
97	<b>Tableau 34</b> Index de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes
98	<b>Graphique 47</b> Évolution des bénéfices nets, en millions de dollars

98	<b>Tableau 35</b> Évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans
98	<b>Graphique 48</b> Composition du portefeuille de placements par catégorie
99	<b>Graphique 49</b> Évolution du portefeuille de placements par catégorie et taux de rendement global, en millions de dollars.
99	<b>Graphique 50</b> Évolution du ratio de solvabilité, selon la charte
100	<b>Tableau 36</b> Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2014
106	<b>Tableau 37</b> État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)
112	<b>Tableau 38</b> État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)
118	<b>Tableau 39</b> Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers de dollars)
124	<b>Tableau 40</b> Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)
125	<b>Tableau 41</b> Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché – Assurance vie individuelle (pour les 15 premiers assureurs)
126	<b>Tableau 42</b> Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché – Assurance vie collective (pour les 15 premiers assureurs)
127	<b>Tableau 43</b> Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché – Rentes individuelles (pour les 15 premiers assureurs)

**128 Tableau 44**  
Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché — Rentes collectives (pour les 15 premiers assureurs)

**129 Tableau 45**  
Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché — Accidents et maladie individuel (pour les 15 premiers assureurs)

**130 Tableau 46**  
Évolution des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, et parts de marché — Accidents et maladie collectif (pour les 15 premiers assureurs)

## 2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES

**131 Graphique 51**  
Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte

**131 Graphique 52**  
Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, selon la charte

**132 Graphique 53**  
Répartition des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par catégorie selon la charte

**132 Graphique 54**  
Répartition des primes directes souscrites au Québec, par charte selon la catégorie

**133 Graphique 55**  
Évolution des primes directes souscrites au Québec, en millions de dollars, par catégorie

**133 Tableau 47**  
Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

**134 Tableau 48**  
Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages

**135 Tableau 49**  
Index de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liés à l'assurance de dommages

**135 Graphique 56**  
Évolution des principaux éléments de l'état des résultats, en millions de dollars

**136 Graphique 57**  
Composition du portefeuille de placements par catégorie

**136 Graphique 58**  
Évolution du portefeuille de placements par catégorie et taux de rendement global, en millions de dollars

**137 Graphique 59**  
Évolution du ratio de solvabilité moyen selon la charte

**137 Graphique 60**  
Évolution de la sinistralité au Québec, en pourcentage, par catégorie

**138 Tableau 50**  
Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2014

**150 Tableau 51**  
État des résultats non consolidés par assureur (en milliers de dollars)

**160 Tableau 52**  
État de la situation financière non consolidée par assureur (en milliers de dollars)

**172 Tableau 53**  
Répartition des primes directes souscrites au Québec par catégorie (en milliers de dollars)

**182 Tableau 54**  
Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

**183 Tableau 55**  
Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 15 premiers assureurs)

**184 Tableau 56**  
Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 15 premiers assureurs)

**185** **Tableau 57**  
Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 15 premiers assureurs)

**186** **Tableau 58**  
Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 15 premiers assureurs)

**187** **Tableau 59**  
Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché – Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)

### 2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE

**189** **Graphique 61**  
Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs

**189** **Graphique 62**  
Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire

**190** **Tableau 60**  
Ventilation du nombre et de la part de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte

**191** **Tableau 61**  
Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour le marché de l'assurance automobile des particuliers, le marché de l'assurance automobile des entreprises et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec

**192** **Tableau 62**  
Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

**193** **Tableau 63**  
Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles

**193** **Tableau 64**  
Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe

**194** **Tableau 65**  
Index de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché

**195** **Tableau 66**  
Index de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

**195** **Tableau 67**  
Évolution des parts de marché des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

**196** **Tableau 68**  
Évolution des primes des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

**197** **Graphique 63**  
Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité

**198** **Tableau 69**  
Comparaison des primes d'assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d'assurés

**199** **Tableau 70**  
Variation des primes d'assurance automobile pour différents profils d'assurés entre 2013 et 2014

**200** **Tableau 71**  
Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec

**201** **Tableau 72**  
Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

**202** **Tableau 73**  
Nombre de personnes au Québec en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec

**204** **Tableau 74**  
Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

**205** **Graphique 64**  
Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (en pourcentage)

**206** **Graphique 65**  
Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)

- 207 Graphique 66**  
Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)
- 207 Graphique 67**  
Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)
- 209 Graphique 68**  
Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en pourcentage)
- 209 Graphique 69**  
Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)
- 210 Graphique 70**  
Coût moyen selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)
- 210 Graphique 71**  
Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (en dollars)
- 211 Graphique 72**  
Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)
- 212 Graphique 73**  
Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée, ainsi que le ratio sinistres/primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie de risque « autres risques »
- 213 Graphique 74**  
Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de 10 et de 20 ans pour l'ensemble des véhicules
- 214 Tableau 75**  
Recensement des sections des manuels de tarification les plus consultées au cours de l'année 2014 pour les voitures de tourisme
- 214 Tableau 76**  
Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2014

- 215 Tableau 77**  
Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les motocyclettes, les motoneiges et les véhicules tout-terrain en 2014
- 216 Tableau 78**  
Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme
- 217 Tableau 79**  
Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec
- 218 Tableau 80**  
Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2014
- 219 Graphique 75**  
Évolution du marché de l'assurance de remplacement
- 219 Graphique 76**  
Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (en dollars)
- 220 Tableau 81**  
Parts de marché de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2014





**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1

**418 525-0337**

**Montréal**

800, square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

**514 395-0337**

**Sans frais 1 877 525-0337**  
[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)